TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11376 — JEUDI 27 AOUT 1981

APRÈS AVOIR TRAVERSÉ LES ANNEAUX DE SATURNE

Voyager-2 se dirige vers Uranus

(Lire page 24 l'article de Maurice Arvonny.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'escalade du conflit namibien

La guerre non déclarée qui oppose l'Afrique du Sud à l'Angola à propos de la Namibie a pris, en début de semaine, une nouvelle dimension avec l'incursion de forces sud-africaines dans le sud du territoire angolais. Pretoria a beau se refuser, jusqu'ici, à tout commentaire sur les informations fournies par Luanda, où l'état d'alerte des forces armées et de la fonction publique a été décrété, cette aggravation de la tension en Afrique australe surprend d'autant moins que, ces dernières semaines, les Sud-Africains ont menacé à plusieurs reprises de lancer de nouveaux raids dans le Sud angolais contre les bases arrière de la SWAPO, Organisation du peuple du Sud-Ouest africain, le mouvement de résistance armée de Namibie.

Faute d'informations indépendantes, il est bien difficile d'apprécier l'importance des attaques menées cette fois, selon Luanda, par deux colonnes de blindés dotées d'un appui aérien. Les Sud-Africains font valoir, pour leur part, que l'Angola a d'autant plus intérêt à dramatiser la situation que les Nations unies s'apprêtent à ouvrir leur session spéciale sur la Namibie.

Il reste que les tensions dans la région pourraient sans doute se résorber quelque peu si Pretoria se conformait enfin aux résolutions de l'ONU en accordant l'indépendance à la Namibie. Au lieu de s'y résoudre, dans le cadre tout à fait honorable offert par l'Organisation internationale et négocié, jusqu'en janvier, par le « groupe de contact » (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Canada et Royaume-Uni), les autorités sud-africaines n'ont fait que tergiverser sans jamais, en fait, concéder l'essentiel.

Cette attitude peut s'expliquer par l'étroitesse de la marge de manœuvre du premier ministre sud-africain, M. Piéter Botha, aux prises avec une extrême droite blanche qui lui reproche déjà, amèrement, de vouloir assouplir le régime de l'apartheid. Mais force est de constater que, tout en ne procédant qu'à des réformes sans grandes conséquences à l'intérieur de ses frontières en faveur de la majorité noire, le gouvernement sud-africain semble durcir son attitude à l'égard de ses voisins.

Pretoria ne fait rien pour encourager, par exemple, l'expérience multiraciale en cours au Zimbabwe. Les Sud-Africains offrent même un appui logistique, discret mais efficace, aux guérilleros d'Angola (l'Unita de M. Savimbi) et du Mozambique, comme si le pays de l'apartheid, dont le budget de la défense augmente cette année de près de 40 %, était sûr de sa force face à des voisins faibles et de plus en plus tentés d'en appeler aux pays socialistes.

Les Etats-Unis ont sans doute une responsabilité dans cette évolution puisqu'ils ont pratiquement gelé, au sein du « groupe de contact », la négociation namibienne et qu'ils estiment que l'« intérêt stratégique » de l'Afrique du Sud doit l'emporter sur toute autre considération. Leurs partenaires du « groupe de contact » en sont d'autant plus gênés qu'ils sont soumis à des pressions croissantes de l'Organisation de l'unité africaine — dont M. Cheysson reçoit les représentants ce mercredi — en faveur de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

(Lire nos informations page 4.)

La France face au Proche-Orient

Paris tente de concilier ses intérêts dans le monde arabe et son amitié pour Israël

De tous les dossiers de politique étrangère, celui du Proche-Orient paraît retenir l'attention des dirigeants français en cette fin de mois d'août. M. Mitterrand reçoit, ce mercredi 26 août, à déjeuner, l'émir de Qatar, et, à dîner, le roi Hussein. Le souverain jordanien rencontrera également MM. Michel Jobert, ministre d'Etat chargé du commerce extérieur, Charles Hernu, ministre de la défense, et Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

Ces visites interviennent après celles de M. Tarek Aziz, vice-président du conseil irakien, les 19 et 20 août, et, le lendemain, de M. Ossama El-Baz, premier vice-ministre égyptien des affaires étrangères. M. Cheysson, pour sa part, se rendra du 28 au 31 août successivement en Jordanie, au Liban et en Syrie.

Ces visites témoignent de la volonté du gouvernement de sauvegarder les intérêts de la France dans le monde arabe, politique qu'elle souhaite concilier avec son amitié pour Israël.

Le conflit israélo-arabe tout autant que les relations bilatérales devaient constituer les thèmes centraux des conversations. Les dirigeants arabes, *en effet, s'interrogent — et parfois* s'inquiètent — de la politique que comptent suivre les nouveaux dirigeants français au Proche-Orient.

Le pétrole figure sans doute en tête des préoccupations du gouvernement de Paris. La France est, en *effet, après le Japon, le principal* acheteur du naphte de Qatar et a de bonnes chances de participer à l'exploitation de l'immense gisement de gaz naturel que possède cet émirat du golfe Persique. Ce n'est pas l'effet du hasard si M. Mitterrand, après avoir envoyé successivement trois émissaires à Ryad, réserve à l'Arabie Saoudite sa première visite officielle dans un pays étranger. En effet, le royaume wahabite fournit à la France près de la moitié de son approvisionnement en « or noir », à des prix préférentiels, et lui achète d'importantes quantités d'armements, de matériel électronique, etc.

L'*actuel gouvernement*, comme ceux qui l'ont précédé sous la cinquième République, se rend parfaitement compte que les relations privilégiées qu'entretient Paris avec les capitales arabes sont indissociables de la stabilité des régimes au *Proche-Orient*, et, *surtout*, de la solution du problème palestinien. D'où la volonté des responsables français de rechercher les moyens sinon de résoudre le problème, du moins d'amorcer un processus de paix qui ferait reculer le danger de guerre. Or ils se heurtent à cet égard à un premier obstacle : tous les partenaires arabes de la France — *à l'exception de l'Egypte* — souhaitent qu'une initiative, française ou européenne, soit prise pour mettre un terme à la *« dangereuse impasse »* créée par les accords de Camp David, ceux-là mêmes que M. Mitterrand, contrairement à son *prédécesseur*, a *approuvés*.

Les négociations égypto-israéliennes sur le chapitre de l'« autonomie » que l'Etat juif entend octroyer aux populations de Cisjordanie et de Gaza marquent le pas depuis des mois. La rencontre entre le président Sadate et M. Begin, actuellement en cours à Alexandrie, ne paraît pas, pour le moment, déboucher *sur une entente*.

La France peut difficilement faire abstraction de l'avis de ses fournisseurs en pétrole, l'Arabie Saoudite en particulier, qui a présenté un *« plan de paix »* (voir *le Monde* daté 9-10 août) qui se situe aux antipodes *de celui qu'a imaginé* le premier ministre israélien, M. Menahem Begin. D'autant plus que, selon les termes de M. Michel Jobert, *« la base pétrolière reste essentielle »* pour les pays industrialisés.

Le ministre du commerce extérieur *s'est livré, dans une interview* que publie, ce mercredi, *le Matin*, à une analyse de la situation qui est loin d'être rassurante. Malgré la pléthore actuelle de *l'« or noir, a-t-il déclaré, nous restons sous la menace d'un troisième choc pétrolier »* et cela essentiellement en raison des fluctuations du dollar, de l'inflation galopante dans le monde, du niveau exorbitant des taux d'intérêt. M. Jobert laisse entendre que la surproduction de *l'Arabie Saoudite* est tout autant aléatoire que dangereuse pour la stabilité du *royaume wahabite*.

Abordant le chapitre de la coopération nucléaire entre la France et l'Irak, le ministre d'Etat estime encore qu'il n'y a pas lieu de *« s'épouvanter »* devant la perspective de l'utilisation de l'atome à des *fins militaires. Il faut être réaliste*, ajoute-t-il en substance, puisque aucune puissance ne peut empêcher un pays — il cite à cet égard Israël — *« de se doter de l'infrastructure humaine »* qui lui permettrait de passer de la technologie *pacifique à celle de la production* militaire.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

L'inflation aux États-Unis

La forte hausse des prix en juillet rend improbable une baisse des taux d'intérêt

Les prix à la consommation ont monté de 1,2 % aux Etats-Unis, en juillet, contre 0,7 % en mai et juin. Cette brutale accélération a surpris les spécialistes, qui tablaient sur une hausse inférieure à 1 % et révèle la persistance de tensions inflationnistes. Elle ne peut qu'inciter les partisans d'une politique restrictive à poursuivre dans la même voie, ce qui rend hautement improbable une baisse prochaine des taux d'intérêt.

Cependant, en Grande-Bretagne la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader. En août, on recensait ainsi deux millions neuf cent quarante mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept chômeurs, soit 12,2 % de plus qu'un mois auparavant.

La forte hausse des prix de détail aux Etats-Unis en juillet (+ 1,2 % par rapport à juin) est une mauvaise nouvelle pour l'Europe et pour la France en particulier. Le ralentissement de l'inflation outre-Atlantique — on était passé d'un rythme annuel de 13,5 % en 1980 à 9,6 % au premier trimestre et à 7,4 % au second — avait fait espérer une détente des taux d'intérêt américains, ces taux qui perturbent si fort l'économie française. Ces espérences semblaient *fondées* : le produit national en baisse au second trimestre, la construction et l'automobile en plein marasme, les risques de chômage accrus, tout cela incitait économistes et experts à prévoir une récession. M. Weidenbaum, principal conseiller économique de M. Reagan, avait-il jeté un froid il y a une dizaine de jours en employant ce mot pour la première fois *alors qu'il se contentait auparavant d'utiliser des expressions du genre « ralentissement conjoncturel »*.

Les progrès de la lutte contre l'inflation aidant, on était tout naturellement arrivé à penser que dans un laps de temps assez court, le F.E.D. (Réserve fédérale) adoucirait sa politique de taux d'intérêt élevés. M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, n'avait-il pas donné l'impression dans une interview au *New York Times* de critiquer l'excessive rigueur de la politique monétaire menée par M. Volcker, le président du F.E.D. ?

Et voilà que la publication d'un mauvais indice des prix force à rabattre les cartes puisqu'à l'évidence, la hausse de 1,2 % enregistrée en juillet va renforcer le camp des durs, de ceux qui ne veulent rien lâcher dans la lutte contre l'inflation.

Toute la politique du FED est basée sur l'idée qu'en *« régulant »* la monnaie centrale, l'autorité publique contrôle la masse monétaire dans son ensemble et ralentit la hausse des prix. Dans cette optique très monétariste, des taux d'intérêt élevés sont une conséquence inéluctable et donc finalement de peu d'importance, eu égard à l'enjeu de la bataille.

Ces thèses sont sans doute excessives. L'ennui est que le ralentissement apparent de l'inflation a semblé jusqu'ici donner raison à M. Volcker. A moins d'abandonner une politique actuellement peu discutée aux Etats-Unis, la flambée des prix de juillet va [sa]ns doute pousser M. Volcker à durcir son action et à maintenir des taux d'intérêt extrêmement élevés.

Telle est la triste réalité. On peut être d'autant plus pessimiste quant aux possibilités d'une détente des taux que les prix de gros alimentaires ont beaucoup augmenté aux Etats-Unis ces derniers temps, que le chômage s'est situé en juillet à son plus bas niveau depuis quinze mois, et qu'enfin la consommation reste élevée. L'éditorial du *Wall Street Journal* du 25 août est à cet égard significatif, qui décrit de façon très détaillée la bonne tenue de l'économie, et note que les secteurs faibles que constituent le logement et l'automobile, parce qu'ils sont au plus bas, ne peuvent plus maintenant que redémarrer.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 22.)

POINT

Fonctionnaires et citoyens

Les syndicats pourront-ils tenir des réunions à caractère politique dans les locaux de l'administration, mais en dehors des heures de travail ? En annulant la circulaire de M. Jacques Chirac, qui, en octobre 1975, avait fermement interdit ce genre de manifestation, M. Anicet Le Pors n'innove pas autant qu'on le pense. Tirant les conclusions des événements de mai 68, M. Chaban-Delmas avait, en 1970, autorisé ces réunions sans mettre de limite à leur objet. M. Le Pors ne fait que rétablir la circulaire Chaban-Delmas. Le nouveau texte, qui doit être appliqué « sans esprit restrictif », *ne fait pas allusion aux réunions politiques, mais, en s'y déclarant favorable devant les journalistes et en annonçant un projet de loi sur ces thèmes, le ministre relance un débat bien ancien.*

Y a-t-il atteinte à la « stricte neutralité » *dont doivent faire preuve les fonctionnaires ? M. Le Pors, qui rappelle que cette neutralité demeure un principe fondamental, va certes réveiller les vieux démons qui, traditionnellement, agitent les milieux accrochés à une étroite conception de l'activité syndicale. Il va relancer les critiques de tous ceux qui craignent de voir la C.G.T. et ses dirigeants souvent communistes réintroduire dans la vie de travail l'idéologie marxiste. F.O., par exemple, émet* « de grandes réserves » *et souligne les risques d'atteinte à la neutralité de la fonction publique.*

Certes, il peut y avoir des abus si un autre texte n'apporte pas les précisions nécessaires. Mais on sait déjà que ces réunions auront lieu hors du temps de travail et hors de la présence des usagers. Et s'y opposer, ce serait faire peu de cas du libre choix des fonctionnaires et nier le contenu de plus en plus « politique » des décisions concernant les conditions de vie et de travail des salariés.

A une époque où l'on veut restaurer le politique, renforcer le pouvoir syndical et faire participer davantage les citoyens aux grands choix économiques et sociaux, à une époque aussi où les salariés dispersés dans des banlieues lointaines sont assujettis à des horaires de travail et de trajet encore très longs, l'application libérale de la circulaire Chaban-Delmas rejoint les préoccupations d'autres ministres pour une meilleure gestion du temps libre... et de locaux, vides en fin d'après-midi.

(Lire page 21.)

La Mongolie, tampon ou trait d'union ?

(Lire page 5 le *début* d'une enquête de DANIEL VERNET)

AU JOUR LE JOUR

Prédictions

Best-seller de la rentrée mystico-littéraire, le prophète Nostradamus travaille chaque jour davantage : après nous avoir prédit une guerre nucléaire, la destruction de quelques villes françaises et un avenir calamiteux, le voilà qui, dans bon nombre de journaux, se met aujourd'hui à écrire les éditoriaux de politique économique.

HENRI MONTANT.

Des bouches inutiles ?

par PIERRE DROUIN

Ils sont trente et un. Trente et un pays tout au bas de l'échelle du tiers-monde. On les appelle les P.M.A. « les pays les moins avancés ». Pour appartenir à ce *lumpenproletariat* des nations, il faut répondre à trois critères, définis par les Nations unies : un produit national brut inférieur à 100 dollars (de 1968) par tête ; une part d'industrie ne dépassant pas 10 % des P.N.B. ; un taux d'alphabétisation en dessous de 20 % de la population adulte.

La misère et la faim, bien sûr, ne sévissent pas que là dans le monde. *Il serait trop facile que* l'on puisse ainsi, pour se donner bonne conscience, enfermer la honte de notre époque dans vingt pays d'Afrique et dix d'Asie, d'Océanie et des Caraïbes. Dans certaines régions des continents américain et européen, *il y a* aussi des zones de pauvreté effroyables. Mais, comme les souverainetés s'accrochent aux nations, il est commode de désigner ainsi les plus affligés.

Leurs responsables viendront à Paris du 1er au 14 septembre participer aux travaux de l'Assemblée spéciale des Nations unies organisée sur le sujet pour la première fois depuis la naissance de l'ONU. Ils devront être écoutés de près. Il ne faut pas qu'ils soient une fois de plus noyés dans les flots de rhétorique bien connus, pris entre les feux croisés d'un Occident égoïste et de leurs collègues du groupe dit des « 77 », dont certains auraient bien voulu figurer dans le groupe des P.M.A., *alors que* d'autres jugent cette discrimination inadmissible, susceptible d'entamer la solidarité du tiers-monde.

Il convient également d'être conscient que ceux qui représenteront les pays les moins avancés font souvent partie de ces « élites », dont Ahmed Baba Miské parlait récemment (1) en montrant à quel point elles se situent loin des attentes réelles des peuples qu'elles dirigent.

Les résultats à attendre de ce vaste forum ne seront sûrement pas à la mesure du drame vécu par les quelque deux cent cinquante millions d'hommes qui habitent ces zones d'extrême pauvreté du Sud. Du moins, les projecteurs vont s'allumer sur les bas-fonds de notre planète. Pendant une quinzaine de jours, le sort de ce quart-monde trop longtemps considéré par certains comme un ensemble de « *bouches inutiles* », pour reprendre l'expression de Simone de Beauvoir, va être exposé à l'attention de l'opinion.

La façon de donner

Cette sensibilisation est importante. Elle doit aider aussi à faire la part des réalités et de l'illusion, de la théorie et de la pratique en ce domaine. Un grand pas serait fait si, sur un certain nombre de points, le public était débarrassé de certaines idées reçues et préparé à mieux apprécier les efforts qui doivent être accomplis pour cette « opération survie » de grande envergure. Quels sont les plus importants ?

Premier thème à méditer qui s'inspire du vieux slogan : la façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne. Il ne s'agit pas d'entendre la formule à la manière ancienne et d'afficher le sourire de la bonne conscience pour faire passer une entreprise d'assistance. Tout simplement, il *faut admettre que la qualité de* l'aide l'emporte aujourd'hui sur sa quantité.

(Lire la suite page 2.)

(1) *Lettre ouverte aux élites du tiers-monde*, 1981, Éditions Le Sycomore. (Voir *le Monde* daté 21-22 juin 1981.)

FACE AU NAZISME

Les juifs français et la montée des périls

Le nouveau livre de Maurice *Rajsfus doit être lu comme une* préface chronologique à ce volume sur l'Union générale des Israélites de France (UGIF), entre 1941 et 1944, qui causa l'an dernier quelque scandale (1). L'entreprise était courageuse — je l'ai dit et je le *maintiens, — même si l'on pouvait,* si l'on devait, faire de sérieuses réserves. Rajsfus soutenait que les dirigeants de l'UGIF, ces « notables » du judaïsme français, avaient en fin de compte joué le jeu de Vichy et facilité la tâche des nazis, *qui devaient du reste déporter* et assassiner nombre d'entre eux. Ce réquisitoire s'appuyait, hélas, sur des faits.

De l'occupation Rajsfus a voulu *remonter à l'avant-guerre. Comment* s'étaient comportés face à la montée puis aux premiers triomphes du national-socialisme allemand ces mêmes notables, ces mêmes « Français israélites » qu'on devait retrouver pendant l'occupation à la tête *de l'UGIF ? Il ne s'agit pas d'un* pur problème d'analyse : entre 1933 et 1939 plusieurs dizaines de milliers de juifs allemands se sont réfugiés en France. Comment ont-ils été accueillis ? Maurice Rajsfus répond à la question par le titre de son *livre : Sois juif et tais-toi !*

Précisons l'objectif. Il ne s'agit pas de faire l'histoire des juifs en France à cette époque ni même celle des juifs français face aux émigrés. Sur cette question il existe un ouvrage excellent, celui de David Weinberg (2), que Rajsfus connaît bien et qu'il ne cherche pas à remplacer.

PIERRE VIDAL-NAQUET.

(Lire la suite page 6.)

(1) *Des juifs dans la collaboration, l'UGIF 1941-1944*, préface de P. Vidal-Naquet, E.d.i., 1980 (voir l'article d'Eric Roussel dans *le Monde* du 13 juin 1980).

(2) *Les juifs de Paris de 1933 à 1939*, de David H. Weinberg, Calmann-Lévy, coll. « Diaspora », 1975 (voir *le Monde* du 3 mai 1975).

Le Monde

idées

NORD-SUD

Du 1er au 14 septembre, une Assemblée spéciale des Nations unies délibérera sur le sort des pays les plus pauvres de la planète. Pierre Drouin se demande si l'Occident n'a pas une vue trop partielle des « besoins fondamentaux ». Vincent Cosmao estime qu'il n'y aura pas de développement sans une reconstruction des sociétés. Enfin, Maurice Delarue présente une sorte de manuel d'Alain Plantey : savoir négocier.

Un monde en développement

par VINCENT COSMAO (*)

A ENTENDRE les déclarations et les discours-programmes, il semble se confirmer que l'engagement dans le « combat du développement » doive être un des axes de nouvelle politique internationale de la France. Il reste à vérifier la disposition des citoyens à soutenir le gouvernement sur ce point de son programme de changement : il n'est pas certain, en effet, qu'il ait été popularisé au même titre que, par exemple, la réduction interne des inégalités.

Pour augmenter l'aide publique au développement il faudra trouver les ressources, alors que les prélèvements réalisés « pour le tiers-monde », par pétrole interposé, sont déjà perçus comme la cause de tous les maux dont souffre la société. Si on veut aider le tiers-monde à s'industrialiser on sait qu'il deviendra un concurrent « dangereux » sur le marché. Se limitera-t-on, alors, à l'assistance aux pays les plus pauvres, ces P.M.A. (pays moins avancés) dont on discutera en septembre, à Paris, en conférence des Nations unies ? Il est temps d'ouvrir un large débat sur le développement. Trois hypothèses de travail sont actuellement disponibles qu'il importe de distinguer, ne serait-ce que pour mieux les combiner.

Si on s'explique le sous-développement par le retard technique, il va de soi que la voie du développement passe par le transfert massif des techniques, de savoir-faire et de capitaux nécessaires pour les mettre en œuvre. Les chiffres devraient être de l'ordre des centaines de milliards. Les effets pourraient être la mise au travail de centaines de millions de chômeurs du tiers-monde et par contrecoup de la plupart des chômeurs des pays industrialisés.

Une troisième piste

On a dit et redit que les pays industrialisés seraient les premiers bénéficiaires d'une telle politique. Est-elle possible, voire pensable, actuellement ? Tout dépend peut-être des détenteurs de pétrodollars. Une telle politique serait-elle bénéfique pour le tiers-monde ? Rien n'est moins sûr. A terme elle pourrait lui permettre de se développer selon notre modèle, mais à court terme elle risquerait d'aggraver ou d'accélérer la destructuration de sociétés que leur intégration marginale au marché mondial a déjà extraverties au point de les déposséder de toute possibilité réelle d'autodétermination.

Quand on y regarde de plus près, en prenant toutes précautions pour ne pas généraliser indûment une hypothèse de travail, on vérifie, en effet, que le sous-développement s'explique *moins* par le retard technique que par la désintégration des sociétés du fait de leur détermination par l'extérieur. Le problème apparaît alors plus politique qu'économique : politique au sens où il s'agit du pouvoir, mais aussi au sens où il s'agit de la reconstruction des sociétés et de la construction de la société mondiale ; celle-ci existe déjà, mais à l'état de chaos qu'il importe d'organiser. Société globale de tous les groupes humains, la société mondiale devra se structurer de telle manière que devienne, au moins, possible la satisfaction des besoins essentiels de tous, c'est-à-dire l'éradication de la « pauvreté absolue » dans laquelle végètent aujourd'hui huit cents millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Tel était l'objet du nouvel ordre économique international dont le tiers-monde avait proposé l'instauration négociée, c'est-à-dire contractuelle, ce qui suppose une politique volontariste dont l'acte principal serait la négociation. Les milliers de discours ou de conférences sur cette dynamique ne l'ont pas mise en route, et beaucoup d'observateurs la considèrent déjà comme une tentative avortée, se repliant sur la négociation, nécessaire, avec les nouveaux pays industrialisés et confiant les autres à l'assistance publique internationale. Mais, dans la mesure où le tiers-monde restera uni malgré ses contradictions, il faudra bien reprendre le problème au point où on l'a laissé.

Reste une troisième piste qui s'ouvre de plus en plus nettement. Du fait de la « conscientisation » des groupes de base d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie, c'est-à-dire du fait de l'analyse qu'ils font de leur situation en vue de la changer, des processus de « self-reliance » (s'en sortir par ses propres forces), de « développement endogène », d'« autodéveloppement » ou de « développement autocentré » sont en train de prendre consistance, aux marges du système global : l'autosuffisance alimentaire et la satisfaction quasi autarcique des besoins essentiels demeurent l'objectif prioritaire, l'ouverture au marché étant, autant que possible, contrôlée ; des techniques traditionnelles qui avaient fait leurs preuves sont remises en œuvre, etc., mais surtout les sociétés, retrouvant leur dignité, redeviennent les sujets et les acteurs de leur développement, capables de gérer les aides qu'on voudra bien leur accorder. Ces dynamiques se heurtent cependant très vite aux rigidités du système global et l'on est renvoyé à la transformation volontariste des rapports inégaux qui produisent le sous-développement...

Tant qu'on ne clarifiera pas ces différentes approches du développement, entre lesquelles l'incompatibilité n'est pas nécessairement insurmontable, on risque fort de laisser dans le désarroi une opinion disposée à s'en remettre à « ceux qui savent », faute d'avoir prise sur une réalité trop complexe. Mais pour conduire une politique, en démocratie, une telle « délégation de pouvoir » est dangereuse et il est urgent de la dépasser en associant les citoyens à une tâche qui doit être collective.

(*) Dominicain. Directeur du Centre Le Bret/Foi et développement.

UN LIVRE D'ALAIN PLANTEY

La négociation ou l'apocalypse

ALAIN Plantey était conseiller à l'Elysée quand le général de Gaulle décida, en 1967, de le nommer ambassadeur à Madagascar. Juriste, conseiller d'Etat, il n'avait aucune expérience diplomatique. Voulant s'instruire de ce que serait sa nouvelle profession, il s'aperçut que si les ouvrages d'histoire et de droit diplomatiques abondent, ceux qui traitent de l'art et de la science de la négociation — l'essence du métier — sont quasi inexistants. Cette carence l'incita à écrire ce manuel à l'usage des praticiens de la diplomatie (1). Ouvrage de réflexion et de réflexions, il est organisé pour être lu, parcouru ou consulté et même mis sur ordinateur.

La négociation, selon Alain Plantey, est fondée sur une volonté de refus. Pour obtenir ce qu'il cherche, le négociateur ne doit laisser aucun doute sur sa propre capacité de rompre. « *Le général de Gaulle ne négocie pas, il rompt* », disait M. Michel Debré, premier ministre, à propos d'une crise internationale. C'est en réalité la même chose, si l'on admet que le résultat ne peut être apprécié au moment où l'on quitte le tapis vert, mais souvent plus tard. L'avenir dure longtemps.

L'auteur distingue trois types de négociation :

1) La négociation diplomatique est la plus classique. Les Etats souverains traitent entre eux des questions les plus importantes comme les plus réduites, de la guerre comme des protections consulaires ;

2) La négociation institutionnelle est plus récente. Les entités territoriales ont proliféré, mais des solidarités occasionnelles ou fondamentales ont imposé des regroupements d'Etats plus ou moins disparates : alliances, conférences, organisations, communautés, ect.,

3) La négociation prospective est une invention contemporaine : « *Alors que pendant des siècles la diplomatie s'est plu à sauvegarder les positions acquises et les équilibres, même les plus délicats, aujourd'hui l'expansion économique, le progrès technique et la communication des idées ont donné aux situations une mobilité génératrice de terribles inquiétudes* », écrit Alain Plautey. La croissance économique est devenue une des données de la paix mondiale.

Les négociations américano-soviétiques pour la limitation des armes stratégiques (SALT) sont un type de négociations fondées sur des hypothèses futuristes puisqu'elles fixent des plafonds présumés accessibles. Mais aussi la conférence sur le droit de la mer, la négociation Nord-Sud ou le « Kennedy round » et ses suites, sont fondées sur des hypothèses qu'il s'agit d'empêcher ou de favoriser.

Ces négociations prospectives, pour utiles qu'elles soient — et d'ailleurs inévitables, — n'en risquent pas moins d'aggraver la coupure entre le monde développé et le tiers-monde, entre les aristocrates du savoir et la plèbe des ignorants. La prévision scientifique n'est pas à la portée de tous et le sera de moins en moins.

A. Plantey cite Frédéric II, qui disait : « *Le monde serait bien heureux s'il n'y avait d'autres moyens que celui de la négociation pour maintenir la justice et pour rétablir la paix et la bonne harmonie entre les nations.* » Mais sa propre conclusion est plus pessimiste : « *La négociation internationale*, écrit-il, *ne saurait apporter de réponse aux grandes interrogations du temps (...). Attendre d'elle une solution de rigueur doctrinale est un vain espoir (...). Quel chef, conscient des leçons de l'histoire et des données du présent, prendrait le terrible risque d'écarter de sa prévision toute éventualité de graves conflits ouverts ? Comment penser que l'ère des grands conquérants et des grands révolutionnaires est définitivement passée ? Il appartient à la diplomatie de faire face, sans répit, à ces périls chaque année renouvelés (...).* »

Il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, surtout quand il s'agit de conjurer l'apocalypse.

MAURICE DELARUE.

(1) Alain Plantey : *la Négociation internationale. Principes et méthodes* (357 pages). Editions du C.N.R.S. Environ 150 francs.

A. Plantey est aujourd'hui secrétaire général adjoint de l'Union de l'Europe occidentale.

Des bouches inutiles ?

(Suite de la première page.)

Sans doute, les objectifs fixés depuis longtemps par les Nations unies (chaque Etat devrait consacrer au développement du tiers-monde 0,7 % de son P.N.B.) ne peuvent être oubliés malgré la crise. Et c'est à l'honneur du nouveau gouvernement de la France de vouloir y parvenir, alors que nous sommes à peu près à la moitié du chemin (en ne comptant pas, comme il se doit, les efforts accomplis par les départements et territoires d'outre-mer). Pour les P.M.A., Paris proposera sans doute un « sous-objectif » qui pourrait être fixé à 0,15 % du P.N.B.

Plus complexe sera la recherche de l'adéquation de l'aide aux besoins concrets des populations. *Il fut un temps où des experts jugeaient que les crédits — si disputés — devaient aller vers les* pays du tiers-monde qui avaient le plus de chance d'en tirer profit. Raisonnement cynique et typiquement capitaliste : même dans de opérations de ce genre, la rentabilité, ressort de l'économie marchande, aurait dû servir de guide. Là où elle n'était pas évidente, *il aurait fallu laisser les populations sombrer* pour mieux employer les capitaux ailleurs. Cette logique est exactement celle qu'il faut combattre, si l'on veut tendre à satisfaire les besoins de base.

La *réunion de Paris* sera là *pour y aider*. Pour les P.M.A., *deux sortes* d'aides *devraient* être favorisées : l'aide d'urgence, mobilisant rapidement les moyens de sauver des vies brusquement menacées par la sécheresse ou les inondations ; l'aide finement appropriée aux circonstances sociologiques, climatiques, économiques, politiques, pour *donner le coup de pouce nécessaire au développement* endogène du pays pauvre, en attendant qu'il puisse s'en passer.

Hors les cas de catastrophes, méfions-nous en tout cas de l'aide alimentaire classique. Elle a des « effets pervers » fort bien décrits récemment par M. Charles Magaud (2). Il faut voir les réalités en place : l'Occident exporte ses surplus alimentaires, et ces aléas de l'offre ne peuvent permettre une planification sur le terrain. Quant aux « pauvres » qui en bénéficient, ce sont d'abord les militaires et les fonctionnaires, pour des raisons politiques (dans les villes, on se révolte si on a faim, dans les campagnes on meurt tout simplement) et économiques (l'acheminement dans les campagnes pose de redoutables problèmes du fait de la médiocrité des infrastructures de transports). Autre conséquence dommageable de l'aide alimentaire : elle déprime les prix des denrées locales, ruine les paysans, qui se déplacent alors vers les bidonvilles. Enfin, les *habitudes de consommation se modifiant*, les céréales locales tendent à être abandonnées.

Quels besoins prioritaires ?

Alors, quelles voies emprunter ? Là aussi, tâchons d'éviter les discussions théoriques qui se sont poursuivies depuis une dizaine d'années sur les « *besoins fondamentaux* ». *Sans doute*, les organismes internationaux, qu'il s'agisse de la Banque mondiale ou du B.I.T., savent depuis longtemps que l'on ne vit pas seulement de pain et que l'accès au savoir, l'emploi, sont aussi essentiels que l'habitat, le vêtement, la nourriture et la santé. Mais, malgré tout, il est capital de laisser les intéressés eux-mêmes définir la *hiérarchie de leurs besoins à leur façon. Comme* l'écrit Gérald Berthoud (3) : « *La langue des besoins correspond à un mode de communication marchand.* » La dignité, le sens de la vie, ne peuvent être coulés dans des catalogues. Ignacy Sachs avait bien vu aussi (4) le risque d'une stratégie des besoins fondamentaux : qu'elle soit limitée à un ensemble de mesures de lutte contre la pauvreté, sans procéder aux transformations structurelles *indispensables, c'est-à-dire à la remise en* cause des pouvoirs, et à l'élaboration d'un nouvel ordre économique international.

Ce seront sans doute les points les plus délicats de la session prochaine, car ils sont gorgés d'idéologie. Et ce qui paraît aller de soi — meilleur accès aux ressources pour les P.M.A. (cultures *vivrières* plus que *cultures d'exportation*, étude des *énergies* renouvelables), aux techniques adaptées aux situations locales — implique en fait une mutation considérable : la participation effective des populations et la prise en charge de leurs besoins, de leurs projets et de leur développement.

Coller au terrain

Autre point d'accrochage politique : le degré de participation des *Etats-Unis* à *l'aide aux pays les moins avancés. Ce serait bien* le diable qu'une « *doctrine* » universelle puisse être dégagée lors de la conférence de Paris. Propageant à qui mieux mieux que les pays du tiers-monde sont des victimes du colonialisme et de l'impérialisme, les pays de l'Est ne se sentent pas contraints de « *réparer* ». *L'aide a des motivations* essentiellement politiques, voire stratégiques. Depuis l'arrivée de Reagan, les Etats-Unis suivent volontiers ce chemin. L'Europe, balayée plus que d'autres pays industrialisés par la crise, devrait *faire* preuve d'un réel *courage pour aller au-delà d'efforts timides*. Quant aux progrès d'une plus grande solidarité entre les pays du tiers-monde, la récente conférence de Caracas pour développer le dialogue Sud-Sud a *montré* leurs limites. Sans doute, les échanges inter-régionaux s'intensifient *mais* ne profitent pas vraiment aux *P.M.A.* Ainsi, le *commerce* entre pays *africains depuis 1978 est inférieur* de plus de 20 % à celui des années précédentes ! (5).

La nécessité de ne pas perdre une miette des aides pour la survie des peuples des P.M.A., de « coller » plus que partout ailleurs aux situations concrètes qui se présentent, devrait normalement renforcer le *rôle des organisations non gouvernementales* (O.N.G.) qui s'occupent du tiers-monde. M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, a eu raison d'insister sur leur rôle essentiel (6). Ces organisations de tout bord, caritatives ou autres, ont beaucoup plus de souplesse que les missions bilatérales ou multilatérales officielles pour travailler sur le terrain. Or 0,83 % seulement de l'aide aux P.M.A. passe par les O.N.G.

Les Etats qui cherchent à valoriser leur action pour des raisons politiques seront-ils prêts à s'effacer un peu plus ? Des groupements comme l'A.I.C.F. (Action internationale de lutte contre la faim) ou Frères des hommes (7), par exemple, ont fait leurs preuves, qu'il s'agisse de *secours* d'urgence ou de soutien à des organisations locales, partenaires qui peuvent être de nature très diverse, comme le précise le programme de Frères des hommes : « *Municipalités, associations paysannes, groupes de femmes, communautés villageoises, coopératives, syndicats, organismes sociaux rattachés à des Eglises locales, etc.* »

En outre, il faudrait persuader absolument les P.M.A., dont la plupart sont beaucoup trop petits pour atteindre la « masse critique » économique, de participer à des ensembles régionaux. Pour les y pousser, les pays donateurs ne pourraient-ils imaginer des « aides conjointes » respectant — c'est le principal — la dimension culturelle de ces P.M.A. associés ?

Afin de réveiller certains Français qui préfèrent aider « *la Corrèze plutôt que le Zambèze* », il paraît de bonne stratégie d'étaler tous les intérêts que nous avons à soutenir le tiers-monde : politiques (en l'espèce, douze pays francophones font partie des P.M.A.), économiques (développement de marchés qui seront ensuite acheteurs de nos produits). N'est-ce pas trop solliciter les faits ? Surtout ne mésestime-t-on pas trop la capacité de nos concitoyens de se mobiliser pour des causes sans ambiguïtés ? Ayons le courage de parler en la circonstance d'« *investissements éthiques* », comme le faisait notre voisin de colonne le Père Vincent Cosmao (8), d'invoquer un sursaut de la conscience collective. Pour entendre l'appel de la pauvreté absolue, faut-il vraiment que se profilent à l'horizon des compensations sonnantes et trébuchantes ou... les cavaliers de l'Apocalypse ?

PIERRE DROUIN.

(2) Lors d'une réunion organisée récemment par l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées (ISMEA), M. Magaud est l'auteur d'un rapport au Conseil économique et social sur « Les orientations de la politique française à l'égard des pays les moins avancés » (voir *le Monde* des 10 et 11 juin 1981).

(3) Dans *Il faut manger pour vivre*, PUF, 1980.

(4) *Initiation à l'écodéveloppement*. Editions Privat, 14, rue des Arts, Toulouse, 1981.

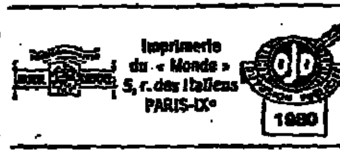
(5) Lire l'article de M. Jean Lempérière sur « Les échanges Sud-Sud » dans la revue *Politique étrangère*, n° 2, 1981. IFRI, 6, rue Ferrus, 75014 Paris.

(6) Lors d'un récent forum (*le Monde* daté 5-6 juillet 1981) et dans son entretien avec Philippe Decraene (*le Monde* du 8 juillet 1981).

(7) Adresse de l'A.I.C.F. : 13, rue d'Uzès, 75002 Paris ; Frères des Hommes, 9, rue de Savoie, 75006 Paris.

(8) *La Croix*, du 1er juillet 1981.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

PROCHE-ORIENT

SELON UN PORTE-PAROLE LIBYEN

Tripoli pourrait permettre l'installation de bases soviétiques en Libye

Le chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi, a relancé, mardi 25 août à Damas, le projet d'union de son pays avec la Syrie, demandant la mise en application de mesures susceptibles de traduire sur le plan pratique l'accord conclu il y a près d'un an entre Tripoli et Damas. Le colonel Kadhafi avait proposé l'union entre les deux pays dans un discours prononcé le 1er septembre dernier. Un accord de principe avait été conclu peu après, lors d'une visite en Libye du président Assad, mais aucune mesure concrète n'avait été prise dans ce sens depuis.

Le colonel Kadhafi a rencontré dans la soirée M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P. L'entretien s'est élargi par la suite à une délégation du mouvement national libanais, au président du conseil national palestinien, M. Khaled El Fahoum, et à certains membres du comité exécutif de l'O.L.P. Les participants sont *« convenus de poursuivre leurs entretiens ultérieurement »*, indique l'agence palestinienne Wafa, sans préciser cependant la teneur des conversations.

A Rome, M. Ali Attiki, l'un des porte-parole du gouvernement libyen pour les relations avec l'étranger, a déclaré mardi au cours d'une conférence de presse que la Libye pourrait permettre l'installation de bases du pacte de Varsovie sur le territoire libyen pour faire contrepoids à l' *« agression »* américaine en Méditerranée. *« Le rôle de l'U.R.S.S. en Méditerranée*, a-t-il dit, *est de résister à l'arrogance que la puissance donne aux Etats-Unis »*, et *« nul n'a le droit de nous dire à qui nous devons accorder notre amitié. Nous sommes libres de nous défendre comme nous le désirons. Il n'existe actuellement aucune base soviétique en Libye, mais si les comités populaires décident en leur faveur, de telles bases pourraient être acceptées pour défendre notre liberté, et personne ne pourrait empêcher une telle évolution. »*

A Washington, la C.I.A. a démenti les informations de presse selon lesquelles elle avait mis au point plusieurs plans pour assassiner le colonel Kadhafi. Selon M. Jack Anderson, qui publie des commentaires dans plusieurs journaux, dont le *Washington Post*, l'un des scénarios mis au point par les espions américains était d'introduire un mercenaire dans l'entourage du chef de la révolution libyenne. L'homme aurait pu empoisonner M. Khadafi avec un produit qui ne fait effet qu'après deux jours et dont les symptômes sont similaires à ceux d'une maladie virale. M. Dale Peterson, porte-parole de la C.I.A. a qualifié ces informations de *« totalement fausses »* et a souligné qu'un décret présidentiel datant de 1978 interdisait à *« toute personne employée ou agissant pour le compte des Etats-Unis de fomenter ou commettre un assassinat »*. *« Nous nous soumettons de manière stricte à cette interdiction »*, a-t-il ajouté.

L'incident dans le golfe de Syrte

Le gouvernement américain a, pour sa part, annoncé son intention de ne pas rendre publics les enregistrements des conversations entre les pilotes libyens — dont les appareils ont été abattus la semaine dernière par des chasseurs américains dans le golfe de Syrte — et leur base. Le Pentagone avait auparavant affirmé que ces enregistrements, qui, selon Washington, révèlent que l'un des deux pilotes libyens avait l'intention de tirer sur les deux F-14 américains, seraient révélés pour qu'il n'y ait aucun doute sur la responsabilité de la Libye. M. Henry Catto, porte-parole du Pentagone, a indiqué mardi : *« L'affaire a été étudiée, et nous avons pris la décision de ne pas faire de commentaires. Nous ne voulons pas compromettre nos sources d'information. »*

A Alger, *El Moudjahid* a affirmé mardi qu'*« il était difficile de ne pas songer à la préméditation »* à propos du récent incident américano-libyen. *El Moudjahid* affirme tenir de *« source sûre »* que l'Algérie, *« une semaine auparavant, avait déjà exprimé ses plus expresses réserves auprès du gouvernement américain à l'annonce des manœuvres de la VIe flotte en Méditerranée »*.

A Mogadiscio, la Somalie a rompu mardi ses relations diplomatiques avec la Libye et a demandé aux membres de l'ambassade libyenne de quitter le pays dans les quarante-huit heures. L'agence officielle somalienne indique que cette décision a été rendue nécessaire par les *« conspirations du colonel Kadhafi contre le peuple de Somalie et son soutien au régime éthiopien »*. (*Reuter, A.F.P.*)

Un test pour la politique étrangère de M. Reagan

Une majorité paraît se dégager au Congrès contre la vente d'AWACS à l'Arabie Saoudite

De notre correspondante

New-York. — L'important projet de vente d'armes à l'Arabie Saoudite mis au point par l'administration Reagan a officiellement été notifié le lundi 24 août au Congrès. Celui-ci en connaîtra dès sa rentrée, le 9 septembre. Il aura vingt jours pour en discuter officieusement et trente autres jours pour en débattre officiellement. A l'issue de cette période, le projet sera rejeté s'il se heurte au veto des deux Chambres.

Les pointages semblent indiquer, pour l'instant, qu'une majorité, claire au Sénat et plus incertaine à la Chambre des représentants, serait hostile à la vente d'équipements sophistiqués aux Saoudiens, en particulier des cinq avions-radars AWACS, dont la mention avait déjà provoqué, au printemps dernier, de vigoureuses réactions du lobby pro-israélien de Washington.

Le débat sur l'une des plus importantes ventes d'armes américaines va constituer le premier véritable test de la politique étrangère de M. Reagan. On a déjà accusé le président de s'intéresser davantage à la politique économique et intérieure qu'à la diplomatie ; ses détracteurs sont curieux de voir s'il saura « vendre » aussi bien au Congrès ce « transfert de technologie » très controversé que ses économies budgétaires et ses réductions d'impôts. C'est le jour même de la rentrée du Congrès, le 9 septembre, que M. Reagan rencontrera, à Washington, le premier ministre israélien, M. Begin.

Lundi après-midi, le département d'Etat a lancé officiellement la nouvelle campagne du président par une conférence de presse au cours de laquelle il s'est efforcé de démontrer que la vente des AWACS aux Saoudiens était indispensable *« à l'image des Etats-Unis et à la sécurité de toute la région »* et ne constituait nullement une menace pour Israël.

Dans une interview à une station de télévision, l'ancien ambassadeur américain en Arabie Saoudite, M. Robert Neumann, a assurée que les AWACS saoudiens ne présentaient aucun risque nouveau pour Israël, l'Etat juif étant, selon lui, déjà entièrement sous la surveillance des radars de ses voisins. C'est ainsi, a révélé M. Neumann, qu'il avait été prévenu par les autorités saoudiennes, alors qu'il était encore en poste à Ryad, de l'imminence de l'attaque israélienne sur le réacteur nucléaire irakien, le 7 juin dernier.

Outre les AWACS, l'administration Reagan s'apprête à vendre à Ryad 1 177 missiles Sidewinder air-air pour équiper les 62 chasseurs F-15 dont la vente avait été autorisée par le Sénat en 1978 après que le président Carter eut refusé d'y ajouter les réservoirs supplémentaires de carburant que les Saoudiens demandaient pour étendre le rayon d'action des appareils. L'administration Reagan vient d'accepter d'inclure ces réservoirs dans la commande.

Les Saoudiens obtiendont, en outre, une demi-douzaine d'avions ravitailleurs KC-707 pour le ravitaillement en vol des AWACS et des F-15 et diverses installations de radars au sol.

NICOLE BERNHEIM.

UN CONTRAT DE 8,5 MILLIARDS DE DOLLARS

Washington (*A.F.P.*). — Les équipements militaires demandés par l'Arabie Saoudite aux Etats-Unis coûteraient 8,5 milliards de dollars, soit près de 4 milliards de plus que les estimations fournies par les autorités américaines aux membres du Congrès, le printemps dernier, selon des responsables américains cités par le *New York Times*.

Cette hausse provient essentiellement de la construction de stations au sol supplémentaires (dix à vingt) demandée par les Saoudiens. La moitié de ces stations pourraient servir d'intermédiaire entre les cinq avions-radar Awacs et les avions de combat F-15. Les autres stations seraient plus simplement des stations-radar.

L'augmentation des coûts proviendrait aussi de la quantité de matériel de rechange commandé par l'Arabie Saoudite. Ryad souhaiterait, en effet, acheter des pièces détachées pour des sommes atteignant 50 % du coût des appareils eux-mêmes, et non plus de 20 %, comme c'est généralement le cas.

LE SOMMET D'ALEXANDRIE

M. Begin presse le président Sadate de reprendre les négociations sur l'autonomie des territoires occupés

Peu avant l'arrivée de M. Begin à Alexandrie, les autorités égyptiennes ont saisi, mardi matin 25 août — avant sa mise en vente — le principal organe de l'opposition, l'hebdomadaire « Al Chaab ».

« Al Chaab » titrait en manchette : « Begin, tu n'es pas le bienvenu. » Publié depuis mai 1979 par le Parti du travail socialiste (douze députés sur près de quatre cents au Parlement), « Al Chaab » critique sans relâche, dans ses colonnes, les accords de Camp David et s'oppose vigoureusement à la normalisation des relations avec Israël.

De notre envoyé spécial

Alexandrie. — Les réunions entre MM. Sadate et Begin se suivent et se ressemblent. Le sommet d'Alexandrie n'aura pas échappé à une certaine routine, qui tend à prouver que le processus de paix entre Israéliens et Egyptiens suit — lentement — son cours, mais qu'il ne peut diminuer les craintes réciproques et toujours renouvelées d'une remise en cause grave.

Comme à l'ordinaire, M. Begin s'est montré très enjoué, saluant familièrement les journalistes à son arrivée. Le président Sadate, pour sa part, n'a pas manqué de gratifier le premier ministre israélien de plusieurs *« cher ami »* appuyés. Mais les deux hommes, durant toute la première des deux journées d'entretiens, n'ont fait aucune déclaration. Il faudra attendre la conférence de presse que MM. Begin et Sadate donnent en début d'après-midi. On savait seulement que la délégation israélienne avait insisté sur le besoin d'une relance des relations entre l'Egypte et Israël, que le gouvernement du Caire est accusé de *« freiner »*, et sur la nécessité de reprendre les pourparlers sur l'autonomie des territoires occupés.

Alors qu'il ne reste plus que huit mois avant le retrait définitif du Sinaï, les dirigeants israéliens ont semblé confirmer qu'ils voulaient profiter du fait que le président Sadate reste fortement *« motivé »* par l'objectif de la récupération complète des territoires égyptiens occupés par Israël. Ils ont fait savoir à leurs interlocuteurs qu'ils entendent obtenir, tant à propos de la normalisation que de l'autonomie, des progrès importants pour que le processus défini à Camp David en 1978 ne puisse pas être abandonné et remplacé par une autre formule qui risquerait de leur être beaucoup plus défavorable.

Dans cette perspective circulaient mardi à Alexandrie des rumeurs concernant de « nouvelles propositions » de la part d'Israël pour obliger le président Sadate à mettre fin au gel des négociations sur l'autonomie et faciliter la reprise d'un dialogue à ce sujet. Le gouvernement israélien aurait envisagé d'alléger l'administration de la Cisjordanie et du territoire de Gaza et de retirer des villes les sièges des gouverneurs militaires. Une idée déjà ancienne puisqu'elle a été suggérée par M. Moshe Dayan depuis sa démission du gouvernement en 1979. Selon les observateurs israéliens, cette hypothèse était accréditée par la volonté récente du nouveau ministre de la défense, M. Ariel Sharon, de promouvoir une certaine libéralisation en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza en multipliant notamment les contacts avec les personnalités palestiniennes. M. Sharon avait lui-même déclaré peu avant le sommet, comme s'il s'agissait d'une indication, qu'il lui semblait souhaitable de remplacer à différents postes de l'administration des territoires occupés les militaires par des civils.

FRANCIS CORNU.

L'ÉMIR DU QATAR REÇU A L'ÉLYSÉE

Le plus francophile des souverains du Golfe

Correspondance

Manama. — L'émir du Qatar Cheikh Khalifa Ben Ahmed al Thani, que M. Mitterrand reçoit ce 26 août à déjeuner, est sans conteste le plus francophile des souverains du Golfe. Mais c'est aussi celui qui a le plus mal accueilli les changements politiques intervenus en France depuis le 10 mai, et notamment la nomination de quatre ministres communistes.

Sous l'impulsion de son conseiller égyptien, M. Hassan Kamal, l'émir s'est en effet résolument tourné vers la France au cours des dernières années. Alors que toute l'histoire du Qatar jusqu'à l'indépendance en 1971 le prédisposait à s'adresser à l'ancien protecteur britannique, à l'instar de Bahreim, d'Oman ou des Emirats arabes unis.

Mais la France demeure, après le Japon, le principal acheteur de pétrole de l'émirat. C.D.F.-Chimie détient 16 % de la Qapco, tandis que la Qatar General Petroleum Company possède 40 % du capital de Copenor, un vapocraqueur situé à Dunkerque et contrôlé à 60 % par C.D.F.-Chimie. Ce dernier, ainsi que Technip, a joué un rôle prépondérant dans la mise en œuvre du complexe pétrochimique d'Oumm Saïd, inauguré en février dernier en présence de M. André Giraud, alors ministre de l'industrie. Les énormes perspectives ouvertes par le gisement de gaz naturel découvert en 1972 au nord-ouest de la péninsule (1) continuent d'attirer les compagnies françaises telles que Technip.

De son côté, l'armée qatarie est équipée de deux hélicoptères Gazelle ainsi que de six Alpha-Jet qui ont été livrés l'année dernière. Plus récemment, quatorze Mirage-F1 ont été commandés, et une dizaine de véhicules blindés transports de troupes, construits par Renault-Véhicules industriels, ont été livrés.

Mais si les possibilités sont grandes pour les exportateurs français, une certaine froideur s'est récemment manifestée de la part de leurs partenaires. Outre la question des ministres communistes, le Qatar refuse d'admettre que les sociétés françaises ne se soumettent pas aux conditions du boycottage arabe. A cet égard, on s'attendait que la délégation qatarie demande des explications détaillées à ses interlocuteurs français. Après l'élection, d'importants retraits bancaires avaient été effectués par le Qatar. Plus récemment, l'émirat aurait refusé d'augmenter sa participation dans Copenor. Le bâton n'est pas loin de la carotte, et les Japonais sont tout prêts à remplacer la France.

(1) Les réserves du « Dôme » représenteraient 4,25 trillions de mètres cubes, soit dix fois plus que les réserves en pétrole du pays.

La France face au Proche-Orient

(Suite de la première page.)

Ces propos ne manqueront pas de déplaire au gouvernement israélien qui, par ailleurs, a exprimé mardi, par le truchement de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, son *« inquiétude »* au sujet d'une éventuelle rencontre entre M. Cheysson et M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P. Le président de l'alliance France-Israël a peut-être reflété le point de vue de Jérusalem en écrivant lundi à M. Pierre Mauroy : *« Cette rencontre — à partir du moment où elle n'est ni demandée par Israël ni concertée avec lui — constitue avant tout un acte d'hostilité contre l'Etat hébreu. »*

Les déclarations, plutôt embarrassées, du ministre des relations extérieures mercredi soir, à TF 1 et à Antenne 2, ne contribuent pas à apaiser les Israéliens. M. Cheysson a, certes, d'abord affirmé qu'il *« n'avait pas encore absolument décidé »* s'il s'entretiendrait avec M. Arafat en cette fin de semaine, mais il a ajouté qu'il rencontrerait « volontiers » le chef des fedayin si *« l'occasion devait se présenter »*.

Cherchant apparemment à rassurer le monde arabe, il devait cependant ajouter que la France soutiendrait, sans équivoque, *« les droits du peuple palestinien »*, à savoir celui de disposer *« d'une patrie, de structures étatiques, d'un Etat »*. *« Notre gouvernement*, a-t-il ajouté, *sera engagé sur les grands principes comme ne l'a été aucun des précédents, comme la France ne l'a pas été depuis le général de Gaulle lui-même. »*

Mais au-delà de ces *« grands principes »*, le ministre français n'a pas indiqué comment il s'y prendrait pour les mettre en pratique, comment il parviendrait à suivre une *« politique équilibrée »* à l'égard des deux camps antagonistes, alors que l'un d'eux, Israël, paraît vouloir lui interdire toute initiative, même de pure forme, comme une conversation avec M. Arafat.

Les nouveaux dirigeants français ont sans doute pris conscience de la complexité de l'imbroglio proche-oriental. Il leur reste à tracer une politique « sans équivoques » qui tiendrait compte tout à la fois des intérêts nationaux et des impératifs d'une paix durable.

ERIC ROULEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● QUATRE-VINGT-DIX DETENUS accusés d'appartenir au mouvement séparatiste basque ETA ont commencé le mardi 25 août une grève de la faim dans la prison de Puerto de Santa Maria, près de Cadix. Ils demandent leur transfert dans des prisons du Pays basque. — (*A.F.P.*)

Grenade

● LE GOUVERNEMENT MILITAIRE DU SURINAME a promis, le mardi 25 août, *« son soutien total au gouvernement et au peuple de Grenade dans leur lutte contre l'impérialisme des Etats-Unis »*. La Grenade, qui, depuis le 11 mars 1979, est dirigé par un gouvernement révolutionnaire, a accusé les Etats-Unis de multiplier les vols de reconnaissance au-dessus de son territoire et d'organiser au large de Porto-Rico des manœuvres maritimes préparant une invasion de la petite île caraïbe anglophone. — (*Reuter.*)

Irlande

● LE PREMIER MINISTRE, M. Fitzgerald, a refusé, le mardi 25 août, de recevoir M. Owen Carron, récemment élu député en Ulster, et des membres des familles des grévistes de la faim de Long Kesh. Par ailleurs, la réunion de trois membres du gouvernement de Dublin — le premier ministre, le vice-premier ministre, M. O'Leary et le ministre des affaires étrangères, M. Dooge — consacrée à l'Ulster, a pris fin mardi.

République Sud-Africaine

● LES ETATS-UNIS ONT BLOQUÉ, mardi 25 août, l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations unies, d'un appel en faveur de trois militants nationalistes noirs sud-africains, condamnés à mort à Pretoria le 19 août, a-t-on indiqué de source autorisée. Le texte rejeté par le représentant américain avait été accepté par les quatorze autres membres du Conseil après quatre heures de négociations. Il reprenait presque mot pour mot un précédent appel, lancé au mois de février, en faveur de trois autres militants du Congrès national africain, également condamnés à mort en Afrique du Sud. — (*Reuter.*)

Iran

Téhéran réclame officiellement l'extradition des auteurs de l'arraisonnement de la vedette « Tabarzin »

Téhéran (*A.F.P.*). — Le ministère iranien des affaires étrangères a remis, mardi 25 août, à l'ambassade de France à Téhéran, une note en trois points invoquant des arguments juridiques à l'appui de sa demande d'extradition du commando qui avait détourné la vedette iranienne *Tabarzin*, le 13 août au large de Gibraltar.

La note, lue intégralement par Radio-Téhéran, demande que « les coupables » soient remis à l'Iran, mais elle soulève plus particulièrement deux cas pour lesquels l'extradition, selon le ministère iranien, s'impose.

D'abord, le ministère affirme que, d'après « des enquêtes », *« un certain nombre des terroristes armés qui ont volé la vedette étaient des gens auxquels la France avait accordé auparavant l'asile politique »*.

Selon les lois françaises, poursuit la note, *« ils n'avaient pas le droit de commettre ce type d'action illégale »*, qui les exclut à partir de maintenant de la catégorie des réfugiés politiques. Ils entrent donc dans le cadre de la convention d'extradition signée entre les deux pays le 24 juin 1964, affirme la note iranienne.

Dans le second point, le ministère iranien estime que les quatre membres d'équipage de la *Tabarzin* qui se sont ralliés au commando *« ont facilité son action en utilisant la force et en transgressant le règlement »*.

« De ce point de vue, ajoute le ministère, *ils entrent dans le cadre des articles 4 et 8 de la loi* (française) *sur la piraterie maritime »*. Leur action étant aussi considérée par la loi iranienne comme un acte de *« trahison et insoumission »*, ces quatre personnes sont, elles aussi, visées par la convention d'extradition, juge le ministère iranien.

Le dernier point de la note souligne que *« ce vol a été commis d'après un plan et des préparatifs faits sur le territoire français »*. Le ministère ajoute que *« les facilités accordées actuellement par le gouvernement français aux terroristes attestent de la position hostile de la France à l'égard de la République islamique d'Iran et du peuple iranien »*.

En conclusion, vu *« l'évidence du crime commis et le fait que la communauté internationale condamne la piraterie »*, les autorités iraniennes déclarent : *« Si le gouvernement français est partisan de la justice, nous nous attendons à ce que les coupables nous soient remis pour préserver cette justice et la liberté de navigation sur les eaux internationales, et afin que cette affaire ne crée pas un précédent en matière de piraterie internationale »*.

Attentats et exécutions

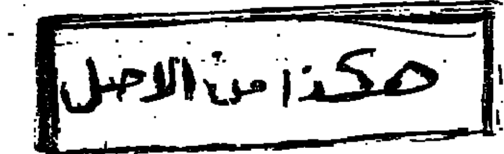
Les autorités iraniennes ont annoncé d'autre part, mardi, l'arrestation de plus de deux cent soixante-seize opposants et l'exécution de trente-quatre autres dans l'ensemble du pays. Mais, malgré cette accentuation de la répression, une série d'attentats ont été signalés mardi par les journaux faisant six morts, dont quatre gardiens de la révolution. La majorité d'entre eux se sont produits à Téhéran. Dans la plupart des cas, les agresseurs se sont enfuis.

A Téhéran également, deux organes de presse ont subi des attaques : une annexe du quotidien *Ettelaat* a été *« gravement endommagée »*, selon le journal lui-même, par un incendie déclenché par des cocktails Molotov. Une grenade, pour la troisième fois en moins de deux mois a été jetée contre la facade de l'agence officielle Pars, sans faire de dégâts.

Après la lutte contre la *« contre-révolution »*, la dénonciation des *« complots sionistes »*, et particulièrement des accusations d'achat d'armes à Israël portées contre Téhéran, est demeurée la seconde préoccupation du régime iranien. L'imam Khomeiny lui-même avait jugé utile lundi de démentir ces accusations. Mardi, Radio-Téhéran a voulu voir dans cette *« guerre psychologique »* une *« preuve de la justesse de la grandiose révolution islamique »*.

De leur côté, les autorités mènent une autre action pour tenter de convaincre les Iraniens de dénoncer les *« suspects »*, fussent-ils leurs voisins ou leurs enfants.

L'imam Khomeiny, selon la radio, a reçu mardi une *« mère islamique »* que les téléspectateurs iraniens avaient vue se réjouir de l'exécution de son fils membres du Peykar (marxiste-léniniste).



EUROPE

Pologne

La direction de Solidarité cherche à contenir les conflits locaux avant l'ouverture de son premier congrès national

De notre envoyée spéciale

Gdansk. — Alors que le pouvoir intensifie sa propagande contre le syndicat indépendant, le présidium de la commission nationale de coordination de Solidarité (K.K.P.), réuni dans la vieille ville hanséatique, le *mardi 25 août, a demandé aux* typographes d'Olsztyn d'arrêter immédiatement leur mouvement. Depuis les journées sans journaux des 19 et 20 août, les typographes refusent d'imprimer le quotidien régional du parti, la direction des imprimeries *ne voulant pas leur payer les travaux* qu'ils ont effectués à la place de la composition des quotidiens.

Le présidium de la commission nationale de Solidarité s'engage à défendre les exigences des typographes d'Olsztyn et se propose de lancer « *dans un proche avenir* » un appel à une grève de six jours des imprimeries de toute la Pologne.

Dans cette déclaration, le présidium *du K.K.P. lance un appel à la discipline* et à l'unité et constate dans le préambule que « *ces derniers temps des provocations de plus en plus nombreuses du pouvoir visent à détourner le syndicat de ses tâches principales* ».

La direction de Solidarité, dont le premier congrès national doit se tenir à Gdansk, du 5 au 7 septembre d'abord, puis du 26 septembre au 5 octobre, *aimerait pouvoir ouvrir* cette réunion sans avoir de conflit majeur sur les bras. Or le problème essentiel est évidemment l'accès du syndicat aux *mass media* et la couverture qu'ils donneront du congrès. A cet égard, le gouvernement ne *semble pas prêt à vouloir céder quoi* que ce soit du contrôle qu'il a rétabli sur la presse, la radio et la télévision.

Mardi encore, *Trybuna Ludu*, l'organe du parti, a publié une lettre de cent neuf journalistes peu connus soutenant la protestation de leurs quarante-neuf confrères qui s'étaient élevés contre l'appel à l'honnêteté *lancé le 10 août dernier par M.* Stefan Bratkowski, président de l'Union des journalistes, et quatre autres membres de la direction de cette association.

L'autre grand quotidien de la capitale, *Zycie Warszawy*, a publié, pour sa part, une résolution adoptée lundi à l'unanimité par le conseil exécutif de l'Union des journalistes. La direction de l'Union « *partage pleinement les inquiétudes exprimées par le président Bratkowski* » à propos de la multiplication des informations tendancieuses, de la dissimulation au public de faits importants et des ingérences non fondées de la censure. La direction rappelle qu'un tel comportement est contraire au décret adopté le 10 avril par le Parlement, qui *recommande* « *une information véridique et une honnête interprétation des faits* ».

Les attaques du pouvoir

Cette affaire des *mass media* n'est pas la seule *préoccupation* de la direction du syndicat. Divers conflits ont éclaté en différents points du pays : une usine de produits chimiques, estimant que le gouvernement ne s'intéresse pas à ses problèmes et n'a même pas encore rempli le premier point des accords signés il y a plusieurs mois, a annoncé son intention de se mettre en grève. Mardi, à Radom, les *transports urbains se sont arrêtés* une heure en prélude à d'autres actions prévues dans cette ville pour les prochains jours. Les syndicalistes veulent obtenir la démission ou le limogeage de M. Zygmunt Rybicki, ministre sans portefeuille, à qui ils *reprochent de faire traîner les négociations* locales en cours.

La tension monte aussi aux aciéries de Huta-Katowice, en Silésie, où doit avoir lieu un référendum sur l'éventuel remplacement du directeur et sur la mise sous séquestre, par les autorités de l'imprimerie, du bulletin d'entreprise de Solidarité.

La préparation du congrès consiste ainsi pour M. Lech Walesa et ses collaborateurs à éviter que les conflits locaux ne déclenchent à nouveau une crise grave.

Le pouvoir pendant ce temps accentue ses attaques contre Solidarité. Ainsi mardi le journal de l'armée a affirmé que « *l'activité de Solidarité a pour objectif de neutraliser l'adversaire par tous les moyens de lutte, les pressions psychologiques et les violences physiques* ». Le journal estime que « *ce programme de la terreur a été clairement formulé par les activités de Solidarité* », et que ces méthodes ont été introduites par le KOR (Comité d'autodéfense sociale), et par la Confédération pour la Pologne indépendante dont les dirigeants sont actuellement jugés pour activités contre l'Etat.

Avant le neuvième congrès du parti ouvrier unifié à la mi-juillet, les dirigeants de Solidarité avait fait le nécessaire pour permettre à M. Kania de le préparer tranquillement. Le premier secrétaire semble bien décidé à ne pas rendre la politesse. Il est vrai que le congrès national de Solidarité dotera le syndicat indépendant d'une direction élue qui renforcera sa légitimité et son prestige. Et c'est précisément ce dont on ne veut pas à la « Maison Blanche » de Varsovie.

AMBER BOUSOGLOU.

● *La C.G.T. sera présente au congrès de Solidarité.* — Outre Force ouvrière, la C.F.T.C. et la C.F.D.T., la C.G.T. enverra une délégation au congrès de Gdansk. La composition de cette délégation n'était pas encore connue mercredi matin 26 août.

R. F. A.

LA BUNDESWEHR RÉDUIRA SA PARTICIPATION AUX PROCHAINES MANŒUVRES DE L'OTAN.

(De notre correspondant.)

Bonn. — La première conséquence importante du refus du gouvernement fédéral d'augmenter le budget de la défense a été l'annonce, le mardi 25 août, à Bonn, de la réduction de la participation ouest-allemande aux traditionnelles manœuvres d'automne de l'OTAN. Les Américains, principaux partenaires de l'alliance, ne trouveront certainement pas à leur goût cette décision unilatérale de la République fédérale. Déjà à la fin du mois de juillet des propos aigres-doux avaient été échangés entre Bonn et Washington, quand le ministre ouest-allemand de la défense, M. Hans Apel, avait reçu une fin de non-recevoir à sa demande de crédits supplémentaires pour 1982.

La Bundeswehr veut combler avant la fin de l'année un déficit de 200 millions de deutschemarks (environ 480 millions de francs français). Le coût global des six manœuvres qui se dérouleront en R.F.A., du 14 septembre au 24 octobre, en présence d'environ deux cent mille hommes de six pays de l'alliance (R.F.A., Etats-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, Danemark et Pays-Bas), s'élèvera à 50 millions de deutschemarks (120 millions de francs français).

Selon un porte-parole militaire, seulement une dizaine de manœuvres de brigade seront supprimées. Mais cette décision montre que la Bundeswehr est victime elle aussi de la crise économique. — *(Intérim.)*

● *L'U.R.S.S. et la bombe à neutrons.* — *« L'Union soviétique est en mesure de commencer la production de l'arme neutronique en cas de nécessité impérieuse »*, a déclaré mardi 25 août à Moscou le professeur Vitaly Jourkine, directeur adjoint de l'Institut soviétique des Etats-Unis et du Canada.

AFRIQUE

LE CONFLIT NAMIBIEN

Le chef d'État angolais demande à l'O. N. U. de «mettre fin aux actes d'agression de Pretoria»

Peu après avoir affirmé que deux colonnes motorisées *sud-africaines avaient pénétré sur* son territoire, à partir de la frontière namibienne, le gouvernement angolais a décrété, mardi 25 août, la mobilisation de ses forces armées et de la fonction publique. Au même moment, le président Dos Santos a demandé au secrétaire général des Nations unies d'« *utiliser les pouvoirs* qui lui sont conférés par la charte pour mettre fin aux actes subversifs d'agression » de l'Afrique du Sud contre l'Angola.

A Pretoria, on se refusait encore, mercredi en fin de matinée, à tout commentaire officiel.

De notre correspondant

Johannesburg. — « *Quarante-cinq mille hommes, comprenant des troupes sud-africaines, des mercenaires et des dissidents angolais armés, sont massés le long de la frontière avec la Namibie et ont l'intention d'occuper l'Angola. Nous envisageons d'agir pour notre défense, en accord avec l'article 51 de la charte des Nations unies* (qui permet à un pays d'appeler des alliés à sa rescousse). *La situation devient sérieuse et pourrait provoquer une guerre aux conséquences imprévisibles.* » Tel est l'essentiel du télégramme expédié, mardi 25 août, par le président angolais, M. Dos Santos, à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et publié — fait sans précédent — *in extenso* par l'Angop, l'agence officielle de presse angolaise.

Selon cette dernière, « *deux colonnes motorisées sud-africaines, conduites par trente-sept tanks et soutenues par des forces aériennes ont franchi la frontière le 24 août et s'avancent vers les villes de Xangango et Cahama* » (à environ 100 kilomètres au Nord de la frontière avec la Namibie) (*le Monde* du 26 août). L'une des colonnes aurait déjà engagé des combats contre des éléments militaires angolais.

Un porte-parole du ministère sud-africain de la défense s'est refusé à commenter l'information, se bornant à répéter le souhait officiel du gouvernement sud-africain de « *Vivre en harmonie avec ses voisins* ». Toutefois, à Windhoek, le général Charles Lloyd, commandant en chef des forces armées présentes en Namibie, a indiqué, mardi, *dans la* soirée que le « *bon voisinage n'est pas compatible avec l'hébergement des terroristes* ». « *Leurs bases seront inévitablement détruites* », a-t-il ajouté.

Dans le Nord de la Namibie, déclaré « *zone opérationnelle* » par l'armée sud-africaine, une activité aérienne intense et inhabituelle avait été remarquée au début de ce mois. Le général Lloyd, en réponse à une question, avait *alors* déclaré que cela n'indiquait pas que son armée se préparait à « *une invasion de l'Angola* ». « *Il s'agit, tout au plus, de transport de véhicules neufs pour remplacer ceux hors d'usage* », avait-il ajouté. Les petits aéroports de la région, qui avaient été temporairement fermés au trafic civil, ont *été* rouverts le 25 août, sauf un, celui d'Ondongwa, situé précisément tout près de la frontière avec l'Angola et qui reste officiellement fermé « *en raison d'un trafic militaire intense* ».

De source diplomatique, on indique si une invasion complète de l'Angola « *paraît peu probable, il est possible que l'armée sud-africaine se soit effectivement enfoncée dans le Sud-Angolais pour mener une opération de grande dimension contre la Swapo* ». On fait également valoir qu'une semaine avant la session spéciale des Nations unies sur la Namibie, réclamée par l'O.U.A., « *il est dans l'ordre des choses de dramatiser quelque peu la situation afin d'inciter les plys africains à voter les sanctions qui seront immanquablement réclamées à l'encontre de Pretoria* ».

PATRICE CLAUDE.

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT DU CONFLIT SAHARIEN

Le « comité des sept » définit les modalités d'un référendum d'autodétermination

Nairobi *(A.F.P.)*. — Le « comité des sept » pour la mise en œuvre de la résolution du sommet de l'O.U.A. sur le Sahara, adoptée en juin dernier, a terminé ses travaux ce mercredi 26 août à l'aube après avoir mis au point une résolution définissant les modalités d'un cessez-le-feu et d'un référendu au cours d'une séance de quatre heures et demie à huis clos. Lorsque le texte a été communiqué à la presse à 5 h. 30, heure locale, les « parties au conflit » (Maroc et Front Polisario) et les « parties concernées » (Algérie et Mauritanie) n'en connaissaient pas la teneur, et on ignorait si elles l'acceptaient.

Le Comité ne demande ni le retrait des troupes ni celui de l'administration marocaine, ce qui devrait satisfaire Rabat, mais il précise qu'il s'agira d'un référendum d'autodétermination et non d'un référendum « confirmatif ». *Les Sahraouis auront donc* à choisir entre l'indépendance et l'intégration au Maroc. Le Comité recommande, aussi, comme le réclamait le Polisario, l'envoi d'une force de maintien de la paix « *et d'une administration impartiale intérimaire* ». Il demande « *instamment aux parties d'instaurer un cessez-le-feu par des négociations sous les auspices du Comité* ».

Le Comité a également décidé d'organiser lui-même le référendum. Les troupes en présence « *devront être effectivement cantonnées dans leurs bases* » et « *l'administration intérimaire travaillera en collaboration avec les structures administratives existantes* » sur le territoire. L'administration sera assistée « *d'un nombre adéquat des forces de maintien de la paix de l'O.U.A. et de l'ONU* ».

Le Nigérian Peter Onu, porte-parole de la conférence qui a donné lecture de ce texte, a également indiqué que le Comité « *décidera de la prochaine étape* » sur la base des réactions des parties. Il a enfin précisé que le droit de vote sera accordé *non* seulement aux quelque soixante-dix mille personnes recensées en 1974 par l'Espagne, mais aussi aux habitants des camps de réfugiés reconnus par le haut-commissariat dse Nations unies pour les réfugiés, ce qui porterait à environ deux cent trente mille le nombre des Sahraouis qui seraient consultés. « *Ce chiffre*, a-t-il précisé, *pourrait être revu en fonction d'un taux de croissance de la population internationalement lation internationalement reconnu* (1). »

Mardi, les différentes parties avaient été entendues par le Comité et le roi Hassan II avait fait d'autres propositions aux suggestions faites par les ministres (*le Monde* du 25 août). Selon l'agence marocaine MAP, Rabat propose que la question posée au référendum ne fasse pas allusion à l'indépendance mais soit : « *Approuvez-vous les actes d'allégeance impliquant votre appartenance au Maroc ?* »

Le souverain a également souligné que les opérations référendaires relèvent de la souveraineté du Maroc. « *C'est aux autorité marocaines que reviendra de prendre toutes mesures nécessaires pour l'organisation d'un référendum juste, général et régulier en présence d'observateurs désignés par le comité de mise en œuvre et bénéficiant éventuellement d'une assistance technique de l'ONU (...) Vous ne pouvez que superviser le déroulement et la régularité du référendum, car vous n'êtes ni mes colonisateurs, ni mes protecteurs* », a-t-il déclaré.

Le monarque a refusé de négocier le cessez-le-feu directement avec le Polisario, « *car le Maroc ne peut négocier qu'avec des Etats internationalement reconnus, susceptibles d'encourir des sanctions en cas de violation d'accords ou d'engagements* ». Selon *lui, le cessez-le-feu doit* intervenir avec la coopération de l'Algérie et de la Mauritanie qui « *en surveillant les frontières et en empêchant toute infiltration en favoriseront le respect* ».

Hassan II a précisé que « *les forces armées royales resteront sur leurs positions* » et a exprimé son scepticisme quant au réalisme et à l'utilité de la présence de forces de l'ONU en raison de l'étendue des frontières à surveiller. Il a également « *refusé l'installation d'une administration provisoire civile* ». Enfin, selon l'agence MAP, le recensement espagnol devrait servir de base au référendum, mais « *les personnes qui, en raison de leur situation de réfugiés, n'ont pu être comprises dans le recensement* », pourraient voter.

M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, a réaffirmé la volonté de son organisation d'obtenir l'applicatio de la résolution de l'O.U.A. adoptée en juin dernier (*le Monde du 25 août*). *L'Algérie* a remis au Comité un mémorandum de 100 pages faisant le point de sa position. Le président mauritanien Khouna Ould Haidalla, dont le pays s'est retiré du conflit en signant, le 5 août 1979, un accord de paix avec le Polisario, a appelé le Maroc à négocier directement un cessez-le-feu avec le Front, et demandé aux deux parties de surmonter leurs divergences en suivant l'exemple de Nouakchott.

(1) N.D.L.R. — C'est la première fois que l'O.U.A. fait publiquement une proposition aussi précise et avance un chiffre aussi net. La commission ministérielle du « comité des sept » aurait également suggéré, pour éviter les fraudes et les contestations, que les représentants de l'O.U.A. et de l'ONU soient chargés de compléter ce recensement et de vérifier les identités.

AMÉRIQUES

LE QUAI D'ORSAY MINIMISE LES PROPOS DE M. CHANDERNAGOR SUR L'« ÉMANCIPATION DU QUÉBEC »

Le Quai d'Orsay s'est efforcé, mardi 25 août, d'atténuer la portée des propos tenus lundi au Québec par le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, M. André Chandernagor. Parlant devant les congressistes des associations France-Québec et Québec-France, M. Chandernagor avait promis l'appui de la France à l'« *effort d'émancipation du Québec* » (*le Monde* du 26 août).

On souligne à Paris que ces remarques, faites à titre privé, « *n'avaient pas d'implications constitutionnelles* ». Le Quai d'Orsay fait valoir que M. Chandernagor avait, lors de l'ouverture du congrès, rappelé les propos tenus par M. Mitterrand à M. René Lévesque, premier ministre du Québec, lors de leur rencontre, *le 21 juillet dernier*, en marge du sommet d'Ottawa. « *La France*, avait déclaré M. Mitterrand, *continuera à pratiquer une politique d'active amitié et de fraternité avec la population du Québec, dans le respect, cela va de soi, des dispositions institutionnelles et constitutonnelles qui vous régissent et de vos propres choix d'avenir.* »

Selon le Quai d'Orsay, « *ce n'est qu'en les sortant de leur contexte que les propos de M. Chandernagor, lors du banquet de clôture, peuvent être interprétés différemment* ».

Libres opinions

Les grands principes à la carte

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LE premier ministre nous dit que rien n'est plus naturel que d'être *cohérent et paradoxal à la fois.* C'est en effet un domaine où son gouvernement excelle. Ainsi, le ministre des relations extérieures affirme, en réponse à l'inquiétude du représentant de l'O.L.P. à Paris, que le gouvernement français, intraitable sur les grands principes, est tout à fait engagé à soutenir le droit des Palestiniens à l'autodétermination avec toutes les conséquences qu'il comporte : une patrie et un Etat qui l'expriment.

Fort bien. Mais, dans le même temps, le Quai d'Orsay fait démentir les propos tenus à Montréal par M. André Chandernagor qui venait d'y affirmer la détermination de Paris à soutenir « l'effort d'émancipation du Québec », quelle que soit la direction qu'il décidera de prendre.

Ce sont, affirme M. Claude Cheysson, des propos sans implication institutionnelle et tenus à titre privé. Bref, les Québécois sont nos bons cousins, nous les aimons beaucoup mais ils n'ont pas droit aux mêmes principes que les Palestiniens.

S'ils prenaient les armes, ce serait sans doute différent. A moins, tout simplement, que M. Trudeau, qui est en train d'accomplir dans *l'indifférence générale* un coup de force constitutionnel ne soit devenu plus influent à Paris que M. Begin.

Mais, des grands principes ne tombe-t-on pas là un peu vite dans les petits ? Ou bien, tout simplement, ce pouvoir, comme tous les autres, ne *distribue-t-il pas ses principes* à la carte, selon ses besoins, ses amitiés ou ses complicités du moment ? C'est ainsi sans doute que le paradoxe est le mieux à l'aise dans la cohérence.

Mexique

● MME EDITH CRESSON, MINISTRE FRANÇAIS DE L'AGRICULTURE, a inauguré, le mardi 25 août, « Agro Mexico 81 », première grande exposition internationale agricole organisée par le Mexique. Elle a le même jour été reçue par le président Lopez Portillo. Les deux pays envisagent de concrétiser des intentions de coopération agricole vieilles de plusieurs années. Trois protocoles lient la France au Mexique en ce domaine, portant sur les protéine animales, les machines agricoles et les investissements alimentaires. Un quatrième texte signé par Mme Cresson, devrait normalement permettre à Paris de vendre de la poudre de lait à son partenaire latino-américain. — *(Corresp.)*

El Salvador

Les États-Unis remplacent plusieurs hélicoptères endommagés lors d'accrochages avec la guerilla

Les Etats-Unis vont expédier quatre nouveaux hélicoptères au Salvador, les *dix appareils américains* envoyés dans ce pays en début d'année étant unitilisables actuellement, a indiqué, le mardi 25 *août*, une *source* proche du Pentagone. Ces appareils seront assemblées au Salvador par une *équipe américaine qui ne resterait* dans le pays que quelques jours. Sept des dix appareils déjà envoyés au Salvador, a-t-on précisé à Washington, ont été endommagés au cours d'accrochages avec la guérilla, et trois autres sont bloqués au sol par des problèmes techniques.

Les Etats-Unis n'ont plus actuellement que trente-sept techniciens au Salvador, contre cinquante-six il y a quelques mois, a, par ailleurs, indiqué le Pentagone.

Cependant, les guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale *(F.M.L.N.)* ont effectué, dans la soirée du mardi 25 août, des opérations de sabotage contre les réseaux d'approvisionnement en électricité de la capitale.

Trois bombes ont détruit des transformateurs et des installations électriques *dans le nord* et dans l'ouest de San-Salvador, plongeant dans l'obscurité plusieurs quartiers, peu après l'annonce, *faite* par le gouvernement, du rétablissement « *total et permanent* » du courant sur 98 % du territoire national.

D'autre part, cent trente prisonniers politiques ont commencé, le lundi 24, une grève de la faim dans les prisons de Santa-Tecla, de Mariona et à la prison de femmes de Soyapango. Un communiqué du comité des mères des prisonniers et des disparus, publié par l'Agence indépendante de presse (A.I.P.), liée aux milieux de l'opposition, indique que la grève, commencée sous la direction du comité des prisonniers politiques du Salvador, est menée pour obtenir « *la cessation de la répression, l'avancement des procès, l'arrêt des tortures et le respect de la vie des familles de prisonniers* ». L'A.I.P. précise que Mme Lillian Mercedes Letona, commandant du F.M.L.N., et MM. Antonio Morales, fils d'un membre de la junte de gouvernement, et Hector Recinos, dirigeant syndical, font partie des prisonniers en grève.

Enfin, cinquante cadavres au moins ont été trouvés au Salvador les 24 et 25 août, indiquent les autorités judiciaires de différentes régions du pays. Vingt-trois d'entre eux ont été découverts sur la route du littoral pacifique ; certains portaient des traces de coups et de tortures. Douze cadavres trouvés dans une zone rurale du département de Sonsonate, à l'ouest du pays, avaient été décapités « *apparemment par une guillotine, ou un instrument similaire* ». — *(A.F.P.)*

Brésil

LA TENSION PERSISTE A SALVADOR-DA-BAHIA APRÈS LES ÉMEUTES CONTRE LA VIE CHÈRE

(Correspondance.)

Rio-de-Janeiro. — La tension peésistait à Salvador-da-Bahia à l'approche de la nouvelle manifestation prévue pour ce mercredi 26 août, à l'appel du Mouvement contre le coût de la vie. M. Antonio Carlos *Magalhaes*, gouverneur de l'Etat de Bahia, a *fait* savoir que la police interviendrait pour empêcher cette *réunion, qui devait se tenir devant* la mairie de la ville. M. Mario Kertesz, maire de Salvador, a déclaré qu'il ne recevrait pas les représentants du Mouvement contre le coût de la vie, qui veulent, selon lui, « *imposer leurs conditions et non pas dialoguer* ».

Les autobus circulent sous la protection des détachements de la police militaire : ils portent les marques des violents affrontements qui ont éclaté ces derniers jours à la suite de l'augmentation de 61 % du prix des transports publics. Les forces de l'ordre ont également pris position à proximité des supermarchés et des arrêts d'autobus. Environ sept cent cinquante véhicules ont *été* détruits, une soixantaine de *personnes* ont été blessées et plus de soixante-dix personnes interpellées. Une vingtaine sont encore gardées à vue. Parmi elles, M. Haroldo Lima, qui est l'un des dirigeants du parti communiste du Brésil (P.C. do B.), « pro-chinois », et M. Jairo Santos, du journal d'extrême gauche *Hora do povo*.

A Brasilia, le porte-parole de la présidence de la République a déclaré que de tels événements « *doivent être évités afin que les élections puissent se réaliser normalement selon le désir du gouvernement* ». Pour certains observateurs, et notamment dans les milieux de l'opposition, ces violences sont le signe que l'exaspération populaire est au plus haut, et qu'il est urgent de prendre des mesures pour éviter le pire. — C.A.

هكذا من الأصل

La Mongolie, tampon ou trait d'union ?

I. — Un développement sous tutelle

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Darkhan. — Il y a vingt ans, il n'y avait ici que quelques yourtes au bord du chemin de fer Moscou-Oulan-Bator. Maintenant, la ville, située à 300 kilomètres de la capitale, compte 53 000 habitants, dont 15 100 étrangers, et ses perspectives de développement sont prometteuses. Deuxième centre industriel de la République populaire de Mongolie, Darkhan, encore appelée « ville de l'amitié », est une création de l'U.R.S.S. Avec ses immeubles aux formes géométriques sans grâce, ses larges avenues taillées dans la steppe, son centre « commercial » de béton, elle ressemble à beaucoup d'agglomérations de l'Extrême-Orient soviétique.

Sans la coopération du « grand frère » du Nord et des autres pays de la communauté socialiste, la Mongolie n'aurait guère pu créer cette société agro-industrielle que le programme officiel du parti révolutionnaire du peuple mongol (P.R.P.M.) se fixe comme objectif et encore moins envoyer un cosmonaute dans l'espace, comme elle l'a fait en mars. Le site même de Darkhan, choisi en coopération avec les Soviétiques, n'est pas loin de la frontière avec l'U.R.S.S.

Ces liens que l'on nomme selon les circonstances *« aide fraternelle désintéressée »* ou *« mutuellement avantageuse »* existent dans tous les secteurs d'activité. La Mongolie a un sous-sol extrêmement riche ; elle dispose de presque tous les métaux (cuivre, nickel, zinc, étain, fluor, dont elle produit 300 000 tonnes par an, entièrement exportés vers l'U.R.S.S.) ; elle possède du charbon et de la lignite et certainement des réserves importantes de pétrole, à en juger par le nombre de gisements dessinés sur les cartes du musée historique d'Oulan-Bator, dont aucun n'est encore exploité. La raison officielle est que l'exploitation des ressources n'est pas encore terminée et que leur mise en valeur exige de gros investissements : toutefois, les Soviétiques, sans lesquels rien n'est possible, ne paraissent pour l'instant pas très pressés d'exploiter ces gisements. Ils préfèrent assurer à la Mongolie la plus grande partie de ses besoins énergétiques.

En revanche, la R.P.M. manque de main-d'œuvre. La population active ne représente que 370 000 personnes, y compris 130 000 bergers, sur un total de 1,6 million d'habitants, pour un pays trois fois plus grand que la France. Les moins de quinze ans forment 44 % de la population. L'Etat encourage les naissances, interdit strictement la contraception, essaie à la fois d'attirer les jeunes dans les centres industriels en leur proposant certains avantages (logements, indemnités de déménagement, subvention d'installation, etc.) et de freiner un exode rural qui gênerait le développement de la campagne. Délicat équilibre d'une politique qui, en tout cas, vise à sédentariser les nomades, soit en les transformant en ouvriers, soit en les fixant dans des fermes collectives.

L'industrie est appelée à prendre un poids croissant dans le revenu national : 14 % en 1960, 30 % en 1980, 40 % en 1990. Dans le Comecon, dont elle est membre depuis 1962, la Mongolie se classe au troisième rang pour son rythme de développement, après la Bulgarie et la Roumanie, et les planificateurs prévoient une accélération de la croissance à la suite de la mise en valeur de nouvelles ressources naturelles.

Transformation du mode de vie

Si le salaire moyen n'est pas très significatif : 500 tougriks ou 750 F par mois (1), l'augmentation du nombre des voitures privées à Oulan-Bator (+ 33 % de 1972 à 1977), et des motocyclettes (76 %), l'essor de la construction de logements, le développement du téléphone, témoignent d'une transformation du mode de vie, au moins pour les citadins.

Dans les campagnes, la création des coopératives a commencé à la fin des années 30 avec le mouvement de déféodalisation dirigé contre les monastères lamaïques qui, avant la révolution, possédaient toutes les terres. Elle donna lieu à des excès tels que le dirigeant mongol d'alors, Tchoïbalsan, fut baptisé plus tard le « staline mongol ». En signe de protestation, plusieurs millions de têtes de bétail ont été abattues et le cheptel a à peine retrouvé aujourd'hui son niveau d'avant-guerre. Le système des coopératives a été généralisé en 1959. Il y en a maintenant 2 690 dans toute la Mongolie.

Dans ce pays, où l'élevage reste la principale activité malgré les efforts d'industrialisation, le cheptel stagne : 24 millions de bêtes dont 5 millions appartiennent privativement à 208 000 familles. Pour 1,6 million d'habitants, c'est une belle proportion : 16 bêtes pour un homme, avec deux chevaux pour un habitant. Le problème essentiel est de surmonter l'hiver, de limiter les pertes du bétail pendant la saison froide.

Des mesures sont prises pour améliorer la formation des éleveurs et encourager l'émulation. Ainsi, un berger qui, pendant cinq ans, a eu un agneau par brebis, a droit gratuitement à une yourte, ces tentes de feutre sous lesquelles vivent encore la plupart des Mongols. L'élevage, qui assure les trois quarts de la production agricole, n'est pas seulement indispensable à l'approvisionnement du pays ; c'est un élément important du commerce extérieur, grâce à l'exportation des tapis, articles de feutre, peaux, etc.

Dans ce secteur aussi, l'aide de l'Union soviétique est considérable tant pour la construction des fermes d'Etat que pour le matériel agricole ou la formation des techniciens.

Point de rencontre de deux mondes, agraire et industriel, de deux modes de vie, des mentalités du nomade de la steppe et du prolétaire, la Mongolie est indéniablement entrée dans l'âge industriel. Elle l'a fait avec l'aide et le soutien du camp socialiste, sous la direction d'une Union soviétique omniprésente. La moitié de la production industrielle vient d'usines installées par les Soviétiques (la proportion atteint 80 %, voire 100 % dans l'industrie extractive et énergétique). La Mongolie fournit les matières premières et dans une certaine mesure la main-d'œuvre, l'U.R.S.S. la technologie, les équipements, l'encadrement.

Plusieurs ministères soviétiques ont des « représentants plénipotentiaires » dans l'administration locale, où ils participent à la mise au point des plans de développement. Une *« consultation systématique »* donne aux Soviétiques un large droit de regard sur la politique économique mongole, leur permet de refuser les projets qui ne leur conviennent pas et de développer ceux qui peuvent leur être profitables.

Mais la médaille a son revers. Coincée entre la Chine, avec laquelle elle a de mauvaises relations, et l'U.R.S.S., la R.P.M. fait figure de « chasse gardée ». Elle dépend entièrement du Comecon, non seulement pour son approvisionnement en produits fabriqués, mais même pour sa survie, puisqu'elle importe beaucoup de produits alimentaires. 92 % des échanges extérieurs se font avec les membres de cette organisation et 80 % avec la seule U.R.S.S., qui détient ainsi un monopole de fait sur le commerce mongol.

La structure de la balance commerciale mongole est typique des pays sous-développés : les biens d'équipement et les produits manufacturés représentent chacun un tiers des importations, mais 9 % seulement des exportations, essentiellement constituées par des matières premières et des produits agricoles. Ces exportations se font souvent au détriment du marché intérieur, dont les besoins sont loin d'être couverts.

Malgré tout, le déficit de la balance commerciale mongole s'accroît, et avec lui l'endettement auprès de l'U.R.S.S. et d'autres pays du Comecon. Même s'ils en avaient l'intention, les Mongols ne seraient guère en mesure de mener une politique économique indépendante.

L'exemple du combinat de cuivre et de molybdène mis en service au début de 1979 à Erdenet est assez significatif à cet égard. Le combinat, qui se trouve sur le plus grand gisement de cuivre et de molybdène d'Asie et qui sera un des dix plus grands centres miniers du monde, représente un investissement d'un milliard de roubles. La construction a duré cinq ans. Des représentants de 170 villes soviétiques y ont participé ; 414 usines soviétiques ont envoyé des équipements. La ville compte maintenant 30 000 habitants et possède deux écoles, l'une mongole, l'autre soviétique. 13 000 ouvriers soviétiques et 3 000 Mongols ont participé à la construction du combinat, de la ville et des infrastructures. Dans l'usine même travaillent 2 628 personnes dont 1 660 viennent d'U.R.S.S. L'extraction de minerais s'élève actuellement à 8 millions de tonnes par an. Ce chiffre sera multiplié par deux au cours du plan quinquennal, et la production d'Erdenet équivaudra alors à la moitié de toute la production industrielle de la Mongolie en 1975. L'entreprise est un projet soviéto-mongol à 50/50. Bel exemple d'aide fraternelle.

Le monopole soviétique

Pourtant, comme le disent ouvertement les Soviétiques, Erdenet permettra *« d'augmenter les capacités d'exportations de la Mongolie »*. Pour rembourser leur part dans le combinat, les Mongols vont en effet exporter toute leur production. On ne sait pas exactement pendant combien de temps. Mais le délai importe peu puisque, de toute manière, ils n'ont pas de possibilité de traiter les minerais sur place et qu'ils seront donc toujours obligés de les vendre à l'U.R.S.S. Dernier détail, le chantier est gardé par l'armée soviétique.

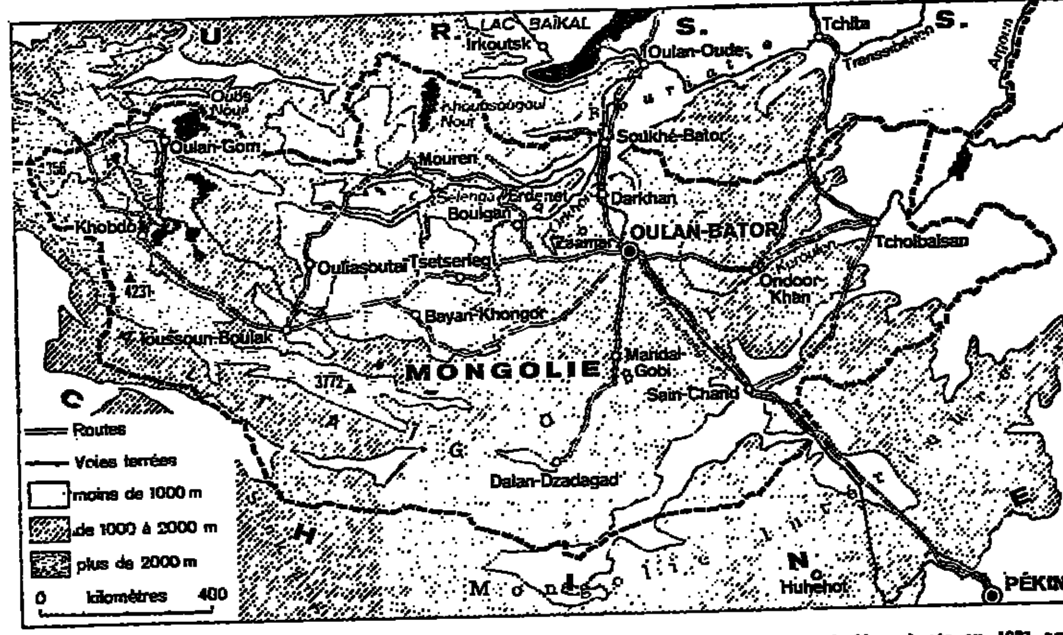
L'orientation exclusive du commerce mongol vers le Comecon ne laisse pas beaucoup de place aux autres pays. Sans doute la situation géographique de la Mongolie ne facilite-t-elle pas les échanges avec le reste du monde, mais les Soviétiques, qui ne tiennent pas à voir entamer leur monopole, s'efforcent d'éloigner les concurrents éventuels.

En d'autres termes et sous d'autres cieux, de tels rapports économiques entre une grande puissance et un petit pays portaient un nom. Néanmoins, la comparaison avec la période coloniale de l'Occident n'est pas totalement pertinente. L'U.R.S.S. n'a pas seulement transformé la Mongolie en fournisseur des matières premières dont elle a besoin, et détruit la structure économico-sociale traditionnelle. Le développement de la R.P.M., même sous tutelle, est réel et la mise en valeur du pays se répercute sur le niveau de vie de la population.

(1) 1 tougrik vaut 1,50 F au cours officiel.

Prochain article :

LES LIMITES DE LA « SOVIÉTISATION »



Ancienne province chinoise de Mongolie Extérieure, la Mongolie est devenue indépendante en 1921 avant de se proclamer République populaire en 1924. Sa superficie est de 1 565 000 kilomètres carrés et sa population de 1 685 400 habitants, dont plus de 400 000 à Oulan-Bator, sa capitale. La principale activité économique de ce haut plateau, dont l'altitude moyenne est de 1 580 mètres, est l'élevage (chevaux, bovins, moutons, chèvres, chameaux, au total 24,2 millions de têtes), auquel est liée une industrie alimentaire et textile (laine, cuir). L'agriculture produit des céréales, des pommes de terre, des légumes. Le sous-sol offre du charbon, du cuivre, de la fluorine, du tungstène, de l'étain, de l'or, du plomb.

La Mongolie a 2 730 kilomètres de frontières communes avec l'U.R.S.S. et 4 380 kilomètres avec la Chine ; pour 80 %, son commerce extérieur se fait avec l'U.R.S.S. et le reste avec les autres pays communistes. M. Yumjagiin Tsedenbal est chef du parti unique depuis 1958 et chef de l'Etat depuis 1974. (Source : « Europa Year Book », 1981.)

Chine

M. CARTER A ÉTÉ REÇU PAR M. ZHAO ZIYANG

L'ancien président américain, M. Jimmy Carter, qui effectue une visite de six jours en Chine, a été reçu mardi 25 août par le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, qui a ensuite offert un banquet en son honneur. M. Zhao a déclaré à cette occasion que *« le développement sain des relations sino-américaines n'est pas seulement dans l'intérêt de nos deux peuples mais revêt également une importance stratégique pour le maintien de la paix mondiale et l'opposition à l'hégémonisme »* soviétique. Il a émis l'espoir que Pékin et Washington *« feraient des efforts concertés pour étendre les secteurs dans lesquels ils partagent d'ores et déjà des points de vue communs »*, tout en restant dans le cadre des *« principes fixés »* par l'accord de normalisation de 1979. Cette remarque s'adressait en fait à l'administration Reagan, à laquelle Pékin reproche ses relations avec Taïwan.

M. Carter a aussi parlé de l'« importance stratégique » des relations sino-américaines et s'est félicité de leur développement à la suite de la normalisation, *« point culminant d'un effort bipartite, établi sur les principes du communiqué de Shanghaï »* signé par M. Nixon en 1972. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Afghanistan

LES ÉTATS-UNIS ET LE PAKISTAN NE VOIENT GUÈRE D'ÉLÉMENTS NOUVEAUX DANS LA DERNIÈRE PROPOSITION DE KABOUL.

Les nouvelles propositions afghanes pour une solution de la crise ouverte après l'intervention militaire soviétique (« le Monde » du 26 août) ont été qualifiées, dès mardi, de « version réchauffée » du plan du 14 mai 1980 par le porte-parole du département d'Etat, qui a « regretté que Kaboul continue d'ignorer les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies qui appellent un retrait immédiat des troupes soviétiques ». Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, « ne pensent pas que le régime de M. Babrak Karmal représente le peuple afghan ».

Au Pakistan, où se trouve actuellement le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Firioubine, le ministre des affaires étrangères, a déclaré : « Nous examinons ce texte qui ne nous a pas été officiellement communiqué ; mais, à première vue, il ne diffère que par des détails des propositions du 14 mai. » Le chef de la diplomatie pakistanaise, M. Agha Shahi, a, pour sa part, affirmé au cours d'un banquet offert en l'honneur de M. Firioubine que son pays réitérait son opposition à toute atteinte à la souveraineté des Etats.

Répondant à M. Shahi, M. Firioubine a affirmé que les conditions étaient réunies pour l'établissement de relations de bon voisinage et de coopération fructueuse entre le Pakistan et l'U.R.S.S. et souhaité qu'Islamabad ait des relations amicales avec ses voisins (sous-entendu avec l'Afghanistan). Moscou a d'ailleurs souligné « les éléments nouveaux » contenus dans le dernier plan afghan, que l'Agence Tass considère comme une « base solide » pour entamer un processus de paix. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

Le Monde

politique

CONFORMÉMENT AUX ENGAGEMENTS DU CHEF DE L'ÉTAT

Le secrétariat d'État aux rapatriés prépare plusieurs mesures législatives

Le secrétariat d'Etat aux rapatriés, que dirige M. Raymond Courrière, a été l'une des structures gouvernementales les plus difficiles à mettre en place. Par souci d'efficacité, l'ancien sénateur de l'Aude avait souhaité, en effet, disposer directement des principaux instruments administratifs et financiers permettant d'agir dans le secteur d'activité qui lui était confié. Les décrets du président de la République précisant ses attributions, parus au *Journal officiel* du vendredi 7 août, lui ont donné satisfaction.

Par délégation du premier ministre, M. Courrière aura autorité sur le service central des rapatriés et sur la délégation pour l'accueil et le reclassement des Français rapatriés, relevant de la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur, sur l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM), relevant du ministère du budget, et, pour ses attributions relatives aux Français d'origine nord-africaine, sur le bureau de l'action sociale, relevant de la direction de la population et des migrations au ministère de la solidarité nationale. Les ministres dessaisis, MM. Gaston Defferre, Laurent Fabius et Mme Nicole Questiaux ne se sont pas opposés à ces transferts d'autorité.

Tous ses « outils d'action » étant regroupés sous sa responsabilité, le secrétariat d'Etat doit parachever son installation en déménageant prochainement des locaux de l'immeuble Mirabeau (39-43, quai André-Citroën, Paris quinzième arrondissement), où il occupe actuellement les vingt-deux bureaux de l'ancien secrétariat d'Etat à la condition féminine. Ces locaux sont trop exigus pour accueillir les cinquante personnes qui doivent travailler au secrétariat d'Etat, où sera notamment installée une antenne de l'ANIFOM.

Après avoir annoncé, dès le 12 juin, à Marseille, sept premières décisions en faveur des rapatriés d'Afrique du Nord (*le Monde* daté 14-15 juin), M. Courrière s'est attaché à multiplier ses contacts avec les représentants des très nombreuses associations nationales et locales. Il s'efforce de faire en sorte que la commission nationale consultative permanente qui doit être créée auprès de lui soit la plus représentative possible sans être pour autant pléthorique. Ce « tri » n'est pas encore terminé. M. Courrière y œuvre en collaboration avec les préfectures.

Aide d'urgence

L'objectif du secrétaire d'Etat est de concrétiser les engagements pris au cours de la campagne électorale par M. François Mitterrand, qui avait présenté, le 4 avril, à Avignon, un plan en onze points pour les rapatriés (*le Monde* du 7 avril).

Les premières mesures législatives proposées au gouvernement par M. Courrière font l'objet d'un *avant-projet de loi* relatif à l'aménagement des dettes d'installation des rapatriés. Il s'agit de soulager financièrement les quelque quatre mille « pieds-noirs » réinstallés dans l'agriculture et le commerce et qui ont des difficultés à rembourser des prêts contractés auprès du Crédit agricole ou du Crédit hôtelier.

A Avignon, M. Mitterrand avait souhaité qu'un *« moratoire total »* soit *« institué jusqu'au règlement définitif du complément d'indemnisation »*. Le secrétariat d'Etat a donc proposé une consolidation de ces dettes. Les services du ministère des finances ont demandé un délai pour évaluer quel serait le coût de cette décision. Ce point devrait être tranché par le premier ministre dès la semaine prochaine.

Cet avant-projet de loi préconise également une aide d'urgence aux rapatriés de condition modeste dont certains des biens perdus n'ont pas pu être évalués de façon précise. Au titre de l'indemnisation des « meubles meublants » une somme forfaitaire de 100 000 F serait attribuée aux ménages dont le revenu familial n'excède pas deux fois le SMIC, et une somme de 50 000 F aux célibataires « smicards ». Cette décision concernerait directement près de quatre-vingt mille personnes.

Le texte de ce premier projet de loi devrait être définitivement adopté en septembre.

Le secrétariat d'Etat se propose de présenter au printemps de 1982 un deuxième avant-projet de loi, dont le texte visera à *« effacer définitivemet les incidences des événements d'Algérie sur les carrières des personnes internées, emprisonnées ou sanctionnées dans le cadre de ces événements »*. Ce texte compléterait les dispositions antérieures. Quatre réunions interministérielles ont déjà eu lieu pour étudier tous les cas de figure et examiner notamment les moyens de distinguer, parmi les fonctionnaires civils ou militaires exclus, à l'époque, de la fonction publique ou de l'armée, quels sont ceux qui l'ont été réellement pour des motifs politiques. Le problème des éventuelles reconstitutions de carrière n'est pas encore résolu.

Enfin, le secrétariat d'Etat souhaite pouvoir couronner sa mission en faisant adopter, dans le courant de 1982, une nouvelle loi d'indemnisation complétant celle du 2 janvier 1978.

Parmi ses projets concernant particulièrement la communauté musulmane, figurent des actions spécifiques en faveur des femmes musulmanes et la création à la télévision d'une émission culturelle hebdomadaire. — A. R.

L'« université d'été » des jeunes démocrates sociaux

M. Monory propose l'élaboration d'une plate-forme des partis de l'opposition

De notre envoyée spéciale

Le Rheu. — La sixième « université d'été » des jeunes démocrates sociaux, qui se tient du 24 au 29 août au lycée agricole du Rheu, dans la banlieue de Rennes, constitue la première manifestation publique d'une formation de l'ex-majorité après les échecs électoraux des 10 mai et 21 juin. Aussi n'est-il pas étonnant que les discussions se concentrent sur deux thèmes : pourquoi avons-nous perdu le pouvoir ? Comment pouvons-nous le reconquérir ?

Sur les quelque quatre cents participants — autant que l'année dernière, soulignent les organisateurs, — qui se répartissent à égalité entre étudiants et salariés, près de la moitié sont des nouveaux. La formule est désormais rodée : alternance d'exposés, de cours pratiques sur les techniques de campagne électorale et d'implantation locale, séances de magnétoscope et discours, qui donnent l'occasion, tant pour les anciens ministres de M. Barre (MM. Pierre Méhaignerie, René Monory et Jacques Barrot), que pour les dirigeants du C.D.S. (MM. André Diligent, Bernard Stasi et Jean Lecanuet) de reprendre place dans le débat politique.

Pour M. René Monory, sénateur de la Vienne, qui prenait la parole mardi 25 août, le C.D.S. doit établir un *« programme de gouvernement dans l'unité avec [ses] partenaires »*. *« Je souhaite*, a-t-il dit, *que le combat de propositions gouvernementales futures soit unitaire dans la diversité des partis »* et *« que l'inspiration généreuse du C.D.S. soit au centre de la plate-forme des partis de la nouvelle opposition »*. L'ancien ministre de l'économie a reproché au gouvernement actuel de *« raisonner en termes hexagonaux »*. Il a assuré que l'inflation s'établira à 15 % ou 16 % cette année et à 20 % en 1982 : *« La relance de la consommation intérieure consiste*, a-t-il expliqué, *à distribuer de la richesse qu'on n'a pas créée. »*

Invité également mardi, M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F. a estimé que *« le régime actuel ne peut aboutir qu'à une catastrophe économique »*. Il a ajouté : *« Nous n'avons pas le droit d'attendre les bras croisés, que le pouvoir nous revienne un jour, tout naturellement comme le fruit tombe de l'arbre, en nous persuadant que les socialistes feront assez de sottises et assez vite pour déplaire aux Français. »* Jugeant de l'action du gouvernement, il a déclaré : *« Le gouvernement plane. Un gouvernement responsable aurait eu pour premières tâches de s'attaquer au chômage et à l'inflation. Le pouvoir socialiste a fait mille autres choses : amnistie, suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, décentralisation ; il s'est dispersé. »*

« Si nous voulons revenir au pouvoir, il faut créer un grand rassemblement populaire qui se fasse autour d'idées simples et pas seulement à partir d'une alliance électorale », a ajouté M. Pinton avant de souhaiter qu'une réflexion soit engagée sur la décentralisation, la concertation au sein de l'entreprise et l'enseignement.

ANNE CHAUSSEBOURG.

POINT DE VUE

Néo-radicalisme : les racines des choses

par OLIVIER STIRN (*)

TROIS mois après l'élection de François Mitterrand, l'opposition paraît désemparée. La défaite présidentielle, accentuée par l'ampleur de la déroute législative, a compromis pour l'instant dans l'opinion la crédibilité pour l'U.D.F. ou le R.P.R. d'avoir la capacité de servir la France. Ce n'est pourtant pas le moment de renoncer, encore moins de changer de camp, mais d'analyser et de reconstruire. Un nouveau parti radical a-t-il un sens, un avenir ?

Un sens ? Cette première question mérite d'être posée. Pour beaucoup, le parti radical, qui a joué un grand rôle sous la III[e] et la IV[e] République, n'est plus, sous la V[e] République, qu'un vestige ou un souvenir. La République que le radicalisme a engendrée n'est plus contestée. Les réformes sociales souhaitées par ses premiers dirigeants sont accomplies. La guerre laïque, malgré des résurgences, n'est plus le grand sujet. Des radicaux, aujourd'hui comme hier, sont dans la majorité, d'autres dans l'opposition. Malgré leur volonté et leur valeur, aucun, depuis Félix Gaillard, n'a réussi à intéresser en profondeur l'opinion publique. Et pourtant ! Pour paraphraser une formule célèbre, tout le monde est, a été ou sera radical. Parce que l'essence du radicalisme, hérité de la révolution de 1789, c'est la primauté de l'homme sur le système, de la raison sur l'idéologie. La majorité actuelle, dominée parmi tous ses courants par l'influence du dogme que, pour simplifier on peut appeler marxiste, ne peut convenir à un radical. Nationaliser, planifier, bureaucratiser, uniquement parce que la doctrine le dit, et alors même que cela paraît inadapté aux circonstances ou aux réalités, est inacceptable. Clemenceau et Herriot jadis, Pierre Mendès France en 1954, Robert Fabre en 1978, l'avaient compris. Le M.R.G. en tirera un jour les conclusions. Etre à gauche mais refuser la majorité d'aujourd'hui, cela a un sens et devrait s'appeler être radical.

Un avenir ? Pour réussir, le parti radical doit d'abord redevenir lui-même. Plus personne ne doit s'exprimer en son nom s'il n'est pas radical. Il ne doit plus y avoir des radicaux giscardiens, ou chiraquiens, mais des radicaux tout court. L'U.D.F., par exemple, ne doit plus être qu'une alliance électorale. Au-delà des dogmes pétrifiés de la gauche, des certitudes arrogantes de la droite, il faut, comme les jeunes nous le crient, revenir aux racines des choses : être radical, c'est cela. Une nouvelle doctrine résolument réformistes et social - démocrate devra rénover le Manifeste publié sous la responsabilité de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Il faut d'ailleurs observer que nombre de réformes préparées aujourd'hui par la majorité étaient prévues par lui en matière de décentralisation, dans les domaines de la fiscalité, de l'enseignement, de la culture ou de l'action à l'égard du tiers-monde. A ce propos, quand les propositions gouvernementales seront d'inspiration marxisante, les radicaux s'y opposeront avec vigueur, mais lorsqu'elles rejoindront nos idées, nous les accepterons. Notre opposition ne sera pas systématique. L'analyse objective des réalités, ce retour aux sources nos amènera à comprendre de nombreuses préoccupations des écologistes et à être aussi la plus européenne de toutes les formations. La jeunesse française, saine, pacifique, écologique, a besoin d'un idéal. Aucun n'est plus porteur que le rapprochement des Européens dans une même civilisation.

L'implantation du parti, enfin, devra trouver son eau de jouvence en province, au sein de nos régions. Pour exister, le parti doit redevenir très décentralisé. Proches des réalités, sincères et simples, tels devront apparaître les néo-radicaux. Probablement pour la première fois depuis 1958, le parti radical peut à nouveau s'identifier à la République. A lui de s'en montrer digne.

(*) Ancien ministre, député du Calvados, vice-président du parti radical.

A propos de la création du « Renouveau nationaliste »

M. MALLIARAKIS (M.N.R.) : combattre la vague rose.

M. Jean-Gilles Malliarakis, délégué général du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), nous écrit notamment, à propos de l'initiative prise par le GUD (Groupe union défense), de créer un nouveau mouvement de jeunes, le « Renouveau nationaliste » (*le Monde* daté 23-24 août), auquel certains étudiants proches du M.N.R. ont, semble-t-il, l'intention de participer :

« Le M.N.R. préconise (...) une union très large de tous les courants honnêtement désireux de combattre, le plus rapidement possible, une vague rose certainement catastrophique pour la France et pour l'Europe.

» Dans cette perspective, sans rejeter pour autant la vieille extrême droite, perpétuellement mise à l'écart tant par le sectarisme de ses adversaires que par ses propres convulsions, il ne serait pas convenable de cantonner les regroupements nécessaires aux formations marginales de la réaction sociale, de l'atlantisme inconditionnel, de la xénophobie rétrograde et de la violence droitière.

» Le nationalisme, ouvert sur l'Europe, et solidariste au plan social auquel nous adhérons, ne saurait donc, en aucun cas, s'amalgamer à des groupes gentillets, mais extravagants, impuissants et incohérents, tel celui de M. Le Pen, qui en caricaturent l'idéal, en dénaturant les objectifs et en calomnient les militants.

» Dans un avenir très proche, les nationalistes se rassembleront donc — d'abord entre eux sur la base d'une plate-forme populaire distincte des formules débiles de la droite — et s'allieront, ensuite, sans exclusive à tous ceux qui placent la sauvegarde de la France et de l'Europe au-dessus des considérations de chapelle, de clan historique ou d'aveuglement économique. »

HISTOIRE

Les juifs français face au nazisme

(Suite de la première page.)

Il ne s'agit pas non plus d'étudier les préludes à la législation de Vichy qui viennent d'être analysées de façon magistrale par M. Marrus et R. Paxton (3). Rajsfus ne s'en prend en réalité qu'à un petit groupe d'hommes, dans l'ensemble assez proches du consistoire, notables dont beaucoup (R.-R. Lambert, par exemple) allaient se retrouver à la tête de l'UGIF et qui s'exprimaient principalement dans l'*Univers israélite*.

C'est ce journal, et quelques autres (notamment *Paix et droit*, organe de l'Alliance israélite), qui fait l'objet de la vaste revue de presse qu'est en somme le livre de Rajsfus. La contre-épreuve — indispensable — est donnée par l'analyse de quelques périodiques non conformistes, par exemple *Samedi*, dans lequel Wladimir Rabinowitch, qui devait devenir Rabi, fit, avec courage, ses premières armes.

La résultat est, comme on pouvait s'en douter, assez consternant. Non *seulement* la menace hitlérienne n'est pas perçue dans son ampleur — l'aveuglement sur ce point n'est *pas spécifiquement juif*, — mais les porte-parole du judaïsme français ont à ce point intégré les valeurs de la *bourgeoisie conservatrice* que leur discours est un appel constant au « tact » et à la « discrétion », et cela *aux dépens des réfugiés*, dans lesquels on voit non seulement des étrangers, mais des Allemands, c'est-à-dire d'anciens et, peut-être, de futurs ennemis héréditaires. Toute citation serait ici superflue.

Protestant contre cette attitude, Léon Blum devait déclarer, en décembre 1938, au banquet de la LICA : « *Je ne verrais rien au monde de si douloureux, de si déchirant, que de voir des juifs français s'appliquer aujourd'hui à fermer les portes de la France aux réfugiés juifs d'autres pays. Qu'ils ne s'imaginent pas qu'ils préserveraient ainsi leur tranquillité, leur sécurité. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qu'on ait acquis la sécurité par la lâcheté, et cela ni pour les peuples, ni pour les groupements humains, ni pour les hommes... Votre maison est peut-être déjà pleine, c'est possible, mais quand ils frappent à votre porte, vous la leur ouvrez et vous ne leur demandez pour cela ni leurs pièces d'état civil ni leur certificat de vaccin.* » Il fallait rappeler ces faits, et Maurice Rajsfus rend service à la vérité en le faisant, sans tenir compte ni des services glorieux des uns ni du destin tragique des autres (parfois les mêmes). Et pourtant, une fois encore, je dois exprimer des réserves et des désaccords sur trois plans principaux.

Passons sur l'inévitable tendance à juger du passé en fonction de l'avenir : même en 1939, après Munich et la nuit de Cristal, Auschwitz et Treblinka n'étaient pas nécessairement inscrits dans les astres. Il est déjà beaucoup plus discutable, quand on veut faire un travail historique, de juger les uns et les autres en fonction de ses propres valeurs. Appartenir à la famille trotskyste est une option tout à fait respectable, mais faut-il demander à un rabbin français d'agir au nom de l'internationalisme, à un ancien collaborateur de Clemenceau de renier le patriotisme français ? Plus généralement, n'y a-t-il pas une contradiction fondamentale à reprocher aux juifs français d'avoir manqué à une solidarité élémentaire tout en niant qu'il existe un « peuple juif » ou une « communauté juive » ?

Paradoxalement, M. Rajsfus se trouve dans la pratique, rétrospectivement, souvent assez proche d'hommes qu'il combat sur le plan théorique, les sionistes de gauche qui, eux, proposaient une solution : la solidarité prolétarienne par l'émigration en Palestine. Car dans l'optique qui est celle de Rajsfus tout devient marqué au coin de la fiction, de l'imaginaire. Alors quoi : tout ce drame, dont Rajsfus souffre encore si visiblement : un immense malentendu ?

PIERRE VIDAL-NAQUET.

★ *Sois juif et tais-toi !*, 1930-1940. *Les Français « israélites » face au nazisme*, de Maurice Rajsfus. Etudes et documentations internationales.

(3) *Vichy et les juifs*, Calmann-Lévy, coll. « Diaspora », 1981. 432 pages. Environ 89 F.

25 août 1944

PARIS SE SOUVIENT...

Le 25 août, date anniversaire de la libération de Paris en 1944, a donné lieu à diverses cérémonies : aux Invalides, sur le tombeau du maréchal Leclerc, à la gare de l'Est, devant la plaque commémorant le départ des déportés et à l'Hôtel de Ville, où M. Jacques Chirac, qui avait à ses côtés le préfet de la région — préfet de Paris — et le préfet de police, a rendu hommage aux fonctionnaires et aux conseillers parisiens disparus dans les combats de la dernière guerre mondiale ou en déportation.

En fin d'après-midi, place du 18-Juin-1940, M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, et M. Jacques Chirac, maire de Paris, déposaient une gerbe devant la plaque commémorant la reddition des troupes allemandes, après s'être rendus au monument élevé à la mémoire du maréchal Leclerc, porte d'Orléans.

« Il n'est de sécurité possible sans une défense forte, capable de dissuader un adversaire, même potentiel, et d'affirmer une détermination sans faille », a notamment affirmé M. Chirac dans son allocution. Le cérémonie à Montparnasse s'achevait par un défilé de trois cents hommes du 501[e] régiment de chars de combat, de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et de celle des gardiens de la paix.

DÉFENSE

L'ARMÉE BELGE SUBIRA DES RETARDS DANS SON ÉQUIPEMENT POUR DES RAISONS FINANCIÈRES.

Bruxelles (A.F.P.). — Le budget de la défense belge diminuera d'environ 3 % en valeur réelle en 1982 par rapport à 1981, passant de 87 milliards à 90 milliards de francs belges (environ 13 milliards de francs), soit une augmentation de 3,9 %, très inférieure au rythme de l'inflation (7,8 %).

Il est à noter que, déjà en 1980, le budget de la défense avait baissé de 3,21 % en valeur réelle et que, pour 1981, l'augmentation devait être de 1 % seulement.

Le ministre de la défense, M. Frank Swaelen, a demandé aux chefs d'état-major de lui communiquer avant la fin de septembre leurs estimations de dépenses révisées. En effet, avant que le gouvernement n'arrête son budget au début d'août, les militaires demandaient plus de 93 milliards de francs belges. Or le gouvernement a limité l'enveloppe à 90 milliards.

Le projet de budget du gouvernement prévoit un moratoire jusqu'à la fin de 1982 pour les programmes d'investissements militaires.

Cela pourrait bien reporter les décisions d'investissements que le gouvernement belge devait prendre cette année pour le remplacement d'environ quatre-vingts avions Mirage-5 des forces aériennes et de cinquante hélicoptères Alouette-II. Pour succéder aux Mirage acquis à partir de 1968, la Belgique a, en effet, mis en compétition des avions français et des avions américains : le Mirage-2000 et le F-16.

LA GRANDE-BRETAGNE ET LES ÉTATS-UNIS FABRIQUERONT EN COMMUN 400 NOUVEAUX AVIONS DE COMBAT.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont conclu, lundi 24 août à Londres, un accord pour construire en commun quatre cents avions de combat du modèle AV-8B Harrier à décollage et atterrissage verticaux. Cet accord devrait rapporter, à l'industrie britannique, 1 milliard de livres (l'équivalent de 11 milliards de francs).

La société britannique British Aerospace et le groupe américain Mc-Donnell-Douglas sont responsables de la cellule (à raison, respectivement, de 40 % et de 60 % de la charge de travail), tandis que la société britannique Rolls Royce et le groupe américain Pratt and Whitney sont chargés de la propulsion (pour, respectivement, 75 % et 25 % de la production).

Le contrat prévoit la fabrication de trois cent quarante avions pour le corps des « marines » américains (l'équivalent des fusiliers marins commando) et des soixante exemplaires restants pour l'armée de l'air britannique. Les livraisons commenceront en 1983 et s'étaleront sur huit ans.

● *M. Charles Hernu*, ministre de la défense, se rendra en Tunisie pour une visite officielle, du jeudi 27 au dimanche 30 août, à l'occasion de laquelle il sera reçu par le président, M. Habib Bourguiba. D'autre part, M. Hernu rencontrera le roi Hussein de Jordanie, le lundi 31 août, à Paris. La Tunisie et la Jordanie sont deux pays qui ont acheté de nombreux matériels militaires à la France.

DANS LA PRESSE

DEUX OPINIONS SUR L'ACTION DU GOUVERNEMENT

M. Xavier Marchetti conclut ainsi son éditorial du *Figaro* :

« En tolérant l'action politique dans l'administration, on mettrait en place, par effet induit, un contre-pouvoir interne qui, de l'organisation du travail à l'agencement des carrières personnelles, en passant par un droit de regard sur les décisions gouvernementales, s'embastillerait dans une autogestion partisane. (...)

» On comprend fort bien qu'il soit plus aisé de lancer des réformes en série que de maîtriser une situation économique et sociale très difficile. Et même que l'on se donne ainsi l'impression d'agir. Mais réformer n'a jamais signifié détruire. Ni pourrir. »

Tel n'est pas l'avis de M. Benoît Rayski, qui écrit dans *France-Soir* :

« La liste est longue des mesures qui, depuis le 10 mai, ont ponctué les débuts du nouveau septennat. (...)

» Ces décisions resteront parfaitement incompréhensibles pour tous les amateurs de Realpolitik, *pour tous ceux qui, se croyant élèves de Machiavel, supputent les avantages politiques de telle ou telle mesure, soupèsent, avec l'œil du changeur d'or, les bénéfices économiques de telle ou telle décision et regardent si telle ou telle déclaration est utilement escomptable ou pas.*

» Et c'est très bien ainsi. Car ce n'est pas pour ceux-là que ces choix sont faits mais pour tous les autres, pour tous ceux qui se déterminent en fonction d'autres valeurs que l'équilibre de la balance des paiements ou le taux du franc. (...)

» Il y a au Panthéon de François Mitterrand et de ceux qui l'ont porté au pouvoir des symboles, des images et des attachements qui renouent avec une tradition généreuse de gauche (...).

» Il se peut, en effet, que le nouveau gouvernement ne fasse pas beaucoup mieux que Raymond Barre pour juguler l'inflation. Il se peut aussi que les socialistes ne parviennent à réaliser aucun miracle contre les lois dures de l'économie. Il se peut, enfin, que les marchandises françaises se vendent moins bien et plus difficilement à l'étranger. Il se peut... Eh bien ! les Français seront au moins plus riches d'un capital moral qui, à notre avis, en vaut bien d'autres... »

● *M. Michel Debré* demande au ministre des relations extérieures, dans une question écrite qu'il lui a adressée le lundi 24 août, *« s'il est exact que certaines puissances étrangères au Tchad ont établi des bases militaires dans ce pays ; s'il est possible de connaître leur importance et l'objectif que recherchent ces puissances ; enfin, quelle est la politique de la France à l'égard du Tchad »*.

Dans une autre question écrite adressée le même jour au ministre de la coopération, M. Debré demande si le gouvernement *« compte remettre en cause les accords ou soi-disant tels qui sous prétexte d'établir des zones d'influence ou d'action en Afrique entre différents pays industrialisés ont abouti à prévoir une soumission des actions médicales et sanitaires françaises en Afrique francophone à des directives étrangères, voire à des intérêts étrangers »*.

هكذا من الأصل

DE VRAIES BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS VOS LIVRES

La maison des BIBLIOTHEQUES

Paris • Amsterdam • Bruxelles • Genève • Rome • Vienne

CATALOGUE GÉNÉRAL GRATUIT Standard, Rustique, Ligne Or, etc., sur demande





Description générale Vitrées ou non. 12 hauteurs - 4 profondeurs - 4 largeurs.
Étagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules).
Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles.
Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.
12 hauteurs de 64 à 224 cm, modèles de 2 à 8 rayons pour formats différents.
4 profondeurs : 20 cm, 25 cm, 30 cm, 38 cm, nombreuses combinaisons par superposition.
4 largeurs : 64 cm, 78 cm, 94 cm, 126 cm, extension par juxtaposition, utilisation des angles.
Nombreux bois en option.

Ensemble standard constitué par : la juxtaposition de 2 modèles 494/2 encadrés par 2 N° 478/2 équipés de portes pleines coulissantes au rayon du bas (sur option) et de 2 1/4 de ronds 2 rayons en 38 cm de profondeur à chaque extrémité, et – la superposition de 2 N° 2594/6 (dont 1 équipé d'une niche télévision) encadrés par 2 N° 2578/6 et de 1/4 de ronds 6 rayons en 25 cm de profondeur à chaque extrémité. Hauteur de l'ensemble : 2,54 m, largeurs : N° 478/2 — 78 cm – N° 494/2 — 94 cm, 1/4 de ronds — 38 cm soit la largeur totale de l'ensemble : 4,20 m. Profondeur utile : bas 34 cm, haut : 21 cm, contenance totale : environ 700 volumes club + 160 gros volumes. Le même ensemble peut être réalisé en plusieurs hauteurs, largeurs et profondeurs.
Sur option, ces modèles peuvent être livrés non vitrés.

Installez-vous, vous-même, ultra rapidement et facilement A DES PRIX IMBATTABLES

Pour ranger et protéger tous vos livres... incorporer votre télévision... votre chaîne HI-FI...décorer votre intérieur.
Quels que soient la place dont vous disposez, en hauteur, en largeur, en profondeur...le format de vos livres et le style de votre intérieur,
La Maison des Bibliothèques répond à tous vos problèmes. D'innombrables combinaisons d'assemblage par juxtaposition et superpo-
sition à partir de plus de 250 modèles ainsi que les nombreux accessoires et options possibles, permettent de réaliser la bibliothèque
de votre goût exactement adaptée à vos problèmes.
Avec le catalogue gratuit de la MAISON DES BIBLIOTHEQUES (68 pages en couleurs), vous recevrez le tarif qui vous permettra de chif-
frer votre installation et nos spécialistes pourront, en plus, vous conseiller utilement dans tous nos magasins.

Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins.

Paris : 61, rue Froidevaux, Paris 14e.
Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h, et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption.
Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet. Autobus : 28 - 38 - 58 - 68.

BORDEAUX, 10, r. Bouffard, (56) 44.39.42
CLERMONT-FERRAND, 22, r. G.-Clemenceau, (73) 93.97.06
GRENOBLE, 59, r. St-Laurent, (76) 42.55.75
LILLE, 88, r. Esquermoise, (20) 55.69.39
LIMOGES, 57, r. Jules-Noriac, (55) 79.15.42
LYON, 9, r. de la République, (78) 28.38.51
MARSEILLE, 109, r. Paradis, (91) 37.60.54
MONTPELLIER, 8, r. Sérane, (67) 58.19.32
NANTES, 16, r. Gambetta, (40) 74.59.35
NICE, 8, r. de la Boucherie (Vieille-Ville), (93) 80.14.89
RENNES, 18, quai E.-Zola (pr. du Musée), (99) 30.26.77
ROUEN, Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, (35) 71.96.22
STRASBOURG, 11, av. du Gal-de-Gaulle (Esplanade), (88) 61.08.24
TOULOUSE, 1, r. des Trois Renards, (61) 22.92.40
TOURS, 5, r. H.-Barbusse (près des Halles), (47) 61.03.28

Ouverts du mardi au samedi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

REPRISE EN CAS DE NON CONVENANCE EXPÉDITION RAPIDE ET FRANCO - DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES

BON POUR UN CATALOGUE EN COULEURS **GRATUIT**

à retourner à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES, 75680 PARIS CEDEX 14
Veuillez m'envoyer sans engagement, votre catalogue en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, bois et materiaux, teintes, contenances, prix, etc.) sur vos meubles : STANDARDS, RUSTIQUES, STYLES et CONTEMPORAINS, LIGNE OR, LIGNE NOIRE.

M. ______________
à ______________
Code Postal ________ Ville ______________

MO71 CATALOGUE PAR TÉLÉPHONE **320.73.33** 24 H SUR 24 H

A.T.P. s.a. au capital de 842.300 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

RÉUNI A MONTRÉAL

Le congrès d'Amnesty International demande aux gouvernements répressifs de «rendre des comptes» à propos des personnes disparues

De notre correspondant

Montréal. — La disparition d'une famille entière de mineurs et d'un médecin, récemment arrêtés par la police bolivienne, a permis aux dirigeants d'Amnesty International, réunis à Montréal du 17 au 24 août à l'occasion du vingtième anniversaire de l'organisation humanitaire, d'illustrer la gravité et la fréquence d'un type *« d'arrestation arbitraire et de détention secrète qui violent les principes les plus fondamentaux du droit international »*. Citant *« des sources sûres à l'intérieur du pays »*, Amnesty International a indiqué qu'un dirigeant du syndicat bolivien des mineurs, M. Julio Cassio Meruvia, âgé de trente ans, avait été arrêté et probablement tué après avoir été torturé. Sa femme et ses quatre enfants ont également disparu. D'autre part, un médecin bolivien vivant en exil, Mme Nila Heredia Miranda, a disparu après avoir été torturée à La Paz, où elle avait été refoulée par les autorités équatoriennes.

Après avoir déploré que les gouvernements répressifs recourent à ce genre de méthodes à l'égard des opposants politiques et tentent d'empêcher les recherches en déclarant, contre la volonté des familles, que les personnes disparues sont probablement mortes, Amnesty a annoncé son intention de lancer une campagne à l'échelle internationale pour obliger les Etats à *« rendre des comptes »*. Amnesty constate que *« les disparitions ne touchent pas seulement des hommes politiques, mais aussi des familles entières, mères et enfants, des prêtres, des syndicalistes et d'autres catégories de la population. Leurs cadavres, lorsqu'on les retrouve, sont souvent mutilés et défigurés par la torture »*. Cette pratique est surtout répandue en Amérique latine, ajoute-t-elle, mais on la retrouve dans *« plusieurs pays du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie »*. *« Les méthodes de torture deviennent de plus en plus raffinées »* et des médecins se font souvent complices des tortionnaires en réanimant les victimes. Depuis sa création en 1961, Amnesty International a établi des dossiers sur plus de vingt mille meurtres, cas de torture ou de détention arbitraire. En 1980 seulement, quatre mille cent trente et un prisonniers ont été pris en charge et mille sept cent vingt-neuf détenus « adoptés » ont été libérés.

« L'industrie de la douleur méthode de gouvernement »

Des organisateurs avaient invité à Montréal trois anciens prisonniers politiques que les campagnes menées par Amnesty International ont contribué à libérer : l'Argentin Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix en 1980 ; son compatriote Emilio Mignone, président du Centre d'études juridiques et sociales de Buenos-Aires, et Mᵉ Abderrahman Youssoufi, qui est rentré récemment au Maroc après quinze ans d'exil. Celui-ci a dénoncé *« l'industrie de la douleur érigée en méthode de gouvernement »* et s'est attardé plus particulièrement sur la répression qui s'abat sur les jeunes, y compris les enfants, dans de nombreux pays du tiers-monde, comme on l'a vu récemment au Maroc. M. Perez Esquivel a indiqué qu'il était actuellement, lui aussi, surtout préoccupé par *« la disparition de centaines d'enfants dont les mères sont incarcérées ou qui sont en prison avec elles »*. D'autre part, il a indiqué que lui-même et sa famille faisaient l'objet de menaces anonymes continuelles depuis qu'il a reçu le prix Nobel.

Les deux cent cinquante délégués d'Amnesty International venus de quarante-cinq pays ont également abordé le problème de *« l'aide militaire ou policière accordée à des gouvernements qui se servent du matériel et des techniques enseignées pour torturer des prisonniers politiques et pour les exécuter »*. En mai dernier, le secrétaire général de l'organisation, M. Thomas Hammarberg, avait adressé une lettre au secrétaire d'Etat américain, M. Haig, pour attirer son attention sur l'utilisation que le Salvador faisait de l'aide accordée par Washington. Deux nouvelles interventions de ce genre seront faites prochainement à l'égard d'autres pays.

Les représentants d'Amnesty International ont réaffirmé les trois principes qui guident leur action depuis 1961 : obtenir la libération de tous les prisonniers d'opinion ; agir pour qu'ils soient jugés promptement et équitablement ; mobiliser l'opinion publique en faveur de l'abolition de la torture et de la peine de mort. Ils ont enfin adopté un budget de 2 millions de livres sterling pour 1982, qui sera alimenté uniquement par les dons des deux cent cinquante mille membres, répartis dans cent trente-quatre pays, et par les sympathisants.

BERTRAND DE LA GRANGE.

A L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL DE DIJON

M. Jean-Pierre Cot évoque la «contrepartie» du droit d'asile

De notre correspondant

Dijon. — L'Institut de droit international, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1904, tient à Dijon, jusqu'au 3 septembre, sa soixantième session. Regroupant une centaine de juristes, ambassadeurs, juges et hauts fonctionnaires de plus de quarante pays, il étudie les grands problèmes de droit et propose des résolutions qui sont présentées aux organismes internationaux tels que les cours de justice.

Cette soixantième session a été inaugurée par M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, qui a tenu, à cette occasion, à développer les lignes-forces de la politique gouvernementale en matière de défense des droits de l'homme.

Pour M. Jean-Pierre Cot, *« la France doit s'engager dans sa fidélité aux principes de 1789, car la notion de droits de l'homme relève de l'impératif moral et n'admet pas de compromis. » « Soyons intransigeants sur le respect des droits élémentaires de tout être humain. La violation de ces droits élémentaires n'a jamais d'excuse et doit être partout condamnée. Agir autrement conduit à la complicité »*, a déclaré le ministre.

Parlant du droit d'asile, M. Jean-Pierre Cot a souligné la volonté du gouvernement de *« rétablir le droit d'asile malgré les complications internationales qu'il engendre. Le gouvernement demande en contrepartie aux bénéficiaires de ce droit d'asile d'observer la nécessaire obligation de réserve sans laquelle une telle politique n'est pas tenable. Les brûlots incendiaires lancés par tel ou tel du territoire français n'embraseront pas la tyrannie lointaine, mais risquent bien de brûler la terre d'asile ». « Cela, nous ne pouvons pas l'accepter »*, a encore affirmé M. Cot.

Abordant enfin le droit au développement, le ministre français a indiqué que *« la notion de nouvel ordre économique international, avant d'être un concept juridique, est un combat politique. Dans ce combat, le gouvernement français a choisi son camp : celui des opprimés, de ceux qui réclament le droit au développement. Il l'a fait savoir à Ottawa et aura l'occasion de réitérer ses positions la semaine prochaine à Paris lors de la conférence sur les pays les moins avancés, puis au sommet de Cancum »*.

Au programme des travaux de cette soixantième session qui s'achèvera le 3 septembre : la sauvegarde des droits de l'homme, l'extradition et les effets des conflits armés sur les traités.

Pasaéa

ROBERT CERLES.

Les cinq propositions de la conférence d'Aix-en-Provence

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — Pendant trois jours, du 21 au 23 août, une soixantaine de spécialistes des droits de l'homme, venus de trente-deux pays, de toutes les zones géopolitiques (pays occidentaux, socialistes, arabes, latino-américains, asiatiques et africains) se sont réunis à la faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-en-Provence pour la quatrième conférence Armand-Hammer sur le thème : « Paix et droits de l'homme, droits de l'homme et paix. »

La conférence d'Aix s'était ouverte vendredi sous la présidence du docteur Hammer, président de la Fondation internationale pour les droits de l'homme. Cinq points principaux ont été débattus :

1) La procédure *d'amicus curiae*, possibilité d'intervention devant les juridictions internationales, d'organisations gouvernementales et mondiales pour la défense des *droits de l'homme* ;

2) La constitution de « casques bleus » des droits de l'homme, corps international d'observateurs judiciaires, proposition qui sera *transmise* à la *prochaine* assemblée générale des Nations unies.

3) La création d'un centre parlementaire des droits de l'homme, sous l'impulsion d'un comité où *se retrouvent M. Roland Dumas*, député de la Dordogne, et le sénateur américain Randolph ;

4) La préparation d'un ouvrage monumental sur l'histoire des droits de l'homme dans le monde (histoire dans les Etats, histoire des idées, histoire des institutions).

5) La « clause Martens » relative à l'enseignement et à la diffusion des droits de l'homme, qui avait été lancé en 1979 lors de la conférence de Campo Bello (Canada). Là encore, une recommandation sera faite à l'Assemblée générale des Nations unies.

Parmi les participants figuraient deux prix Nobel de la paix (MM. Noël Baker et McSean Bride), plusieurs ministres et parlementaires, plusieurs juges à la Cour internationale de justice et à la Cour européenne des droits de l'homme, des magistrats, des avocats, de hauts fonctionnaires, etc...

M. Edgar Faure, qui est aussi président de l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg, à qui nous avons demandé quelle pouvait être l'efficacité de ce genre de conférence, a fait valoir qu'elle n'intervenait pas auprès des Etats, mais qu'elle se plaçait strictement *au point de vue des règles* générales et des principes des droits de l'homme : *« C'est un effort en faveur de ces droits, et il peut être utile de faire progresser les idées dans ce domaine. »*

PAUL CHOVELON.

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Soixante et un condamnés ont été exécutés en France entre 1950 et 1977

Le conseil des ministres de ce mercredi 26 août devait approuver le projet de loi portant abolition de la peine de mort. Cette peine a été prononcée dix fois par les cours d'assises françaises depuis le mois d'octobre 1980. Depuis 1977, on n'a procédé à aucune exécution capitale. Entre 1950 et 1977, soixante et une personnes ont été exécutées, en France, pour des crimes de droit commun.

Depuis 1977, année des exécutions de Jérôme Carrein et Hamida Djandoubi (*le Monde* des 24 juin et 11-12 septembre 1977), la peine de mort n'a pas été appliquée en France. On la disait abandonnée. Depuis cette même année 1977, la Cour de cassation semblait casser systématiquement les arrêts de cours d'assises condamnant à la peine capitale. Rejugés, les condamnés à mort — Michel Bodin, Mohamed Yayahoui, Michel Rousseau, Jean Portais, Norbert Garceau — avaient été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. Tous avaient, lors de leur second procès, Mᵉ Badinter comme avocat.

On pensait que la France s'alignait sur les autres pays d'Europe, *sinon en droit, du moins* dans les faits, en cessant de prononcer des condamnations à mort, lorsqu'à partir d'octobre 1980 sept condamnations à mort furent prononcées en quatre mois : le 18 octobre, contre Jean-Luc Rivière, vingt-quatre ans, et Mohamed Chara, vingt et un ans, par la cour d'assises du Pas-de-Calais ; le 28 octobre, contre Philippe Maurice, vingt-quatre ans, par la cour d'assises de Paris, qui n'avait pas prononcé de condamnation à mort depuis 1963 ; le 26 novembre, contre Jean-Jacques Nicolas, vingt-trois ans, par la cour d'assises des Ardennes, après vingt-sept minutes de délibérations ; le 28 janvier 1981, contre Paul Laplace, cinquante-huit ans, et Bruno Albert, vingt-sept ans — dont il était établi qu'il n'avait pas tué, — par la cour d'assises de Saône-et-Loire ; le 25 février, contre Yves Maupetit, trente et un ans, par la cour d'assises du Val-de-Marne. Ce chiffre de sept condamnés à mort dans les prisons françaises n'avait pas été atteint depuis 1954.

Le 7 mars, la Cour de cassation annulait l'arrêt condamnant à mort Jean-Luc Rivière et Mohamed Chara, qui seront rejugés par la *cour d'assises de la* Somme. Le 19 mars en revanche, elle rejetait le pourvoi de Philippe Maurice (*le Monde* du 21 mars), dont le sort ne dépendait plus *désormais que d'une* éventuelle grâce présidentielle. Mais M. Giscard d'Estaing avait annoncé qu'il ne prendrait pas de décision pendant la campagne électorale. *M. François Mitterrand*, qui avait déclaré le 16 mars à Antenne 2 : *« Ma disposition est celle d'un homme qui ne ferait pas procéder à des exécutions capitales »*, a gracié Philippe Maurice quatre jours après son entrée en fonctions, le 25 mai (*le Monde* du 27 mai).

En dépit de l'élection d'un président de la République abolitionniste — ou peut-être à cause d'elle, les jurys se sentant déchargés de leur responsabilité par la quasi-certitude d'une grâce — les condamnations à mort ont continué. Le 21 mai, André Pauletto, quarante-quatre ans a été condamné à mort par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône ; le 22 mai ont été condamnés Jean-Pierre Declerck, trente ans, par celle du Pas-de-Calais et Patrick François, vingt-six ans, par celle des Ardennes. Sept condamnés à mort sont donc *actuellement détenus dans les* prisons françaises. Tous se sont pourvus en cassation.

En fait, entre 1950 et 1977, la peine de mort n'a cessé d'être appliquée en France. Pour des crimes de droit commun, soixante et une personnes ont été exécutées entre ces deux dates, dont seize en 1950 et quatorze en 1951. Jusqu'en 1962, chaque année a vu au moins une exécution — trois en 1957, quatre en 1958 . En revanche, depuis 1963, il n'y a jamais eu plus de trois exécutions par an (en 1963 et 1972). Il n'y en a eu aucune en *1966, 1969, 1970*, 1971, 1974 et 1975.

Avant son élection en 1969, on savait Georges Pompidou hostile à la peine de mort. S'il a gracié les *quatre* condamnés à mort de 1969 et les deux de 1971, il a fait exécuter deux personnes en 1972 : Claude Buffet et Roger Bontems — dont il était jugé qu'il n'avait pas tué (*le Monde* du 29 novembre 1972), — et une en 1973 : Ali Ben Yanès (*le Monde* daté 13-14 mai 1973). Il a gracié quatre personnes en 1973, parmi lesquelles une femme, Marie-Claire Emma, condamnée par la cour d'assises de la Réunion.

En 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing, candidat à la présidence de la République, avait affirmé son « aversion » pour la peine de mort. Il a signé cinq décrets de grâce, dont celle d'un mineur, âgé de dix-sept ans, Bruno, condamné à mort en *1975* par la cour d'assises de l'Oise. Il a fait exécuter trois personnes : Christian Ranucci, vingt et un ans, en *1976* (*le Monde* du 19 juillet *1976*), *Jérôme Carrein et* Hamida Djandoubi en 1977.

Les limites de la « perpétuité »

Pendant ces vingt-sept années, au cours desquelles la peine de mort a été appliquée soixante et une fois, elle a été prononcée cent quatre-vingts fois. Un condamné à mort sur trois a donc été exécuté. Les autres ont vu leur peine commuée en réclusion criminelle à perpétuité, par la grâce. Pour certains, cette peine a été ultérieurement commuée en vingt années de réclusion criminelle. Compte tenu des remises de peine et des libérations conditionnelles, les peines réellement perpétuelles n'existent pas. Il apparaît que les condamnés à mort graciés sont libérés après vingt années de détention, en moyenne. Depuis la Libération, la détention la plus longue a été de vingt-trois ans et six mois, la plus courte de dix-sept ans et huit mois.

En revanche, plusieurs condamnés à la *réclusion criminelle* à perpétuité, ont été détenus plus de vingt-quatre années. La plus longue détention a été de vingt-sept ans et neuf mois. Il s'agissait d'un *détenu condamné* en 1944 pour meurtre. Il a été libéré du centre de détention de Château-Thierry à la fin de 1971. Bien qu'âgé seulement de quarante-neuf ans, il a demandé son admission à l'hospice départemental.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président par intérim du Mouvement des radicaux de gauche, député à l'Assemblée européenne, auteur de la résolution *votée par cette assemblée le* 17 juin et préconisant l'abolition de la peine de mort dans toute la Communauté européenne, a déclaré : *« En se préparant à abolir la peine de mort, la France rejoint ainsi les autres pays de l'Europe des Dix qui l'ont tous déjà supprimée en droit ou en fait. (...) Il ne s'agit nullement d'oublier les victimes ou le caractère odieux des crimes de sang et il sera donc nécessaire de remplacer la peine capitale par des peines de substitution réellement dissuasives pour protéger efficacement la société. »*

DEUX ENFANTS

Un enfant de trois ans et *demi, Sylvain Pottier*, a péri asphyxié, mardi après-midi 25 août, à Briouze (Orne), dans l'incendie de sa chambre, qu'il avait vraisemblablement provoqué en jouant avec un briquet. Sa grand-mère et sa tante, qui se trouvaient dans la maison à l'étage inférieur, n'ont pas pu *intervenir à temps*.

Sylvain est mort à 12 heures. Trois heures plus tard, à la *maternité* de La Ferté-Macé, sa mère donnait naissance à son deuxième enfant.

UNE COMMISSION MIXTE JUSTICE-DÉFENSE PRÉPARE LA SUPPRESSION DES TRIBUNAUX DES FORCES ARMÉES.

La suppression des tribunaux permanents des forces armées (T.P.F.A.) chargés de juger les infractions d'ordre militaire (*insoumission, désertion, etc.*), et les infractions de droit commun commises par des militaires a été confirmée, mardi 25 août, par les ministères de la défense et de la justice.

Dans un communiqué commun le ministère de la justice et celui de la défense « *démentent l'information publiée, ce mardi matin 25 août, par le journal* le Matin *selon laquelle les tribunaux permanents des forces armées seraient remplacés par de nouvelles juridictions militaires* ». « *A l'heure actuelle*, précise le communiqué, *une commission mixte composée de représentants du ministère de la justice et du ministère de la défense met au point les conditions dans lesquelles après la suppression des T.P.F.A. les infractions militaires seront jugées dans le cadre des juridictions de droit commun. Le projet de loi sera soumis au Parlement au cours de la session ordinaire d'octobre.* »

Les T.P.F.A., dont la compétence s'étend parfois sur plusieurs régions militaires, sont composés de deux magistrats civils, pris parmi les juges de siège, et de trois juges militaires désignés par leur hiérarchie pour une période de six mois et dont l'un doit être du même grade que le prévenu ou d'un grade immédiatement supérieur. Les fonctions de magistrat du parquet *sont exercées* par des commissaires du gouvernement, magistrats du corps judiciaire détachés auprès du ministre des armées.

MÉDECINE

LES EFFECTIFS EN DEUXIÈME ANNÉE DES ÉTUDES MÉDICALES NE SERONT PAS MODIFIÉS.

Les deux ministères, de l'éducation nationale et de la santé, ont décidé de maintenir en deuxième année du premier cycle des études médicales (P.C.E.M. 2), pour l'année 1981-1982, les effectifs qui avaient été retenus pour *1980-1981*. L'arrêté, qui sera prochainement publié au *Journal officiel*, reprendra donc les données de l'an passé : sept mille cent vingt et *un étudiants pourront* l'an prochain, accéder en P.C.E.M. 2.

La loi du 6 juillet 1979 permet, en effet, grâce à un arrêté annuel des deux ministères concernés, de fixer cet effectif. Elle permet aussi de le réduire chaque année de 10 %. L'an dernier, M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, avait, devant l'accroissement de la densité du corps médical, annoncé sa décision de faire jouer pleinement cette disposition légale.

Il s'agissait alors, précisait-on, de réduire suffisamment le flux des étudiants pour atteindre *« l'objectif des cinq mille »* en 1983 (*le Monde* du 13 juin 1980). Le ministère s'inspirait alors des propositions du groupe Démographie médicale, présidé par le professeur Jean-Pierre Etienne, qui avait été mis en place quelque temps auparavant.

Vers la fin du mois de juillet, à la suite des premiers travaux du groupe présidé par le professeur Jacques Roux, chargé de mission auprès de M. Jack Ralite, ministre de la santé, on laissait entendre que la réduction de 10 % ne serait pas reconduite pour l'année *1981-1982*. A la suite de ces informations, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) faisait savoir que selon elle *« le nombre optimum des médecins à former ne devait pas excéder six à sept mille par an »*, et que *« de nombreux médecins déjà formés étant actuellement en chômage ou débutant dans des conditions difficiles avec une rémunération inférieure au SMIC, il fallait envisager, en priorité, leurs modalités d'insertion dans la vie professionnelle »*.

FAITS ET JUGEMENTS

Mme Llaurens-Guérin a reçu Mme Marina Massie

Une nouvelle fois, Mme Llaurens-Guérin, juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol, a reçu Mme Marina Massie, mardi 25 août. La sœur de l'inspecteur stagiaire Jacques Massie, partie civile, était accompagnée *de l'un de ses fils et de* Mᵉ Gilbert Collard. L'entretien dans le cabinet du magistrat instructeur a duré trois heures. Rien n'en a filtré. Mᵉ Collard, qui s'est refusé à toute déclaration relative à cette audition, a déclaré être *« le symbole vivant du secret de l'instruction »*.

D'autre part, le juge d'instruction a entendu mardi, jusqu'à 23 heures, M. François Giustignani, qui avait été arrêté en Corse le 20 août et transféré à Marseille. Mme Llaurens-Guérin *lui a notifié officiellement une* inculpation de non-dénonciation de crime. Toutefois, le parquet se refuse à préciser les charges qui pèsent contre M. Giustignani.

Un élu malfaiteur

Bordeaux. — La police a arrêté, mardi 25 août, l'auteur solitaire d'un hold-up qui venait d'être commis dans une agence de la Caisse d'épargne de Bordeaux. Il s'agit de M. Christian Delmas, âgé de quarante-quatre ans, conseiller municipal socialiste élu en 1977 à Carbon-Blanc, une commune du nord de la banlieue bordelaise, dont le maire est M. Philippe Madrelle, sénateur, président du conseil général de la Gironde.

Bien que la police soit restée silencieuse sur cette affaire, il semble que M. Delmas soit soupçonné d'avoir commis, en mars dernier, un *hold-up dans une* agence bordelaise du Crédit agricole ainsi qu'une agression dans un magasin.

Militant socialiste de longue date, M. Delmas était tenu pour un homme fort honorable à Carbon-Blanc où il occupait par ailleurs des responsabilités dans un club de pétanque et au comité des fêtes. Travaillant dans une entreprise locale, il semblait ne pas connaître de difficultés financières. — *(Intérim.)*

La drogue à la tonne

Plusieurs saisies importantes de drogue ont eu lieu, en divers points du monde, au cours de la journée du 25 août.

La prise la plus spectaculaire a été réalisée au large de la Floride par les gardes-côtes américains qui ont saisi mardi sur trois bateaux plus de 25 tonnes de marijuana : 18 tonnes à bord du chalutier *Sea-King*, 7 tonnes à bord du chalutier *Red-Cloud* et des quantités très réduites à bord du cargo *Anna*.

Plus de 2 tonnes de haschisch ont été saisies le même jour en Italie, au large de Bari, à bord d'un bateau battant pavillon libanais, le *Lucas-Sky*, les membres de l'équipage, trois Libanais, un Turc et un Italien ont été arrêtés. La gendarmerie canadienne a saisi pour sa part 500 kilos de haschisch à la frontière avec les Etats-Unis. Enfin, 35 kilos de cocaïne pure ont été saisis mardi à Bogota par la police colombienne, *qui a arrêté une dizaine* de personnes.

Auteur d'un double meurtre

Après une nuit de recherches effectuées par quatre-vingts gendarmes *et C.R.S., un retraité, âgé* de soixante-sept ans, M. François Munich, a été arrêté mardi matin 25 août à quelques kilomètres de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), dans les bois où il se cachait après avoir tué deux personnes. Lundi soir, vers 21 h. 15, M. François Munich, dans une crise de démence subite, avait tué successivement de deux coups de fusil de chasse le jeune patron d'une filature de Bagnères-de-Bigorre, M. Jean-Philippe Averous, vingt ans, et sa mère Mme Marthe Averous, âgée de cinquante-sept ans.

D'après les premiers éléments de l'enquête, il apparaît qu'il s'agit d'un drame de la vengeance.

Munich travaillait dans la filature de la famille Averous et avait été congédié par Mme Averous il y a quelques années. Depuis, il nourrissait une haine tenace à son égard et à l'égard de son fils. Le meurtrier a été écroué à la maison d'arrêt de Tarbes. — *(Corresp.)*

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le temps des vacances s'amenuise, plus vite encore que la durée du jour. Les voyageurs sont allés vers l'Ouest, c'était le rush cette année vers le Nouveau Monde. Ils reviennent avec des paysages plein la tête, des souvenirs de rencontres.

Jacques Michel a donc rencontré I.M. Pei, architecte sino-américain très en vogue, qui se situe à la charnière des modernes et du post-modernisme. Au festival Mozart de New-York, Mathilde La Bardonnie a sympathisé avec une contrebassiste prénommée June... Un « personnage », comme on dit. Catherine Humblot demeure imprégnée de musiques, elle poursuit son voyage aux îles, dans les rythmes vivaces du festival de La Barbade.

Entretien avec l'architecte I. M. Pei

L'espace du passé

LE cas de I.M. Pei est singulier. De tous les hommes de l'art venus de l'étranger, il est sans doute celui qui a le mieux réussi son insertion dans le milieu architectural américain. Né à Pékin en 1917, il arrive aux Etats-Unis à l'âge de dix-huit ans, étudie puis enseigne à Harvard, avant d'entreprendre une carrière qui fera de lui l'un des architectes les plus respectés d'Amérique, celui auquel on confie les programmes prestigieux. La nouvelle aile de la National Gallery à Washington, c'est lui. Encore lui, le nouveau Convention Hall de New-York. Et c'est toujours à lui que l'on a demandé de refaire de fond en comble le Vivian Beaumont Theatre du Lincoln Center, théâtre qui, dans les années 50, passait pour un chef-d'œuvre d'avant-garde de Saarinen. Enfin, I.M. Pei remodèlera le complexe hospitalier de « Mount Sinai », sur la Cinquième avenue, et construira la nouvelle salle de concert de Dallas.

« Comment un architecte réussit-il à New-York ?

— Pour une bonne part, grâce à la chance. Oui, j'en ai eu. Et aussi la capacité de m'adapter aux conditions américaines. C'est facile quand on est jeune, et je l'étais. Plus difficile lorsqu'on est un homme formé. C'est vrai, ni Mies, ni Gropius, ni Breuer n'ont vraiment « réussi » en Amérique. Heureusement, ils ont enseigné. Et puis, je me suis lancé sur le marché du travail à un moment où la construction sortait de la crise des années 40, que mes aînés avaient connue. De l'université, j'ai été jeté dans le monde de la promotion architecturale. Et c'est un monde différent. Si j'avais été un homme mûr, comme Mies ou Breuer, je l'aurais rejeté. Ma jeunesse m'a permis au contraire de l'absorber.

— Ce monde a ses règles : l'usage veut que les projets soient étudiés d'abord, et seulement ensuite que le financement soit cherché.

— C'est l'affaire du promoteur. J'ai eu — encore — la chance de me lier avec l'un des plus imaginatifs d'entre eux, Zeckendorf. Nous nous complétions : il était l'homme d'action et d'intuition, j'étais l'homme de l'art et de la conception. Professionnellement, cela m'a permis de considérer l'architecture comme le produit de certaines conditions économiques, sociales, bref de la vie. Grâce à l'enseignement de Zeckendorf, lorsque j'étais en présence d'un arpent de terre dans la ville, d'instinct je sentais ce qu'on pouvait en faire, en tenant compte de toutes les forces qui y jouent : la circulation, l'économie, les aspects sociaux et politiques qui rendent si complexes la conception architecturale. Dans l'argot professionnel, on dit « avoir le feeling », c'est devenu une seconde nature chez moi. Le contexte de la ville est tout. L'architecture ne saurait être conçue comme un objet isolé, elle est part intégrante du mécanisme urbain. Et c'est l'accomplissement de cette intégration qui commande le critère de réussite.

— Aujourd'hui, une jeune génération, que l'on dit post-moderne, veut rompre avec l'esthétique du style international, retrouver les voies perdues d'une architecture liée aux cultures locales, vernaculaires.

— Changer et poursuivre les traditions sont les données permanentes du jeu. Pour ce qui me concerne, j'approuve le changement et la continuité. L'architecture moderne a connu une évolution significative aux premières décennies de ce siècle, évolution soutenue par de très percutants slogans : « les formes suivent la fonction — les machines à habiter — le décor est un crime », etc. Ces slogans ont efficacement imposé la nécessité d'une architecture de l'ère industrielle. Mais ils ont été érigés en dogmes simplistes, qui veillaient jalousement sur l'observance du style international le plus orthodoxe.

La tour du Dragon

» Par la suite, la continuité a repris le dessus, une continuité qui tend naturellement à retrouver les racines de toute architecture. Et ces racines remontent au-delà de l'expression industrielle. Ce fut l'accomplissement de la seconde génération, la mienne. Celle d'aujourd'hui, c'est dans la nature des choses, veut elle aussi donner son coup de pouce. Une des raisons d'être des post-modernistes est, comme leur nom l'indique, le dépassement du concept moderne. En réalité, leurs directions sont diverses, réunies abusivement sous une même dénomination.

» La réalité est qu'on trouve aujourd'hui beaucoup d'inquiétude parmi les jeunes. Ils savent seulement qu'il faut changer, et de fait, le changement est dans l'air. Je pense que la plupart de ces petits courants disparaîtront, il y a une mode post-moderniste. Mais le mouvement laissera quelque chose qui servira le futur. Car son ouverture sur une plus grande liberté d'expérimentation est fondamentalement positive, alors que le dogme « moderne » ne laissait pas beaucoup de jeu. C'est donc une bonne chose.

» En définitive, cette nouvelle situation d'enfantement de l'architecture m'a aidé à voir plus clair, à faire ce que je veux. Elle est, pour moi, un art qui doit être le support de fonctions données. On ne construit pas de « folies », mais des formes qui ont un sens social, culturel, religieux. Il faut se relier plus profondément à l'histoire.

— Vous avez été récemment confronté à cet aspect de la question à Pékin où vous avez été appelé comme conseiller.

— Pékin, c'est naturellement important. Faut-il construire moderne et comment ? La Chine a vécu dans l'isolement que vous savez depuis trente ans. Alors, au moment où le pays s'ouvre sur le monde industriel, la question est : quelle direction prendre. Les Chinois ont une tradition de temples et de palais qui ne correspond pas, bien sûr, à la société contemporaine. Eux-mêmes ne veulent pas aller dans cette direction, qui consisterait à transposer le monumentalisme d'hier sur le modernisme d'aujourd'hui. Les jeunes ont soif d'apprendre ce qui vient de l'Occident. C'est pourquoi ils m'ont appelé. Ils espéraient que je leur dise comment faire.

» Ce n'est pas facile. Copier le monde occidental, je ne crois pas que ce soit la bonne voie. Il y a sûrement autre chose. Pour l'instant je n'ai pas de réponse, j'en suis seulement à me poser des questions. Il faut chercher. C'est ce que j'ai dit aux jeunes architectes au cours des conférences que j'ai été amené à donner dans les universités. Je leur ai dit qu'à mon avis le meilleur exemple n'est pas la Renaissance, mais l'architecture georgienne anglaise du dix-septième siècle. Elle présente un cas-type, qui, me semble-t-il, permet de construire des maisons humbles et des palais. Elle a un langage riche, qui après tout dure depuis trois cents ans, et je leur ai conseillé de chercher quelque chose d'équivalent, c'est-à-dire qui leur permette de construire des villages et des villes, des petites maisons et des bâtiments publics.

» Je n'ai pas le sentiment d'avoir été bien compris. Théoriquement je sais que j'ai raison. Mais pratiquement, comment opérer ? Alors j'ai pensé qu'il valait mieux ne plus en parler et se mettre au travail.

— Vous cherchez donc une architecture vernaculaire qui conviendrait à la Chine ?

— Je cherche, cela ne veut pas dire que je trouve. On m'avait proposé un grand projet dans le centre ville de Pékin, près de la Cité interdite (*le Monde* du 23 juillet). J'ai refusé, parce que, pour dire la vérité, je ne savais pas ce qu'il fallait y faire. Mais j'ai accepté de construire un complexe hôtelier dans la banlieue de la capitale, à la place d'un vieil hôtel des années 20 qui a été détruit. J'ai eu, dans ce projet en cours d'achèvement, la chance d'expérimenter une architecture si l'on peut dire vernaculaire, à la fois moderne et rattachée à l'histoire. J'ai regardé du côté des racines, des matériaux utilisés depuis toujours, de la manière de bâtir, de faire des jardins... J'ai utilisé des éléments simples de la tradition pour faire quelque chose d'aujourd'hui. Toujours lier le présent au passé...

— Que pensez-vous de l'architecture chinoise contemporaine ?

— Elle n'est ni chinoise ni contemporaine. Rien d'authentique, hélas ! Je suis très critique à son sujet. Elle a un modèle formidable, la Cité interdite, mais les architectes chinois ne peuvent plus construire comme ça ; les raffinements traditionnels sont devenus obsolètes, économiquement et idéologiquement, car ils sont l'expression du pouvoir impérial. Les architectes ne peuvent s'en inspirer et en sont conscients. Alors qu'ont-ils faits ? Ils ont pris des modèles sans lien avec la réalité et les ont simplifiés en effaçant tout le décor. Naturellement il ne reste plus grand-chose. C'est cela l'état de l'architecture contemporaine en Chine.

— Ils ne savent pas quoi faire ?

— Je pense qu'ils ne savent pas comment faire. C'est le problème. Les architectes chinois doivent sortir, regarder, comprendre les systèmes, mais se garder de les copier, tirer plutôt les leçons de l'histoire, celle de l'architecture occidentale et celle de leur pays. »

Propos recueillis par
JACQUES MICHEL.



LE «MOSTLY MOZART» FESTIVAL

Portrait de June

JUNE n'a pas d'âge. Elle n'a pas d'âge parce qu'elle sera toujours jeune. Le nom de June est Rothenberg. Cependant, si dans le milieu musical de New-York vous dites June, tous savent tout de suite de qui il s'agit. Le mari de June fut chanteur au Metropolitan Opera, où il était basse. Il est son troisième mari, et n'a besoin lui aussi que d'un prénom, Sam. Sam à côté de June a l'air presque frêle. Car tout est relatif, et il faut dire que June est très « importante ». Et pourtant la place que tient son corps n'a pas d'importance, justement. Une question de générosité. Pas un hasard, n'est-ce pas, si l'on dit « une nature abondante ». Ces « natures »-là ont bien souvent un visage remarquable. Le sien entre dans la catégorie des magnifiques. A cause du regard et du sourire. Aucune ride vilaine. Une peau de rare texture que l'on imagine toujours très légèrement poudrée et parfumée.

Une figure exempte de la moindre petitesse. Une « figure » tout court. Les romanciers, imaginant un tempérament pareil, parleraient d'un « personnage ». C'est plutôt « héroïne » le mot qui conviendrait. On laissera de côté son enfance, pour arriver tout de suite au début des années 50, où June, qui a toujours été contrebassiste, s'est rendue en Europe pour jouer avec Pablo Casals, lors des trois premiers festivals de Prades.

Ça devait être beau à voir, deux êtres de cette trempe-là, faire de la musique ensemble. Elle a joué aussi dans l'ensemble de musique de chambre d'Adolf Busch. On la retrouvera un peu plus tard dans l'Orchestre symphonique de Saint-Louis (Missouri). On la retrouvera, contrebassiste de jazz, aux côtés de Duke Ellington, d'Art Tatum, de Maryan McPartland, ou de Mary Lou Williams. June décrit joliment quels voyages professionnels elle fit alors à Paris, où, passant du Vieux-Colombier aux caves de Saint-Germain, elle « s'amusait ». Elle raconte avec bonheur. Elle raconte très bien même ses misères au temps du maccarthysme, années où, sans raison, tout travail lui fut refusé.

L'humour est son fort. Elle en transfigure le moindre événement, ainsi, par exemple, ce concert donné au début de juillet à la Maison Blanche, en présence du président Reagan et ses invités, sélectionnés, puis le dîner sur l'herbe qui suivit, et elle avec sa contrebasse sur cette pelouse, où elle n'avait pas le sentiment d'avoir grand-chose à faire. Elle était de service. La solennelle soirée marquait, en effet, l'ouverture du festival « Mostly Mozart ».

June est parmi les quarante musiciens qui — entre le 13 juillet, où ils sont revenus du Kennedy Center de Washington, et le 29 août, où Pinchas Zuckermann les dirigera dans des œuvres de Mozart, Boccherini et Vivaldi — n'auront pas donné moins d'une trentaine de concerts. « Mostly Mozart », parce que, depuis sept semaines, soir après soir ou presque, au Lincoln Center de New-York, les quarante-deux programmes composés par Bill Lockwood comportent chacun une forte dose d'œuvres signées... Mozart.

Le sceau du maître sur fond d'assiette

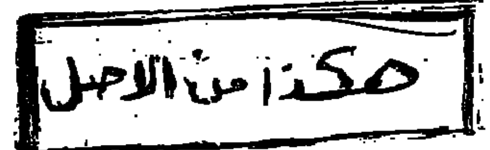
La manifestation en est à sa quinzième édition. Une façon, chaque été, de ne point fermer les portes de l'Avery Fisher Hall, une salle de deux mille sept cent trente-huit places qui, pour n'être pas du tout jolie, n'en est pas moins d'excellente qualité acoustique. « Mostly Mozart » est une institution, et les représentations ont presque toutes lieu à bureau fermé : les New-Yorkais s'abonnent et viennent, de deux jours en deux jours (chaque concert étant repris une fois), comparer les chefs d'orchestre invités, qui changent presque à chaque concert. En l'honneur du « Mostly Mozart », la piazza du Lincoln Center devient, le temps de sept semaines, un endroit où l'on peut déjeuner ou dîner, ou boire, en plein air, près de la fontaine où ont été installés des auvents : l'« Adagio café » et l'« Allegro buffet » ne désemplissent pas. Et leurs clients désœuvrés, dans le hall de l'auditorium, s'arrachent T-shirts, tasses à café, sacs de toile, papier à lettres, cartes à jouer, signets de livres, tabliers de cuisine, papier à musique, jeux d'échecs et autres brimborions marqués au sceau du « Mostly Mozart », où le portrait du maître de Salzbourg en perruque blanche se retrouve à envelopper des pastilles en chocolat. On doit même pouvoir acheter des cigares bagués à son effigie. Cela rappelle le folklore orchestré à Anvers, il y a cinq ans, lors de la grande exposition Rubens. Tout était marqué Rubens, de la bière aux chaussures de tennis. Ce sont les lois du commerce. Ne pas en conclure que « Mostly Mozart » doive son succès à ces gadgets. C'est plutôt l'inverse qui se produit... Le haut niveau des concerts fait vendre...

Nous avons entendu plusieurs concerts, et chaque fois, au moins le temps d'un morceau, et parfois d'un bout à l'autre, ce fut un bonheur. On oubliera la baguette de Leonard Slatkin, à qui est revenu de diriger pour la première fois cette *Symphonie n° 19* que Mozart écrivit à l'âge de neuf ans, pour se souvenir seulement du jeu de la pianiste, Alicia de Larrocha, lors de cette même soirée. On dira et on répétera quelles merveilles Jessie Norman a offertes en chantant « Berenice che fai », scène pour soprano et piano qu'Haydn composa en 1795 à Londres pour la cantatrice Brigida Giorgi Banti. C'était simplement « sublime », et l'auditoire entier retenait son souffle. Et chacun se défendait d'une larme à l'œil quand, après l'entracte, la chanteuse noire venue du plus profond de la Georgie a réinstallé son empire, son emprise, en interprétant Beethoven. Le récitatif et l'aria de « Ah ! perfido » n'ont peut-être jamais été « montrés » par une telle voix. Jessie Norman, sculpturale, « fait voir » en effet ce qui arrive derrière les notes. Elle devient le son. Et l'orchestre entier n'était plus qu'à sa disposition, en son pouvoir, respirant au rythme de cette devineresse. Subjugué, transcendant. Peut-être que Maria Callas savait aussi accomplir ce miracle-là.

Un autre prodige d'extrême unisson a eu lieu le 27 juillet où Christoph Eschenbach était le chef d'orchestre. Invité à conduire notamment la symphonie *Jupiter* (dont il a donné une version très « ralentie ») mais aussi à jouer. Et ce qui s'est passé entre lui et Justus Frantz, l'autre soliste — ce pianiste avec qui il a déjà enregistré de nombreux disques, — ce qu'est devenu le *Concerto pour deux pianos et orchestre en fa mineur* (K 365) pourrait être loué seulement par les poètes de la caresse, ou encore par ceux qui savent décrire la virulence d'une course de taureaux exceptionnelle, la sensualité du tango dans un lieu magique de Buenos Aires. Il n'était plus uniquement question de Mozart. Deux artistes jouaient en connivence absolue. On n'avait plus en les écoutant qu'à se rappeler ces grandes marées qui nettoient la plage avant le printemps.

June après le concert en était complètement remuée. Elle aurait embrassé tout l'orchestre. Elle aurait voulu dire aux pianistes... mais ils devaient le savoir eux-mêmes. Et puis, Sam l'attendait pour rentrer. Ce soir-là comme toujours il portait la contrebasse de June, le long des rues de New-York, près de Broadway à la 65e avenue. En marchant, tous les deux souriaient. Parce que June était au dixième ciel.

MATHILDE LA BARDONNIE.



FESTIVALS DANS LES CARAIBES

Des îles séparées par l'histoire,

Après le Festival de Fort-de-France en Martinique (« le Monde » du 20 août), c'est à la Barbade, petite île anglophone, que s'est tenue pendant trois semaines, de juillet à août, la plus grosse manifestation culturelle caribéenne, qui a lieu tous les trois ans dans une île différente. Créée en 1973 en Guyana, elle s'est tenue successivement en 1976 en Jamaïque, puis à Cuba en 1979.

Près de quatre mille artistes, musiciens, danseurs, comédiens, écrivains, parlant (ou écrivant) le français, l'anglais, l'espagnol, le créole. Près de trente pays invités. Carifesta n'est pas seulement impressionnante par la folie des rythmes et des couleurs, c'est l'occasion — formidable — pour des artistes qui ne se rencontrent jamais de s'apercevoir qu'ils appartiennent à la même famille (au même peuple ?), de percevoir le lien profond, évident, qui existe entre ces îles nées de la même histoire (la traite des Noirs), qui ont vécu la même épreuve (l'esclavage et la tentative d'écrasement culturel), séparées par la langue, l'appartenance coloniale (même si la plupart ont accédé à l'indépendance) et les régimes politiques.

LE bus file à toute allure dans la nuit, frôlant au passage cette foule continuelle que l'on voit marcher à pied le long des routes dans tous les pays de la Caraïbe. Les phares éclairent brièvement les petites maisons créoles vertes et bleues, violettes et roses (comme on en voit également dans toutes les îles) et les innombrables églises baptistes, protestantes, qui témoignent au contraire des traces laissées par les Anglais seulement.

« *Get up ! Stand up ! Stand up for your rights !* » Ça swingue dans le petit bus qui emmène les stagiaires du Sermac (1) à Codrington College — château très sombre au milieu d'un parc très à l'anglaise où les Martiniquais vont danser ce soir. « *Get up ! Stand up !* »... Assis, debout, le groupe danse et tangue dans les virages, hurlant en chœur le refrain que déverse la radio, elle-même tonitruante.

Bob Marley n'est pas mort. Il est présent partout dans les Antilles. Dans les bus et sur les transistors que l'on écoute en marchant (ou adossé à un mur). Sur les bonnets de laine vert, jaune et rouge (combat, foi et culture). Dans la démarche élastique de ceux qui ont repris leur dignité originelle, affirmé même non plus leur droit mais leur fierté d'être Noirs. Dans les petites comme dans les grandes communautés Rastafari, qui se multiplient dans les îles. Jah, Rastafari, Roots (Dieu, Vérité, Racines), le message est là même s'il est craint — lui et l'herbe, la *ganja* — par les pouvoirs. Par la Dominique, qui commence d'exercer une répression sévère sur les Rastes. Par le gouvernement maintenant conservateur de la Jamaïque, qui n'a pas jugé utile d'amener des groupes de reggae cette année au Festival.

La symphonie des stèel-band

Carifesta. C'est l'un des premiers, des gros problèmes de cette manifestation monumentale dans tous ses aspects. Ce sont les gouvernements (ou des organismes très officiels) qui sélectionnent les artistes à envoyer. C'est d'autant plus grave quand il s'agit de régimes comme Haïti, qui bâillonnent ou expulsent tous les artistes de l'opposition. C'est un autre problème pour la Guadeloupe et la Martinique, départements français. De délicates questions de représentation (... et de drapeaux) s'y sont posées. Qui devait choisir ? La France (par l'intermédiaire de ses organismes) ou les Guadeloupéens et les Martiniquais (comment et par quelles structures) (2) ?

Il est évident que ce système élimine — quasi absolument — les artistes qui contestent les régimes, font bouger les idéologies dominantes et favorise les troupes nationales et toute cette vision folklorique de l'art, que l'on voit jusqu'à satiété, à Carifesta.

Par où commencer, donc ? Par des chiffres. Carifesta, plus de trente pays représentés, toute une poussière d'îles, d'Etats et de micro-Etats : Cuba, Haïti, Anguille, la Jamaïque, la Dominique, Saint-Martin, Sainte-Lucie, Guadeloupe, Martinique, Saint-Kitts et Nevis, Grenade, Antigua... près de quatre mille artistes, musiciens, danseurs, comédiens, écrivains, peintres, logés pendant trois semaines dans une dizaine d'universités et d'écoles (repeintes à neuf pour l'occasion), strictement répartis (*male* à un étage, *female* à un autre) dans des classes transformées en immenses dortoirs. Carifesta, treize à dix-sept spectacles par soir à la même heure, soit plus de trois cents en trois semaines, sans compter les expositions permanentes (art plastique, livres, artisanat), les débats et les symposiums, les marchés (culinaires), les journées spéciales (carnavals, etc.). Comment raconter une manifestation pareille, une telle forêt de sons, de couleurs, cette profusion de costumes, d'instruments.

Comment décrire ? Il fallait saisir des images un peu partout comme un photographe. Un jeune Rasta, allant à sa douche le matin. Trois Martiniquaises en collant de danse dans la cantine, où des paysans de Saint-Kitts et des Vénézuéliennes en costume mangeant des *corn-flakes* et des saucisses. La rencontre — en musique — de deux délégations dans un bus. Une bande de jeunes qui passent silencieusement à patins à roulettes dans une rue de Bridgetown. Les extraordinaires conférences de presse de Farley-Hill, inaudibles sous la symphonie des quarante « steel band » qui répètent, en même temps que les tambours des danseurs de Trinidad. Images encore : des femmes tressent leurs cheveux à l'ombre d'un arbre. Un groupe masqué s'avance : musique ! Il est 2 heures du matin dans la cour d'une école, des Haïtiens dansent et entrent en transe. Epuisée, une « volontaire » somnole dans l'entrée...

La cérémonie d'ouverture, à elle seule, a été un « moment ». Des milliers de gens n'ont pu entrer. Le stade national était bourré à craquer. Dix mille personnes saluant par ovations les délégations, au fur et à mesure qu'elles passaient devant la « tribune officielle » — tribune où se tenaient une vingtaine de personnes, le président de la République et le gouverneur (la Barbade a pris son indépendance en 1966 dans le cadre du Commonwealth) et quelques-unes des figures (remuantes parfois) de la Caraïbe, George Lamming (écrivain barbadien), Edna Manley (sculpteur jamaïquain), Mighty Sparrow (le roi du calypso, de Trinidad).

Un défilé immense, un peu désordonné, avec des moments surprenants. La délégation guadeloupéenne, très africaine dans sa manière (pagnes et tambour gro'ka), celle du Suriname avec toutes ses ethnies (africaine, hindoue, chinoise) et familles d'esprit (étudiants et rastas), celles de la Barbade qui avait tout sorti : les boy-scouts et les girl-guides, les brigades des filles de l'Eglise et l'énorme congrégation baptiste (de l'évêque Grandville Williams), une quarantaine d'évêques en robes blanches avec des turbans de couleurs, roses, mauves, qui laissaient poindre à un détail (à la manière de le nouer, par exemple) les différents traits culturels afro-caribéens. Un dernier spectacle, à l'humour caustique, non défini, avait clos la cérémonie. Un prêtre (un vrai ?) une mallette de la Croix-Rouge à la main, entraînait sur un air de flûte aigu une foule d'enfants déguisés en « marines ».

Visage d'intellectuel encadré par une abondante chevelure blanche, George Lamming a prononcé un discours-fleuve qui a suscité par la suite des réactions très vives dans les milieux conservateurs barbadiens (« *un discours trop long* » « *qui n'avait pas sa place* », « *c'est un communiste* », etc.). George Lamming a rendu hommage aux grands noms de la Caraïbe, Aimé Césaire, poète martiniquais, et Nicolas Guillen, poète cubain (ce dernier avait fait scandale en 1934, a-t-il rappelé, avec un poème où il affirmait que le sang fondamental de Cuba venait du continent noir, africain), à Edna Manley (cette femme sculpteur qui reflète la beauté noire aux yeux des Noirs), à Beryl McBurnie qui a joué le même rôle avec la danse, à Mighty Sparrow et à Bob Marley.

Citant Frantz Fanon et Marx, Lamming a parlé de Cuba (« *le plus beau poème écrit à ce jour dans les Caraïbes* »), du mot Noir et de ce qu'il signifie (« *une expérience profonde et historiquement unique* », celle de ce groupe particulier d'hommes et de femmes...). Il a parlé de la spécificité de ce peuple et de sa destinée commune. Un discours enflammé, qui a duré peut-être une heure, peut-être plus, coupé par des applaudissements, des rires. Lamming a parlé enfin du rôle des artistes. « *Tandis que les soldats maintiennent la stabilité avec leurs fusils, les travailleurs culturels doivent interroger le contenu de cette stabilité, repenser et même redéfinir les termes de ce qu'on veut lui faire signifier.* »

On comprend qu'il y ait eu des réactions. Cette définition de l'art et des artistes n'est pas celle précisément qui domine à Carifesta, au contraire. En dehors du théâtre (qui, lui, est engagé), domine —



RADIO-TELEVISION

Semaine du 28 au 3 septembre

Les programmes du mercredi 26 et du jeudi 27 août se trouvent en page 13.

Vendredi 28 août

Un film

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE

Film polonais d'Andrzej Wajda (1974), avec D. Olbrychski, W. Pszoniak, A. Seweryn, A. Nehrebecka, B. Dyklel. Deuxième partie.

A 2, 23 h 5.

★★ *Suite de la fresque sociale de Wajda. Nouvelle ascension de Karol Borowiecki (Daniel Olbrychski, admirable acteur) vers la fortune, après la destruction de l'usine qu'il avait fait construire avec ses amis. Un réalisme puissant et lyrique pour peindre un monde de sauvagerie dans la conquête du pouvoir économique. L'argent, la spéculation, la fièvre industrielle, nivellent les différences de nationalité, de religion, de culture, transforment les chevaliers du capitalisme en rapaces. Mais la fureur capitaliste engendre la lutte des classes, qui apparaît à la fin de ce film torrentiel et frénétique.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La Croisière s'amuse.
14 h 25 Wyoming (grand prix spécial Western Heritage).
Film de C. Fléouter.
15 h 20 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Isidore ; Variétés : Black Beauty.
17 h 50 Génération 1 : Une recette chouette et simple.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 25 Histoire des trains.
Un train pour Manchester.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Témoin capital.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : le Traité d'Auteuil.
Comédie de L. Verneuil, mise en scène R. Manuel, réal. P. Sabbagh, avec M. Audran, L. Gaudet, P. Arditti...
La rencontre de deux jouvenceaux donne lieu à une satire du milieu bourgeois en 1918.
22 h 45 Jardins paradis de rêves.
Au siècle des Lumières.
Le rayonnement des jardins de Versailles dans le monde : à Hampton Court, à Drottinghoem (en Suède), à Schönbrünn (en Autriche), etc.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
14 h Aujourd'hui madame.
L'amour après-demain.
15 h 5 Série : Rush.
16 h Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Série : L'Ennemi de la mort.
Réal. R. Kahane.
(Lire notre sélection.)

Brumes et bois

L'ennemi de la mort.
A 2, 21 h 35.

« L'Ennemi de la mort », une série réalisée par Roger Kahane, raconte l'histoire d'un jeune médecin qui, en Périgord, dans les premières années de la Restauration, tente de convaincre les paysans de renoncer aux rebouteux et guérisseurs et d'assécher les marais insalubres de La Double, qui refuse le pouvoir d'un argent corrupteur, etc.

S'il s'accompagne d'une intrigue dramatique, « l'Ennemi de la mort » n'est pas une histoire inventée. Eugène Le Roy — auteur par ailleurs de « Jacquou le Croquant » — l'a écrite à partir d'éléments recueillis à La Double. Les habitants actuels du village ont ainsi reconnu les personnages au moment du tournage, pour les avoir déjà intégrés à leur histoire.

Vieilles arches, maisons à colombages, cuivres luisants dans la pénombre des lampes à pétrole, bâtisses en ruine, brumes et bois créent une sombre atmosphère bien dans la lignée de l'intrigue. — D. W.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Premier anniversaire de la mort de Maurice Genevoix, rediffusion du magazine du 20 juin 1980 « Autour de Maurice Genevoix », avec Mme N. Reznikoff (Les jeunes tigres pleurent doucement) *et M. K. White* (Lettres de Gourgounel).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : la Terre de la grande promesse.
Film de A. Wajda (2e partie).

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les jetons ; Titres en poche ; Profession : réalisateur.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : 24 heures à San-Francisco...
Une émission d'A. Sabas. Reportage : A. Cancès.
Un reportage sur la médecine holistique d'inspiration chinoise et prônée par tous les courants écologistes. Cette thérapeutique exige un nouveau cadre de vie — moins vivre pour mieux vivre à San Francisco.
21 h 30 Des hommes à marier.
Scénario : D. Reid ; Réal. : L. Chatfield.
A travers l'histoire d'un lit datant du XVIIIe siècle, un personnage remonte au temps des premières colonies anglaises d'Amérique.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Colportages : En passant par le Gué-de-Velluire.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (l'orang-outang) ; 8 h. 25, Le réveil du rêveur ; 8 h. 32, Actualité : Le Musée municipal d'art moderne de la Ville de Paris s'ouvre aux enfants; 9 h. 7, Bibliopolis; 10 h., Un mois en Bourgogne : Avallon.
11 h. 2, Après le groupe des Cinq : Le cercle Belaiev (et à 14 heures).
12 h. 5, Arts et métiers de France : Petit musée du bizarre en Ardèche.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30 Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h., Globe-trotter : Les rapides de la mort ; Le gorille ; Le chien et le kraken.
16 h., Entretiens avec... P. Jamet.
16 h. 30, Cinémathèque en liberté : D'autres films, d'autres perspectives.
18 h., Promenades ethnologiques en France : Le musée dauphinois, à Grenoble.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Le théâtre en France : Les perspectives d'avenir
20 h., Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois des gens venus d'ailleurs.
21 h., Au cours de ces instants : A. Hardelet.
22 h., New wave : Enfants hybrides, musique mutante (Birthdeath experience).
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h., Patrimoine du vingtième siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (G. Grisey).
23 h. 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (du côté de la nuit).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « Le voyage de Santiago de Compostelle », par Cl. Lehmann (G.-P. de Palestrina, Raison, Onslow, L. de Narvaès et Anonymes) ; 7 h 30, Anthologie du mois : la mélodie française (Chausson, Duparc) ; 8 h 10, Kiosque : informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : Musique des ordres religieux aux XVIe et XVIIe siècles (de Morales, Mollinie, Ceresola, Charpentier) ; 11 h 25, Concert « Musique au présent » (Auditorium 105, 24 mars 1979) : œuvres de J.-C. Paz, L. Mucillo, J. Rotter, C. Roque-Alsina, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Rotter, avec J.-F. Heisser et C. Roque-Alsina, pianos ; 13 h, Jazz vivant estival : la compagnie de la tromboniste Melba Liston à Nice et à Pori (Williams, Weston, Waller, B. Powell, Brown, Coltrane).
14 h, Musique légère : œuvres de Rauber et Prin ; 14 h 30, Le génie du lieu : « La route de Compostelle — le chemin de Flamel », par F. Bourgoin (Perotin, Bayle et Parmégianid, Couperin, Marcabru, Rudel, Zbar, de Ventadour et Anonymes) ; « El Camino Frances » Paris-Santiago, par J. Merlet (musiques traditionnelles d'Euzkadi, Castilla, Léon, Galicia et Gascogne) ; 18 h 2, Repères contemporains : Hugues Dufour, « Erovönh III », par les Percussions de Strasbourg.
18 h 30, Concert (Festival du Marais 81) : « Trois préludes et fugues » de Bach, « Fantaisie et Fugue sur B.A.C.H. » de Liszt, « Suite monodique » d'Alain, extrait des « 20 regards sur l'Enfant Jésus » de Messiaen, « Prélude et Fugue BWV 532 », « Deux chorals » et « Prélude et fugue en mi majeur » de Bach, « Variations sur un thème de Janequin » d'Alain, « Messe de la Pentecôte » de Messiaen, avec Dominique Merlet à l'orgue et au piano.
20 h 5, Les chants de la terre : musiques d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien ; 20 h 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Sérénade n° 1 en ré majeur » de J. Brahms, « Symphonie n° 5 en mi mineur » de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. M. Rostropovitch.
22 h 15, Ouvert la nuit : les week-ends de la Francophonie (Barraqué, Méfano, Grisey, Jolivet, Murail, Tessier, Taïra) ; 23 h 5, Vieilles cires : la famille Boutmy.

Samedi 29 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 15 Objectif santé : Un troisième âge actif.
12 h 20 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; 14 h 35, C. Ruben ; 14 h 55, Les évasions célèbres ; 15 h 50, Popeye, La chasse au trésor ; 16 h 25, Le magazine de l'aventure ; 17 h 45, Temps X.
18 h 55 Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux perdus.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Le joueur.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Music-Hall à Provins.
Avec le groupe Dallas, J.-B. Quenin, N. Peyrac, J. Manson, J. Iglesias...
21 h 50 Série : Madame Columbo.
Le mystère de la marionnette.
22 h 40 C'est arrivé à Hollywood.
Les Benjamins.
Extraits des films : « Peyton Place », avec Russ Tamblyn et Diane Varsi, de « Fille en blue-jeans », avec Carol Lynley, de « Tommy » et de « Phantom of Paradise ».
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 20 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Prix Nobel : Hemingway (1899-1961).
Un diamant brut.
14 h Les jeux du stade.
18 h Musique : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique).
« Symphonie fantastique », d'H. Berlioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Inbal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Enquêtes du commissaire Maigret.
De G. Simenon, réal. : J.-P. Sassy.
Deux jeunes gens découvrent un cadavre au cours d'un cambriolage. Le génial commissaire Maigret résoudra une fois de plus cette sombre affaire.
21 h 55 Bonjour, bonsoir la nuit.
Alice Dona, Laurent Voulzy, Pierre Vassiliu, etc.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Pour les jeunes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les jetons : le rugby ; Et ce sera... le sport : le football.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : l'Ultime retraite.
Production de la télévision anglaise. Réal. G. Schaefer. Avec D. Rigg, Y. Bowker, G. Watford, P. Brown, etc.
Une femme d'affaires renonce au monde et rejoint le couvent.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.
8 h, L'envers de la lettre : Le voyage à Bruxelles.
9 h 7, L'Amérique centrale : Le Salvador.
11 h 2, La musique prend la parole : Concerto n° 2, en fa mineur, de Chopin.
12 h 5, Le Pont des arts.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Parsifal, de R. Wagner (Festival de Beyreuth, 1981).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Lettres du Québec (la littérature par ordinateur).
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Même les oiseaux ne peuvent pas toujours planer, de L. Atlan (deuxième partie).
22 h 10, Medium frais : Avec R. Pividal, G. Perec, Klotz...
23 h 25, Entretiens avec... L. Guilloux (sa technique d'écriture, son œuvre).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Vagabondages sans frontières... en musique récréative (Millöcker, Khatchaturian, Ager, Byfield, Granados et Kreisler) ; 6 h 30, L'Opérette du jour : « Dédé » de H. Christine et A. Willemetz, avec Fr. Dorin, P. Souplex, M. Chevalier..., dir. J.-H. Rys ; 8 h, Kiosque : informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : Rossini, par O. Bernager (1re partie) ; 10 h 5, « Festival de Salzbourg 81 » (Echanges internationaux) : « Concerto n° 3 » de Bartok, « Symphonie n° 6 » de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec F. Duchable au piano ; 12 h, Les grands de ce monde : Rossini, par O. Bernager (2e partie) ; 13 h 5, Jazz vivant estival : la face cachée d'un orchestre, « l'arrangeur » ; quelques oubliés : B. Holman, M. Paich, M. Albam...
14 h, Histoire de mes disques : racontée par Yehudi Menuhin Flocco, Delmas, Walton, Shankar, Young, Youmans, Gade, Gershwin) ; 16 h, Le génie du lieu : « Paris 1830 » par J. Bourgeois (G. Rossini, G. Meyerbeer, Boieldieu, Donizetti, Bellini).
18 h, Ouverture (avec Antenne 2) « Festival d'Orange » : « Symphonie Fantastique » de Berlioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Inbal ; 18 h 50, Comment l'entendez-vous? : « Musique de consolation » par G. Delavigne, auditeur de France-Musique (Casanovas, Purcell, Gabrielli, Gibbons, Williamson).
20 h 30, Concert (Festival de Saintes 17-7-1981) : « Christ rising again » et « My trust O Lord » de C. Tye, « Fantasia en la mineur » de J. Bulls, « Missa enge bone » de C. Tye, « Justorum animae, Ascendit coelit, Beati quorum » de Ch. Stanford, « Fantaisie en quatre parties » de Gibbons, « Voluntary » de Tomkins, « Messe en sol mineur » de Vaughan-Williams, par le New College d'Oxford.
22 h 30, Ouvert la nuit : les week-ends de la Francophonie, « Musique électroacoustique au Québec » avec F. Dhomont, compositeur (Dhomont, Caron, Deschênes, Lorrain Longtion, Thibault) : 0 h 5, Concert de musiques traditionnelles : le Quintette El Hefny.

● **Dramatique : « Même les oiseaux ne peuvent pas toujours planer (F.-C., 22 et 29 août, 20 h).** Un psychodrame écrit par Liliane Atlan à partir de fragments d'improvisation théâtrale et de séquences vidéo enregistrées en 1977-1978 au centre Marmottan, avec l'accord du Dr Olievenstein et la participation du Dr Rodolphe Ingold. Le résultat de cette expérience d'écriture collective avec les soignés et les soignants du centre est une fiction analytique à plusieurs personnages, une recherche du dialogue sous toutes ses formes (notamment par le « contact à distance » du téléphone), la tentative d'établir des communications. L'écriture de la pièce, l'atmosphère qu'elle construit avec le concours d'une bonne mise en ondes de Jean-Pierre Colas, plairont sans aucun doute à certains, si elles peuvent aussi irriter. — B. A.

Dimanche 30 août

Deux films

LE CRÉPUSCULE DES AIGLES

Film américain de John Guillermin (1966), avec G. Peppard, J. Mason, U. Andress, J. Kemp, K. M. Vogler.

TF 1, 20 h 35.

★ *Pittoresque et spectaculaire à souhait : la caste des officiers d'aviation allemands en 1918, les appareils volants d'une autre époque, les duels dans le ciel. Les images sont saisissantes et les batailles aériennes extrêmement bien réglées. Dommage qu'il faille aussi avaler une histoire qui se veut psychologique et se traîne entre les scènes de guerre.*

LA CHANSON DE ROLAND

Film français de Frank Cassenti (1978), avec K. Kinski, D. Sanda, A. Cuny, P. Clementi, J.-P. Kalfon.

FR 3 22 h 35.

Imagerie prétentieuse du metteur en scène surestimé de l'Affiche rouge (1976), avec le même procédé de narration : une réflexion théâtrale — distanciée — sur un événement historique. Effroyablement bavard, ce film, dont le gros budget ne pallie pas les insuffisances de la réalisation, se veut une remise en cause « marxiste » des mythes de la Chanson de Roland et de la lutte des classes au Moyen Age.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église de Saint-Astier (Dordogne), prédication : Père Marc Joulin.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Variétés : Country Music.
14 h 10 Série : La couronne du diable.
15 h 5 Sports première.
17 h 10 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Fortunes de mer.
18 h 15 Série : Les roues de la fortune.
19 h 25 Les animaux du monde.
Ces animaux qui viennent du froid.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Crépuscule des aigles.
Film de J. Guillermin.
23 h Jazz à Antibes.
Avec J. Higelin, Sugar Blue, V. Pitts et J. Turner.
23 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h Récré A 2 à table.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Le retour du Saint.
14 h 10 Documentaire : Un monde différent.
Réal. : Frédéric Rossif.
Hongkong.
15 h La magie de la danse.
La vie d'une danseuse : discipline, répétitions, etc.
16 h Cirque du monde : Le cirque dans la ville.
Trapézistes américains, clowns belges, chiens footballeurs, etc...
16 h 55 Série : Orient Express.
18 h La chasse au trésor.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontières.
France.
22 h Peintres enchanteurs de France et d'ailleurs.
La grande famille.
(Lire notre sélection.)
22 h 50 Journal.

Quatre peintres naïfs

PEINTRES ET ENCHANTEURS DE FRANCE

La grande famille.
A 2, 22 heures.

Daniel Ferrara, le premier des quatre peintres naïfs que nous présente Jean-Marie Blot, est un amoureux de la nature apaisée, dans laquelle les hommes aiment, le travail terminé, se reposer et rêver. Quand par malheur il reconstitue des fresques historiques ou mythologiques, sa peinture prendrait aisément place dans un musée des horreurs. Les toiles subtiles de Simon Schwartzenberg, très colorées de rose et de bleu mystique, sont une aspiration à un autre monde. D'origine juive, il a été marqué par la déportation et la perte de deux enfants.

Maurice Bonnier, fourreur de métier, est un peintre poète de l'Ile-de-France. Timidité et mélancolie s'expriment sur la toile en des paysages neigeux jonchés de maisons fermées au monde extérieur. Les toiles plus abstraites de Louis Carmeil, ancien boucher, scrute passionnément le corps féminin dont il affirme avoir découvert la beauté par le biais de la boucherie. Tous quatre considèrent la peinture comme une revanche sur la vie, un havre de paix où l'on peut préserver sa personnalité. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Série : La malédiction du Kriss Pusaka.
N° 9 : La ressemblance.
20 h 30 Les villes au trésor : Toulouse et Agen.
21 h 30 Journal.
21 h 45 Un comédien lit un auteur.
J.-M. Thibault lit La Rochefoucault.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle FR 3 et le cinéma) : la Chanson de Roland.
Film de F. Cassenti.

FRANCE-CULTURE

7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, L'université radiophonique et télévisuelle internationale : K. Jaspers, entretiens avec J. Hersch.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
10 h, Messe au monastère des Annonciades de Brucourt.
11 h, La musique et les mots : Liszt et ses poètes (Lamartine).
12 h 5, Agora : Régis Debray.
12 h 40, Libre parcours variétés.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Les maîtres-chanteurs de Nuremberg, de R. Wagner (Festival de Bayreuth 1981).
19 h 10, Paroles et écrits du bocage : Le jour est un fils oublieux, avec G. Louret.
20 h, La danse grecque.
21 h 40, Libertins et libertinage : Les libertins du XVIIIe siècle (Mirabeau, Godard d'Aucour, Louvet de Couvray, Nerciat, etc.).

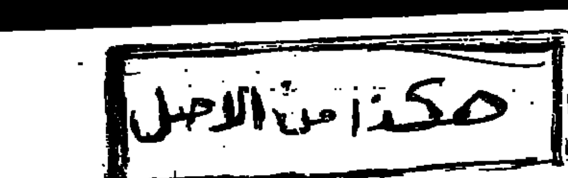
FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère (Offenbach, Wranitzky, Tournier, J. Strauss, Ischpolt, Waldteufel, Haendel, Mozart, Sibelius, Geltz).
7 h 30, Chorales en vacances : œuvres de Tzvi Avni, Aldema, Halm, Braun, Tanai, par l'Israëlische Chormusik und Folklore, dir. A. Itai ; œuvres de Yaron et Rossi, par l'Israël Kibbutz Chor, dir. A. Itai ; 8 h, Polyphonie de l'été : le délire des doigts (Chopin, Wagner) ; La grande polyphonie de l'été (Mahler, Beethoven).
11 h, Festival de Salzbourg 81 (Echanges internationaux) : « Mozart-Matinée » en direct du Mozarteum, « Divertimento pour cordes », « Concerto n° 24 », « Airs de concert K 432 et 541 », « Symphonie n° 34 », par l'Orchestre du Mozarteum, dir. L. Hager, avec K. Rydl, basse, et C. Romer, piano ; 13 h 5, Jazz vivant estival : la face cachée d'un orchestre, « L'arrangeur » ; quelques oubliés : Holman, Paich, Albam.
14 h, Tel qu'en lui-même : les enregistrements du 2e concerto de Brahms, réalisés par W. Backaus ; 16 h, Polyphonie de l'été (suite) : Opéra, « Penthésilée » d'O. Schoek, par le Chœur du N.D.R. Hambourg, le Chœur du W.D.R. Cologne et l'Orchestre de Radio-Cologne, dir. Z. Macal ; et des œuvres de Mozart (dir. A. Brendel), J. Brahms (dir. Sawallisch), B. Maderna (dir. G. Sinopoli) et R. Glière (dir. F. Fricsay).
20 h 5, Equivalences (non voyants) : Entretien avec G. Litaize, « Les modes musicaux, L'improvisation » : 20 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Symphonie n° 24 » de Mozart, « Symphonie n° 1 » de Penderecki, « Symphonie n° 4 » de Mendelssohn, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. R. Muti.
22 h 30, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie, « Portrait d'A. Honegger », par C. Lehmann.

● **« Tel qu'en lui-même », F.-M. (14 h).** — « De plus en plus fort », a-t-on envie d'applaudir au vu du dernier exploit de notre tribune de disques : l'été, en effet, a soufflé à la vénérable institution, toujours placée sous la houlette autorisée du maître Panigel, qu'il ne serait pas malséant de comparer un interprète avec lui-même, pour peu qu'il ait enregistré, évidemment, la même œuvre plusieurs fois — ce qui n'est pas si rare. Il fallait y penser. Plus surprenant que l'ancien — notre pain dominical toute l'année, — le nouveau tribunal est cependant plus légitime et surtout moins avilissant tant l'opposition entre musiciens a pu, comme on sait, dégénérer en exécutions sans appel. Après Schnabel, Wilhem Backhaus fait les frais de ce comparatisme maniaque dans le « Concerto de Brahms n° 2 ». « Tel qu'en lui-même », dit le titre de l'émission, mais de qui s'agit-il ? de Brahms, de Backhaus ou d'Armand Panigel qui, avec ses inimitables particularités de langage, « plus-values sonores » en bandoulière, est bien toujours le même. — T. Fr

● **Dans la soirée (à partir de 20 heures), deux rediffusions sur France-Culture :** « La danse grecque », par Roland Auguet et Michel Abgrall : une enquête sur le folklore urbain des « rebetika », danses solitaires importées par des immigrés d'Asie mineure, et sur celui des campagnes, fondé au contraire sur la recherche de l'expression collective et sur une certaine permanence de rythmes antiques. Puis « Les libertins du XVIIIe siècle », une émission composée par Jérôme d'Astier et Jacques Taroni, avec la participation d'historiens du XVIIe siècle et de comédiens qui tentent de ressusciter l'atmosphère des textes libertins, notamment de Diderot et de Sade.





Lundi 31 août

Deux films

MAIGRET ET L'AFFAIRE SAINT-FIACRE

Film français de Jean Delannoy (1959), avec J. Gabin, M. Auclair, V. Tessier, R. Hirsch, M. Vitold.

TF 1, 20 h 35.

★ *Pour jouer à l'enquêteur en même temps que Gabin. Un film policier classique, sans l'« atmosphère Simenon » (le roman donnait à Maigret une dimension inhabituelle par un retour sur ses origines), mais avec des dialogues d'Audiard percutants et une mise en scène soignée.*

LE PIÈGE

Film américain de John Huston (1973), avec P. Newman, D. Sanda, J. Mason, H. Andrews, I. Bannen.

FR 3, 20 h 30.

★ *Fausses pistes et personnages à double et triple face. John Huston joue avec les mythologies du gangstérisme, de l'aventure et de l'espionnage. Il arrache les masques dans un récit mouvementé, de plus en plus désenchanté, où court ce thème de l'échec qui fit, jadis, les délices de ses admirateurs. Paul Newman et James Mason sont étonnants, mais moins que Dominique Sanda, centre nerveux et fatal de ce piège pour hommes d'action.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Variétés : Music-hall.
Les vingt-cinq ans de l'Olympia.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman, Bricolage, Isidore, Variétés, Black Beauty.
17 h 50 Génération 1 : La science-fiction, vous aimez ?
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : Histoire des trains.
Union Pacific.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : (Cycle J. Gabin), « Maigret et l'affaire Saint-Fiacre.
De J. Delannoy.
22 h 10 Portrait : Hommage à Jean Gabin.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les grandes voyageuses.
15 h 5 Série : Rush.
15 h 55 Sports été.
17 h 15 Magazine médical.
Les jours de notre vie : les risques du cancer.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissoins régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Retransmission théâtrale : « le Pain de ménage ».
De J. Renard, mise en scène : Y. Gasc, avec J. Toja et C. Winter.
Une satire en un acte de Jules Renard sur la vie conjugale.
21 h 25 Variétés : Julio Iglesias.
Julio Iglésias chante « Fidèle », « Pauvre diable », « Manuella » entre autres.
22 h 15 Lire c'est vivre : Van Gogh.
Une émission de Pierre Dumayet.
22 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
La terre est habitée ; Hebdo-jeunes : Mixmo-match.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Piège ».
De J. Huston.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Prélude à la nuit.
D. Fischer-Dieskau chante Schubert.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La science du parler est la véritable science de l'âme.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le canal royal des deux mers ; à 8 h 32, Le miracle de Théophile : Rutebeuf, poète de la Vierge.
8 h 50, Echec au hasard : Le dix-neuvième siècle de littérature française.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Anne d'Autriche : Mazarin.
10 h 45, Le texte et la marge : Livres pour les jeunes.
11 h 2, Libre parcours récital : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague (et à 17 h 32, P. Devoyon, piano)
12 h 5, Agora : Les maisons des artistes.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherches instrumentales : Etude comparative du nô et du grégorien.
14 h, Sons : Paris au mois d'août.
14 h 5, Un livre, des voix : Histoire de la louve, de J. Ruffie.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : La relance d'un marché intérieur, la châtaigne.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : Huit jours à Berlin.
16 h 50, Départementale : A Chalon-sur-Saône.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'après A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Dessins de G. Titus Carmel et de R. Barthes, au musée de l'abbaye Sainte-Croix aux Sables-d'Olonne.
20 h, Un mur dans la forêt, de O. Gilbert. Avec R. Lefèvre, H. Poirier, C. Georges, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les sentiers de la sagesse chinoise.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « Julius Katchen » par J. Bourgeois (J. Brahms, Mozart, Prokofiev) ; 7 h 30, Anthologie du mois : la mélodie française (Fauré, Debussy, Ravel) ; 8 h 10, Kiosque : informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Brahms », par G. Zeisel ; 11 h 30, Concert lecture : les prolongements de l'instrument, « Mantra » de Stockhausen, avec J. Koerner et J.-Cl. Pennetier, pianos (Grand Auditorium 25-2-1981) ; 13 h, Jazz vivant estival : le quintette du saxophoniste Dave Liebman (Dreks, Scofield).
14 h, Musique légère : œuvres de M. Magne et D. Dondeyne ; 14 h 30, Le génie du lieu : « Sadowa 1866 » par M. Vincent (Bruckner, J. Brahms, Offenbach, Bizet, Fauré, Liszt, Smetana, Moussorgski, Grieg, Beethoven, Auber, Meyerbeer, Cornelius, Schumann, Wagner).
18 h 2, Repères contemporains : G. Ligeti « Lux Aeternae », par les Chœurs de Radio-Stockholm, dir. E. Ericson ; 18 h 30, Chorales d'Europe : œuvres de Monteverdi, Certon, Kodaly, Bardos, Olah, par le Chœur de Chambre Monteverdi (Hongrie), dir. M. P. Kollar ; œuvres de W. Byrd, H. Purcell et Pitoni, par le Chœur de la Sainte-Trinité de Genève, dir. P. Buffle ; 19 h, Chasseurs de son stéréo : œuvres de Chavez et Ohana, par le Groupe de Percussions de Bordeaux Percussis (enregistr. de R. Couronau, de Pessac).
19 h 30, Festival de Salzbourg 81 (en direct du Grosses Festspielhaus), « Symphonie n° 8 » de Beethoven, « Don Juan » de R. Strauss, « Quatre essais pour orchestre » de S. Barber, « Les tableaux d'une exposition » de Moussorgski, par l'Orchestre syphonique de Chicago, dir. Sir G. Solti.
21 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, « L'Orchestre symphonique de Los Angeles » par M. Ruyssen (Rachmaninov, Nardini, Respighi, Verdi, Bach, Haydn, Kraft).

● « LES BAS-FONDS DE PARIS », d'après le roman d'Aristide Bruant : F.-C., 18 h 30 (à partir du 31 août). — Dans une excellente adaptation de Jean-Jacques Steen et une réalisation de Claude Roland-Manuel. Grâce à un travail soigné sur tous les plans, et à l'interprétation du rôle et des chansons de Bruant par Jean-Roger Caussimon, cette série de vingt-cinq émissions parvient à restituer et à transmettre le style et le ton populaires caractéristiques du feuilleton d'origine. Signalons aussi la rediffusion chaque matin (à partir de 8 heures) de deux ensembles d'émissions réalisées en 1980 dans le cadre des « Chemins de la connaissance : « Le canal royal des Deux-Mers », une évocation de l'histoire du canal du Midi, par Marie-Paule Vettes et Alain Pollet, et « Le miracle de Théophile, imagerie du XIIIe siècle », une analyse de la légende, composée par Régis Labourdette avec la participation des historiens Jean Dufournet, Pascal Texier, Charles Mela.

B. A.

● BRAHMS SANS CLARA : F.-M. (9 h 30). — Au lieu de flirter avec un demi anecdotisme, tous les matins, dans son défilé de héros, France-Musique serait peut-être mieux avisé d'y plonger totalement — les fameuses « micrologies » de Walter Benjamin qui relèvent l'anecdote dans des perspectives socio-culturelles n'étant pas à la portée des producteurs de la station : les explications historiques seraient alors tout aussi stériles mais gagneraient en comique. Ce qu'avaient compris les cinéastes américains, quand ils filmaient les relations affriolantes, parce que douteuses, du quatuor Brahms-Schumann, Clara et sa fille : un vrai roman. On peut parier que Georges Zeizel n'est pas au fait des derniers rebondissements de l'affaire mais il faut saluer sa science des interprétations, modeste et sans afféterie — fait rare sur ces ondes —. Elle suffit à intéresser à Brahms que Cosima (Wagner) — pourquoi ne pas la mêler à cette scène de famille ? — appelait « Tartuffe ». Faudrait-il donc étudier les relations de Brahms et de Clara sous l'éclairage de Molière ? — T. Fr.

Mardi 1er septembre

Un film

L'OR DU HOLLANDAIS

Film américain de Delmer Daves (1958), avec A. Ladd, E. Borgnine, K. Jurado, C. Kelly, K. Smith.

FR 3, 20 h 30.

Un western tiré du roman noir de W. R. Burnett, dont l'adaptation pour Quand la ville dort, *de John Huston, est restée justement célèbre. Cette transposition de l'univers du banditisme urbain dans le vieil Ouest américain est la seule curiosité du film de Delmer Daves, par ailleurs banal.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 45 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Music-hall . Les vingt-cinq ans de l'Olympia.
15 h 30 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Joe chez les abeilles ; Variétés ; Isidore ; Dinley Duck, Au club.
17 h 50 Génération 1 : Parfaire sa culture par la lecture.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : Histoire des trains.
L'Orient-Express.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Documentaire : La croisière jaune.
50e anniversaire de l'expédition Citroën en Centre Asie (1931-1932).
D'avril 1931 à février 1932, une quarantaine d'hommes et quatorze automobiles tentaient d'établir une liaison entre la Méditerranée et la mer de Chine, en suivant les traces de Marco Polo.
23 h 5 Journal.
22 h 5 Les idées et les hommes
Teilhard de Chardin.
(Lire notre sélection.)

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : la vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
14 h Aujourd'hui, madame.
Petits modèles, grandes passions.
15 h 5 Série : Rush.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Gauguin, le sauvage ».
Film de F Cook.
David Carradine dans le rôle du peintre marginal irrésistiblement attiré par Tahiti.
22 h Débat : Gauguin et l'appel des îles.
Avec Mme F. Cachin, conservateur des musées de France ; MM Rheins, commissaire-priseur ; J.-M. Dallet, écrivain ; D. Cooper, historien d'art : Antoine, chanteur ; Y. Gauguet, éditeur d'art : J.-C. Guillebaud, écrivain.
23 h 30 Journal.
6 h Sports : Cyclisme, championnats du monde sur piste.

Régénération

DES IDEES ET DES HOMMES

TEILHARD DE CHARDIN

TF 1, 22 heures.

Après Alain et Ernest Renan, c'est au tour de Teilhard de Chardin d'être ressuscité. A cette noble fin, Denis Hulsmann a convoqué de toute urgence un philosophe nouveau, Philippe Nemo, pour donner un souffle régénérant à la pensée du jésuite. Tout en suivant le philosophe dans un périple géologique en Chine jusqu'à l'exil américain, nous assistons au retour des dieux et du sacré. Heidegger négligeant, les avait fait s'enfuir, les voilà revenus. En conclusion de cette émission intéressante, les téléspectateurs ne manqueront pas d'écouter un extrait d'un discours de Teilhard de Chardin, chef-d'œuvre de métaphysique, qui les mènera au plus profond de la terre et au-delà de la voûte céleste. — M.G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de David Balfour ; Les couleurs du temps été ; Le chansonnier de papier
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « l'Or du Hollandais », de D. Daves.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Prélude à la nuit.
J.-L. Pratts, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le canal royal des deux mers : à 8 h 32, Le miracle de Théophile : le diable et son vassal ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, La matinée des autres : La route des fleurs.
10 h 45, Un quart d'heure avec... P. Miquel : Lettre ouverte aux bradeurs de l'histoire.
11 h 2, Libre parcours récital : Trio européen (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Les maisons des artistes.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Paris au mois d'août.
14 h 5, Un livre, des voix : Les lumières d'Andernos, de C. Vincent.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Huit jours à Berlin.
16 h 50, Départementale : Chalon-sur-Saône.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'après A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, A comme artiste : Ljuba, peintre.
20 h, Dialogues : Vie quotidienne et imaginaire, avec P. Sansot et C. Lizzani.
21 h 15, Musiques de notre temps : C. Helffer.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Le génie du lieu : « Ecosse », par M. Clary (Mendelssohn, et des chants écossais arrangés par Beethoven) ; 7 h 30, Anthologie du mois : la mélodie française (Debussy, Ravel) ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Entrée des artistes : « Carl Schuricht », par D. Lemery (Schumann, Beethoven) ; 10 h 5, Festival de Salzbourg 81 (en direct de la radio autrichienne : « Deux mouvements de l'octet en fa majeur », de Schubert ; « Suite avec intermezzi pour onze instruments à vent », d'H. Eder ; « Sérénade K 361 », de Mozart, par l'Ensemble à vent de la Philharmonie de Berlin.
12 h, Entrée des artistes : « Carl Schuricht » (2e partie), par D. Lemery (Mozart, Bach, J. Strauss) ; 13 h, Jazz vivant estival : le Groupe Rainbow au Festival de Willisau.
14 h, Musique légère : Œuvres de Damase, Ibert et Damaré ; 14 h 30 ; Les grands de ce monde : Mendelssohn, par D. Lemery (Palestrina, Bach, Allegri, Schubert) ; Portrait de Félix-Mendelssohn-Bartholdy, par Ch. Poché (Liszt, Mendelssohn).
18 h 2, Repères contemporains : Betsy Jolas, « Tranches pour harpe », avec M.-Cl. Jamet à la harpe ; 18 h 30, Concerts (Rencontres internationales de La Rochelle) : œuvres de Lutoslawski, Amy et Bartok, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy.
20 h 30, Concert (Festival estival de Paris — en direct de l'église Saint-Julien-le-Pauvre à Paris) : « Jubilate domino », de Buxtehude, « Three songs », de H. Purcell, « Sonate n° 4 », de Haendel, « Mentre che'l cor O del cielo d'amor », de S. d'India, « Ego Flos campi », de Monteverdi, « Air d'Orphée » et « Air d'Achille », de G.-G. Schurmann, avec J. Bowman, haute-contre, Ch. Hirons, violon, M. Sansom, violoncelle, A. Cluckston, clavecin.
22 h , Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, « l'Orchestre symphonique de Los Angeles », par M. Ruyssen (Dvorak, Bartok, Ravel, Weber, Grieg, Copland).

● MENDELSSOHN : F.-M. (14 h 30). — L'opéra était-il si dévergondé au XIXe siècle ? Le « Fra Diavolo » d'Auber et « Robert le Diable » de Meyerbeer — des œuvres que la censure aurait pu, il est vrai, classer X — avaient en tout cas choqué Mendelssohn le puritain, sans doute à cause de ces nonnes qui viennent séduire le héros, et y parviennent, soit dit en passant. L'ami de Goethe « n'avait pas de musique pour de pareilles choses » et ces parfums de luxure ont même plutôt déterminé la vocation religieuse du musicien qui s'est alors lancé, bible en main, dans la construction de vastes oratorios, aux architectures pleines de certitudes. Mais Mendelssohn sculptait aussi des frises légères comme celles du concerto pour violon et savait à l'occasion — souvenirs de Meyerbeer ? — chalouper une barcarolle presque vénitienne. Frivolité bien allemande cependant. D'ailleurs seule Cosima (Wagner) pensait que Mendelssohn et sa musique n'étaient pas allemands. Mais, tiens, pourquoi donc ? — T. Fr.

Mercredi 2 septembre

Un film

IL PLEUT SUR SANTIAGO

Film franco-bulgare de Helvio Soto (1975), avec J. Abbey, B. Andersson, N. Callan, R. Cucciolla, A. Dussolier, B. Fresson, M. Garrel, A. Girardot.

FR 3, 20 h 30.

Reconstitution par un cinéaste chilien en exil du coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973, qui provoqua la chute et la mort du président Allende, la fin tragique du gouvernement d'Unité populaire du Chili. On aimerait recommander ce film. Mais le scénario, manichéen en diable, qui néglige l'analyse politique, les effarants dialogues de Georges Conchon, le jeu outré de la plupart des acteurs, en font, malgré quelques beaux morceaux de mise en scène, un mauvais mélodrame desservant la bonne cause que Helvio Soto cherchait à défendre.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Document : les grands moments du music-hall.
Mouloudji à l'Olympia.
15 h 5 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman, Bricolage, Isidore, Variétés, Black Beauty
17 h 50 Génération 1 : Des idées de voyage pour vos week-ends d'hiver.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 25 Document : Histoire des trains.
Les trains d'Afrique.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Julien Fontanes.
La dixième plaie d'Egypte, réal. : P. Jamain.
(Lire notre sélection.)
22 h 10 Photoscopie : Le miroir de l'autre
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
Alice Dona.
15 h Série : Rush.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
A suivre.
22 h 10 Magazine médical.
Une émission de Pierre Desgraupes tournée à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, avec la participation des Dr S. Garnier et Wolff, et du Pr Cachin, entre autres.
23 h Journal.
23 h 10 Sports : Cyclisme, championnats du monde.

Cavale

LA DIXIEME PLAIE D'EGYPTE

TF 1, 20 h 30.

Une affaire délicate pour le magistrat Julien Fontanes : la fille d'un de ses supérieurs hiérarchiques est impliquée dans une sombre histoire, sans gravité, mais qui révèle à la stupéfaction des parents naïfs, l'existence « underground » d'une fille de bonne famille qui se drogue. Grâce à son intuition et à sa diplomatie, Julien Fontanes résout une histoire qui pourrait s'arrêter là, mais elle se poursuit en cavale de parents désespérés à la recherche d'enfants à la dérive. On traverse fiévreusement Paris et sa banlieue, passant en revue les habituels problèmes de société : délinquance juvénile, immigrés, etc. Le spectateur surpris de tant d'agitation, concluera que l'on peut commettre toutes les fautes de la terre hormis celle de mettre au monde des enfants qui, en dépit des conseils, n'en font qu'à leur tête. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

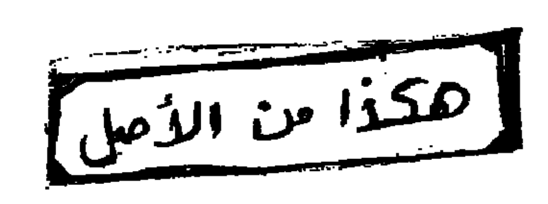
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions réionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de David Balfour ; Le passe-carte.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Il pleut sur Santiago ».
D'H. Soto et G. Conchon.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Prélude à la nuit.
Cacho-Tirao, guitare.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Savoir faire, pouvoir vivre.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le canal royal des deux mers, à 8 h 32, Le miracle de Théophile : un marché de dupes, un marché de mots.
8 h 50, Echec au hasard : Le dix-neuvième siècle de littérature française.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : L'anthropologie de notre société.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie.
11 h 2, Libre parcours récital (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Les maisons des artistes.
12 h 45, Panorama : Actualité des livres consacrés à l'Islam, au monde arabe et au Moyen-Orient.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Paris au mois d'août.
14 h 5, Un livre, des voix : La proie du chat, de P. Highsmith.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Sept mois de loisirs, ou la face cachée de l'éducation.
15 h 2, Points d'interrogation : la production d'énergie nucléaire en 1981.
16 h 20, Actualité : Remise en cause de la critique de l'art dans la presse et à la télévision.
16 h 50, Départementale : Chalon-sur-Saône.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'après A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, A comme artiste : Ljuba, peintre.
20 h, La musique et les hommes : Pénélope, de F. Fauré, avec J. Norman.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Le génie du lieu : « Tchécoslovaquie », par Fr. Bourgoin — « Les Tchèques jusqu'à Smetana » (Myslivecek, Linek, Masek, Vanhal, Dussek, Zelenka) ; 7 h 30, Anthologie du mois : La mélodie française (Debussy, Ravel) ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Dvorak », par Cl. Noisette de Crauzat ; 11 h 30, Concert (Festival estival de Paris 1981) : Œuvres de Telemann, Penderecki et Castiglioni, par le Trio Musica Viva et Antiqua, avec O. Zoboli, hautbois et flûte à bec, Ch. Lambour, clavecin, et A. Mosca, violoncelle (concert commémoratif pour le tricentenaire de la naissance de Telemann - Conciergerie, 29 juillet 1981) ; 13 h, Jazz vivant estival : Nancy Jazz Pulsations, le 9 octobre 1980 ; Festival de Juan-les-Pins, le 24 juillet 1980.
14 h, Musique légère : Œuvres de Rauber et Massenet ; 14 h 30, Entrée des artistes : « Karel Ancerl », par D. Lemery (Dvorak, Prokofiev, Janacek, Brahms, Mahler, Berlioz) ; 18 h 2, Repères contemporains : Georges Crumb, « Songs, Drones and Refrains of Death », par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. A. Savouret.
18 h 30, Concert (Festival du Marais - église Saint-Merri - 16 juin 1980) : Œuvres de Lully, Bartolino, de Lassus, Gabrieli, Delerue, Purcell, Locke, Osborne, Dogson, par l'Octuor de cuivres de l'Ile-de-France, dir. Ph. Cambreling.
20 h 5, Les chants de la Terre : Musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien ; 20 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Vier letzte Lieder », de R. Strauss, « Don Quichotte », de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec A. Tomova-Sintow, soprano, M. Rostropovitch, violoncelle et W. Christ, alto (Philharmonie de Berlin, 30 décembre 1980).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, « L'Orchestre symphonique de Los Angeles », par M. Rysen (Leclair, Haydn, Rossini, Lalo, Kraft, J. Strauss, R. Strauss, Wieniawski).



Jeudi 3 septembre

Deux films

DOMICILE CONJUGAL

Film français de François Truffaut (1970), avec J.-P. Léaud, C. Jade, H. Berghauer, D. Ceccaldi, C. Duhamel.
A 2, 20 h 45.

★ *Antoine Doinel marié, père d'un petit garçon, chargé de responsabilités, continue de se comporter en adolescent prenant la vie pour un jeu. Comédie intimiste et psychologique du compromis, ce film de Truffaut (qui lui donna, huit ans plus tard, une suite,* l'Amour en fuite) *exprime, avec des pirouettes d'humour, des gags à la Tati parfois, des choses tristes et graves sur l'amour, le couple et la difficulté du bonheur.*

CHATEAU EN SUEDE

Film français de Roger Vadim (1963), avec C. Jurgens, M. Vitti, J.-C. Brialy, J.-L. Trintignant, S. Flon, F. Hardy.
FR 3, 20 h 30.

Adaptation façon chic parisien et images pour magazine de luxe de la première pièce de Françoise Sagan, marivaudage farfelu teinté d'humour noir. Vadim — dont la renommée tapageuse ne résiste pas à l'épreuve du temps — avait réalisé un film pesant, ennuyeux, écrasé par un parti pris de sophistication esthétique, dont le texte de Sagan et les acteurs firent les frais. Pour l'anecdote, ce film a marqué les débuts (peu probants) à l'écran de Françoise Hardy.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Variétés : Les grands moments du music-hall.
Caterina Valente à l'Olympia.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Joe chez les abeilles ; Isidore ; Variétés ; Portrait d'animaux ; Ciné-club.
17 h 50 Génération 1 : Tenues modernes pour petits budgets de rentrée.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 25 Document : Histoire des trains.
Les trains de France.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Télé-film : « le Serment d'Heidelberg ».
Réal. A. Farwagi, avec B. Le Coq, M. Aumont, C. Allegret, P. Arditi...
Un chômeur à la recherche d'un emploi tombe dans une entreprise où les employés s'identifient aux ordinateurs qu'ils manient.
21 h 30 Documentaire : Le dossier Kundrikova.
Réal. N. Long.
A trente-cinq ans, un homme découvre qu'il fut un enfant adopté et cherche ses vrais parents.
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
Fracture, de P. et G. Brizzi.
Un dessin animé de 15 minutes sur l'anéantissement des civilisations.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
14 h Aujourd'hui, madame.
En Auvergne, sur les traces d'Henri Pourrat.
15 h Série : Rush.
16 h Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
I.N.C.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux grands partis politiques.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
et à 22 h 40.
20 h 45 Cinéma : Domicile conjugal.
Film de F. Truffaut.
23 h 40 Journal.
23 h 55 Sports : Cyclisme, championnats du monde sur piste.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de David Balfour ; Cuisine sans cuisson : L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Château en Suède », de R. Vadim.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
L. Coryell et J. MacLaughlin, guitare.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Quand l'utilitaire devient beau.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le canal royal des deux mers ; à 8 h 32, Le miracle de Théophile : à Notre-Dame de Paris ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : Clarissa mon amour, avec Y. Cazeaux.
11 h 2, Libre parcours récital (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Les maisons des artistes.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : en Aquitaine.
14 h, Sons : Paris au mois d'août.
14 h 5, Un livre, des voix : La femme endormie, de G. Simenon.
14 h 47, Questions croisées : Les relations entre voyants et non-voyants.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : De nouveaux partenaires pour la musique.
16 h 50, Départementale : Chalon-sur-Saône.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'après A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, A comme artiste : Ljuba, peintre.
20 h, La Comédie-Française présente : La Locandiera, de Goldoni.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : Roubina Saïdkhanian (Caplet, Chopin, Respighi, Monteverdi, Debussy) ; 7 h 30, Anthologie du mois : La mélodie française (Fauré, Debussy, Ravel) ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Debussy », par J.-L. Graton (Debussy, Stravinski, Ohana, Chopin, Sibélius) ; 11 h 30, Concert (« Musique à la Besnardière » 29 septembre 1979) : Œuvres de Brahms, Schumann, Mendelssohn, Franck et Liszt, par Jean Guillou à l'orgue ; 13 h, Jazz vivant estival : Festival finlandais de Pori (D. Gillespie, M. Longo) ; Festival de Nice, 17 juillet 1980 (M. Legrand, F. Hubbard).
14 h, Musique légère : Œuvres de J. Boyer et F. Chopin ; 14 h 30, Le génie du lieu : « Paris 1918 » (Rameau, Debussy, Ives, Janacek, Weill) ; « Ailleurs » : Italie (les concerts de Toscanini en 1918), Russie (Prokofiev part aux U.S.A.), Suisse (le mouvement dadaïste) (Debussy, Prokofiev, Stravinski, Satie, Milhaud, Beethoven, Dvorak, Ruggles) ; 18 h 2, Repères contemporains : Georges Aperghis « Il gigante golia », par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Reibel, avec M. Vial, soprano.
18 h 30, Concert (Cycle Isaac Stern - Théâtre de la Ville de Paris - 26 juin 1980 » : « Symphonie concertante pour violon, hautbois, basson et violoncelle, en si bémol majeur », de J. Haydn, « Concerto K 216 », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir I. Stern, avec I. Stern, violon, J. Vandeville, hautbois, D. Raclot, violoncelle et A. Randon, basson ; 19 h 30, Concours de guitare : Premiers prix de Paris.
20 h 5, Festival de Berlin 81 (en direct du Theatersaal de Hochschule der Künste) : « Quatuor à cordes n° 3 », de B. Bartok, « Unrevealed » pour baryton et quatuor à cordes, d'A. Reimann, « Vingt Lieder populaires hongrois », de B. Bartok, par le Quatuor à cordes Kreuzberger, avec C. Gayer, soprano, B. Mac Daniel, baryton, et A. Reimann au piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, L'Orchestre symphonique de Los Angeles », par M. Ruyssen (Mozart, Rimsky-Korsakov, Dvorak, Stravinski, Varèse).

● **Debussy (F.-M., 9 h 30).** — Il y a un Debussy cotonneux, légèrement « foggy », un Debussy enfantin, espagnol : celui du brouillard un peu londonien n'est pourtant pas celui de « Children's corner », très clairs au contraire : tout comme si le musicien de l'Ile-de-France avait plein de boîtes d'atmosphères à sa disposition pour colorer des mers bretonnes ou peut-être italiennes. Jean-Loup Graton donne des échantillons, de l'Ecosse à la Puerta del Vino, de cette musique qui ne voyage bien qu'à Paris, plus avide de sensations oniriques que de sentiment : les « Chansons de Bilitis », aux émois particulièrement sucrés, en donnent une idée définitive, et l'on peut regretter que cette ballade sophistiquée, avec ces extases frôlées, ces émotions frelatées, soit stoppée par la « 7e Symphonie » de Sibelius dont la présence est insolite. Non moins curieuse, cette idée de faire entendre des pianistes qui ne sont pas précisément les meilleurs interprètes de Debussy !

Rappel des émissions

Mercredi 26 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Un petit paradis.
D'après le roman de G.-J. Arnaud ; adaptation et réalisation M. Wyn ; avec Y. Folliot, R. Berry, F. Chaumette.
On oscille entre le mauvais roman policier et le boulevard, tant M. Wyn échoue à peindre ces personnages qui auraient pu être bunuéliens, mais s'égaillent dans un scénario insipide.
22 h Les mystères du monde végétal.
Les plantes magiques.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 25 Football : Coupe d'Europe.
Saint-Etienne - Dynamo Berlin (en direct de Saint-Etienne).
22 h 10 On n'a pas tous les jours vingt ans.
1962 : les vingt ans de Serge Lama, réal. G. Daude.
Le chanteur évoque la guerre d'Algérie et le temps du yéyé Serge Lama interprète des succès d'Adamo.
23 h 10 Un homme, un château.
Louis XV et Trianon, réal. A. Cavalier.
Le Trianon construit à l'initiative d'une Madame de Pompadour exigeante.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : « Voyage avec ma tante ».
Film américain de G. Cukor (1972), avec M. Smith, A. McGowen, L. Gossett, R. Stephens, C. Williams, J. L. Lopez Vasquez.
Un Anglais, employé de banque modèle et falot, est entraîné dans une suite de voyages et d'aventures par sa tante, vieille dame excentrique se livrant à des trafics réprouvés par la loi.
Adaptation d'un roman de Graham Greene placé sous le signe de l'extravagance. Un divertissement réalisé avec brio et où la comédienne anglaise Maggie Smith caracole dans un rôle étourdissant.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
O. Ghiglia, guitare : *Prélude*, de J.-S. Bach.

FRANCE-CULTURE

20 h, Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois des peintres de la lumière...
21 h, Au cours de ces instants, par J. Pivin.
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante (Snakefinger).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles (les textes sacrées de l'Inde).
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (J. Barraqué).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (le malheur d'être soldat).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concerto : « Concerto pour piano et orchestre en fa dièse mineur », d'A. Scriabine, « le Songe d'une nuit d'été », musique de scène, op. 61, de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs de la Singakadémie de Vienne, dir. D. Shallon, sol. E. Leonskaïa, piano, E. Hoebarth, soprano, E. Kummer, alto, F. Hoffmann, récitant.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains : l'Orchestre symphonique de Minneapolis ; l'âge de la maturité.

Jeudi 27 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Cuba, la musique et la vie.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Nicolas le jardinier : tourisme : les loisirs de l'esprit ; l'invité de la semaine ; variétés.
17 h 50 Génération 1 : Jeunes comédiens et comédiennes.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 L'aventure polaire.
Du Groenland à la terre Adélie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Vendredi à 5 h.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Claudine s'en va.
D'après l'œuvre de Colette : réal. E. Molinaro : avec M.-H. Breillat, G. Marchal, B. Agenin...
La complicité du nouveau couple Claudine-Renaud suscite la méfiance d'Alain, le mari d'Annie. Claudine pousse Annie à se libérer et à s'accomplir.
22 h 5 Une même source.
Une émission de Georges de Caunes.
Saint-Pierre-et-Miquelon.
22 h 35 Le jeune cinéma français de court métrage.
Sybille, de R. Cappa, avec M. Bonnet, J. Montagne, R. Rondier, G. Kluder.
Une fiction de treize minutes qui nous mène dans l'univers d'un collectionneur de films aux prises avec une belle mystérieuse.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 45 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Une famille sur les planches.
15 h Série : Rush.
16 h Sports été.
Spécial rugby. Les grands moments : 1980-1981.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Avec les Jeunesses musicales de France et l'Orchestre des Jeunesses musicales d'Italie, MM. Louis Leprince-Ringuet, président des J.M.F., et J.-P. Lavigne, directeur général des J.M.F.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les jetons : cuisine sans cuisson : l'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Marseille contrat ».
Film franco-anglais de R. Parrish (1974), avec M. Caine, A. Quinn, J. Mason, M. Kerwin, M. Bozzuffi, C. Rouvel, M. Ronet (Rediffusion).
Le chef du bureau américain des narcotiques à Paris s'assure le concours d'un tueur international pour réduire à merci un notable de Marseille, dirigeant un trafic de drogue et tenant la police française en échec.
Techniquement bien fabriqué, interprété par des vedettes qui exécutent des numéros de prestige, ce film évoque, sans les valoir, les deux « French connection ».
21 h 55 Journal.
22 h 15 Prélude à la nuit.
Y. Boukoff : *Il Sospiro*, de Fr. Liszt.

FRANCE-CULTURE

8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (le sanglier) ; 8 h 25, Le réveil du rêveur ; 8 h 32, Actualité : Nouveau portrait d'un chevalier ; 9 h 7, Bibliopolis ; 10 h, Un mois en Bourgogne : à Avallon.
11 h 2, Après le groupe des cinq : Le cercle Belaiev (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe-trotter : Chasse aux loups en Kirghizie ; Le dernier bain de la reine ; Supplice chinois.
16 h, Entretiens avec... P. Jamet.
16 h 30, Cinémathèque en liberté : Chaillot, « creuset » des cinémas différents.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Les gantiers de Grenoble.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : Les problèmes de l'édition et le rôle joué par la radio.
20 h, Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois d'anciens litiges.
21 h, Au cours de ces instants, par J. Pivin.
22 h, New Wawe : Enfants hybrides, musique mutante (Rampton).
22 h 30, Les chemins de la connaissance.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (B. Parmegiani).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (Raconte-moi l'histoire).

FRANCE-MUSIQUE

7 h 30, Anthologie du mois : La mélodie française (Chausson).
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Varèse (Jolivet, Gabrielli).
11 h 30, Concert : Festival des Flandres, The Consort of Musicke Madrigal Ensemble, dir. A. Rooley (Vautor, Weelkes, Lawes, Ward, Johnson).
13 h, Jazz vivant estival : Ellingtonia (Ellington, Schoof).
14 h, Musique légère : Villa-Lobos, Milhaud, Lutereau.
14 h 30, Le génie du lieu : L'Amérique de Varèse (Ives, Copland, Dvorak, Stravinski, Antheil, Cage) ; Portrait de Zubin Metha (Strauss, Verdi, Beethoven).
18 h, Repères contemporains : Soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années, Didier Denis.
18 h 30, Chorales d'Europe : Chœur Vandor (Bartok, Kodaly, Bardos, Koczar, Aprily, Durko, Jazsef) ; Chœur de chambre du Schiller Gymnasium (Schein, Kodaly, Chemin-Petit, Heyden).
19 h, Concours de guitare : Premier prix de Paris, V. Mikulka (Rodrigo, Koshkin).
19 h 30, Festival de Salzbourg 81 : En direct du Grossen Festspielhaus, « Concerto no 3 en sol majeur », de J.-S. Bach, « Symphonie de psaumes pour chœur et orchestre », d'I. Stravinski, « Metamorphoses », de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan.
21 h 30, Concert : Musique française d'aujourd'hui (Nigg, Jolivet, Bayle).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Minneapolis (Kodaly, Bartok, Schuller, Fetler) ; Nationalismes et chemin de traverse.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 28 AOUT

● TÉLÉ-LUXEMBOURG : 20 h. 15, le Saint ; 21 h., *Ils ont combattu pour la patrie*, film de S. Bondartchouk.
● TÉLÉ-MONTE-CARLO : 21 h., *Petit guide pour un mari volage*, film de G. Kelly.
● TÉLÉVISION BELGE : 20 h. 30, D'autres Belges : J. Danois, directeur de l'UNICEF à Bangkok ; 21 h. 30, *Bruxelles-Transit*, film de S. Szlingerbaum.
● TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40, Une soirée à l'Olympia de Paris, avec l'artiste que vous aurez choisi ; 21 h. 35, Athlétisme, en différé de Bruxelles.

SAMEDI 29 AOUT

● TÉLÉ-LUXEMBOURG : 20 h., série : Les dames de cœur ; 21 h., *Peau de banane*, film de J. Rabier.
● TÉLÉ-MONTE-CARLO : 21 h., *Qui êtes-vous, inspecteur Chandler ?* film de M. Lupo.
● TÉLÉVISION BELGE : 20 h. 25, *Le Sergent noir*, film de J. Ford ; 22 h. 15, Variétés : Hommage à P. Mikkelford, trompettiste, et Niels-Henning Orsted Pedersen (bassiste).
● TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 45, Série : le Comte de Monte-Cristo ; 22 h. 20, Sport.

DIMANCHE 30 AOUT

● TÉLÉ-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les envahisseurs ; 21 h., *Un officier de police sans importance*, film de J. Larriaga.
● TÉLÉ-MONTE-CARLO : 21 h., *Nana* (quatrième et dernière partie), film de M. Cazeneuve, d'après le roman de Zola.
● TÉLÉVISION BELGE : 20 h. 55, *Aurélien*, téléfilm de M. Favart, d'après le roman d'Aragon (deuxième épisode).
● TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 35, Histoire d'une vie : La Guilde du livre (1936-1978).

LUNDI 31 AOUT

● TÉLÉ-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'île aux trente cercueils ; 21 h., *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme*, film de D. Delouche.
● TÉLÉ-MONTE-CARLO : 21 h., *l'Impossible Isabelle*, film de D. Risi.
● TÉLÉVISION BELGE : 20 h. 5, *Un papillon sur l'épaule*, film de J. Deray ; 21 h. 35, *1830, Chronique imaginaire d'une révolution*, série historique de J. Cogniaux. — TÉLÉ 2 : 19 h., Eurovision : Cyclisme, championnats du monde en Tchécoslovaquie (épreuves sur piste).
● TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. *le Crime de l'Orient-Express*, film de S. Lumet ; 22 h. 15, le *Livre des morts*, film de L. Segarra.

MARDI 1er SEPTEMBRE

● TÉLÉ-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Le prisonnier ; 21 h. : *Ne mangez pas les marguerites*, film de Ch. Walters.
● TÉLÉ-MONTE-CARLO : 21 h., Les châteaux de France : le château de Vincennes ; 22 h., Variétés.
● TÉLÉVISION BELGE : 20 h. 5, Feuilleton : *les Charmes de l'été* ; 22 h. : Rencontres : A. Delvaux, cinéaste belge. — TÉLÉ 2 : 20 h. 10, Eurovision : Cyclisme, championnats du monde en Tchécoslovaquie (épreuves sur piste).
● TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 50, *Guy de Pourtalès*, à l'occasion du centenaire de sa naissance : 21 h. 25, *Béjart-Mozart ; Images d'une mise en scène*, film de S. Minkoff.

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

● TÉLÉ-LUXEMBOURG : 20 h., Hit parade ; 21 h., *Deux rouquines dans la bagarre*, film de A. Dwan.
● TÉLÉ-MONTE-CARLO : 21 h., *les Six Femmes de Henry VIII : Catherine Parr*, film de J. Glenister.
● TÉLÉVISION BELGE : 20 h., Les sentiers du monde : la Côte-d'Ivoire ; 21 h. 10, *le Scoop*, téléfilm de J.-L. Colmant. — TÉLÉ 2 : 19 h. 55, Eurovision : cyclisme, championnats du monde en Tchécoslovaquie (épreuves sur piste).
● TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Variétés : Music Circus ; 21 h. 5, A la rencontre de Saturne ; 21 h. 55, Le sacre du violon (concours international de Sion).

JEUDI 3 SEPTEMBRE

● TÉLÉ-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Super Jaimie ; 21 h., *Ce fleuve qui nous charrie*, téléfilm de R. Vouillamoz.
● TÉLÉ-MONTE-CARLO : 21 h., *Papa les petits bateaux*, film de N. Kaplan.
● TÉLÉVISION BELGE : 20 h. 20, *Vas-y maman*, film de N. de Buron ; 21 h. 50, Le carrousel aux images et Le monde du cinéma. — TÉLÉ 2 : 20 h. 30, Eurovision : cyclisme, championnats du monde en Tchécoslovaquie (épreuves sur piste).
● TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE : 21 h. 5, *Bande à part*, film de J.-L. Godard ; 22 h. 45, cyclisme, championnats du monde sur piste, en différé de Brno.

VU

On rêve...

Nostradamus, l'Atlantide... Qu'est-ce qui nous arrive ? Soir après soir, on écoute parler chiffres, indice du coût de la vie, prix de la baguette, quotient familial, chômage, impôts, on assiste, déjà lassés, au défilé des ministres — on n'en a jamais vu passer autant au journal télévisé — et quand c'est fini, on se penche à la lucarne et on décolle de la réalité pour basculer avec délice dans les grandes peurs, dans les grands rêves de l'inconscient collectif.

Curieux vraiment parce que, enfin, l'Atlantide, ce n'est pas la première fois qu'on en discute aux « Dossiers de l'écran ». C'est un de ces sujets bateaux et récurrent du genre Louis XVII ou princesse Anastasia. Mardi soir, pourtant, on s'est laissé prendre au piège d'une vieille querelle qui n'a pas progressé d'un pas, forcément. Elle ne tient qu'à une explication de texte. Quelques lignes de Platon dans le Timée et dans le Critias, une allusion ici, une autre là, à cette île où coulaient le miel et le lait, située au-delà des colonnes d'Hercule, île bénie des dieux, île punie pour avoir pris les armes contre Athènes, île engloutie sous les vagues.

Cette histoire déjà fort ancienne à l'époque — elle remonte à l'an 9500, à la fin du paléolithique, — Platon lui-même y croyait-il ? Et s'il y croyait, moralisateur comme il l'était, ne l'a-t-il pas un peu arrangée, maquillée ? Allez savoir ! Voilà des siècles qu'on s'interroge, qu'on tourne en rond avec pour seule échappatoire la foi. La foi qui déplace les continents, comble les mers, efface les montagnes et peuple les déserts; la foi qui imagine ensevelies sous chaque tremblement de terre, balayées par chaque raz de marée, des civilisations millénaires, mystérieuses, prodigieuses, ou formidablement anciennes, ou incroyablement modernes, appartenant encore à l'âge de pierre ou déjà à l'ère de l'atome.

L'Atlantide, elle, n'est nulle part, elle est partout. Elle est dans les monts du Hoggar, nous l'avons retrouvée pour la énième fois avec Pierre Benoit. Elle était la Crète au temps du roi Minos, elle s'étalait dans l'Atlantique au-delà du détroit de Gibraltar, elle s'enorgueillissait du fameux mur de Bimini, aujourd'hui ensablé par 8 mètres de fond au large des Bahamas.

De ce côté-là, rien de changé. Mardi soir, la seule chose un peu piquante, un peu drôle, c'était cette méchante querelle entre les crédules et les incrédules, entre les journalistes accusés de faire de l' « archéologie de brasserie » et les diplômés. Eux sont parfaits. Leurs connaissances en matière d'architecture antique, de langues mortes ou de géodynamique, favorisent cette façon de discuter en rond en ouvrant des portes : Platon a très bien pu s'inspirer du cataclysme qui a ravagé, de son vivant, l'île de Santorin, c'est vrai, — passez cher collègue, je vous en prie, — portes aussitôt refermées brutalement par le voisin : pourquoi Santorin ? La terre a tremblé de tout temps dans tous les coins.

Et voilà : la suite à l'été prochain, la suite mais pas la fin.

CLAUDE SARRAUTE.

FESTIVALS

A Paris

10e FESTIVAL ESTIVAL
(633-61-77)

Conciergerie, le 26, à 18 h. 45, : Ensemble à vents Maurice Bourgue (Zelenka, Bach, Berio).

Eglise Saint-Séverin, les 26 et 27, à 20 h. 30 : Z. Ruzickova, J. Suk (Bach).

Station Auber-R.E.R., le 28, à 16 h. 30 et Bateaux-Mouches, le 29, à 15 h. 45 : M. Bourgue, T. Indermuhle, A. Denis (Krommer, Beethoven).

Eglise Saint-Merri, le 29, à 20 h. 30 : Ensemble de flûtes à bec de Paris (Serocki, Chion, Hirosé).

Hôtel Inter-Continental, le 31, à 18 h. 30 : G. Giatigny (Schumann).

Faculté de droit-Assas, le 31, à 20 h. 30 : Philharmonie nationale hongroise, dir. J. Ferencsik (Bartok).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, le 1er, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : J. Bowman, C. Hirons, M. Sansom, A. Cuckston (Buxtehude, Purcell, Haendel).

En région parisienne

12e Festival de l'Orangerie de Sceaux (660-07-79). — Le 28, à 21 h. : La Maurache (chansons et danses des trouvères au temps de Saint Louis ; le 29, à 17 h. 30 : Les Percussions de Strasbourg (Chavez, *Mache*, Kabelac); *le 30, à 17 h. 30* : Trio Ravel (Mozart, Schumann, Ravel).

En province

ALSACE

COLMAR

Cloître des Dominicains (41-29-22), le 27 à 21 h. : Camerata de Genève et A. Bernard (Haendel, Vivaldi, Bartok).

AUVERGNE

LA CHAISE-DIEU
Festival de musique française
(09-74-64)

Abbatiale, le 28 à 21 h. 15 : G. Cziffra (Chopin, Liszt, Saint-Saëns). Le 29 à 21 h. 15 : Orchestre philharmonique de Katowice, dir. : K. Stryja, sol. : N. Afriat (Kilar, Poulenc, Stravinski). Le 30 à 11 h. : Ensemble vocal et instrumental de la Fnacem, dir. : G. Laurent (Mozart) ; 16 h. 30 : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. : M. Corboz (Monteverdi). Le 31 à 21 h. 15 : Orchestre philharmonique de Katowice, dir. : Cziffra Junior, sol. : E. Haidsieck (Hugon, Dukas, Stravinski). *Le 1er à 21 h. 15* : J. Boyer, H. Delorme (Bach, Marchand). Le 3 à 21 h. 15 : S. Richter. — Chapelle des Pénitents, le 29 à 16 h. 30 : A. Dumay, F. Lodéon, J.-Ph. Collard (Fauré, Brahms, Ravel). Le 30 à 21 h. 15 : J. Galway, Ph. Moll (Poulenc, Franck, Godard). Le 31 à 16 h. 30 : Ensemble de chambre de Paris, dir. : J. Kaltenbach, sol. : R. Parrot, B. Haudebourg (Bach, Schubert, de Falla).

VICHY
Festival
(31-68-88)

Théâtre, le 1er à 21 h. : Ballet national de la Martinique.

AQUITAINE

Musique en Côte basque
(24-31-80)
BIARRITZ

Casino municipal, le 29 à 21 h. : K. Zimerman (Chopin, Brahms). — Hôtel du Palais, le 1er à 21 h. : J. Galway, Ph. Moll (Poulenc, Fauré, Schubert).

SAINT-PEE-SUR-NIVELLE

Eglise, le 3 à 21 h. : Beaux Arts Trio (Haydn, Ravel, Beethoven).

CENTRE

FERRIERES-EN-GATINAIS
Semaines musicales du Gâtinais
(95-56-86)

Eglise, le 29, 21 h. : Académie de musique ancienne de Ferrières.

GARGILESSE
Festival d'été

Eglise romane, le 28, 21 h. : B. Huneau, J. Gorgues, J.-L. Charbonnier (Rameau, Marin Marais, Corelli) ; le 29, 21 h. : Quatuor Inter*contemporain* (Ravel, *Chausson*, Debussy). Le 30, 21 h. : Sextuor de harpes de Paris (Rameau, Vivaldi, Debussy).

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON
Festival international de musique
(80-73-26)

Palais des sports, le 3, à 20 h. 45 : Orchestre de la Philharmonie nationale de Budapest, dir. J. Ferencsik, sol., J. Jendo (Bartok, Beethoven).

MIDI-PYRÉNÉES

IIIe Festival de Musique en Béarn
(69-02-75)
LAAS

Château, le 28, 21 h. : Pau Big Band.

SALIES

Eglise, le 3, 21 h. : Quatuor à cordes de Besançon.

CORDES-SUR-CIEL
Xe Festival de musique
(56-00-44)

Eglise Saint-Michel, le 2, 21 h. 30 : M. Mesplé.

Festival du Haut-Languedoc
CASTRES
(61-27-07)

Salle G.-Philipe, le 27, 20 h. 45 : Y. Boukoff (Bach).

MAZAMET

Grand Temple, le 3, 20 h. 45 : C. Rohn (Bach).

TOULOUSE
De Messidor à Vendémiaire
(23-32-00)

Cloître des Jacobins, le 28, 21 h. : Les musiciens de S.A.S. le prince de Conti (Franck, Gabrieli, Bach). Basilique Saint-Sernin, le 30, 21 h. : M. Fonvielle, Ensemble de Cuivres de Karben (Bach, Schutz, Purcell).

Eglise Saint-Exupère, le 3, 21 h. : A. Gertler-Bonnel, P. Delvescovo (Debussy, Strauss, Dukas).

PAYS DE LA LOIRE

SABLE
(95-04-17)

C.E.C., le 28, 21 h. : *Eptachordia*, dir. : J. Hinojosa, musique et danse de la Renaissance.

PROVENCE-COTE D'AZUR

ANTIBES
Festival mondial
de la chanson française
(33-95-64)

Fort Carré, le 2, 20 h. : Sapho, Moko, Mistral, Banlieue Est, Pinède, le 3, 20 h. 30 : les Ringard's, P. Métayer, Ph. Lacoste, A. Altai, Charlebois.

MENTON
XXXIIe Festival de musique
(35-82-22)

Parvis Saint-Michel, le 27, 21 h. 30 : Trio Larinchstein, Laredo, Robinson (Beethoven, Schubert). Le 30, 21 h. 30 : English Chamber Orchestra, M. André, dir. : Sir A. Gibson (Haydn, Telemann).

LA ROQUE-D'ANTHERON
Ier Festival international de Piano

Théâtre de verdure, le 27, 20 h. 30 : K. Zimerman (Chopin, Brahms).

SILVACANE
(71-32-01)

Abbaye, le 29, 21 h. : Quatuor des Graviers (Schubert, Brahms, Mozart).

RHONE-ALPES

GREOUX-LES-BAINS
1er Festival
(78-00-25)

Château des Templiers, le 28, 20 h. 30 : Y. Boukoff.

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. : le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, 5e étage Jusqu'au 2 novembre. Sauf mardi et dimanche, à 16 h. et 20 h. : Visite-animation.

IDENTITE ITALIENNE L'art en Italie de 1959 à aujourd'hui. — Jusqu'au 7 septembre

RODCHENKO. Photographies. — Jusqu'au 6 septembre.

JARDINS DE LA MEDITERRANEE. Carrefour des arts. Jusqu'au 13 septembre

AUTOPORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES (1898-1981). — Salle animation et salle contemporaine. Jusqu'au 4 octobre.

C. C. I.

PAYSAGES. Evolution du paysage français depuis ces trente dernières années. — Jusqu'au 5 octobre.

DES COMMUNES AFFICHENT. Jusqu'au 31 août.

UTOPIES ET REALITES EN U.R.S.S., 1917-1934. Agit-Prop, design, architecture. — Jusqu'au 31 août.

B. P. I.

LA JEUNESSE A VINGT ANS. Photos. — Jusqu'au 5 octobre.

GRAFFITI ET SOCIETE. — Salle d'actualité. Jusqu'au 31 août.

MUSEES

SUMER, ASSUR, BABYLONE - CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSEE DE BAGDAD — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73) Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F Jusqu'au 30 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée porte D Sauf samedi et dimanche de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

LA FRANCE EN MEMOIRE. — Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus) Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures Jusqu'au 12 octobre.

DONATION MARCOU - TROUVELOT - DOTATION DE LA SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE - PASTELS DE QUENTIN DE LA TOUR (1704-1788) - DESSINS ET MINIATURES DES VAN BLARENBERGHE. — Musée du Louvre, cabinet des Estampes Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26) Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15 Entrée : 9 F (gratuite le dimanche) Jusqu'au 14 septembre

MONUMENTS DE BASSE-NORMANDIE. Plans et dessins. — Musée national des monuments français, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 15 et de 14 h. à 17 h. 30 Jusqu'au 15 septembre.

GENS DE GRECE. Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 18 h Entrée : 16 F. Jusqu'au 1er septembre

HENRI CARTIER-BRESSON. *Dessins* : 1973-1981. Jusqu'au 13 septembre. — **TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE,** Portugal. Jusqu'au 30 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (720-62-40) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Le mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée 10 F

JEAN-PIERRE BERTRAND-CHRISTIAN BOLTANSKI - MARIO MERZ. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

ART ET CREATION TEXTILS : Amaral, Gran-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'en octobre.

SANTI SIRCANA. Espace couleur. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, quai de New-York (723-61-27), (poste 16). Entrée libre. Animations sur rendez-vous. Jusqu'au 6 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES Soieries de Lyon, commandes *impériales*. Jusqu'au 7 septembre. Portrait et société en France 1715-1789. Jusqu'à l'automne. Un siècle d'égyptologie française. - Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04) Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h Entrée 7 F Jusqu'au 31 octobre

BENJAMIN RABIER, œuvre graphique — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-60). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h Jusqu'au 18 septembre.

VINGT ANS DE PRIX BOURDELLE — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi de 10 h. à 17 h Entrée : 9 F. Jusqu'au 15 septembre.

PORTRAITS DE FEMMES, 1839-1900. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82) Sauf mardi de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au *14 septembre*.

ALBERT DECARIS à Paris : gravures, dessins et aquarelles. — Jusqu'au 30 août. **CINQUANTE ANS DE MECENAT.** Dons de la Société des amis du musée. Jusqu'au 27 septembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13) Sauf lundi, de 10 à 17 h. 40 Entrée : 9 F

ALBERT DECARIS. Gravures et aquarelles. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi. De 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 septembre.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

EX-VOTO MARINS DANS LE MONDE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS. — Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70) Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim et jours fériés, de 11 h à 17 h Jusqu'au 15 octobre.

LA MODE AU PARC MONCEAU. Epoque Napoléon-III. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (522-13-32). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 septembre.

SUR LES CHEMINS DE L'INNOVATION : quelques innovations, futurs instruments de notre vie. ***LAENNEC, INVENTEUR DE L'AUSCULTATION,*** **1781-1981.** Palais de la Découverte, avenue F.-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (747-47-66) Jusqu'au 31 décembre.

HISTOIRE DE LA BASTILLE ET DU 14 JUILLET Collections authentiques. — Hall d'accueil de la gare de la Bastille, place de la Bastille (340-40-25). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

Centres Culturels

CARDENAS. Sculptures. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55) Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 30 septembre

LES FOLLES ANNEES DU RAIL. — Centre culturel de Belgique, 125-127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : *10 F. Jusqu'au 4 octobre.*

EQUUS. L'objet d'art et le cheval. — Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00) Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 octobre.

BABAR A CINQUANTE ANS, dessins originaux de J. et L. de Brunhoff. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30 Entrée 8 F Jusqu'au 4 octobre

DOIDEAU, GRANCHE, POITEVIN-TAMARA, JAWORSKA Tapisseries. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73) De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 septembre

DESVRES ET SES FAIENCES. — Maison de la région Nord-Pas-de-*Calais, 18,* bd Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 31 août.

En région parisienne

BRETIGNY. François Tissier (photographies), Bernard Dufour (peintures). — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68) Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h. à 18 h Jusqu'au 1er septembre

SCEAUX Hommage à Marc Saint-Saëns (tapisseries, dessins, lithographies) — Château de Sceaux (660-07-79) Les lundis, mercredis et jeudis, de 14 h. à 18 h. et pendant les concerts du Festival. Jusqu'au 10 octobre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Le Roi René en son temps (jusqu'à la fin septembre) Tout l'œuvre linogravé de Picasso (jusqu'au 6 septembre) Musée Granet (38-14-70) — Expression textile et théâtre : Vagoda Buic (jusqu'au 3 novembre). — Fils, papier, espace : E. Baran (jusqu'au 20 octobre) — Musée des tapisseries (21-05-78) — Présence contemporaine 1981 : Grands formats de Hartung, Bergman, Bret, Clavé, Guitet, etc. — Cloître Saint-Louis Jusqu'au 6 septembre

AMBERIEU-EN-BUGEY. La vie de château au Moyen Age dans les sceaux et les blasons. — Château des Allymes Jusqu'au 24 septembre

ANCY-LE-FRANC Chemins de la création « Formes rituelles », art primitif, art contemporain — Communs du château Jusqu'au 20 septembre

ANGERS Cinquante ans de gravure sur bois chinoise — Musée des Beaux-Arts (88-64-65) Jusqu'à fin août — Exposition de tapisseries de *Camarinha. Château*. Jusqu'à fin août.

ANTIBES Picasso. Commémoration du centenaire de sa naissance — Musée Picasso au château Grimaldi (33-67-67) Jusqu'au 30 septembre

ARLES. *J.-P.* Pincemin et B. Venet. Chapelle de la Charité. Jusqu'au 20 septembre. — *Luis Tomasello, reliefs*. Musée Réattu (96-37-68). Jusqu'au 30 septembre. — Toni Grand, sculptures. Cloître St-Trophime Jusqu'en septembre.

AUBE. Mgr Louis-Gaston de Ségur. — Musée Ségur-Rostopchine (24-01-68) Sam., dim. et lundi de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. Août.

AUBUSSON. Jean Lurçat et la renaissance de la tapisserie. — Centre culturel Jean-Lurçat, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 4 novembre.

BELFORT. Vauban et ses successeurs. — Musée (28-52-96). Jusqu'en septembre.

BIOT. Hommage à Fernand Léger. *Musée national F.-Léger. — Jusqu'au* 28 septembre.

BORDEAUX. Profil du Metropolitan Museum of Art, de Ramsès à Picasso Galerie des beaux-arts, (44-40-88). Jusqu'au 1er septembre. — Autour des imagiers à la fin du Moyen Age. Bordeaux 1450-1540. — Musée d'Aquitaine (90-91-60) Jusqu'à fin décembre — Hantai-Alkema, Mollnero, Foncheleт, Pontoreau. C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35) Jusqu'au 29 août.

BOURBON-LANCY. « A propos de Saint-Nazaire ». Th. Babou, G. Biasi, J. Clareboudt, E. Dietman, F. Martin, J.-L. Parant, J.-L. Vila. — Musée de Saint-Nazaire (89-23-23) De 16 h. à 18 h., les mardis, jeudis, samedis et dimanches. Jusqu'à fin août.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Tapisseries d'art populaire « Quilts ». Sculptures monumentales pour les villes nouvelles de Ramon. — Château (60-83-51) Jusqu'au 30 août.

CARCASSONNE. Miro, lithographies et sculptures de la fondation Miro de Barcelone. — Tours narbonnaises. août.

CAVAILLON. Manguin et ses amis. — Chapelle du grand couvent (78-10-01). Jusqu'au 6 septembre

CERET. Rétrospective A. Masson. — Musée d'art moderne (87-27-76). Jusqu'au 15 septembre.

CHAMBERY Bonnard : Dessins de la collection Alfred-Ayrton. — Musée savoisien (33-44-48). Eté.

COGNAC. « Epouvantails » du groupe créatif M. Largeau. — Jardin public, boulevard Denfert-Rochereau (32-07-25) Jusqu'à fin septembre.

CORDES. Surréalisme : Images et écrits. — Association Isidia. Eté.

DOUARNENEZ. François Lunven. Œuvre gravé. — Hall de la Mairie. Jusqu'au 15 septembre

DUNKERQUE. *Trente créateurs* d'aujourd'hui : Bru, Kijno, Matta... — Musée des beaux-arts (65-98-00). Jusqu'au 27 septembre.

EPINAL. Zoum Walter : Arbres et montagnes. — Musée départemental des Vosges (82-20-33) Août.

ETAPLES. Scènes de la vie maritime étaploise (vues par Achille Caron) (1888-1947). — Musée de la Marine, ancienne halle à la criée. De 15 h. à 19 h Jusqu'au 31 août.

EVREUX. Dessins anciens de la collection du musée. (Jusqu'à fin septembre.) Jacqueline Badord, dessins de sculpteur. (Jusqu'au 30 août.) Musée (39-34-35)

FONTENOY - EN - PUISAYE. L'abstraction lyrique : hommage à Michel *Ragon. Le bois dans la sculpture* contemporaine. — Château du Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 20 septembre

GORDES. Tinguely : machines 1981. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 30 août. — Aujourd'hui le Moyen Age. Habitat et vie quotidienne en France méditerranéenne, Xe et XVe s. Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 30 septembre.

GRENOBLE R. Guinan, peintures, dessins, estampes, peintures naïves de la collection Jaeger. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 28 septembre.

ISSOUDUN. Tapisseries du vingtième siècle : Degois, Petit, Meyer, Tamara — Musée Saint-Roch (21-61-43) Jusqu'au 13 septembre.

JARVILLE. Fleurs de fonte. La fonte d'ornement au XIXe siècle. — Musée de l'Histoire du fer, avenue du Général-de-Gaulle (351-10-28). Jusqu'au 30 septembre.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. — Jusqu'à fin août.

LA CELLE-SUR-LOIRE. Colette en pays connu. — La grange Cadoux. Jusqu'au 13 septembre.

LA CELLE-SOUS-GOUZON. Gavarni, Deux cents lithographies ou éditions d'art. — Centre rural d'ani*mation culturelle La Spouze* (63-20-61). Sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Eté

LA CHAPELLE - D'ANGILLON (Cher). Cent-soixante poupées des régions de France et les jouets du musée de Poissy. — Château (73-41-10). Août-septembre.

MEOUNES - LES - MONTRIEUX (Var). Peintures naïves. — Le Grenier, *place des Anciennes-Ecoles* (48-93-25) Jusqu'au 30 septembre.

LA PALISSE. Les Neuf Preux au Moyen-Age et à la Renaissance. — Château (99-08-51) Jusqu'au 15 septembre.

LAVAL. Maurice Rocher. Peintures et gouaches. — Musée du vieux château (53-93-11) Jusqu'au 10 septembre

LE HAVRE. Shoot again. La merveilleuse histoire du flipper — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 13 septembre

LE PUY-EN-VELAY Le bassin du Puy-en-Velay aux temps préhistoriques. — Recherches récentes Musée Crozatier (09-38-90) Jusqu'au *30 octobre*

LYON Permanence du regard surréaliste, E.L.A.C. (842-62-08). — Jusqu'au 22 septembre. — Estampes italiennes, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — Musée de l'Imprimerie, 13, rue de la Poulaillerie. Jusqu'au 13 septembre.

MARSEILLE, Valère Bernard. Sym*boliste.* — Musée des beaux arts. Palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 31 déc. — La scène du prince. — Musée Borely (73-21-60) Jusqu'au 15 septembre — L'Espace et le Pouvoir. — Chapelle de la Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 septembre. — Maurice Estève, œuvres de 1950 à 1980. Musée Cantini (54-77-75). Jusqu'au 15 septembre.

MAUBEUGE. André Corbeau. Bibliothèque d'un érudit. — Musée Henri-Boez. Jusqu'au 5 octobre

MONTPELLIER. Futurs corps passés : Œuvres d'Arnal, Bioulès, Cane, Devade, Dezeuze, Dolla, Valensi, Viallat. — Musée Fabre (66-06-34). Août-septembre.

MORTEMART, Elie Lascaux (1888-1968) — Peintures et dessins. Château des ducs Jusqu'au 30 août.

NICE. Les Mandalas himalayens du musée Guimet. — Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 2 novembre. — Kees Van Dongen. Aquarelles, dessins, lithographies. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret (88-53-18). Jusqu'au 18 octobre. — *Cappiello (1875-1942).* Affiches et caricatures. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 18 octobre. — Vivien Isnard, travaux récents. Jusqu'au 27 septembre. — Bernard Pagès, sculptures récentes. Jusqu'au 30 août Galerie d'Art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34).

NIMES. Hommage à Armand Coussens. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-25-57). Jusqu'au 13 septembre.

ORNANS. « Ornans à l'enterrement », tableau historique de F. Courbet. Musée, maison natale de F. Courbet (62-23-30). Jusqu'au 1er novembre

PAU Marino di Teana. Sculptures, dessins et peintures, 1960-1980. — Musée des beaux-arts (27-33-02) Jusqu'au 15 septembre.

PERPIGNAN. Le Roussillon au temps de la gravure ancienne (collection C. Laporte). — Palais *des* congrès. Jusqu'au 31 août.

QUIMPER. Lucien Simon (1861-1945). — Musée des beaux-arts (95-45-20). Jusqu'au 2 novembre.

RAMATUELLE. Arts *primitifs* : Afrique, Amérique. — Galeries Devel 33, rue Saint-Esprit (79-25-65); Dufour, 45, rue des Sarrasins; Bernard, la Planète (79-21-37).

RATILLY. Balthus, œuvres réalisées dans le Morvan. Bareiller, sculptures. Rouen, peintures. — Château Jusqu'au 14 septembre.

RENNES Alberto Magnelli. Dessins florentins 1914-1918. Carte blanche à Sheila Hicks. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87) Jusqu'au 31 août. — Masques de théâtre, masques de rituel ? Bolivie, Inde, Corée, Roumanie, Tanzanie, Zambie. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26) Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-ETIENNE. Giaco*metti* Sculptures, *peintures et* dessins. — Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 28 septembre.

SAINT-MAXIMIN. Assemblages : Alessandri, Avril, Gérardin, Pons, Rociore, Verbéna. — Ancien couvent royal (78-01-93) Jusqu'au 6 septembre

SAINT - PAUL - DE - VENCE. Sculp*tures du XXe s.*, 1900-1945. Traditions et ruptures. — Fondation Maeght (32-81-63) Jusqu'au 4 octobre.

SAINT-TROPEZ. Comby et Stahly Sculptures — Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 28 septembre.

SAINTE - MARIE - DE - RE, Objets mobiliers des églises de l'île de Ré. — Mairie. Jusqu'au 30 septembre.

SAINTE-SUZANNE (Mayenne). Girouettes. — Château (01-40-10). Jusqu'au 13 septembre.

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. La gravure dans tous ses états. — Ancienne abbaye Jusqu'au 30 août.

STRASBOURG. Tombes et mo*biliers funéraires du premier âge de* fer. 750-450 av. J.-C. Jusqu'au 3 janvier 1982. Musée archéologique (35-47-27). — Belle Epoque à l'affiche. Salle d'exposition temporaire. Jusqu'au 30 août.

TOULON. Espace peint, espace traversé ; La danse. — Musée, 20, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 6 septembre.

TOULOUSE. Antoni Clavé. — Musée des Augustins (22-11-47). Jusqu'en octobre.

VANNES. Les estampes du musée de Vannes. — Palais des arts, place de Bretagne (47-47-30) Eté.

VASCŒUIL. Carzou. — Centre d'art et de culture, maison Michelet Jusqu'au 1er novembre.

VIENNE. Joseph Bernard (1866-1931). Sculptures. — Musée des beaux-arts et d'archéologie (85-50-42). Jusqu'au 12 septembre.

VILLENEUVE - SUR - LOT. Huit peintres du trompe-l'œil. — Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (70-01-12). Jusqu'en octobre.

MUSIQUE

Concerts

MERCREDI 26 AOUT

BEFFROI DE LA MAIRIE ANNEXE DU 1er, 18 h. : R. Cagneux (Cecconi-Botella, Roquin).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : J.-L. Tupin, M. Clément (Vivaldi, Giuliani, Ibert) ; 21 h. : C. Bronzetti, C. Soreanu (Honegger, Brahms, Bartok).

BIBLIOTHEQUE BUFFON, 17 h. : Ensemble G. de Machaut (musique médiévale).

PIAZZA BEAUBOURG, 21 h. : A. Kremski (Ravel, Debussy, Scriabine).

JEUDI 27 AOUT

EGLISE SAINT - JULIEN - LE-PAUVRE, 20 h. : Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Boulfroy (Vivaldi, Bach, Mozart).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 20 h. 30 : M. Guyard, orgue.

SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 et 21 h. : Ars Antiqua (musique médiévale).

VENDREDI 28 AOUT

EGLISE SAINT - JULIEN - LE-PAUVRE, 20 h. : voir le 27.

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26.

SAINTE - CHAPELLE, 18 h. 30 et 21 h. : voir le 27.

SAMEDI 29 AOUT

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26.

EGLISE SAINT - JULIEN - LE-PAUVRE, 20 h. : voir le 27.

DIMANCHE 30 AOUT

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : J.-M. Louchard, orgue.

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : A. Braudo (Udin, Chostakovitch, Sloninsky).

LUNDI 31 AOUT

SAINTE - CHAPELLE, 18 h. 30 et 21 h. (voir le 27).

MARDI 1er SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : S. Boulin, M. Horvat (de Visée, Dubui).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. : R. Franc.

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-83-39), 21 h. 30 : A. Jeanmarie, A. Conduant, M. Gaudry.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h. 30 : Mojo Elem Blues Band ; 23 h. : Azuquita.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D., L., Mar.), 22 h. : Jazzing the Beatles.

DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Sony Stitt (dern. le 30). A partir du 31 : A. Davis.

L'ECUME (542-71-16) (D.), le 1er, à 22 h. : Baldous, Woyned et Goldstein.

GIBUS (700-78-88), les 28 et 29, à 22 h. : Foutre.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Lorelei Rock (dern. le 29).

NEW-MORNING (523-51-41), 21 h. : le 28 : Lester Bowie Ensemble. A partir du 29 : Barry Altschul Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : M. de Villers Quartet (dern. le 30). A partir du 1er : Boulou Ferre.

SLOW CLUB (233-84-30), à partir du 1er, à 21 h. 30 : S. Guerault Quintet.

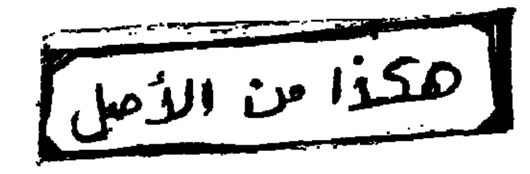
La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), V., S., D., à 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)

(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)



par la langue...

dans la danse, dans la musique — une vision folklorisante et aseptisée, une vision à la fois exotique et touristique — appelée *doudouisme* — combattue depuis quelques années par des artistes qui justement ne sont pas invités à Carifesta.

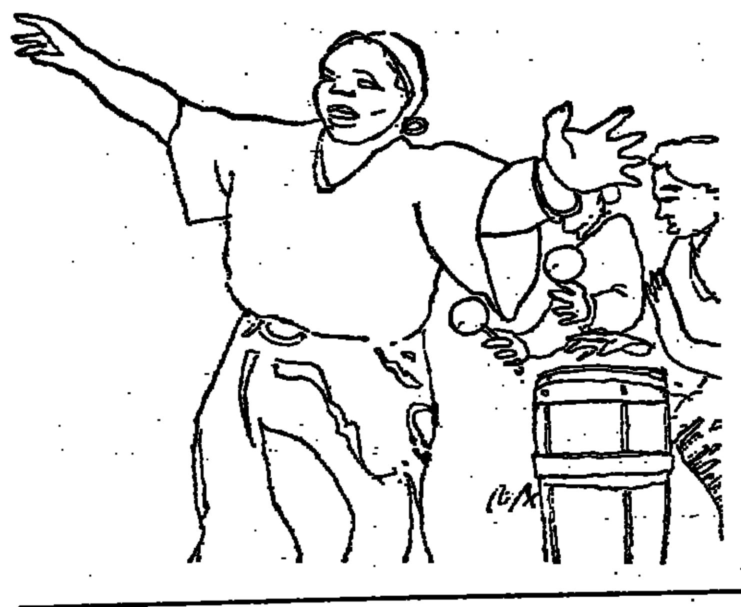
On a donc vu beaucoup de chorales à Carifesta. Anglophones, francophones, créolophones, parfois très bonnes, elles perpétuent l'image de la douce vie des îles. On y raconte et on y mime des situations de la vie quotidienne, les menus faits, le linge qu'on lave, le bébé qu'on berce, les fâcheries entre époux. Il y a visiblement un engouement des Antillais pour les chorales comme il y en a un pour les ballets en costumes folkloriques. Là aussi on peut y voir d'excellents danseurs. Mais quelle vision de la danse ? Quelle vision de la culture ? Et quelle espèce de « détournement » ?

C'était un matin, à Farley Hill. Les danseurs trinidadiens du Worne Diable folk performance Company (une troupe professionnelle qui vit moitié à New-York, moitié à Trinidad) répétaient sous la direction de Ronnie Saint-André. Les gens étaient collés par grappes aux fenêtres pour les regarder. En collants simples, accompagnés par les batteurs, ils dansaient les rythmes yoruba — dont une partie des Trinidadiens sont originaires — dans leur puissance et leur pureté rituelle. Danseurs et batteurs prodigieux. Un ethnologue ne cessait plus de prendre des notes. Mais le soir — on s'était précipité comme d'autres pour les revoir, — là, sur la scène, dans des costumes somptueux, clinquants, chargés, il ne restait plus qu'un spectacle très professionnel, parfaitement commercial, une sorte de revue du Lido. Restait l'énergie, bien sûr, mais sans l'esprit. Une technique éblouissante anéantie par la tentation (et la dérive) du show-business.

Il s'est passé un peu la même chose, dans une moindre mesure, avec les Haïtiens, dont l'énergie n'arrivait pas à être entièrement détournée par l'autre danger qui guette le spectacle de danses traditionnelles : l'orientation touristique. Trop de vie ! Les Haïtiens, qui sont peut-être les seuls dans les Caraïbes à ne pas savoir ce qu'est le problème d'identité (ils ont pris leur indépendance au dix-neuvième siècle et créé la première République noire du monde), restent toujours Haïtiens. Ils peuvent être « récupérés » par l'argent. Ils ne sont pas « acculturés » par l'Occident.

Les Cubains non plus d'ailleurs, pour de toutes autres raisons — la révolution. Les Cubains en sont au stade où l'Occident ne représente plus un danger (il n'est plus aliénant puisqu'il n'est plus dominant), ils peuvent même se permettre de « récupérer » la culture européenne en restant eux-mêmes. C'est le cas d'Irakere, ce fameux groupe de jazz qui avait fait une apparition éblouissante en 1978 au Festival de Newport et que l'on verra — enfin pour la première fois en France — le dimanche 13 septembre à la fête de *l'Humanité*.

Le concert d'Irakere était peut-être l'un des moments les plus attendus de Carifesta. Leur musique torride a une sorte de netteté au couteau. Ils empruntent au folklore africain, latino-américain, afro-caribéen, cubain, européen, à tout ce qu'ils aiment en y ajoutant leur marque très personnelle, leur humour. Les cuivres triomphants, les percussions africaines, les duos stridents à la trompette, revisitent le piano, la guitare, le samba, le cha-cha, la salsa, et même Beethoven. Une musique pimentée et carrée, sans une concession, sans une note de trop. Si une, l'hommage peu réussi à Bob Marley. L'élasticité étirée du reggae ne s'accorde pas avec la rapidité nerveuse des Cubains. Un grand concert cependant, trop court, fini presque aussitôt que commencé.



Le même swing insensé

On a entendu d'autres musiciens, Alfred Gordon, un Trinidadien, qui joue avec une concentration et une ultra-sensibilité bouleversante sur un steel band, en solo. Pelo el Afrokan, le Cubain fou qui a créé le rythme mozambique et joue parfois avec cent batteurs.

Les plus intéressants en réalité à Carifesta ne sont pas d'ailleurs les grands « noms », ce sont plutôt tous ces groupes de musiciens traditionnels qui jouent un folklore (mais vivant, attention, pas édulcoré), des musiciens qui sont aussi chauffeurs, paysans, ouvriers, des gens du peuple, ceux de Saint-Vincent par exemple. Avec leurs instruments d'origines mélangées (cha cha, ti bois, guitares, flûtes), ces musiciens, qui ont une allure pas possible, des dents qui manquent, un béret qui dépasse de la poche, vraiment paysans, jouent des valses d'une tristesse à briser les nerfs d'une salle, ou bien ils vous mettent, au contraire, debout, dansant sans se fatiguer. Ces musiciens presque anonymes, qu'on retrouve d'une île à l'autre, ont chacun leur spécificité (un instrument, un rythme) et pourtant ils se ressemblent. Ceux de Saint-Kitts font penser aux groupes « rara » d'Haïti, ceux de Sainte-Lucie aux Cajuns de Louisiane. Le même swing insensé, le même *feeling*.

Et c'est peut-être ce qu'il y a de plus étonnant dans l'histoire de ces îles qui ont subi toutes les tentatives de détournement, d'écrasement culturel en même temps que la déportation, l'esclavage et la colonisation, c'est qu'elles aient réussi à garder une culture justement, la « racine africaine », et qu'elles aient continué, envers et contre tout — même si la colonisation a laissé plus que des traces — de créer.

La rumba, le bayon, le mambo, la guaracha, la salsa à Cuba, le calypso à Trinidad, la meringue, la cadence à Haïti, le gro'ka en Guadeloupe, le reggae en Jamaïque, etc.

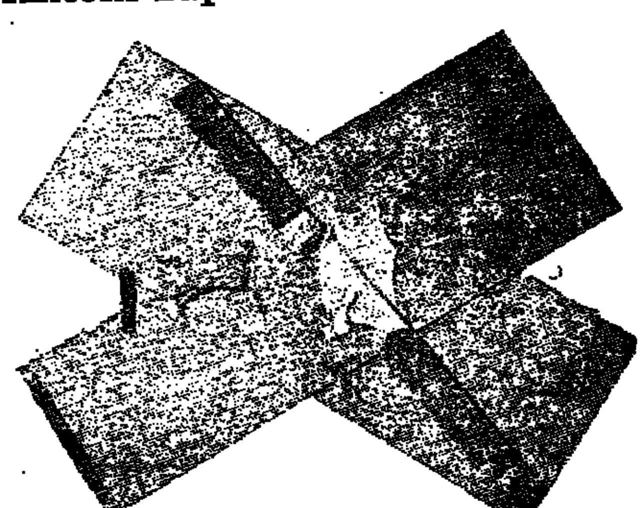
Il y a une sorte d'identité commune qui se dégage entre ces îles si proches, et qui ne se connaissent pas, séparées par l'histoire des colonialismes et des régimes, par les langues. « *On se sent en famille*, nous dit le Cubain Chucho Valdes (Irakere), qui venait pour la première fois à la Barbade, *on se sent chez soi.* » C'est vrai. Le même goût des couleurs, la même manière qu'ont les femmes de marcher, de se tenir adossé à un mur, les enfants partout, mille détails, l'architecture, le désordre vivant, le mouvement. La ressemblance, l'unité fondamentale, Carifesta permet de la saisir comme une évidence, une illumination. Malgré toutes les confusions.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) et (2) Pour la première fois, le Sermac, organisme culturel créé par le poète, député et maire de Fort-de-France, Aimé Césaire, pour lutter contre l' « aliénation » et la « déculturation » imposées par la domination française, était invité en même temps que le CMAC, structure française.

Une sélection

Antoni Tapiès au château de Jau



Antoni Tapiès, à la Fondation du château de Jau, à 10 kilomètres de Perpignan, donc en terre catalane, presque chez lui : pour l'été une cinquantaine de grands tableaux de 1960 à aujourd'hui, de ces œuvres aux couleurs lourdes et brûlées du pays, qui portent dans leur violence organisée traces d'hommes, graffiti et accrocs, plis de tissus collés, au sable, à la terre. Des surfaces ficelées, tendues, cartonnées, écartelées, à regarder attentivement, une invitation à penser.

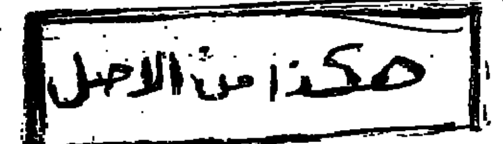
Et aussi...

CINEMA : *le Choix des armes*, d'Alain Corneau (polar-tragédie. Mise en scène de comportements et réalisme noir uniques dans le cinéma français). *L'Homme de fer*, d'Andrzej Wajda (la Pologne, palme d'or au Festival de Cannes 1980). *This is Elvis*, de Malcom Leo et Andrew Solt (gloire et solitude, mythologie du King). *De Witte*, de Robbe de Hert (Poil de Carotte flamand, un film d'auteur à découvrir). REPRISES : *Hommage à Buster Keaton* (neuf des plus grands films, de 1923 à 1927, du comique qui ne riait jamais, en alternance au Studio de la Harpe et au Marais). *Les Amours d'une blonde*, de Milos Forman (le sourire tchèque). *La Dolce Vita*, de Fellini (les Sixties grinçantes). *L'Invraisemblable Vérité*, de Fritz Lang (Hollywood glauque).

THEATRE : *1929 ou le rêve américain*, au Théâtre Présent (par le Théâtre de la Jeune Lune, jeune et talentueuse). *Exercices de style*, au Montparnasse (revival des années 50, toujours drôles). *Faisons un rêve*, à l'Athénée (un rêve de Belle Epoque).

MUSIQUE : *La Vie parisienne*, au T.M.P./Châtelet (reprise avec un french cancan heureusement réchorégraphié).

EXPOSITIONS : *Jean-Pierre Pincemain* et *Bernard Venet* à la chapelle de la Charité à Arles. *Toni Grand*, au cloître Sainte-Trophime. *Tomasello*, au musée Réattu. *Giacometti*, au musée de Saint-Etienne. *La sculpture de 1900 à 1945*, à la fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence. *Expressionnistes allemands*, au musée de l'Ancienne-Douane de Strasbourg. *Estève*, au musée Cantini à Marseille.



THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

Théâtre musical de Paris (261-19-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, sam. et dim., à 14 h. 30 : la Vie parisienne.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : Potiche.

ASTELLE-THÉATRE (202-34-31), J., 20 h. 30 : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer ; Mar., Mer., V., S., 20 h. 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24), les 26, 27, 28 et 29, à 20 h. 30 : Jacques ou la soumission.

ATHÉNÉE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : Faisons un rêve.

BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. : Diable d'homme.

CARREAU DU TEMPLE (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet ; J., V., S., 20 h. 30, D., 16 h. et 20 h. 30 : George Dandin ; J., V., S., D., 23 h. : l'Amour médecin (dernières le 30) ; L., Mar., Mer., 22 h. : Charles Cros ou peut-être... (dernière le 31).

COMÉDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h. 30, jusqu'au 31 (à partir du 1er, 23 h.) : les Bijoux de famille ; à partir du 1er, 20 h. : Freaks Society ; à partir du 2, 21 h. 30 : Boris Supervian.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : Et ta sœur. Debureau (à partir du 27).

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. 30 :

ESPACE-GAITÉ (327 - 95 - 94) (D.), 21 h. 45, L., 20 h. 30 : Tranches de vie ; (D., L.), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 23 h., D., L., à 21 h. 45 : Racontez-moi votre enfance.

ESPACE-MARAIS (271 - 10 - 19) (D., L.), 21 h. : Ka ; 22 h. 15 : All that love ou les Tares du cinoche (dernière le 29).

FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 21 h. : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), Théâtre Noir, 20 h. 30 : Marie la Louve (dern. le 29) ; 23 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : J. Di Giacomo. — Petite salle (S., D.), 18 h. 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 15 h. : Arsenic et vieilles dentelles.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h. : Exercices de style.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat D., 16 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 15 h. 30 : Pauvre France.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h. : Accordez vos violons.

ROQUETTE (805-78-51) (D., L.), 20 h. : la Tournée ; 21 h. 30 : le Fétichiste.

SAINT-GEORGES (878 - 63 - 47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. et 18 h. : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS - ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 15 h. 30 : le Cœur sur la main.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DE PARIS (280-09-30), les 27, 28, 29, 20 h. 45, le 30, 15 h. 30 : l'Alouette.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 17 h. : 1929 ou le Rêve américain.

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h. : Festival Molière (dern. le 31) ; jours pairs : l'Avare ; jours impairs : les Fourberies de Scapin.

Les cafés-théâtres

BLANCS - MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; II : 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 22 h. 45 : Tiens, voilà deux boudins ; II. : 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser Family ; 23 h. : A. Agier ; 0 h. 15 : Electro-choc.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?

COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince.

FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : Pourquoi ? 21 h h. 15 : F. Blanche.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?

POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 20 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.

SPLENDID (887-33-82) (D. L.), 20 h. 30 : Enfin seul.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est un... de la police.

TREMPLIN DE PARIS (258-85-26) (D., L.), 20 h. 15 : Trente centimètres à l'ombre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sept ans de bail... Bye Bye !

Le music-hall

ATELIER (606-49-24), les 26, 27, 28 et 29, à 22 h. : Sylvie Joly.

FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 22 h : Olym - Piaf.

PETIT FORUM (297 - 53 - 47) (D), 20 h. 30 : J. Favreau.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 26 AOUT

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Angelica, de J. Choux ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares, Pâques sanglantes, de G. de Santis ; 21 h. : la Chance d'être femme, d'A. Blasetti.

JEUDI 27 AOUT

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Diamant noir, de J. Delannoy ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares, Alerte à Singapour, de R. Aldrich ; 21 h. : le Voyage fantastique, de H. Koster.

VENDREDI 28 AOUT

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937 - 1957) : Madame Sans-Gêne, de R. Richebé ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : le Brigand bien-aimé, de H. King ; 21 h. : le Retour de Frank James, de F. Lang.

SAMEDI 29 AOUT

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Croisières sidérales, de A. Zwoboda ; 17 h. : Films d'auteur, films rares : The Living Idol, de A. Lewin ; 19 h. : le Secret derrière la porte, de F. Lang ; 21 h. : Salvatore Giuliano, de F. Rosi.

DIMANCHE 30 AOUT

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Loup des malveneurs, de G. Radot ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : Mascarade, de W. Forst ; 19 h. : les Femmes du général, de J. Guillermin ; 21 h. : Flagrant délit, de M. Naruse.

LUNDI 31 AOUT

Relâche.

MARDI 1er SEPTEMBRE

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Lettres d'amour, de C. Autant-Lara ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Tulsa, la fièvre du pétrole, de S. Heisler ; 21 h. : l'Or et l'amour, de J. Tourneur.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 26 AOUT

15 h. : Films d'auteurs et films rares : Dura Lex, de Kouleshov ; 17 h. : le Capitaine de Cologne, de S. Dudow ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Président Haudecœur, de J. Dreville.

JEUDI 27 AOUT

15 h. : Films d'auteurs et films rares : les Chagrins de Satan, de D.W. Griffith ; 17 h. : les Volets clos, de L. Commencini ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Notre-Dame de la Mouise, de R. Péguy.

VENDREDI 28 AOUT

15 h. : Films d'auteurs et films rares : la Belle Nivernaise, de J. Epstein ; 17 h. : la Rue rouge, de F. Lang ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Nuit fantastique, de M. L'Herbier.

SAMEDI 29 AOUT

15 h. : Films d'auteurs et films rares : le Brasier ardent, de I. Mosjoukine ; 17 h. : Made in U.S.A., de J.-L. Godard ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937 - 1957) : le mariage de Chiffon, de C. Autant-Lara ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : Marcher ou vivre, de G. de Santis.

DIMANCHE 30 AOUT

15 h : Films d'auteurs et films rares : Fantôme, de F.W. Murnau ; 17 h : la Maison de l'ange, de L. Torre-Nilsson ; 19 h : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Madame et le mort, de L. Daquin ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : C'est arrivé demain, de René Clair.

LUNDI 31 AOUT

15 h : Films d'auteurs et films rares : l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h : Rio Grande, de J. Ford ; 19 h, vingt ans de cinéma français (1937-1957) : L'assassin habite au 21, de H.-G. Clouzot.

MARDI 1er SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*), v. ang. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-42-18). V. f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08)) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES ANNEES LUMIERE (Sui.), v. ang. : Studio Git - le - Cœur, 6e (326-80-25).

LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

CHARULATA (Ind., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93 ; Marivaux, 2e (216-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80)) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (283-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

ELEPHANT MAN (A.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

EXCALIBUR (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

FAUT PAS POUSSER (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES FOLIES D'ELODIE (Fr.) (*) : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e, (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'IMPLACABLE NINJA (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JOUR SE LEVE ET LES CONNERIES COMMENCENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18).

LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44).

MOI, CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NEIGE (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325 - 59 - 83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PETROLE PETROLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

هكذا من الأصل

CINEMA

LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69).
PLUIES D'ETE (Bré., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
REINCARNATIONS (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenuë, 15e (544-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UNE MERE UNE FILLE (Fr.-Hon., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

Les festivals

LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : la Vénus des mers chaudes, le Groupe ; Jeu. : le Groupe, Party Girl ; Vend. : Party Girl, Eve ; Sam. : Eve, Entrons dans la danse ; Dim. : Entrons dans la danse, Quand la ville dort ; Lun. : Quand la ville dort, la Nef des fous ; Mar. : la Nef des fous, Manpower.
FESTIVAL I. BERGMAN (Suéd., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). Jeu., 12 h. : Rêves de femmes ; Ven., 12 h. : le Silence ; Sam., 12 h. : la Source ; Dim., 12 h., Jeu., 19 h. 15 : le Septième Sceau ; Lun., 12 h. : A travers le miroir ; Mar., 12 h. : Sourires d'une nuit d'été ; Dim., 19 h. 30 : la Nuit des forains.
FILMS INCONNUS DE HAS (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). Lun., 14 h. : Adieu jeunesse ; Lun., 16 h. : L'art d'être aimé.
FESTIVAL F. LANG (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78). Jeu., Sam., Lun. : l'Invraisemblable Vérité ; Mer., Ven., Dim., Mar. : la Cinquième Victime.
FESTIVAL MARX BROTHERS (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Alternance non communiquée.
COMEDIES ITALIENNES : Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 16 h. 20 (sf Mer.) : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? ; 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils ? ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : le Sexe fou.
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer. : Ziegfeld Follies ; Jeu. : Roberta ; Ven. : Broadway Melody of 1940 ; Sam. : les Sept Femmes de Barberousse ; Dim. : le Chant du Missouri ; Lun. : Show Boat ; Mar. : la Blonde et la Rousse.
HOMMAGE A BUSTER KEATON (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). Mer., Dim. : le Mecano de la « General » ; Jeu., Lun. : la Croisière du Navigator ; Ven., Mar. : Fiancées en folie ; Sam. : le Dernier Round.
DES WESTERNS POUR L'ETE (v.o., v.f.) : Salle n° 2. T.l.j. sf Jeu. 20 h. et 22 h. ; Mer. : la Vallée de la peur ; Jeu. : la Rivière rouge (1930), 22 h. 45 ; Ven. : les Cavaliers ; Sam. : Bronco Apache ; Dim. : Fort invincible ; Lun. : les Aventures du capitaine Wyatt (v.f.) ; Mar. : Les clairons sonnent la charge.
JAMES BOND 007 (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85). Mer., Ven. : James Bond contre Dr No ; Jeu., Dim. : Bons Baisers de Russie ; Sam., Lun., Mar. : Goldfinger.
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50). Mer., Sam. : le Magicien d'Oz ; Jeu. : Swing Time ; Ven. : Top Hat ; Dim. : Papa longues jambes ; Lun. : Cover Girl ; Mar. : Ma sœur est du tonnerre.
FESTIVAL J. NICHOLSON (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). Mer., Dim. : Profession reporter ; Jeu., Lun. : Shining ; Ven. : Missouri Breaks ; Sam., Mar. : Chinatown.
FESTIVAL H. BOGART : Action-Lafayette, 9e (878-80-50). Mer., Jeu. : le Port de l'angoisse ; Ven., Sam. : le Faucon maltais ; Dim., Lun. : les Passagers de la nuit ; Mar. : High Sierra.
FESTIVAL ADIEU STEVE MAC QUEEN (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32). Mer., Mar. : Bullitt ; Jeu., Sam. : Nevada Smith ; Ven., Lun. : Tom Horn ; Dim. : la Tour infernale.

LES FILMS NOUVEAUX

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, film américain de Bob Rafelson (*). — V.o : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MADAME CLAUDE N° 2, film français de François Mimet. — (**). — Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; Murat, 16, (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA BOUM AMERICAINE, film américain de Boaz Davidson. — V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62). - V.f. : UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN AMOUR INFINI, film américain, de Franco Zeffirelli. — V.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Ch.-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DE WITTE, film flamand de Robbe de Hert. — V.o. : Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
RIVAGES SANGLANTS, film italien de Hugo Liberatore (**). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Athéna, 12e (343-00-65).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). V.f. : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : à partir de vendredi : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (272-34-15).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Bré., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) (*) : Action République, 11e (805-51-33).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
FURY (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Première et deuxième époque) Cosmos, 6e (544-28-80).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.). (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) — H. Sp.
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) — H. Sp.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-1060) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONTHY PYTHON (Sacre Graal et la Vie de Brian) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-37-77).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE TOI (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., (233-56-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SILENCE ON TOURNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (345-47-62) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TEX AVERY FOLLIES (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Murat, 16e (651-99-75).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20).
UN ETE 42 (A. v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**). Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.). Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.). Templiers, 3e (272-94-56).
WEST SIDE STORY (A. v.o.). Kinopanorama, 15e (306-50-50) (Mer. et J.) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
ZARDOZ (A., v.o.). Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boite à films, 17e (622-44-21), J., V., L., Mar., 15 h.
LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), mer., 22 h. 40 ; mar., 22 h. 30.
AMERICA - AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D., 19 h.
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-25-04), J., 16 h. ; V., 19 h. 30 ; S., 19 h. 45 ; D., 21 h.
LA BATAILLE D'ALGER (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 18 h., 20 h.
LA BOUM (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65). 14 h. (sauf jeudi).
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-73-71), 18 h. 10. Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 0 h. 30.
BRUBAKER (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h., V., 0 h. 30.
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim., 18 h. 30.
CALCUTTA (Fr.), Escurial, 13e (707-25-04), J., V., S., 14 h. ; D., 17 h. 45 ; Mar., 22 h. 15.
CALIGULA (A., v.o.) (**) : Boite à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.
CASANOVA (It., v.o.) (*) : Athéna, 12e (343-00-65), 21 h. 30 (sf jeudi).
LES DAMNES (It., v.o., Angl.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h. 30. Calypso, 17e (380-30-11), 21 h. 45.
LE CUIRASSE « POTEMKINE » (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar., 19 h. 30.
CARRIE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. ; V., S., 18 h. et 24 h. 15 ; D., 14 h. et 18 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-63), mer., lun., 17 h. 15 ; vendr., 21 h. 45 ; sam., 19 h. 30. Boite à films, 17e (622-44-21) [illegible] Studio Galande [illegible] h. 10.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : [illegible] (532-92-68), [illegible] 30 ; dim., [illegible] Saint-Ambroise, 12e [illegible]
EASY RIDER (A., v.o.) (**) : Boite à films, 17e (622-44-21), V., S., [illegible]
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., [illegible]
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., L., 22 h. 30.
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boite à films, 17e (622-44-21), 22 h. 30.
FIST (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56), jeu., mar., 20 h. 30 ; ven., 18 h. 30 ; sam., dim., 14 h. 30 et 20 h. 30.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suédois, v.o.) : Boite à films, 17e (622-44-21), S., D., 15 h.
LE FORUM EN FOLIE (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). Mer., V., Mar., 22 h. 30 ; S., D., 18 h. 30.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.), Boite à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
L'HEURE DU LOUP (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 15, sauf mer.
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Boite à films, 17e (622-44-21), 13 h. 40.
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (522-87-23).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boite à films, 17e (622-44-21), 20 h. 5.
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85). 17 h.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h. 50.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20, sauf mer.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 10 ; D., 13 h. 45 et 18 h. 10.
JONAS, QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 18 h. 45 (sauf J.).
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), V., D., 19 h. 30, sf mar. 21 h. 21 h. 45.
LES LOLOS DE LOLA (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), J., 23 h. V., 18 h. S., 22 h. 45. D., 14 h. Mar., 20 h. 45.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. D., 13 h. 30.
MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. sf mer. 22 h. 15.
LES MISFITS (A., v.o.) : Boite à films, 17e (622-44-21), 15 h. 40, sf S., D.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 14 h. 30, 20 h.
MURIEL (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 20 sf mer.
NEW-YORK NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S., 20 h. ; mar., 15 h. 20. - Boite à films, 17e (622-44-21), 18 h. 05.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 20 h. 30 ; D., 20 h. 10 ; mar., 17 h. 45.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77, 24 h.
UNE PASSION (Suis.) (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 50.
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20 + V., S., 24 h.
POURQUOI PAS (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Jeu., 21 h.
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV (Sov.) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D., 14 h. 20. Mar., 21 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang.) (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., L. 17 h. 45.
REPULSION (Ang.) (v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h. 50, S. 0 h. 25.
RUDE BOY (A.) (v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), 15 h. 50, 22 h.
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr.) (**) : Boite à films, 17e (622-44-21), 13 h. 30.
SHINING (A.) (v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10.
SOLEIL VERT (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
TAXI DRIVER (A.) (v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h. 10. Boite à films, 17e, (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A.) (v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 16 h. 15 (sf Jeu.). Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 15, D. 15 h. 30 et 22 h. 15.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A.) (v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 15, 24 h.
TOMMY (A.) (v.o.) (*) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer. 18 h. 30. St-Lambert, 15e (532-91-68).
TOUT TOUT DE SUITE (A.) (v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), 14 h.
UNE ETOILE EST NEE (A.) (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), L. 15 h. 20, 20 h.
VALENTINO (Ang.) (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
VICES PRIVES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50, V. 0 h. 25.
LES VISITEURS (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Mer. 20 h. 30, J. 22 h. 30, V. 20 h. 30, S., D. 16 h. 30 et 22 h. 30.
VIVRE SA VIE (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15 (sf Mer.).
LES YEUX DE LAURA MARS (A.) (v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 15.
ZORBA LE GREC (A.) (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), J. 20 h. 45, V. 15 h. 45, S. 15 h. 45, D. 15 h. 30, L. 17 h. 45, Mar. 18 h. 30.

CARNET

Décès

— Mme Vincent Bourrel,
M. et Mme Jean Bourrel,
M. Jacques Bourrel et sa fille,
M. et Mme François Loubeyre et leur fille,
Mme Jeanne Bourrel,
M. et Mme Edouard Bourrel,
M. Eugène Seguin,
Mme Paul Maury,
Mlle Paulette Maury,
Le docteur et Mme Paul Cazes,
Mlle Suzanne Bourrel,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Anglade.
Son épouse, ses enfants, ses petits et arrière-petits-enfants, sa sœur, son frère, son beau-frère, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

M. Vincent BOURREL,
grand officier
de la Légion d'honneur,
procureur général honoraire
près la Cour des comptes,
secrétaire général honoraire
de la S.N.C.F.,

survenu le 21 août 1981, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 25 août, dans l'intimité familiale, en l'église de Gramond (Aveyron).
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
3 et 15, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.

[*Le Monde* du 26 août.]

— M. et Mme Paul Combeau,
Hélène et Antoine Arlet et leurs enfants,
François Combeau,
Sylvie et Bruno Marce,
Anne et Gilles Wintrebert,
Nathalie et Claire Combeau,
Ses frère, sœurs et beaux-frères,

M. Marcel Combeau,
M. et Mme Simon Lazard,
Ses grands-parents,

font part du retour vers le Seigneur de

Christian COMBEAU,

à l'âge de vingt et un ans, le 14 août, à Chamonix.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— M. et Mme François Portefaix,
M. Jean-Marc Fauque,
M. René Fleischel,
M. et Mme Pierre Umbdenstock et leurs enfants,
Mme Charles Papon et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice FAUQUE,
née Denise Umbdenstock,

survenu le 23 août 1981, munie des sacrements de l'Eglise.
Le service religieux, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Félix-Faure, Paris (15e), aura lieu le jeudi 27 août, à 16 heures.
Priez pour elle.

— Mme Raymond Mairey,
M. et Mme Jean Mairey,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond MAIREY,
directeur d'école honoraire,
croix de guerre 1914-1918,
palmes académiques,
médaille d'argent des instituteurs,

survenu à son domicile, le 22 août 1981, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
55, rue du Bel-Air,
21000 Dijon.

— Le docteur Marina de Kovalewsky,
M. et Mme Jean-Louis Marlaud,
M. et Mme François Marlaud,
Mme Lydia de Kovalewsky,
Mme Guite de Kovalewsky,
M. et Mme Patrick Marlaud et leurs enfants,
M. et Mme Michel Perez et leurs filles,
M. et Mme Serge Marlaud,
Les familles Marlaud, Keszler, Baklanoff,
Mlles Anne-Lise Bleskine et Leila Formoso,
ont la tristesse d'annoncer le décès accidentel de

Philippe MARLAUD,

survenu à Lyon, le 18 août 1981, à l'âge de vingt-deux ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.
[*Le Monde* du 20 août.]

— Mlles Hélène et Odette Brunet,
Mme Serge Derenne,
Ses cousines,
La famille Walter-Requeda,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy MERCIER,
homme de lettres,

survenu le 24 août 1981.
Ses obsèques auront lieu au cimetière de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), le jeudi 27 août 1981, à 15 h. 15.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Ferdinand-Fabre,
75015 Paris.
11, rue Lamartine,
94350 Villiers-sur-Marne.

— M. Jean Nainchrik,
M. Jacques et Mme Paulette Zaks et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie NAINCHRIK,
membre de l'U.J.R.E. et de la C.C.E.,

survenu à son domicile, le 23 août 1981.
Les obsèques auront lieu le jeudi 27 août, à 14 h. 30, au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Michel Nouaillas, ses enfants,
M. et Mme Olivier Nouaillas, ses petits-enfants,
Mme Amédée Fadon, sa sœur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Léonard NOUAILLAS,
née Madeleine Bonnetaud,

décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 22 août 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 25 août 1981, à Sagnat (Creuse), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
21, boulevard de Strasbourg,
75010 Paris.
Beaulieu-de-Sagnat,
23800 Dun-le-Palestel.

— Mme Gabriel Ollivier,
M. et Mme Jean Guyet,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel OLLIVIER,
membre de l'Institut,
commandeur
de l'ordre de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre de Saint-Charles,
ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire
de l'ordre souverain de Malte
auprès du Conseil de l'Europe.

Les obsèques seront célébrées jeudi 27 août 1981, à 10 heures, en la cathédrale de Monaco.

[Né le 10 novembre 1908 à Grimaud (Var), Gabriel Ollivier était membre de l'Institut, correspondant de plusieurs académies étrangères et conservateur en chef du Musée national de la Principauté de Monaco (depuis 1972) et de diverses fondations. Il était aussi surintendant des musées et monuments de l'ordre souverain de Malte. Conseiller technique du gouvernement monégasque, il avait consacré divers ouvrages à la Principauté, au tourisme et à l'ordre souverain de Malte.]

— Bernard et Francine Vandeventer-Warnery,
Christian et Marguerite-Marie Vandeventer-Thickett,
Thierry et Christiane Vandeventer-Roy,
Nicole et Daniel Marguerat-Vandeventer,
François et Marie-José Vandeventer-Legrand,
Daniel et Pascale Vandeventer-de Bousquet de Florian,
Claudine et Patrick Verdeil-Vandeventer,
Pierre et Jacqueline Vandeventer-Solari,
Evelyne et Guy Annino-Vandeventer,
Ses enfants,
Geoffroy, Christèle, Loïc Vandeventer,
Florence, Charles-Henri, Sophie, Amélie Vandeventer,
Eric, Nicolas, Philippe, Anne Vandeventer,
Ariane, Sylvain Marguerat,
Violaine, Gersende, Orane Vandeventer,
Coralie, Muriel, Clément, Arlyne Vandeventer,
Nathalie, Olivier, Sandrine Verdeil,
Terence, Karen Vandeventer,
Marie-Claude, Dominique Annino,
ses petits-enfants,
Les enfants de M. et Mme Robert Carmichael,
Mme Georges Bonneville et ses enfants,
Mme William Carmichael et ses enfants,
M. et Mme Mirko Mikolasek et leurs enfants,
M. et Mme Henri Schloesing et leurs enfants,
M. Henri Schoeller et ses enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
font part du décès de

Mme Henri VANDEVENTER,
née Suzanne Carmichael,

rappelée à Dieu le 24 août 1981, dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 août 1981, à 14 h. 30, au temple de l'Eglise réformée, rue Jean-Catelas, à Amiens, où l'on se réunira.
Inhumation le même jour, vers 16 heures, à Ailly-sur-Somme.

« Dieu, mon berger, me conduit [et me garde,
J'entends sa voix et vers lui [je regarde. »
(Psaume 23.)

9, rue Saveuse,
80470 Ailly-sur-Somme.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jacques Vieilleville ont la très grande douleur de faire part du décès accidentel de leur fils,

Alain,

le 22 août 1981, à Antibes.
Complexe scolaire et culturel de Sophia-Antipolis,
06565 Valbonne.
Mission laïque française,
8, rue du Général-Clergerie,
75116 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du douzième anniversaire de la disparition de

M. Léon ROUSSEAU,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et restent fidèles à son souvenir.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	388 F	642 F	916 F	1 190 F

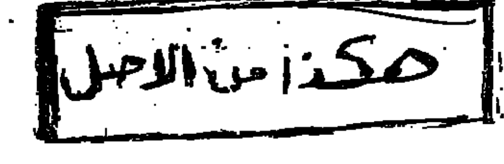
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



ÉDUCATION

AUX TERMES D'UN PROJET DE LOI

Les modifications apportées par Mme Saunier-Seïté au texte d'orientation de 1968 seront supprimées

Le conseil des ministres de ce mercredi 26 août examine un projet de loi tendant à supprimer les modifications que Mme Alice Saunier-Seïté, ancien ministre des universités, avait apportées à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Ce texte, qui doit être à l'ordre du jour dès la session parlementaire de septembre, abrogera donc la loi Sauvage qui, depuis un an, a modifié la composition des conseils d'université et des Unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) en accordant la moitié des sièges aux professeurs de rang magistral. Au sujet des présidents il serait prévu de mettre fin aux fonctions de ceux qui ont été élus depuis la mise en place de cette loi.

M. Mitterrand l'avait promis dans son programme électoral. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, l'avait annoncé dès son premier discours à l'Assemblée. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, avait donné des assurances aux organisations syndicales. Le gouvernement n'a pas perdu de temps pour préparer un projet de loi visant à rétablir dans les universités la participation prévue par la loi d'orientation de l'enseignement supérieur adoptée en 1968.

Proposée au mois de juin 1980 par M. Jean Sauvage, sénateur (Union centriste, Maine-et-Loire), la loi qui porte son nom, transformait la composition des conseils d'université et d'U.E.R. en attribuant 50 % des sièges aux professeurs et aux maîtres de conférences, 15 % aux maîtres-assistants, 5 % aux assistants, 15 % aux étudiants, 5 % au personnel non enseignant et 10 % aux personnalités extérieures. Ainsi, la représentation au sein des conseils des professeurs de rang magistral s'était trouvée fortement augmentée, puisque ces derniers obtenaient la moitié des sièges au lieu des 25 % qu'ils détenaient auparavant.

Préparée depuis plusieurs années par des déclarations de membres du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur, qui déploraient que *« les professeurs — universitaires qui représentent le maximum de compétence et d'expérience — soient sous-représentés »*, la modification de la loi d'orientation avait été précédée, au mois de décembre 1979, d'une première tentative de réforme. En réalité, le pouvoir politique alors en place cherchait à conquérir des présidences pour *« renforcer son influence dans les régions »*, comme l'expliquait à l'époque un universitaire giscardien. D'ailleurs, Mme Saunier-Seïté devait avouer, après le vote de la loi Sauvage, que *« l'objectif de cette loi est de permettre aux libéraux de s'exprimer »*. Des conseils, très peu représentatifs du fait du refus de nombreux enseignants de participer aux élections, désignèrent des présidents sans grande autorité et souvent contestés.

C'est cette situation que le projet de loi veut changer. *Il propose de revenir aux articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation adoptée, en novembre 1968, sans* susciter de vote hostile chez les parlementaires (approbation à l'unanimité, les communistes, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, s'étant abstenus).

Le projet de loi qui est proposé par le gouvernement va même plus loin que la loi de 1968 en ce qui concerne le vote des étudiants. Il propose de supprimer le quorum institué dès 1968 (fixé d'abord à 60 % puis porté à 50 % des étudiants inscrits en 1975 et à 25 % en 1980). Dans la nouvelle version de la loi, le nombre des représentants étudiants ne diminuera donc pas en fonction des votants.

En ce qui concerne les modalités d'application de *« ce retour à la loi de 68 »*, on précise, dans *l'entourage du ministre, que les* nouveaux conseils devraient être en place avant le 30 janvier 1982. Il est, en effet, nécessaire d'organiser de nouvelles élections à tous les niveaux (U.E.R. et universités) et dans tous les collèges. Au sujet des présidents, il est prévu que ceux qui étaient en fonction avant la loi Sauvage conserveraient leur mandat ; en revanche, il serait mis fin aux fonctions des présidents élus par des conseils modifiés après la loi de juin 1980.

Des changements en perspective, *donc, dans plusieurs* universités et au sein même de la Conférence des présidents. Des modifications qui n'interviendront toutefois qu'après l'adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale, ce qui paraît évident, mais aussi par le Sénat si ce dernier accepte, un peu plus d'une année après son vote, de se déjuger.

SERGE BOLLOCH.

● *Recrutement d'élèves instituteurs.* — Le *Journal officiel* du 26 août précise le nombre total des places offertes aux concours pour le recrutement d'élèves instituteurs. A la suite de création d'emplois annoncée par le ministre de l'éducation nationale lors du vote du collectif budgétaire (*le Monde* du 25 juin), ce nombre est fixé à 6 635 places pour le concours externe et 4 565 places pour le concours interne. Pour tous renseignements sur ces concours, les candidats devront s'adresser à l'inspection académique du département de leur résidence.

SCIENCES

CONÇU PAR SIX PAYS EUROPÉENS

Un important instrument d'étude de l'ionosphère entre en service

Six pays européens — la *Finlande*, la *France*, la Norvège, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne et la Suède — inaugurent, ce mercredi 26 août, en Scandinavie, un important instrument d'étude de l'ionosphère, région de l'atmosphère terrestre comprise entre *80 et 500* kilomètres d'altitude.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, les recherches sur l'ionosphère se sont développées pour les besoins des *télécommunications. Cette zone* de l'atmosphère permet en effet les liaisons radio à grande distance. *Depuis, outre ces études* à finalité civile et militaire, les chercheurs se sont également intéressés aux processus atmosphériques et magnétosphériques fondamentaux de l'ionosphère, véritable laboratoire de la physique des plasmas.

Peu après le début des années 70, les spécialistes, bien que disposant d'un important réseau de « sondeurs ionosphériques » — Jicamarca (Pérou), Arecibo (Porto-Rico), Boston (Etats-Unis), Malvern (Grande-Bretagne) et Saint-Santin (France) — ont éprouvé le besoin de construire un nouvel appareil dans une zone géographique à partir de laquelle les aurores boréales, l'une des manifestations les plus spectaculaires de l'ionosphère seraient plus visibles.

La Scandinavie a donc été choisie pour recevoir cet appareil — un sondeur ionosphérique à diffusion incohérente — qui porte le nom d'EISCAT (European Incoherent Scattering).

Cet instrument est une sorte de grand radar, l'un des plus complexes jamais conçu, qui envoie en direction de l'ionosphère des ondes électromagnétiques de très haute fréquence (U.H.F.) et de haute fréquence (V.H.F.) et reçoit en retour d'autres ondes dont l'analyse est source d'information sur la structure, la dynamique et la composition de l'ionosphère.

Une telle technique n'est utilisable qu'en raison de l'état particulier dans lequel se trouve l'ionosphère. *Par suite de l'in*tense rayonnement ultraviolet solaire et des formidables pluies de particules de haute énergie auxquels ils sont soumis, les atomes des gaz de l'ionosphère subissent en effet une ionisation qui *a pour effet* d'arracher leurs électrons. Cette propriété est mise à profit par les sondeurs à diffusion *incohérente. Les ondes* qu'ils émettent donnent en effet lieu, lors de leur passage dans ce milieu ionisé, à une mise en vibration des électrons, qui réémettent alors dans toutes les directions des signaux que recueillent au sol de grandes antennes.

Un double système radar

Décidé aux termes d'un accord signé en décembre 1975, après deux ans de négociations, par six pays européens, le sondeur européen se compose d'un double *système radar fonctionnant*, d'une part, dans la bande de fréquence de 933,5 Mégahertz (U.H.F.) et, d'autre part, dans celle de 224 Mégahetrz (V.H.F.).

Pour le système V.H.F. utilisé pour les mesures à très basse ou, au contraire, à très haute altitude, l'émetteur et le récepteur de l'installation sont installés aux *environs de Tromsoe (Norvège)*. Il en va de même pour le système U.H.F., qui dispose en plus *de deux stations de réception à* Kiruna, en Suède, et à Sodankylä, en Finlande.

Ces matériels, capables de détecter de petits événements à plusieurs centaines de kilomètres de distance, ont été livrés entre *1978* et 1980, soit avec un retard d'un an *environ* pour une partie d'entre eux en raison de la difficile mise au point de certains de leurs composants.

En ce qui concerne la répartition des charges de ce programme de recherches, il est prévu que les organismes de recherche allemands, anglais et français qui y participent (le Centre national de la recherche scientifique et le Centre national d'études des télécommunications supportent respectivement pour 70 et 30 % pour la *part française*) financent, à part égale, 95 % du coût total des émetteurs et des antennes, soit *130 millions de francs aux conditions* économiques de 1981.

La mise à disposition des sites, l'infrastructure des stations, de *l'informatique* et *des matériels* nécessaires au fonctionnement des installations sont en revanche prises *en charge* par les organismes de recherche scandinaves qui participent en outre *aux dépenses annuelles de fonc*tionnement — environ 10 millions de francs — de cet instrument qui *place*, dans ce domaine, les Européens au premier rang de la recherche avec, notamment, les Américains qui envisagent de déménager au Groënland leur installation de Chatenika (Alaska). — *J.-F. A.*

● *D'importantes recherches aériennes* ont été déclenchées, en vain, dans la partie occidentale *de l'Australie* pour tenter *de retrouver* les débris d'un satellite soviétique Cosmos-434, lancé il y a dix ans. Selon l'agence spatiale américaine, ce satellite n'était pas, contrairement au Cosmos-954 tombé en 1978 dans le Grand Nord canadien, porteur d'un générateur nucléaire. L'événement a toutefois suscité une certaine émotion en *Australie* où s'est déjà écrasé voici deux ans le laboratoire spatial américain Skylab. — *(U.P.I., A.F.P.)*

ITINÉRAIRES

A la recherche des temps perdus

III – Les débuts de l'architecture et de l'agriculture

Le travail des fouilles archéologiques est, depuis une vingtaine d'années, très minutieux et pluridisciplinaire. On s'efforce, en effet, de retrouver les modes et les cadres de vie. Sans ces méthodes on n'aurait pas pu comprendre comment vivaient, dans la haute vallée de la Loire, nos ancêtres chasseurs de chevaux il y a vingt-cinq mille ans ou, dans le bassin parisien, nos ancêtres chasseurs de rennes il y a quinze mille à onze mille ans (« le Monde » des 25 et 26 août).

« ... L'ouverture est prête, on s'y glisse. Partout des os, des cadavres et des vases ; les uns brisés, les autres intacts ; là, des piliers debout, des piliers renversés, des murailles en pierres sèches, dont quelques-unes sont écroulées, ruinées par les pluies et le temps ; sous les pieds, de la terre humaine, sur la tête un bloc énorme. Quelle construction gigantesque ! Que de siècles ont passé sur elle ! » (1). Arnauld, Baugier et Sauzé ont été manifestement très impressionnés par l'intérieur d'un des dolmens de Bougon (Deux-Sèvres), où ils se sont faufilés en 1840. Quelques fouilles ont suivi la découverte, en 1840-1845, des six tumulus de Bougon. Le département a acheté en 1870 les 2 hectares où se trouvent les six tumulus. Mais les études systématiques n'ont commencé qu'en 1972, grâce au préfet, au conseil général et au service des fouilles du ministère de la culture.

Plusieurs dolmens et chambres funéraires ont été restaurées et consolidées (avec du ciment et du béton invisibles). Ainsi, plusieurs milliers de personnes peuvent-elles les visiter chaque année. Lorsque nous y sommes allées en juillet, une quarantaine de jeunes archéologues et d'amateurs dégageaient les structures de deux tumulus encore mal connus.

Les tumulus, en effet, sont très complexes. Ce qui s'explique par l'occupation du site pendant trois mille ans (de 5000 à 2000 avant Jésus-Christ). En simplifiant, on peut dire que les tumulus dissimulent des chambres funéraires, petites ou grandes, faites de pierres sèches ou de mégalithes, et enserrées de murs circulaires ou polygonaux pour maintenir la masse du tertre de couverture, fait, lui aussi, de pierres sèches.

Les trois grandes chambres sont très spectaculaires, et la plus grandiose est, sans conteste, celle où se sont glissés les trois « explorateurs » de 1840. Cette chambre est rectangulaire (7 m × 5 m) et haute de 2,30 mètres. Les murs sont faits de dix blocs taillés monolithiques, alternant avec des piliers de pierres sèches. Les dix blocs, dressés dans un petit fossé taillé dans le roc, sont légèrement inclinés vers l'intérieur de la chambre, ce qui oriente au mieux la poussée de la dalle de couverture. Cette dalle, monolithique elle aussi, est épaisse d'un mètre et son poids est estimé à une soixantaine de tonnes. Un onzième bloc est placé au milieu de la chambre : il aide à porter le poids de la couverture et il sert à diviser la chambre en deux. Deux cents personnes y avaient été inhumées en deux fois. Selon M. Jean-Pierre Mohen, conservateur au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, qui dirige les fouilles depuis 1972, cette solidité à toute épreuve avait peut-être un double but : protéger les morts et aussi empêcher ceux-ci de sortir pour ennuyer les vivants...

Moins étonnante est une des chambres construite vers 4000 avant Jésus-Christ de pierres sèches ; mais elle est couverte par des lits de pierres posés en encorbellement les uns sur les autres. Il s'agit là, probablement, d'une des plus anciennes coupoles connues.

par YVONNE REBEYROL

Quant aux tertres, sous lesquels sont dissimulées les chambres funéraires, ils n'ont rien de spectaculaire... au premier abord. Mais lorsqu'on réalise, par exemple, que le premier tertre près de l'entrée est long de 80 mètres, on est confondu par le volume de pierres qu'il a fallu extraire et agencer, même si la construction s'est étalée sur quelque trois mille ans.

Ni les Gaulois ni les extra-terrestres

Qui a construit cette nécropole monumentale ? Sûrement pas les Gaulois auxquels ont attribué, trop souvent encore, la paternité des mégalithes français, alors que la présence des Celtes en Europe occidentale n'est attestée qu'à partir de 500 avant Jésus-Christ et que les très nombreux mégalithes d'Europe ont tous été construits pendant le néolithique entre 3500 et 3000 avant Jésus-Christ et parfois réutilisés jusque vers 2500-2000. Sûrement pas non plus par des êtres venus d'autres mondes. Nul besoin, en effet, d'énergies inconnues pour transporter et mettre en place les plus gros blocs. En juillet 1979, deux cents volontaires ont déplacé de 50 mètres puis monté d'un mètre un bloc de 32 tonnes avec pour seuls outils des rouleaux et des leviers en troncs de chêne, des rails de chêne et des cordes de lin. Quelques heures ont suffi... après toutefois, une longue et minutieuse préparation des opérations.

Les constructeurs de Bougon étaient des *Homo sapiens sapiens* (comme l'homme d'aujourd'hui) qui taillaient encore des pierres mais pratiquaient l'agriculture et l'élevage, et savaient faire de la céramique. Ils s'étaient établis dans cette région des Deux-Sèvres où la nature leur fournissait dans un rayon de 5 kilomètres tout ce dont ils avaient besoin (eau, bois, terres cultivables, pierres). Et des communautés organisées, comptant plusieurs centaines de personnes, sont restées à cet endroit pendant trois mille ans.

Sans un groupe suffisamment important et suffisamment organisé, deux cents hommes n'auraient pu consacrer plusieurs mois à la taille, au transport et à l'installation des mégalithes ou à la construction des monuments de pierres sèches. Sans sédentarité prolongée et sans croyances communes, la nécropole n'aurait pas été utilisée pendant aussi longtemps — ni même probablement construite. Et, sans doute, d'aussi grands travaux « gratuits » contribuaient-ils à la cohésion sociale de la communauté.

Du ou des villages, il ne reste malheureusement rien, si ce n'est des tessons de céramique et les traces d'un mur qui, à 4 kilomètres de Bougon, barrait un éperon défendu sur trois côtés par des barres rocheuses. Ainsi sait-on que les habitats étaient séparés de la nécropole. On sait aussi que la communauté avait un territoire défini, entouré de petits dolmens satellites et, pour autant qu'on le sache, sans voisins à moins de 25 kilomètres.

Contemporains des constructeurs de Bougon, des pasteurs ont utilisé l'abri sous roche de Font-Juvénal, près de Carcassonne. Là, pas de dolmens, mais une succession de sols d'habitats temporaires, où l'on retrouve les traces du progrès des techniques.

A une époque indéterminée, un pan de la paroi de calcaire a basculé, créant en haut un auvent de rocher et en bas une gouttière profonde de 5 mètres entre la paroi et le bloc tombé. Ainsi, les premiers occupants du cinquième millénaire avant notre ère étaient-ils bien abrités de la pluie et du vent. En outre, la gouttière a piégé les couches alternées de sédiments et de vestiges laissés par les hommes.

Tout intéresse l'équipe qui, grâce à la compréhension du propriétaire du terrain, fouille l'abri de Font-Juvénal depuis 1970, sous la direction de M. Jean Guilaine, maître de recherche au C.N.R.S. et directeur d'études à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales.

La mutation capitale de l'humanité

A divers niveaux de la gouttière, les uns fouillent méticuleusement carré par carré les sols d'habitats et les sédiments stériles, les autres montent des seaux de couleurs différentes où sont mis les débris de terre provenant de chaque couche. Sur la terrasse créée devant l'abri par les déblais, trois personnes tamisent la terre pour récupérer les bouts d'os de la microfaune (rats, taupes, musaraignes, oiseaux), les fragments de charbon de bois, les tessons de céramique, des échantillons de roche et de terre, les graines, pépins et noyaux, bref, tout ce qui est jugé intéressant.

Le moindre indice est utile, car le Néolithique est la période pendant laquelle l'humanité a vécu la mutation capitale, celle qui a donné naissance à la vie moderne. Descendant d'ancêtres chasseurs, cueilleurs et nomades pendant quatre millions d'années, l'homme, en quelques millénaires, devient éleveur, cultivateur et sédentaire ; il contribue alors à la transformation de la nature. Cette double mutation de l'homme et de l'environnement s'est faite probablement par petits progrès, par petites pulsations, dont les dépôts accumulés dans l'abri de Font-Juvénal, grâce à leur épaisseur, sont particulièrement aptes à avoir gardé les traces (2).

Même les couches stériles sont utiles. Un seul exemple : le nombre des taupes par rapport à celui des musaraignes augmente nettement lorsque des champs sont cultivés à proximité.

L'utilisation temporaire de l'abri de Font-Juvénal a commencé au cinquième millénaire avant notre ère. A cette époque, on chasse encore l'aurochs, on conduit des troupeaux de moutons et on se sert d'une céramique assez grossière et dépourvue d'ornement. La flore comprend des chênes à feuilles caduques et de la vigne sauvage.

Au quatrième millénaire, la flore naturelle n'a pas changé. Mais l'agriculture apparaît dans les alentours, comme en témoignent des graines de blé et d'orge, des meules et des pilons. La faune domestique s'enrichit de chèvres et de bœufs.

Changement notable au troisième millénaire : le chêne vert tend à remplacer le chêne à feuilles caduques. Ce changement est-il dû à une fluctuation climatique ? Ou le chêne vert fait-il partie d'une forêt secondaire qui a repoussé à la place des forêts de chênes à feuilles caduques détruites par l'homme pour faire de la place à des cultures ? On peut d'ailleurs se poser la même question pour le buis, qui, lui aussi, apparaît à cette époque. Quant à la vigne sauvage, elle se développe. Les meules sont plus nombreuses : on peut donc penser que l'agriculture s'est étendue. Dans l'abri, l'habitat se modifie : on a retrouvé des traces de calage de piquets de tente ou de hutte, alors qu'elles sont absentes des niveaux inférieurs.

Le jour de juillet où nous avons visité Font-Juvénal, les fouilleurs ont trouvé dans un des niveaux supérieurs datant de la fin du troisième millénaire avant notre ère, un pendentif de schiste poli, vaguement trapézoïdal. On connaissait des plaques de schistes percées de deux trous qui servaient très probablement à protéger le poignet des archers du cinglement de la corde. L'objet trouvé le 20 juillet n'avait qu'un seul trou, fort bien percé à partir de deux cupules creusées très régulièrement sur chacune des deux faces : c'était le premier « bijou » de schiste trouvé à Font-Juvénal. Il était temps, la douzième campagne de fouilles sera la dernière.

Prochain article :

QUE FAIRE DES VESTIGES IMMOBILIERS ?

(1) *Cité dans le Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres* (1977, n° 2-3).

(2) On peut trouver de nombreuses informations sur la grande mutation néolithique dans un livre de Jean Guilaine, *la France d'avant la France, du néolithique, à l'âge du fer*, publié en 1980 chez Hachette.

LES INCERTITUDES DE LA PALÉODÉMOGRAPHIE

Avec le néolithique apparaissent les premières nécropoles collectives qui peuvent contenir les restes de *plusieurs centaines de personnes*. L'étude anthropologique des squelettes (sutures des os du crâne, usure des dents, présence des dents de sagesse, amincissement des os par l'intérieur, etc.) permet, en principe, de déterminer approximativement *l'âge auquel* est *survenue* la *mort* et le sexe du mort. On s'efforce ainsi de retrouver la structure démographique des populations.

Selon l'opinion commune à de nombreux anthropologues, nos lointains ancêtres mouraient très jeunes, *puisque, disent-ils,* on ne trouve pratiquement jamais de squelettes d'hommes et de femmes ayant *dépassé l'âge de cinquante ans*.

Pour d'autres, dont M. Claude Masset, qui, tout en étant professeur de lycée, travaille au laboratoire d'ethnologie préhistorique du Collège de France, nombre de ces études sont souvent faussées par des causes d'erreurs systématiques, si bien qu'elles aboutissent souvent à des résultats aberrants dus à une utilisation inconsidérée des calculs statistiques.

Pour M. Masset, la longévité de l'homme préhistorique était vraisemblablement analogue à la nôtre. Etant données les conditions de vie, on peut penser que la structure démographique préhistorique ressemblait à celle des paysans européens *jusqu'au XVIIIe siècle*, ou à celle des Boshimans actuels. La différence fondamentale de cette structure démographique avec celle des pays *développés* actuels réside dans l'énorme mortalité infantile. On a calculé qu'entre 1740 et 1749, sur *mille Français nés vivants, 530,5* mouraient avant l'âge de dix ans (dont 474 avant l'âge de cinq ans), 219,5 mouraient entre dix et quarante-neuf ans et 250 après cinquante ans (dont 26,5 après quatre-vingts ans). — Y. R.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

La fonction personnel....

... est une fonction que vous connaissez bien pour y avoir débuté il y a 2 ou 3 ans. Vous êtes

DIPLOMES GRANDES ECOLES OU UNIVERSITES

et vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière. Rejoignez-nous, nous sommes l'un des plus importants groupes industriels français (30.000 personnes).

Immédiatement, nous vous proposons un poste dans l'un de nos établissements de Paris, de province, ou encore au sein de notre Direction Centrale.

La taille de notre groupe, vos premières réussites et votre potentiel sont autant d'atouts pour prendre, à terme, de plus larges responsabilités.

C'est rscg carrières qui nous transmettra votre candidature. Adressez - la sous réf. 3228 (avec CV et niveau de rémunération actuelle) à l'adresse suivante : 48, rue Saint - Ferdinand, 75017 PARIS.

CGR INDUSTRIE

Branche des activités médicales de THOMSON CSF recherche pour son Etablissement de STAINS

JEUNE INGENIEUR

ENSERG - ENSEEIHT ou équivalent pour étude nouvelle de circuits électroniques

Une première expérience professionnelle de quelques années serait appréciée pour ce poste qui ouvre de réelles perspectives d'avenir.

Adresser C.V., photo et prétentions à C.G.R. Industrie - Service du Personnel 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

---

emplois régionaux



Centre d'essais recherche

INGÉNIEUR d'étude de structures

Formation ENSI, CENTRALE, ENSAE.
Ayant une à quelques années d'expérience.
Connaissant calcul structure par éléments finis (NASTRAN, CASTEM, STARDYNE).
Lieu de travail TOULOUSE.
Adr. CV n° E 8.282 Havas 31002 Toulouse Cedex.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL recrute pour son usine en ALSACE

UN INGÉNIEUR

Le candidat retenu sera rattaché directement au responsable des services achats de l'usine et chargé :

- de négocier et de gérer les achats ;
- d'assurer le suivi du marché fournisseurs : produits, délais, prix ;
- de prendre en compte les aspects analyse et gestion rattachés à la fonction.

Ce poste d'ingénieur acheteur conviendrait à une personne dynamique ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la Fonction Achats, une formation orientée vers la mécanique ou la chimie.

La connaissance de l'anglais serait très appréciée.

Adresser demande de candidature C.V. et rémunération souhaitée n° 6.170, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société Industrielle du secteur AGRO-ALIMENTAIRE proximité ROYAN - LA ROCHELLE - OLERON 250 personnes - 90 millions CA recherche

RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
rattaché directement à la direction générale

- Le candidat justifiera d'une solide formation comptable avec en particulier une expérience réussie en comptabilité de prix de revient ;
- De bonnes connaissances en informatique ;
- D'une pratique suffisante pour assurer les obligations juridiques et fiscales courantes ;
- D'un sens développé de l'organisation ;
- De qualités d'animateur pour diriger une équipe de 10 personnes ;
- Diplôme grande école de commerce souhaité si possible complété par un DECS.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo à Pierre Martin S.A. - viande - charcuterie - salaison. Saint-Just, 17320 Marennes.
Réponses et discrétion assurées.



COOPAGRI-BRETAGNE recherche

UN CADRE COMPTABLE

Les candidats devront posséder le DECS ou un niveau supérieur, et quelques années d'expérience en comptabilité, fiscalité et utilisation de l'informatique.

Adr. rapidement c.v. et prét. à : C.A.B., B.P. 100 29206 LANDERNEAU Cedex.

Emplois internationaux

Bureau d'études français recherche

INGÉNIEUR TRAVAUX PUBLICS

pour mission petite hydraulique (étude, réalisation, assistance technique) AFRIQUE DE L'OUEST
- Expérience 10 ans et O.M. souhaitées.
- Contrat de 1 an.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et rémunération souhaitée s/n° 8931, le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

HENKEL FRANCE
FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES CHIMIQUES EUROPÉENS

CHEF DU DÉPARTEMENT JURIDIQUE 200.000 F +

Nous produisons et distribuons sous plus de 100 marques différentes des produits destinés tant à l'industrie qu'à la grande consommation. Notre C.A. est supérieur à un milliard NF. Nous souhaitons confier nos intérêts à un juriste ayant au moins dix ans d'expérience, notamment dans une société distribuant des biens de grande consommation. Il est familiarisé avec le droit de la concurrence et des marques, le droit de la consommation, et bien sûr aussi avec le droit des sociétés.

IL EST IMPÉRATIF QU'IL PARLE ALLEMAND.

Adressez votre dossier sous le n° 642 LM
GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes, 75017 Paris.

Emplois et Carrières



THOMSON-CSF

Centre Electronique de Sartrouville situé en banlieue Nord-Ouest recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

TELECOM, ESE, ENSEEIHT, ENSERG, ISEP, ENREA

Ils seront chargés de développement et mise au point de matériels nouveaux (radars de surveillance, télépointeurs, matériels de maintenance).

Ces postes offrent la possibilité de promotion et une ouverture sur de larges responsabilités humaines. Anglais souhaité.

Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions au Service Emploi, 17, quai Pierre-Brunel, 78500 SARTROUVILLE.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 6.203 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

COLLABORATEUR (TRICE) Grand standing. Ecr. M. Arnaud, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS, qui transmettra.

INGENIEUR confirmé CLIMATISATION pour maintenance grosse installation. SORETRA, 78, bd Batignolles, Paris-17e. M° Rome. 522-00-36.

High Class Professional TRANSLATOR

From English into French for contract work 4 hours/day typing essential. press exp. an asset
Send c.v. to U.S.L.C.A. 11, r. de Lourmel, 75015 Paris.

Association technique pour actions culturelles recherche pour le 15-9-81

UN DELEGUE GENERAL

POSITION CADRE
Envoyer C.V. et lettre candidature avant le 7-9-81 19, r. du Renard, 75004 Paris.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

pour P.M.I. région CHELLES

A. et M.
Expérience mécanique et anglais nécessaire.
Possibilités de missions commerciales.

Adressez C.V. manuscrit et prét. à n° 6.230, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Société ingénierie spécialisée recherche pour compléter son équipe internationale

CADRE ADMINISTRATIF

ayant une sérieuse pratique des opérat. administratives, comptables et financières à l'exportation. Ecrire avec c.v. à S.O.A.F. International, 5, rue de la Comète, 75007 PARIS.

Pour compléter son équipe technique, une société, spécialisée en traitement d'eau, en développement (France et Etranger) recherche

INGENIEUR

expérimenté ayant au moins 5 années de pratique concrète en traitement d'eaux usées et résiduaires.

Poste d'avenir pour personnalité ambitieuse et dynamique.
Ecrire avec C.V. à J.J.R., C.S.A. - SOAF, 50, rue de la Comète, 75007 Paris.

SOCIETE ETUDES et GESTION MONTREUIL (93) recherche pour Gentilly (94)

1) STENO-DACTYLO poste stable. Libre de suite.

2) DACTYLO poste stable. Libre de suite.
Téléphone 869-28-48.

ANALYSTE-PROGRAMM.
Connaissant FORTRAN calcul scientifique MITRA 125 pour déplacements BREST. Libre de suite. Téléph. pour R.-VS SATELEC 770-77-13.

Ville de BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91220), 20.000 habitants. Recrute pour stade nautique municipal CHEF DE BASSIN conditions statutaires. Adresser candidatures et c.v. à M. le Maire de Brétigny-sur-Orge.

capitaux propositions commerciales

VOTRE BUREAU DE CONTACT EN SUISSE
Conseiller international, vaste expér. comme manager (marketing, communication), excell. contacts, offre à Zürich, 10 mn de l'aéroport, 3 mn de la gare : conseillance professionnelle, négociations à haut échelon en franç., angl., allem., ital., bureaux représentatifs, secrétariat (4 langues), tél. (lignes part.), télex, salle de conférence, etc. Offres à chiffre 44-61'292, Publicitas, case postale, CH-8021 Zürich.

Citi Centre International de Traitement Informatique 205.24.63 + 241.83.83 + recherche

ASSOCIÉS pour holding avec ou sans capitaux.

information divers

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
N° spécial de *France-Carrières* est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécial. *Migrations* (LM). 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

villégiature

GANDIA-ESPAGNE (Valence). Part. loue villa 10 km mer-mont., 200 m. petit village et appt 5 p., 1 km plage. Tél. : 296-06-46.

---

formation professionnelle

Formation longue
ANALYSTES PROG. MICRO-INFORMATIQUE option PROJET INDUSTRIEL

- CANDIDATS : 118, rue de Crimée, Paris-19e.
- EMPLOYEURS : tour le Belvédère, 118-130, av. J.-Jaurès Paris-19e.

Citi Centre International de Traitement informatique 205-24-63 + 241-83-83 +.

DEMANDES D'EMPLOIS

CALCULATEUR ACTUARIAT

AGENT DE MAITRISE
39 ans, 10 ans d'expérience
assurances vie — groupe
cherche poste PARIS ou BANLIEUE OUEST.
Libre immédiatement.
Ecrire sous n° 6.159 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Jeune fille 19 ans, Dactylo, emploi bureau, rech. travail fixe. Téléphone : 781-16-18

Jeune homme 30 ans, anglais courant. Bon contact. Votre secrétaire privé ? Tél. : 705-31-93.

Allemand, 24 ans, marié, rech. travail comme Menuisier ou Ingénieur du bois (diplômes allemands). Paris ou région parisienne. Ecr. à M. Hörter, 56, rue de la Pompe, 75016 Paris.

Jeune Femme 30 ans, cherche emploi de secrétaire, salaire 5.000 X 13, gare de Lyon. Mme Leray, 47, av. Marmont, 91170 VIRY-CHATILLON.

LICENCIÉ MATHS mention tr. bien, calcul différentiel et intégral et LICENCIÉ MATHS APPLIQUÉS ch. poste RENTRÉE 81 collège ou lycée ou assistant FAC Sciences, 12 h. hebdo max. FRANCE, sauf Savoie, Rhône, Isère. François Récamier, poste restante, 56, rue Cler, Paris-7e.

Cadre supérieur banque cl. V, 33 ans, formation supérieure et expérience professionnelle. Toutes opérations change et négoce international. Cherche poste banque désireuse développer secteur étranger. Ecr. s/n° 1.592 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

automobiles

achats

ACHAT OU DÉPOT
POSSIBILITÉ D'ÉCHANGE TTES MARQUES MÊME GAGÉE.
40, rue de la Cour-des-Noues, Paris-XXe - Tél. : 366-15-22.

divers

PRIX CHOC jusqu'au 31/08/81 millésime 82 LANCIA BETA BERLINES 2000 336.38.35 +

occasions

INCROYABLE 30.000 m² **DE MOQUETTE** en stock à liquider pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée.
Renseignements : 757-19-19.

Urgent vd synthi. polyphonique, 1 an, état nf, val. 10.000, cédé 6.000. Tél : 805-51-84 (soir).

Reprise de l'agenda du Monde le MERCREDI 2 (daté 3) SEPTEMBRE

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

3e, MARAIS, grand 2 pièces, 60 m², entièrement refait neuf. Caractère. Poutres apparentes 4e étage sans ascenseur, calme et très ensoleillé.
Prix : 545.000 F. Tél. : 887-28-69.

7e arrdt

RARE
dans très bel hôtel XVIIIe entre cour d'honneur et jardin. Boiseries. Prix élevé justifié. Téléphone 261-06-50

8e arrdt

ALMA, ALBERT Ier
5e ét., asc., sud, bel apt récept. avec boiseries, chemin., 4 m. sous plafond + s. à mang. + 2 chbres, 2 sanitaires, gar. en ss-sol, possib. serv. 2.500.000 F SUR R.-V. - 577-96-85.

9e arrdt

PLACEMENT OR qui rapporte. Appts refaits neuf, imm. rénové, loyers net d'impôt 5 ans 3 p., tt cft. Px 400.000 F. HABITABLE DE SUITE
MALAKOFF : métro, bus. S/pl. 12, rue Fr.-Coppée, 14-19 h. Tél. 654-32-27 344-01-01.

13e arrdt

Glacière. Liv. dble 2 chbres Gd cft. 5e ét. Libre en 1984. Prix 700.000 F. 280-67-82.

Entre place d'Italie et Austerlitz. Appartement 3 pièces, confort. Prix 530.000 F. Pour les visites Tél. 589-91-46.

16e arrdt

GALILÉE
Dans immeuble ancien NEUF, JAMAIS HABITÉ. Triple réception + 3 chambres, 3 bains. Px 2.000.000 F. T. 562-16-40.

17e arrdt

ANENUE NIEL
BEAU 2 p., tt cft, refait neuf., cuis. et s. de bains équipées. Px 395.000 F. T. 325-75-42.

Yvelines

(78) MAISONS-LAFFITTE Dans parc (résidence Pascal), magnifique 3 pièces à vendre 480.000 F. Prox. gare et écoles. Option box fermé : 33.000 F. Agence s'abstenir. M. Clément YECHE Téléphone : 962-10-50.

BOIS-D'ARCY
Urgent - Part. vend dans petite résid. calme, appt 80 m², 2 ch., séjour double, cuisine aménagée, loggia 8 m². Face école, proximité commerçants. Cave. Parking. Possib. location box. Prix : 415.000 F. Téléphone : 045-49-29.

92 Hauts-de-Seine

Neuilly studio grand confort, 6e étage. Balcon, imm. récent. Park., 480.000 F. 280-67-82

94 Val-de-Marne

VINCENNES résidentiel 100 m du bois, 140 m², 4 P., cuis. équipée, s. bains + s/sol aménagé, sauna intérieur, véranda. Prix définitif : 1.150.000 F. directement par propriétaire, M. HAMOI, tél. : 345-22-20/374-24-81.

Province

A VENDRE appt F4 75 m² + cellier, parking, salle de séjour, cuisine, 2 chambres. Prix 300.000 F. Téléphone : (90) 22-34-80.

Etranger

MIAMI BEACH
Propriétaire vend petit imm. PIED DANS L'EAU terminé courant septembre
APPARTEMENT 110m² grand confort, 180.000 dollars SOGEMA 17, RUE TRONCHET 75008 PARIS. 266-07-83.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour clientèle étrangère et diplomates APPTS HOTELS PARTIC. ET VILLAS PARIS ou Ouest Résident. 562-16-40

locations non meublées offres

Paris

Paris 16e. Appartement double living, 1 grande chambre, 1 petite chambre, confort, très clair, très agréable, 3.400 F + 400 F de charges. Téléph. : 524-22-36.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour sociétés européennes cherche villas pavil. pour CADRES Durée : 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

AMERICAN SERVICE
cherche studio au 6 p. même vide Toutes garanties. 555-02-21

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus. Tél. 281-10-20.

immeubles

LYON, vieille ville vd immeuble ancien, 37 appts, 1000 m², 900.000 F. LAMY et VURPAS, 45, rue de la République, 69002 Lyon. Tél. (7) 842-75-41.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉ **TELEX** Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355-17-50**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

Av. FRANKLIN-ROOSEVELT
BUREAUX MEUBLÉS av. secrétariat, tél., télex. ACTE S.A. 261-80-88 +

fonds de commerce

RELAIS CAMARGUAIS
Au cœur de la vraie Provence, terre de festival Avignon, Aix, Arles, à 1,5 km du moulin d'Alphonse Daudet, à 10 km des Baux-de-Provence. Accès direct circuit touristique, sur 4.000m² de terrain, 600m² construit, partie habitation, partie hôtel, salle de restaurant, écurie, manège, piscine. Prix murs et fonds + mobilier hôtel 1.350.000 F. T. (91) 47-66-70 et (42) 20-17-35, le soir.

pavillons

A vdre LIMEIL-BREVANNES (94). Pavillon sur environ 850 m². Prix 900.000 F à débattre. Pour les visites : téléphone 589-81-46.

maisons de campagne

A SAISIR
ARDECHE
A PRADELLES. - Ferme s/1.140 m² + 1.920 m² sép. pr route. Le tout pr 160.000 F. Tél. : 16 (90) 74-11-59 ou pend. W.-E. : 16 (66) 46-12-70, H.R.

MAUSSANE. Les Baux-de-Provence, charmante maison en pierre, 4 pièces, 2 s. de bains. S/terr. domin., vue sur le village de Maussane. Prix 690.000 F. Téléphone : (91) 47-66-70 et (42) 20-17-35 le soir.

SUD DROME. Limite Alpes Hte-Provence, région touristique, à 1 km village tous commerces. Sur 1.500m² belle ferme pierre, habitable immédiatement, salle commune, cheminée, 3 chambres, bains, bergerie, grange, laiterie, dépendances + partie aménagée en auberge, avec salle à manger meublée 60m², cheminée, cuisine équipée. Exposition sud, vue. Prix exceptionnel : 480.000 F. LOGINTER SISTERON. Téléphone (92) 61-26-64.

propriétés

A 17 km LYON-CENTRE, à Toussieu 69.
A SAISIR
Très belle villa neuve 6 Pièces + cuisine. Prestation haute qualité. Terrain 807 m². Prix : 585.000 F T.T.C. dont 437.000 F de P.C.A. 13,30 d'intérêt. Tél. : 16 (7) 820-08-76.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

La couture à l'électronique

La nouvelle génération des machines à coudre électroniques *apporte une aide appréciable* aux femmes qui réalisent, tout au long de l'année, de nombreux travaux de *couture*.

Les performances de ces machines égalent celles des modèles professionnels mais *leur utilisation est très simple* : tout est automatique. D'où une parfaite régularité des points, un *enfilage de l'aiguille et un* remplissage de la canette sans problème, des boutonnières qui se font toutes seules. Revers de *ces qualités, un prix d'achat qui* n'est pas à la portée de toutes les bourses.

L'intérêt primordial de l'électronique dans la couture est d'assurer la régulation de la puissance du travail, et de sa vitesse. Ces *nouvelles machines* arrivent à piquer — avec la même puissance — aussi bien dans les tissus fins que dans *les plus épais, même en double* ou triple épaisseur En outre, un réducteur de vitesse permet une couture lente, utile pour *réaliser un ouvrage délicat* : angles, bordure avec ou sans broderie, pose de galon, par *exemple. Cette marche à vitesse* réduite offre également aux débutantes la possibilité de mieux maîtriser leur travail.

Dans la gamme des machines à coudre électroniques dont les prix s'échelonnent entre 3 500 F et 5 000 F, le modèle « 830 electronic » *de Bernina est doté* d'une manette qui abaisse et remonte le pied-de-biche d'une simple pression du genou, *laissant ainsi* les *mains* libres pour guider le tissu. Autre machine suisse, la « Stella air electronic T.S.P. » de *Elna est actionnée* par une pédale à air, souple et précise : elle fonctionne au pied mais aussi, pour une personne *handicapée, avec le coude*, la jambe, le dos. Electrolux a équipé son modèle n° 4710 d'un dispositif arrêtant automatiquement *l'aiguille en haut ou en* bas : la position pré-sélectionnée s'affiche par des diodes électroluminescentes.

D'autres machines à coudre plus *sophistiquées utilisent* l'électronique non seulement pour améliorer le travail de piqûre, mais aussi pour la sélec*tion des points. Ces machines* dotées de microprocesseurs sont les Rolls de la couture : elles valent entre 6 000 F et 7 000 F *Mais ce peut être un bon investissement* pour les femmes qui s'habillent elles-mêmes ainsi que *leurs enfants. Après avoir créé* en 1976, la première machine électronique, Singer a sorti, l'an dernier, la « Futura 2001 » *Le point choisi par effleurement* d'une touche s'inscrit en lumineux sur le tableau de bord, *ainsi que l'indication de fin de* canette. Une touche permet d'inverser un point en cours d'exécution ou de le doubler en lon*gueur*.

A partir de septembre, Pfaff présentera la « Synchrotronic 1229 », *une nouvelle ma*chine à commande par touches et contrôle électronique de la canette, avec affichage *lumines*cent de *l'épuisement du fil et* du rembobinage. Ce modèle exécute un point overlock bouclé, *pratique pour surfiler et coudre* en même temps.

Deux autres machines à cou*dre à commande par touches* ont, en plus, des cassettes où sont enregistrés divers points. La firme suédoise Husqvarna *propose* la « Linnea 6680 » qui possède deux cassettes interchangeables, l'une de neuf coutures *utilitaires* et *l'autre de neuf* coutures décoratives ; celles-ci peuvent se combiner en programmant jusqu'à sept *motifs différents. Grande diver*sité également avec le modèle « KL 6690 » d'Electrolux (le plus cher de tous), qui fonctionne *avec cinq cassettes : deux pour* les points utilitaires, deux pour les points décoratifs, plus une cassette de trente-six lettres *permettant de broder des mots* ou des petites phrases.

JANY AUJAME.

POUR LA SALLE D'EAU. — Spécialiste de revêtements *muraux*, Ker-France vient de créer des accessoires de salle de bains en céramique. Ils s'accordent, par leurs lignes *sobres, à tous les* styles d'appareils sanitaires, ainsi que par la diversité des coloris : bleu sorrento, rouge amara, vert orégon, *beige bambou*, brun indiana ou blanc. La série comprend un porte-savon (130 F), un profond porte-éponge (140 F), un *porte-verre* et *brosses* à dents (130 F), un porte-serviette à anneau (132 F) et des patères (100 F). *Ces accessoires sont* auto-adhésifs, mais comportent un trou si on préfère les fixer avec une vis.

★ **En vente à la Samaritaine, rayon « bâtiment ».**

PORTE DE PLACARD. — Pour fer*mer un placard*, la *nouvelle porte* coulissante de Grosfillex se compose de deux panneaux rigides, faits de lames de *plastique* accolées. Suspendue au sommet dans un double rail, elle est guidée au sol et maintenue sur les côtés *par des profils*, *des amortisseurs* en feutre assurent le silence en fin de course d'ouverture. De ton ivoire, cette porte *s'adapte à toutes* les largeurs, de 1,25 mètre à 4 mètres ; elle se fait en deux hauteurs (2,10 mètres et 2,50 mè*tres), à ajuster avec une scie* à fine denture. Une porte coulissante de 2 mètres de haut et 2 mètres de large vaut 750 F environ.

★ **Grosfillex, en vente dans les magasins de bricolage.**

CIRCULATION

RETOURS D'AOUT : LES CONSEILS DE « BISON FUTÉ »

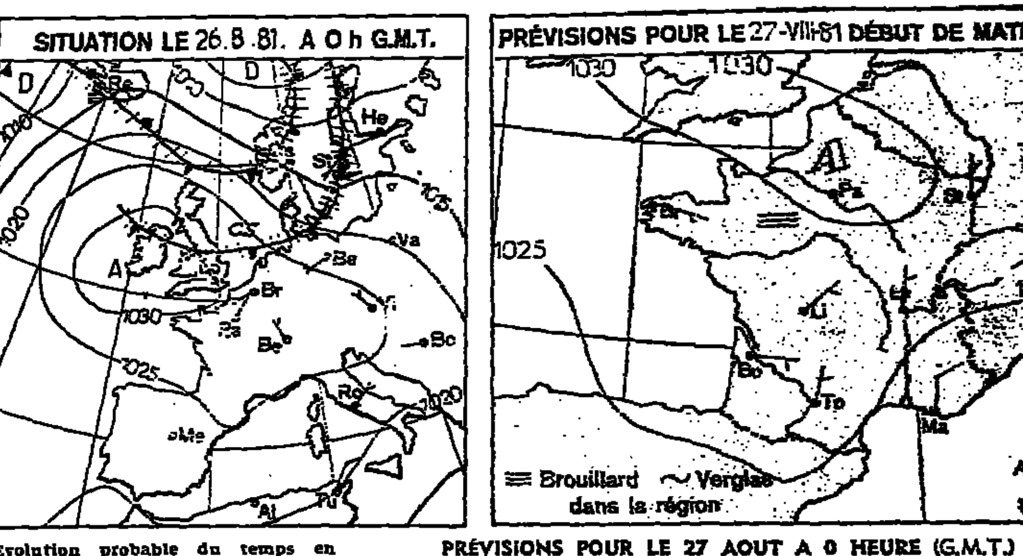
A l'occasion des retours de *vacances* à la fin du mois d'août, la direction des routes et « Bison futé » donnent les conseils suivants aux automo*bilistes* :

● Si cela est possible, le *mieux est de rentrer le diman*che 30 août. La circulation sera fluide :

● Les jours difficiles seront les vendredi 28, samedi 29 et, dans une moindre mesure, *jeudi 27. Si l'on vient du Sud-*Est et de la côte méditerranéenne, il faudra éviter de partir de 6 heures à 18 heures ; si *l'on vient du Sud-Ouest et de la* côte atlantique, il est déconseillé de partir entre 6 heures et 15 heures.

Dans tous les cas, au sud *d'une ligne Bordeaux-Grenoble*, l'erreur à ne pas commettre est de partir dans le courant de la matinée. La solution est : partir très tôt ou *en fin de journée* ou dans la nuit.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 août 0 heure et le jeudi 27 août à 24 heures :

Les perturbations circuleront encore *sur l'Atlantique*, le nord des îles Britanniques et la Scandinavie, autour des hautes pressions qui persistent en France.

Jeudi 27 août, le temps restera ensoleillé en France : il y aura seulement quelques brumes le matin et, *dans la journée*, quelques nuages passagers. Les vents seront faibles, *et les températures maximales s'élè*veront un peu.

Le mercredi 26 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030,3 millibars, soit 772,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 25 août* ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 28 et 13 degrés ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 27 et 13 ; Bourges, 23 et 11 ; Brest, 23 et 12 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 19 et 11 ; Clermont-Ferrand, 22 et 7 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 24 et 9 ; Lille, 23 et 12 ; Lyon, 22 et 8 ; *Marseille, 29 et 15 ; Nancy, 21 et 8* ; Nantes, 25 et 13 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 25 et 10 ; Perpignan, 27 et 12 ; Rennes, 24 et 10 ; Strasbourg, 23 et 9 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 27 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 33 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 ; Amsterdam, 21 et 15 ; *Athènes, 30 et 22 ; Berlin*, 18 et 14 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Le Caire, 35 et 21 ; îles Canaries, 32 et 24 ; Copenhague, 19 et 13 ; Dakar, 30 et 27 ; Genève, 23 et 7 ; Jérusalem, 30 et 20 ; Lisbonne, 34 et 20 ; Londres, 25 et 14 ; Madrid, 32 et 17 ; *Moscou, 22 et 13 ; Nairobi*, 26 et 16 ; New-York, 26 et 17 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 28 et 16 ; Stockholm, 18 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 27 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 AOUT

« Manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins (Mme Bachelier).

« Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Mme Meyniel).

« Musée Rodin et hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Mme Vermeersch).

« Quartier du Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine *(Mme Brossais, Caisse* nationale des monuments historiques).

« Ancienne abbaye Saint-Germain-*des-Prés », 15 heures, devant* Saint-Séverin (Approche de l'art).

« Cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« De la place Dauphine aux couvents des Grands-Augustins », *14 h. 30, place du Pont-Neuf, statue* Henri IV (Paris pittoresque et insolite).

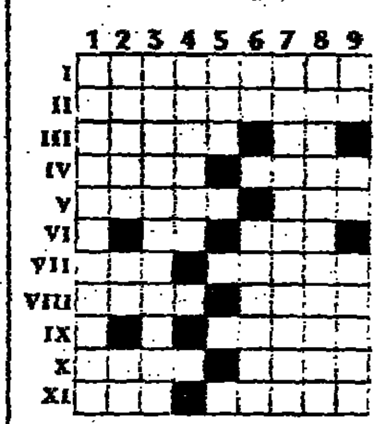
« Le Marais - Place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résur*rection du passé*).

« Ruelles moyenâgeuses », 14 h. 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3003





HORIZONTALEMENT

I. Troupe d'hommes avec des loups. — II. Enlever pour rançonner. — III. Antonyme de sombre ; Symbole. — IV. Sur la Saale ; Entraîne le « bleu » au combat. — V. Il est de la classe ; Ce que peut gagner une vedette. — VI. Abréviation ; Associe la douceur et la fermeté. — VII. Sert à rejeter *bien des choses* ; Torture *parfois* avant la libération. — VIII. Il avala un plat très poivré ; A plusieurs calices. — IX. Il s'en alla un jour à Turin. — X. Beaucoup l'achètent, quelques-uns l'ont à l'œil ; Retarde un acquittement. — XI. Entraîne une augmentation générale des pensions ; Elle sonne avant d'être servie.

VERTICALEMENT

1. Elle est choisie par un homme qui lui donne des fils. — 2. Est sablé *par des ouvriers* ; Il y en a dans les bouquins et dans les canards ; Préfixe. — 3. Tous ses *boulangers ont des couronnes*. — 4. Est toujours un peu noir quand il sort du café. — 5. S'étend dans son bassin. — 6. Bruit court ; Ses buses sont fort utiles. — 7. Réunissent des soldats et des demoiselles. — 8. Font boulonner en déboulonnant. — 9. Symbole. Terme de science ; Greffée.

Solution du problème n° 3002

Horizontalement

I. Céramiste. — II. Agalaxie ; III. Cep ; Nef. — IV Hétaïre. — V. Ouche. — VI. Masan. — VII. Ir ; Intrus. — VIII. Selle. — IX. Etat ; Tc ; A.R. — X. Réintégré. — XI. Est ; Epées.

Verticalement

1. Cache-misère. — 2. Egée ; Arrêtes. — 3. Raptus ; Lait (cf. « cannes »). — 4. Al ; Ail. — 5. Marionnette. — 6. IX ; Ru ; Cep. — 7. Sinécure ; Gê. — 8. Tee ; Are (cf. « grenier »). — 9. Fressures.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE

Fiat Ritmo 105 TC : un heureux compromis

Cinquième modèle présenté par Fiat en six mois, voilà venue en France la Ritmo 105 TC (double arbre à cames en tête). La dynamique *firme italienne*, en mettant au point ce modèle, vise la même clientèle que celle que Volkswagen *cherchait à conquérir* avec sa Golf GTI voici quelques années, et l'on sait quel succès la marque allemande connaît encore dans ce créneau de marché. Aussi, il sera bien difficile de ne pas être amené à comparer la GTI d'outre-Rhin avec la 105 TC transal*pine à chaque fois que l'on pren*dra le volant de l'une ou de l'autre voiture. Pour trancher tout de suite dans le débat, on peut dire que la Ritmo 105 livre plus rapidement les limites de ses possibilités que la GTI le fait, tant les ressources réelles de la Golf *sont minimisées délibérément* par la présentation qu'en donne le constructeur allemand.

Fiat sortira avant la fin de l'année une version Abarth de la Ritmo, ce qui modifiera peut-être ce constat, encore que Volkswagen ait pris les devants ne ce qui concerne le marché français avec *sa Golf seize soupapes. Mais là*, les prix entreront en jeu, et l'on abordera le domaine de la très *petite série*.

Il reste qu'en donnant le nerf à la 105, un nerf déjà aperçu dans la version 85, tout en ayant la *volonté de ne pas sacrifer un* confort de conduite que leur imposait, entre autres choses, le *cahier* des charges, les ingénieurs de Turin ont en partie sacrifié le caractère purement sportif de la nouvelle petite berline. Mais, après tout, le compromis est très *honorable et l'on ne regrettera* que l'imprécision de la boîte à cinq vitesses dans le guidage du levier et une démultiplication inutilement généreuse de la direction, ce qui donne, *à haute vitesse*, un léger flottement du train avant. Le montage sur le véhicule de pneus Pirelli P6 rectifiera nettement l'affaire, comme c'est le cas sur les voitures qui présentent ce type de défaut. Le comportement général du véhicule apparaît par ailleurs sain sur tout revêtement et tout au plus remarquera-t-on une accentuation de la tendance sous-vireuse de la voiture.

Pour la présentation et le *confort* — l'allure générale modifiée par un pare-chocs bouclier et un spoiler, l'insonorisation très poussée, l'instrumentation complète, l'éclairage des commandes, le volant ajustable, l'avancement automatique des sièges au basculage des dossiers (c'est une trois *portes*), — il n'y a guère de reproches à faire.

La production de la 105 TC a *été fixée à cent trente unités/* jour, ce qui représentera 8 % de la production totale de la gamme Ritmo. Il ne semble pas que ce chiffre corresponde à une ambi*tion démesurée*. — C. L.

CARACTÉRISTIQUES : Moteur 4 cyl. transversal avant, 1 585 cm3 (9 CV). Couple max. 13,6 mKg à 4 000 tr/mn. Deux arbres à cames en tête. Allumage électronique. Carburateur double corps Weber. Freins AV disques, AR à tambour. Roues indépendantes avant et arrière. Batterie sèche sans entretien. Performances maximum données par l'usine : 175 km/h. 0 à 1 000 m en 32 sec. ; 0 à 400 m en 17 sec. Consommation conventionnelle 6,8 litres au 100 à 90 km/h, 8,8 litres à 120, 11,9 litres en ville. Prix : 48 500 F avec jante alu et Pirelli P 6.

⁂

Avec l'apparition d'un nouveau moteur à arbre à cames en tête plus puissant et surtout plus silencieux, la gamme des 131 Fiat *comprend maintenant* douze modèles. Huit de ces versions sont distribuées sur le marché français : *131 Mirafiori 1400* berline (37 700 F) ; 131 Supermirafiori 1400 berline 5 vitesses (43 950 F) ; 131 *Mirafiori 1600* Panorama 5 vitesses (39 800 F) ; 131 Supermirafiori 2000 berline 5 vitesses (49 950 F) ; 131 Supermirafiori 2000 berline boîte automatique (52 450 F) ; 131 Mira*fiori 2000 Diesel berline 5 vitesses* (46 500 F) ; 131 Supermirafiori 2500 Diesel berline 5 vitesses (52 700 F) ; 131 Supermirafiori 2500 Diesel Panorama 5 vitesses (54 950 F).

Toutes ces voitures se veulent des véhicules sans problèmes, et, ici, Fiat a visé le classique avant tout.

Golf GTI 16 S : un régal pour reins solides

En octobre prochain, et pour 75 000 francs, les amoureux de la Volkswagen GTI pourront acheter une version très particulière de ce modèle déjà vendu en France à trente-cinq mille exemplaires *et dont* le succès ne se dément pas.

La Golf GTI 16 S, comme l'appellation l'indique, reçoit, sur un 1 585 cm3 d'origine de la marque, une *culasse 16 soupapes en alliage* léger et de nouveaux pistons en fer forgé. D'autres détails moins *spectaculaires contribuent* aussi à mener le moteur à 136 chevaux (DIN) à 6 000 tours (9 CV) contre 110 (8 CV) à la GTI de série.

Cette version très sportive, qui atteint largement plus de 190 km/h en pointe pour une consommation supérieure de 10 % environ à celle du modèle de base, sera montée dans les ateliers de Volkswagen France. C'est Gerhard Oettinger, installé près de Francfort et spécialiste des transformations sur moteurs VW, qui l'a mis au point.

Sur route rapide le bon étagement d'une boîte sans défaut, la réponse d'un moteur qui ne demande qu'à ronfler font de cette voiture un régal de conduite.

Toutefois suspension et amortisseurs n'améliorent pas un confort que l'on pouvait déjà *discuter sur la GTI classique. Il* faut savoir ce que l'on veut.

Plusieurs centaines d'exemplaires seront, pour l'instant, commercialisés. Ils arrivent sur un marché privé depuis peu d'un *véhicule comparable pour sa mo*torisation la Sunbeam Lotus retirée du commerce par Talbot depuis quelques *mois*. — C. L.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du 26 août 1981 :

DES DECRETS

● Portant modification des taux de calcul de diverses presta*tions familiales*, ainsi que des règles d'ouverture du droit au complément familial dans les *départements* de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

● Pris pour l'application de la loi portant institution d'un système de paiement mensuel de l'impôt sur le revenu.

● *Accordant un permis exclusif* de recherches de mines de schistes bitumineux et substances connexes.

DES ARRETES

● *Portant interdiction de publi*cité en faveur d'objets, appareils et méthodes présentés au public *comme bénéfiques à la santé.*

JEUX

« La paronymie »

Solution du problème n° 18

1. Réponse *a*. — L'*abduction* (n. f.) désigne le mouvement consistant à écarter un membre du corps. Son antonyme est *adduction (n. f.)*, qui a aussi l'acception de « dérivation des eaux d'un lieu vers un autre ».

2. Réponse *b*. — On écrit indifféremment *aérolite* ou *aréolithe* (n. m.) : synonyme de « météorite ». Un *aérostyle* est un édifice dont les colonnes sont très espacées.

3. L'*agrostis* ou *agrostide* (n. f.) est une graminacée fort courante : c'est donc la réponse *a* qui était la bonne. Mais l'*agrotis* (sans *s* médial) est le nom d'un papillon dont la larve attaque les céréales. *Agrotis* est du genre masculin.

4. L'*alcarazas* (n. m. [mais n. f. en espagnol]) est une carafe en terre poreuse. — *Alcazar* (n. m.) désigne une forteresse ou un établissement public, salle de spectacle, décorés dans le goût mauresque.

5. L'*ammonite* (n. f.) est un coquillage fossile (réponse *a*). Paronymes : *amanite* (n. f.), champignon ; *ammodyte* (n. f.), autre nom des poissons usuellement nommés *lançons ou équilles* et aussi nom d'une vipère.

6. Réponse *b*. — Un *capuce* est le capuchon des capucins. *Capuche* (n. f.) ne peut s'appliquer qu'à un vêtement laïc. — La chicorée *sauvage* est surnommée *barbe-de-capucin*, n. f.

7. Réponse *c*. — *Caracole* (n. f.) est un vieux mot par lequel on désignait jadis un escalier en colimaçon (on écrivait aussi *caracol*, sans *e* final ; dans ce cas, le *mot était masculin*). *Le caracal* (n. m.) est une sorte de lynx. *Caracore* (n. m.) est le nom d'une barque *indonésienne*.

8. *Réponse a* : *céraiste* est le nom (n. m.) d'une plante rustique appelée aussi *cerastium* (n. m. ; pas d'accent aigu sur l'*e*). *Le céraste* est une vipère à cornes.

9. Réponse *a* : une chênière est un bateau... en bois de chêne. — Un nid de chenilles est une *chenillère* ; une plantation de chênes, une *chênaie*.

10. *Cirse* (n. m.) est un autre nom du *chardon*, composacée bien connue. Féminin, ce mot désigne une *corbeille d'osier antique* (et aussi une sculpture préhistorique). Donc, les réponses *a* et *b* étaient bonnes *puisque le genre du mot* n'était pas précisé. — La définition *c* concernait le paronyme *cistre* (n. m.), nom d'un instrument de musique à cordes.

11. Réponse *c* : la *corydalis* (n. f.) est un insecte. L'homonyme *corydallis* (n. m. ; avec deux *l*) est une plante des rocailles à fleurs jaunes dont le nom latin est *corydalis* (un seul *l*). Du *corydallis*, on extrait la *corydaline* (un seul *l*).

12. Réponses *a* et *c* : le *dicastère* (n. m.) est le nom d'une subdivision municipale de Suisse, et aussi d'un tribunal antique. — Paronyme : *décastère*, n. m., volume de dix stères.

13. Réponse *a* : le *drill* (n. m.) est le nom d'une méthode prussienne d'entraînement des recrues. — Entre autres paronymes, la *drille* est une sorte d'outil à foret ; le *trille* (nom MASCULIN), *un terme de musique*.

14. Réponse *c* : *l'estrique* est un couteau servant à luter les fosses *à sucre*. — Paronyme : *estrigue* (n. m.), four utilisé en miroiterie.

15. Réponse *a* : l'*estrèque* est une pelle utilisée par les tanneurs pour assouplir les cuirs. — Paronyme ; *estèque* (n. f.), outil *de potier et de tourneur*.

16. Réponse *c* : on appelle *hamada* (n. f.) un plateau rocheux du Sahara. — L'*hamadryas* (n. m.) est un singe du genre cynocéphale ; *hamadryade* (n. f.) est le nom donné aux nymphes qui vivaient à l'intérieur des arbres.

17. *Réponse a* : l'*adjectif heuristique* (ou *euristique*) qualifie ce qui concerne la découverte. — Paronyme : *éristique* (adjectif au sens de « qui appartient à la controverse » ; n. f. avec l'acception d'« art de la controverse »).

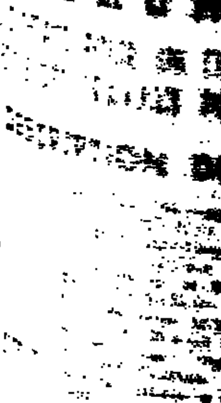
18. Réponse *a* : la *taïga* est une forêt nordique de conifères. Le paronyme *saïga* (n. m.) est le nom d'une antilope des confins euro-asiatiques.

19. Réponse *b* : le mot *igame* (n. m.) est en fait un sigle ; « inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire (I.G.A.M.E.) ». — Paronymes : *igname* (n. m.), plante exotique à tubercules ; *iguane* (n. m.), petit saurien.

20. Réponse *a* : *ophiure* (n. f.) est le nom d'une graminée tropicale (et aussi d'un échinoderme). — Paronymes : *ophisure* (n. m.), nom d'un poisson appelé aussi plus usuellement « anguille de mer » ; *oxyure* (n. m.), ver parasite des intestins.

JEAN-PIERRE COLIGNON.





Le Monde

économie

CONJONCTURE

ASSORTI D'UN TAUX RECORD DE 16,75 %

L'emprunt d'état de 8 milliards de francs sera lancé le 10 septembre

L'emprunt d'État de 8 milliards de francs (nos dernières éditions du 26 août), le premier du genre lancé par le nouveau gouvernement de M. Mauroy, sera lancé le 10 septembre prochain au taux de 16,75 % sous la forme d'obligations d'une durée de six ans, de 2 000 francs nominal et assorties des avantages classiques dans ce type d'opération : exonération fiscale jusqu'à 3 000 francs de souscription, exemption de retenue à la source et prélèvement libératoire de 25 %.

Émis sur une durée plus courte que les précédentes émissions, cet emprunt qui vise à financer en partie le déficit budgétaire important en cette période de l'année, ne sera remboursable qu'à l'issue des six années de son échéance. Le syndicat d'émission chargé de son placement est animé par la Société générale en tant que chef de file et comprend une quinzaine d'établissements bancaires de premier rang et une soixantaine de contractants au total.

En somme, un emprunt « banalisé », ainsi qu'on se plaît à le souligner dans les milieux officiels, à cette différence près qu'il est assorti d'un taux historique de 16,75 % qui vient officialiser les niveaux records des taux d'intérêt français.

Compte tenu de la garantie de l'État, pouvait-on faire moins ? Non, affirme-t-on du côté des pouvoirs publics. Avec un taux actuariel brut de 16,75 %, cet emprunt déterminera un taux de rendement de 16,88 % au moment du règlement et les taux des émissions de cette catégorie (emprunts d'État à moins de sept ans) se situaient déjà à 16,51 % lundi 24 août. Ce taux se situe donc au point d'équilibre du marché, fait-on valoir, et le fait qu'il implique une différence de trois points par rapport au précédent emprunt d'État (10 milliards de francs émis en janvier 1981 sur une durée de huit ans et avec un taux de 13,80 %) ne fait que confirmer la dégradation des taux sur le marché obligataire, conséquence d'une politique d'argent cher.

Le lancement de cet emprunt devrait entraîner une nouvelle hausse des taux obligataires. Ainsi, dès mardi après-midi, les taux de rendement des emprunts d'État à moins de sept ans gagnaient 40 centimes pour se hisser à 16,91 %, au voisinage des 16,88 % de rendement prévus pour l'émission en cours.

Au-delà de ces considérations techniques, il reste que cet emprunt est « cher », si l'on prend en considération par exemple les garanties et avantages qui s'attachent à ce type d'émission, alors que les taux servis sur les bons du Trésor à cinq ans sont de 12 % avec un prélèvement libératoire de 38 %.

A l'évidence, le gouvernement a voulu placer la barre assez haut pour « tester » le marché et surtout préparer de nouvelles émissions qui, compte tenu du déficit à couvrir, paraissent inévitables d'ici à la fin de l'année. Tout a porté à croire que la technique des « petits » emprunts du type de celui qui vient d'être annoncé sera de nouveau utilisée.

On peut penser également que le public fera un bon accueil à cette émission, compte tenu de son rendement particulièrement attrayant, même si certains voient dans ce taux-record la preuve que l'inflation sera supérieure aux prévisions officielles.

SERGE MARTI.

PRÉSIDÉE PAR M. DAVID DAUTRESME

La commission sur l'épargne remettra son rapport au printemps 1982

La commission d'étude sur le développement et la protection de l'épargne sera présidée par M. David Dautresme, directeur général adjoint du Crédit lyonnais.

Définie à plusieurs reprises par le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, la nouvelle politique de l'épargne en France devrait s'articuler autour de quatre axes : favoriser et développer l'épargne longue, seule susceptible d'assurer le financement des investissements, traiter plus équitablement l'épargne populaire, à travers la création, l'année prochaine, d'un nouveau « livret », offrir aux épargnants diverses possibilités de placement et, enfin, développer le volume des capitaux à risque.

Il est prévu que cette commission, composée d'un nombre relativement restreint de membres, procède à de nombreuses auditions dans tous les milieux concernés avant de rédiger son rapport final au printemps 1982.

[Né en janvier 1934, ancien élève de l'ENA (promotion « Albert Camus »), M. David Dautresme est entré en 1962 à la Cour des comptes en qualité d'auditeur. Il devait être mis en service détaché en 1966 pour prendre les fonctions de contrôleur général de la Caisse des dépôts et consignations, après avoir été notamment rapporteur général adjoint de la commission de l'équipement sanitaire et social du Ve Plan en 1964. De novembre 1967 à mai 1968, il devait appartenir au cabinet de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, comme chargé de mission. Il entrait ensuite au Crédit lyonnais comme sous-directeur. Il devait en être nommé successivement directeur des programmes et du contrôle de gestion (1970), directeur à la direction générale, chargé de la production (1972), puis directeur général adjoint (1978), chargé des affaires financières et de la direction centrale de la production. M. Dautresme, qui avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite à la Cour des comptes en 1973, après avoir été nommé conseiller référendaire en 1968. Il connaît M. Delors depuis de nombreuses années : ils ont tous deux collaboré au Ve Plan et sont cosignataires de l'ouvrage « Pour nationaliser l'État » (Éditions du Seuil). M. Dautresme a appartenu de plus au club Citoyen 60 créé par M. Delors.]

● *L'indice trimestriel de la production industrielle* en France calculé par l'INSEE a baissé de 3 % au premier trimestre 1981 par rapport au quatrième trimestre 1980, passant sur la base 100 en 1970 de 131 à 127 (bâtiment et travaux publics exclus). En un an — c'est-à-dire par rapport au premier trimestre 1980, la baisse est de 7,3 %. Elle est due aux industries produisant des biens intermédiaires (— 12,1 % en un an), aux industries de biens de consommation (— 8,4 %), aux industries de biens d'équipement (— 1,4 %). Seules les industries de la branche énergie sont restées sensiblement au même niveau qu'il y a un an à la même époque (— 0,8 %). L'indice trimestriel est toujours publié après de longs délais de fabrication mais il apparaît beaucoup plus fiable que l'indice mensuel, qui prend très peu en compte les industries d'équipement.

SOCIAL

Deux projets de loi et quatre circulaires pour étendre les libertés dans la Fonction publique

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a présenté à la presse, mardi 25 août, un certain nombre de projets de loi et de circulaires, qui visent, selon son expression, à « *faire accomplir aux libertés dans la fonction publique un bond sans précédent depuis la Libération* ».

Un premier projet de loi tendra à abroger la loi de 1977 sur le « *service fait* », qui conférait à l'administration un pouvoir discrétionnaire pour apprécier si tel ou tel agent avait, durant une grève, assuré tout ou partie de son service et pour, le cas échéant, le sanctionner en lui retenant une journée entière de salaire, même si le débrayage était de durée plus limitée. Les retenues de salaire opérées ne devraient porter, à l'avenir, que sur le temps de grève réel.

Un deuxième projet de loi doit conduire à l'abolition des discriminations sexistes dans la fonction publique, avec la suppression de l'article 7 du statut général des fonctionnaires, qui réserve l'accès à certains corps de personnels exclusivement masculins ou féminins.

M. Le Pors a ensuite commenté quatre circulaires, signées par le premier ministre ou par lui-même. La première fait obligation aux administrations de créer — là où ils n'existent pas — des comités techniques paritaires et des comités techniques centraux ou spéciaux, afin d'associer les fonctionnaires à la gestion des services.

La deuxième élargit les autorisations d'absence des délégués syndicaux, qui n'étaient, jusqu'à présent, délivrées que pour les congrès nationaux ou internationaux. Désormais, ces autorisations seront accordées pour la participation à des congrès syndicaux « *à quelque niveau que ce soit* », c'est-à-dire même local.

La troisième circulaire détaille longuement toutes les modalités d'application de la loi d'amnistie aux agents de la fonction publique, qui ont fait l'objet de sanctions disciplinaires pour leurs opinions ou activités syndicales et politiques.

Enfin, le quatrième texte a pour objet l'« *utilisation des locaux administratifs pour des motifs autres que les activités de service* ». M. Le Pors rappelle d'abord que « *la neutralité du service public est l'un des principes fondamentaux de notre système administratif. Elle doit être fermement réaffirmée* ». Ainsi une « *stricte neutralité* » doit continuer d'être observée « *dans le cadre du service* », notamment à l'égard des usagers du service public. Cependant, le ministre entend rétablir toutes les dispositions de l'instruction du 14 septembre 1970, signée par M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, mais surtout due, selon M. Le Pors, à l'« *avancée du mouvement populaire de mai 1968* ». Cette circulaire autorisait les organisations syndicales à tenir des « *réunions d'information* » dans les locaux administratifs et en dehors des heures de service : elle avait été pratiquement annulée, cinq ans après, par une instruction de M. Jacques Chirac, alors premier ministre, qui interdisait les réunions à caractère politique. « *La confusion a été savamment entretenue*, a estimé le ministre, *entre activités syndicales et activités politiques. Il s'agit de la faire cesser.* » Désormais, les organisations syndicales pourront tenir des assemblées, toujours en dehors des heures de service, sur des sujets qu'ils détermineront eux-mêmes.

M. Le Pors, qui a précisé qu'il avait déjà établi douze circulaires (en faveur de l'emploi, des handicapés, des droits syndicaux, etc.) depuis son entrée en fonctions, a conclu : « *Donner de nouveaux droits aux travailleurs, c'est investir dans le progrès social, l'efficacité économique et la démocratie politique. J'ai la conviction que c'est un investissement des plus rentables pour la société tout entière.* »

M. SÉGUY : le changement n'est pas garanti

M. Georges Séguy estimant dans un éditorial du bihebdomadaire de la C.G.T., *le Peuple*, que « *l'essentiel est de savoir si nous avancerons ou non sur la voie du changement réel* », ajoute « *à cet égard, rien n'est garanti* ». Évoquant les « *côtés incertains et négatifs* » de la situation actuelle, le secrétaire général de la C.G.T. cite « *une majorité parlementaire au sein de laquelle les réformes économiques et politiques indispensables à une avance sociale durable sont loin de faire l'unanimité* » ; une « *forte pression européenne et internationale de toutes les forces conservatrices* » et un « *patronat décidé à user de tous les moyens dont il dispose pour bloquer l'évolution* ».

Faisant le bilan de l'action gouvernementale, M. Séguy affirme qu'il y a « *peu de similitudes* » entre la rentrée sociale de 1981 et celles enregistrées « *depuis plus de trente ans* » : des relations sont établies entre la C.G.T. et les représentants de l'État, les premières mesures sociales « *sont globalement appréciables* » même si certaines d'entre elles (SMIC, salaires, secteur public) sont insuffisantes.

A propos du nécessaire « *renforcement du syndicat de classe* » qui est l' « *une des conditions majeures du succès* », le dirigeant syndical écrit : « *Il n'est pas certain que tous les militants, élus et mandatés de la C.G.T.* « aient pris conscience de cet impératif » *si l'on se réfère aux résultats du recrutement des trois derniers mois — qui progresse dans nombre de cas*, « mais à un rythme beaucoup trop lent. »

LA C.F.D.T. DEMANDE A ÊTRE REÇUE PAR LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA R.A.T.P.

L'union régionale parisienne C.F.D.T. demande à être reçue par M. Claude Quin, nouveau président du conseil d'administration de la R.A.T.P., pour lui « *faire part de ses propositions concernant l'amélioration des conditions de transport* » en Île-de-France.

Dans une lettre à M. Quin, le syndicat réclame notamment « *le paiement par l'employeur du trajet domicile-travail* », mais estime que demander en même temps l'augmentation de la prime de transport « *est une revendication démagogique* ». La C.F.D.T. proteste en outre contre « *les projets de réduire le nettoyage du métro* ».

La C.F.D.T. et F.O. ne sont pas hostiles, sous conditions, à une cotisation de chômage des fonctionnaires

Nouvelles réactions, mardi 25 août, à l'éventuelle création d'une cotisation de chômage acquittée par les agents de l'État et des entreprises nationales : la C.F.D.T. et F.O. n'y sont pas hostiles *a priori*. M. Edmond Maire, interrogé par TF 1, a admis que cette idée pouvait « se discuter » dans le cadre d'un effort de « solidarité » nécessaire. Mais le secrétaire général de la C.F.D.T. a estimé que l'extension éventuelle de la cotisation de chômage « *ne devait pas toucher uniquement les fonctionnaires mais aussi, par exemple, les professions libérales* ». « *La question se pose en termes de débat*, a ajouté M. Maire, *et non à partir d'une position de refus par principe.* »

Le leader de la C.F.D.T. faisait ainsi allusion à l'attitude de la C.G.T. et du ministre de la fonction publique. Mais la position de la centrale de la rue La Fayette et de M. Anicet Le Pors, qui l'a rappelée, mardi, au cours d'une conférence de presse, est également cohérente : elle s'appuie sur une déclaration de M. Mitterrand qui, lors de la campagne présidentielle, avait affirmé qu'une telle mesure serait « *antisociale, coûteuse et inefficace* ».

Ce ne semble pas être tout à fait l'avis de M. André Bergeron, qui a déclaré, le 25 août, à France-Inter, que la seule solution, puisque le gouvernement ne retenait pas son idée de lancer un emprunt pour couvrir le déficit de l'UNEDIC, était la « solidarité générale ». Dans ce cadre, le secrétaire général de F.O. s'est « interrogé » sur l'éventualité d'une participation des agents de l'État, mais il estimé qu' « *en tout état de cause elle devrait être discutée lors d'une négociation globale sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires* ». Le comité interministériel du 28 août (et non le conseil des ministres de ce 26 août) examinera le problème du financement de l'UNEDIC et devrait probablement trancher la question.

● *Manifestation des ouvriers de Francia.* — Une centaine d'ouvriers de l'usine Francia, de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), ont suspendu, mardi 25 août, le trafic de la voie ferrée privée desservant la zone industrielle afin de protester contre la menace de fermeture de l'usine.

ÉNERGIE

M. JOBERT : il suffit que l'inflation reste galopante pour que le troisième choc pétrolier se produise.

Dans une interview publiée par *le Matin*, M. Michel Jobert, ministre d'État chargé du commerce extérieur, déclare : « *Quelle que soit la pléthore relative du pétrole sur le marché aujourd'hui, la situation ne durera pas. Il suffit pour cela que l'inflation reste galopante comme elle l'est aujourd'hui — et aucune des conditions globales n'a été changée — pour que le troisième choc pétrolier se produise. Quand se produira-t-il, je n'en sais rien, mais cela peut être, en effet, d'ici quelques mois. D'autant que, avec des taux d'intérêts très élevés, le stockage du pétrole — ce matelas de précaution que l'Occident a bourré tous ces mois derniers — devient beaucoup plus onéreux, et un certain nombre de grandes compagnies sont en train d'y renoncer subrepticement.* »

M. Jobert estime aussi, à propos du contrôle des techniques nucléaires, que la capacité nucléaire est moins dans le matériel que dans les hommes. « *... Tôt ou tard*, ajoute-t-il, *de nombreux pays dans le monde auront dominé une technique nucléaire devenue banale. Il leur suffit de former ou de recruter deux cents atomistes.* »

AFFAIRES

LE CONTRAT SIGNÉ PAR MANNESMANN NE CONCERNE PAS LE GAZ SIBÉRIEN

Le contrat signé le 24 août entre l'U.R.S.S. et Mannesmann, une firme ouest-allemande, pour la livraison par cette dernière de 550 000 tonnes de tubes, n'est pas lié au projet de gazoduc géant permettant d'acheminer le gaz sibérien vers l'Europe, a précisé un porte-parole de Mannesmann le 25 août (*le Monde* du 26 août).

A la suite d'une dépêche de l'agence soviétique TASS qui affirmait que ce contrat était destiné au transport du gaz de Sibérie vers l'Europe, l'action Mannesmann s'était « *envolée* » à la Bourse de Francfort.

La firme ouest-allemande rappelle qu'elle fournit chaque année entre 500 000 et 1 million de tonnes de tubes à l'U.R.S.S. Quant aux négociations entreprises par plusieurs pays européens pour la livraison par l'U.R.S.S. de 40 milliards de mètres cubes supplémentaires de gaz par an, elles n'ont toujours pas abouti.

PRIX

LE RETOUR AU BLOCAGE GÉNÉRALISÉ SERAIT INEFFICACE, estime la C.F.D.T.

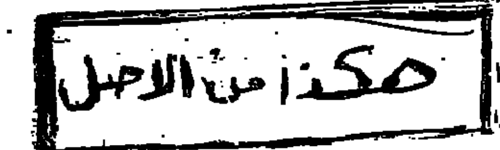
Des hôteliers et cafetiers sanctionnés dans les Alpes-Maritimes

Les hausses abusives de l'été qui prennent au piège voyageurs et vacanciers n'ont pas manqué de se produire cette année encore.

Dans les Alpes-Maritimes, soixante-dix cafés, une dizaine d'hôtels qui ont dépassé le cadre « raisonnable » de l'augmentation de leurs prix vont être sanctionnés par le préfet qui applique ainsi les directives données par le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors (*le Monde* du 6 août 1981).

Interrogé à ce sujet lors du journal télévisé « Antenne 2 Midi », le mardi 25 août, M. André Henri, ministre du temps libre, a indiqué qu'« *après une rencontre avec Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, il a étudié l'organisation d'une campagne sur les prix pour l'année prochaine, dès le mois de mars, qui consistera en l'information des commerçants, par le biais des associations professionnelles, et celle des vacanciers à qui l'on donnera les moyens de se renseigner, les moyens de se défendre et, le cas échéant, de protester (...) auprès des services de répression des fraudes ou des services compétents des préfectures* ».

De son côté, l'Asseco, Association études et consommation de la C.F.D.T., vient de faire des propositions pour lutter contre la hausse des prix. Elle estime que le retour au blocage généralisé ne serait pas une solution plus efficace aujourd'hui qu'avant la libération totale décidée par MM. Barre et Monory. Aussi la C.F.D.T. propose-t-elle un contrôle sélectif des produits dont les prix flambent par décision spéculative, la diffusion rapide de relevés de prix aux usagers organisés dès que des hausses anormales sont constatées, le contrôle du respect des engagements de modération pris par les professionnels, la décentralisation du marché de gros (Rungis). La C.F.D.T. suggère encore que des sanctions soient appliquées à l'encontre de ceux qui anticipent les hausses ou pratiquent des ententes illégales. De même, les pouvoirs publics pourraient intervenir en abaissant le taux de T.V.A. sur certains produits, et en privilégiant les circuits courts, notamment le secteur coopératif.



ÉTRANGER

L'inflation aux États-Unis

(Suite de la première page.)

Pourquoi, dès lors, M. Volcker relâcherait-il sa pression ?

Ce qui se passe aux Etats-Unis incite évidemment à s'interroger sur les chances d'une reprise de l'économie mondiale à la fin de l'année.

Les raisons d'optimisme apparaissent d'autant moins nombreuses que la R.F.A. — partenaire commercial numéro un de la France — conduit une politique économique qui ne va pas précisément relancer l'activité outre-Rhin. Le chancelier Schmidt a annoncé il y a une dizaine de jours que, pour réduire le déficit budgétaire de l'Etat, il allait proposer d'alourdir les impôts sur le revenu ou à la rigueur sur la consommation. La déclaration de M. Schmidt a fait beaucoup de bruit, parce que, pour la première fois, le chancelier a reconnu que les taux d'intérêt très élevés pratiqués en R.F.A. n'étaient pas seulement dus à la politique menée outre-Atlantique, mais étaient aussi la conséquence du désordre des finances publiques en Allemagne.

Ainsi malgré les rancœurs éprouvées par Bonn à l'égard de la politique américaine, et probablement dans le désir — manifesté en marge de la conférence d'Ottawa — de voir le DM prendre sa revanche sur le dollar, M. Schmidt colle de plus en plus aux poltiques menées par M Reagan ou Mme Thatcher. Il n'est donc pas surprenant que nombre d'experts, au premier rang desquels M. Otto Schlecht, secrétaire d'Etat à l'économie, repoussent à l'année prochaine l'éventualité d'une reprise outre Rhin.

ALAIN VERNHOLES.

En Grande-Bretagne

PRÈS DE TROIS MILLIONS DE PERSONNES SONT TOUCHÉES PAR LE CHOMAGE

Les chiffres publiés le 25 août par le ministère du travail britannique font apparaître une nouvelle détérioration de l'emploi au Royaume-Uni : ils font état, à la date du 13 août, de 2 940 497 chômeurs, soit 12,2 % de plus qu'au mois de juillet.

On fait valoir au ministère, d'une part, que les chiffres d'août sont un peu gonflés puisque évalués sur cinq semaines au lieu de quatre en temps normal, d'autre part, qu'ils marquent un léger ralentissement dans le rythme d'accroissement du chômage.

En effet, alors qu'au début de l'année 50 000 postes étaient supprimés chaque mois, on n'en compte aujourd'hui plus que 40 000.

Toujours de source officielle on estime que les mesures spéciales d'aide à l'embauche ont permis à 728 600 personnes de trouver du travail en juillet (soit 94 200 de moins qu'en juin) et de sauvegarder 285 emplois, soit 20 000 de moins qu'en juin.

Enfin, il faut noter que la grève de la fonction publique qui a duré 21 semaines, pour se terminer au mois d'août, a eu une influence défavorable sur les statistiques ajustées des variations saisonnières qui se sont trouvées artificiellement gonflées de 20 000 personnes du fait de la grève.

Cette aggravation du chômage a déclenché une fois de plus une vague de protestations de la part du parti travailliste et des syndicats.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U...	5,9650	5,9750	— 60	— 5	— 150	— 50	— 500	— 300
$ can. .	4,9150	4,9270	— 250	— 150	— 400	— 300	— 950	— 750
Yen (100)	2,5850	2,5950	+ 200	+ 300	+ 400	+ 500	+1200	+1400
D M ..	2,3930	2,3990	+ 80	+ 130	+ 180	+ 250	+ 500	+ 650
Florin ..	2,1560	2.1620	+ 60	+ 110	+ 120	+ 180	+ 400	+ 500
F.B (100)	14,6880	14,7120	— 800	— 400	—1300	— 800	—2300	—1600
F.S. .	2,7560	2,7650	+ 150	+ 250	+ 350	+ 450	+1000	+1150
L (1 000)	4,9700	4,8127	— 700	— 600	—1500	—1300	—3300	—2900
£	10,9350	10,9650	+ 350	+ 500	+ 650	+ 850	+1750	+2150

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2	12	12 1/2	12 1/2	13
$ E.-U...	18	18 1/2	17 1/2	18	18	18 1/2	18 3/4	19 1/4
Florin ..	13 1/4	13 3/4	13	13 1/2	13 1/2	14	13 1/4	13 3 4
F.B (100)	20	30	21	25	21	25	19	23
F.S ..	1	2	8 1/2	9	81/2	9	9	9 1/2
L (1 000)	25	30	33	36	33	36	30	35
£ ...	12 1/2	13	13	131/2	13 1/2	14	14	14 1/2
F. français	—	—	29	33	28	31	23	25

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La firme américaine Eastman-Kodak*, l'un des grands de la pellicule photographique, s'est refusé, mardi 25 août, à commenter la présentation par la société japonaise Sony d'un appareil où le film est remplacé par un support magnétique. Le vice-président de Kodak, M. John Robertson, a simplement déclaré qu'un tel appareil devrait coûter moins de 500 dollars — contre 650 dollars annoncés par Sony — « avant de pouvoir susciter l'intérêt d'un faible segment du marché et que la photographie traditionnelle demeurerait la principale forme de prises de vue au cours des années 80 ». Selon certaines informations, on pense toutefois que Kodak et Polaroïd travailleraient sur ce type d'appareils. — *(A.F.P.)*

● *Le département optique de Rollei-Singapour a été racheté* par une société britannique, United Scientific Holdings. A la suite du dépôt de bilan de la firme Rollei en R.F.A., à la fin du mois de juin, 900 travailleurs sur les 3 900 que la société emploie à Singapour, avaient été licenciés. Le département optique conservera ses 450 salariés. Il produit des objectifs des projecteurs et des prismes pour les marchés allemand et japonais notamment. — *(A.F.P.)*

● *COPPEE-RUST, filiale d'ingénierie du groupe Lafarge-Coppee, sera le chef de file* d'un consortium pour la fourniture d'une usine d'engrais « clé en main » aux Philippines. Le contrat, qui s'élève à environ 1,8 milliard de francs a été signé avec la Philphos, filiale commune de la Philippines Phosphate Fertilizer et de la République de Nauru, en Polynésie. L'usine devrait produire en 1984 1 500 tonnes/jour d'acide sulfurique, 1 200 tonnes/jour d'acide phosphorique et des engrais complexes.

Energie

● *Indices de pétrole en Aquitaine.* — Le groupe Elf-Aquitaine annonce dans un communiqué publié le 25 août la découverte d'indices pétroliers lors d'un forage sur le permis de Chalosse-Bigorre en Aquitaine. Elf-Aquitaine détient seule ce permis. Un test effectué en cours de forage a permis d'obtenir 14 mètres cubes d'huile en 160 minutes. Des travaux seront menés après l'achèvement du forage pour déterminer l'intérêt des indices rencontrés.

● *Nouvelle découverte de pétrole en mer du Nord.* — Une nouvelle découverte vient d'être effectuée en mer du Nord par la compagnie américaine Conoco, opératrice pour un consortium qui comprend la B.N.O.C. (14,66 %), Deminex (15,34 %), F.P. (16,5 %), Seagrams (20 %), Kerr McGee (12,5 %), Conoco (14 %) et Hunt Oil (7 %). Le débit obtenu a été de 4 400 barils par jour de pétrole léger. La découverte a été réalisée à 160 kilomètres à l'est de Peterhead en Ecosse.

● *L'incendie de la raffinerie de Shuaiba du Koweït est maîtrisé.* — L'incendie qui avait éclaté jeudi dernier dans les réservoirs de la raffinerie de pétrole de Shuaiba au Koweït, a été définitivement maîtrisé et ne présente plus de danger, a annoncé le 25 août le ministre koweïtien du pétrole. Une enquête a été ouverte sur les causes du sinistre. Si les autorités gouvernementales se sont empressées de juger « peu probable » qu'un acte terroriste soit à l'origine de l'incendie, cette hypothèse semble retenue par les milieux diplomatique et pétrolier.

Etranger

ETATS-UNIS

● *Accord salarial dans les postes.* — Les employés des postes ont ratifié à une large majorité le texte de la convention collective adopté le 21 juillet dernier par les syndicats et le service fédéral des postes, ont annoncé, mardi 25 août à Washington, les représentants syndicaux. L'accord prévoit une augmentation des salaires de 2 100 dollars en trois ans pour chaque employé, ainsi qu'un réajustement périodique en fonction du coût de la vie. Il s'agit de la première convention collective de fonctionnaires ratifiée depuis que le gouvernement a licencié douze mille contrôleurs aériens pour fait de grève. — *(A.F.P.)*

Social

● *Le C.N.P.F. et la garde des enfants.* — Le C.N.P.F. recommande, dans une circulaire, aux chefs d'entreprise d'accorder des assouplissements d'horaires le jour de la rentrée des classes aux parents qui le souhaitent.

● *M. Edmond Maire* a déclaré mardi 25 août que l'impôt sur la fortune, auquel il est « *tout à fait favorable* », ne doit pas être seulement un impôt « *de principe* » et qu'il devrait comprendre également « *l'outil de travail* », car de nombreuses entreprises « *s'arrangent* » pour ne pas déclarer de bénéfice fiscal.

Le secrétaire général de la C.F.D.T. a ajouté, en commentant sur TF 1, les mesures fiscales prévues dans le projet de budget 1982, qu'il faudrait que le gouvernement prenne des « *mesures énergiques* » pour augmenter l'impôt sur les très hautes tranches de revenus, étant donné que la France est le pays le plus « *inégalitaire* » parmi les nations développées.

Enfin, M. Maire a mis l'accent sur le caractère « *inégalitaire* » des prestations familiales demandant la « *suppression* » du quotient familial qui favorise « *outrageusement* » les hauts revenus.

● *La Confédération générale des cadres* « n'est pas hostile » à l'imposition des grosses fortunes, a déclaré, mardi 25 août, M. Jean Menu à TF 1, car cela contribuera à « réduire l'injustice d'un système fiscal qui frappe beaucoup plus lourdement les revenus du travail que le capital ».

Cependant, pour le président de la Confédération française de l'encadrement C.G.C., cet impôt devra « être soigneusement étudié » afin de ne pas entraîner un accroissement de la fraude fiscale.

TRANSPORTS

LES RÉGIONS DÉFENDENT LEURS TRAINS

BRETAGNE : le symbole de Quimperlé

De notre correspondant

Quimper. — Les seize comités de défense des dessertes ferroviaires bretons vont-ils bientôt, après plusieurs mois de silence, reprendre leurs actions ? On en parle de plus en plus, et ce pour plusieurs raisons. Parce que des procès de militants qui avaient, en signe de protestation, retardé des trains, sont annoncés pour le mois prochain à Quimper. Et aussi parce que, malgré le récent changement politique, la S.N.C.F. semble vouloir continuer sa politique de restructuration jugée néfaste par l'ensemble des syndicats et des forces de gauche de la région.

En réalité, entre les responsables de la société nationale, soucieux d'équilibrer leur budget, et les militants bretons qui considèrent les liaisons ferroviaires comme un atout pour un éventuel développement économique, il y a beaucoup plus qu'une simple incompréhension : deux conceptions de la mission de la S.N.C.F., entre lesquelles le gouvernement devra inévitablement choisir, s'affrontent. C'est pourquoi le débat qui va s'ouvrir aura une valeur de symbole, et les solutions adoptées un impact national.

Les premiers comités de défense virent le jour en 1972 lorsque les trains rapides commencèrent à éviter certaines gares, et notamment celle de Quimperlé. S'agissait-il de tester la combativité des élus et de la population ? Toujours est-il que, devant l'ampleur des réactions, les mesures furent rapportées.

Néanmoins, en 1978, la S.N.C.F. décida de remettre l'ouvrage sur le métier. Ses dirigeants envisagèrent d'appliquer progressivement le rapport Guillaumat, qui prévoyait la fermeture des services voyageurs dans les villes ne comptant pas 20 000 habitants et situées à moins de 70 kilomètres d'une autre gare, tandis que les trains de marchandises devaient cesser de desservir les villes où le tonnage annuel était inférieur à 30 000 tonnes. Sur les 173 gares que possède la Bretagne, 133 risquaient de disparaître. Les manifestations reprirent de plus belle. Mais cette fois la S.N.C.F. était déterminée et les procès se multiplièrent, avec parfois, à la clé, de lourdes peines. C'est ainsi que pour avoir arrêté, le 27 avril 1980, le Quimper-Toulouse en gare de Quimperlé, sept militants furent condamnés à 2 500 francs d'amende chacun. Au total, plus de quatre-vingts personnes comparurent devant les tribunaux.

JEAN LE NAOUR.

PROVENCE : les espoirs de Digne

De notre correspondant

Digne. — Il est urgent de définir une politique active des transports ferroviaires dans les Alpes du Sud, ont rappelé les responsables C.G.T. des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes, réunis lundi 24 août à Digne, à l'initiative des cheminots de Provence.

La liaison Nice-Digne par le chemin de fer de Provence — le « train des Pignes » — ne doit plus être seulement un objet de folklore. Il est à présent primordial de la développer dans le cadre d'une véritable extension du service public. Tel est l'objectif recherché depuis plusieurs années par le personnel C.G.T. du réseau (80 % des personnes employées) mais qui prend à présent une nouvelle dimension depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Le chemin de fer de Provence est le seul moyen de liaison directe entre les Alpes du Sud et les Alpes du Nord. C'est aussi le plus court et le moins cher. De nombreux villages de l'arrière-pays niçois, du Haut-Verdon, de la Bléone, sont desservis par cette ligne qui double un réseau routier inadapté, saturé l'été, enneigé ou verglacé l'hiver. C'est également un moyen d'enrayer l'exode rural en rompant l'isolement de certaines vallées. Ce sont enfin cent cinquante foyers qui vivent directement de l'activité de ce train.

Le nombre de voyageurs ayant augmenté de 50 % en trois ans (il est passé de 177 000 en 1977 à 330 000 en 1980), et le trafic des marchandises ayant progressé de 40 % en une année, un quelconque démantèlement de cette ligne apparaît intolérable aux yeux des syndicalistes.

Ces derniers envisagent donc toute une série de mesures de redressement, et d'abord une modernisation du matériel et des infrastructures existantes : l'adaptation des horaires, l'aménagement des correspondances, le prolongement, au-delà de la saison estivale de la liaison Nice-Genève par l'« Alpazur », le développement des messageries, l'adaptation du trafic à un véritable tourisme familial et social (classes de neige et classes vertes) et la mise en place d'un service d'information et de promotion.

Pour atteindre ces objectifs, les cheminots C.G.T. proposent un plan en trois étapes. La première serait la participation de l'Etat au fonctionnement et aux investissements du réseau. Actuellement le déficit est de l'ordre de 8,5 millions de francs répartis entre les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, les villes de Nice et Digne (cette dernière ayant d'ailleurs plafonné sa participation, depuis cette année, à 2 200 000 F). Le rattachement de la ligne au réseau S.N.C.F. et le bénéfice pour ses agents du statut S.N.C.F., constitueraient la seconde étape. La troisième, enfin, verrait la mise à voie normale du réseau, actuellement à écartement métrique.

Ces propositions seront, bien sûr, soumises à l'attention du ministre des transports dans les meilleurs délais. Mais les départements et les communes concernés auront également leur mot à dire.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

Faits et projets

POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route rappelle que l'an dernier, les accidents de la circulation ont tué douze mille cinq cent quarante-trois personnes et en ont blessés trois cent quarante mille ; ils coûtent 50 milliards de francs par an.

Par rapport à 1972, le nombre annuel des morts a cependant diminué de cinq mille et celui des blessés de plus de quarante mille, grâce aux dispositions prises depuis cette époque : limitation de la vitesse, port obligatoire de la ceinture de sécurité, répression de l'alcoolisme au volant, permis de conduire obligatoire pour les deux roues à moteur.

Le comité réclame « *non seulement le maintien mais le renforcement de ces mesures* ». Il suggère les décisions suivantes susceptibles, selon lui, de « *faire reculer fortement l'hécatombe routière* » : réduction des vitesses autorisées (50 km/heure en ville, 80 km/heure sur route et 100 km/heure sur autoroute), réduction à trente-neuf heures de la durée maximale de conduite hebdomadaire des chauffeurs de poids lourds et de cars, abaissement à 0,50 g de la teneur maximale autorisée d'alcool dans le sang, élimination des points noirs routiers, création d'une police urbaine autonome et chargée uniquement de la circulation, renforcement des contrôles et des sanctions pour fautes graves.

★ 31, rue d'Enghien, 75010 Paris.

LES COMMANDES NAVALES SONT EN FORTE AUGMENTATION DANS LE MONDE

Londres *(A.F.P.)*. — Les commandes de navires marchands en carnet dans le monde ont atteint à la fin du mois de juin leur plus haut niveau depuis quatre ans, avec 37,5 millions de tonnes, soit 3,29 millions de tonnes ou 6,50 % de plus qu'au trimestre précédent, indique le Lloyds Register of Shipping. Cette augmentation résulte, il est vrai, partiellement de l'inclusion de statistiques de pays qui précédemment ne les fournissaient pas : la Chine (312 000 tonnes), l'U.R.S.S. (180 940 tonnes), et l'Allemagne de l'Est (100 021 tonnes) notamment.

● *La Société française d'études et de réalisations de transports urbains* (Sofretu) vient de signer, avec les chemins de fer égyptiens, un contrat d'ingénierie pour « *le suivi de la réalisation* » de la première tranche du métro du Caire.

Ce contrat, d'une valeur de 70 millions de francs, signé pour une durée de quatre ans, est destiné à financer le contrôle du percement de 5 kilomètres souterrains avec cinq stations.

La Sofretu est une filiale de la R.A.T.P. et est spécialisée dans la coopération technique. La France était en négociation depuis dix ans pour remporter le contrat de construction du métro du Caire et, en juillet dernier, un contrat de 1,5 milliard de francs a été signé entre les deux pays.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 AOUT

En repli

Nettement hésitant la veille, le marché parisien opte ce mardi pour un franc repli, l'indicateur instantané abandonnant près de 0,8 % contre le quart environ lundi. L'environnement international y est pour beaucoup, notamment la chute de Wall Street qui a ramené le marché new-yorkais à son plus bas niveau depuis juillet 1980.

Sur notre place le projet d'impôt sur la fortune continue à alimenter les conversations, mais l'annonce du prochain emprunt d'Etat de 8 milliards de francs a pris le relais autour des groupes de cotation. Les spécialistes mettent naturellement l'accent sur le taux que le gouvernement a dû consentir (16,75 %) pour qu'il apparaisse suffisamment « captif » aux souscripteurs autres que les institutionnels qui auront à cœur d'engranger du titre d'Etat.

Au fil des compartiments, l'intérêt des acheteurs à l'égard des « nationalisables » est singulièrement retombé, si l'on exclut Rhône-Poulenc. Le titre s'adjuge plus de 3 % tandis que l'on relève, par ailleurs, des hausses de 3,6 % sur P.L.M. Scoa (+ 4,5 %) et banque Rotschild (+ 7,8 %) après que cette dernière eut été initialement « réservée à la hausse ».

Etendues à l'ensemble de la cote, les baisses affectent plus : SADE (– 10 %) Moulinex (9 %) Crouzet (– 5 %) et Chargeurs réunis (– 4,8 %).

Sur le marché des changes, le dollar gagne plus de 2 % sur la veille, à 5,9850 F tandis que la devise-titre se négocie en hausse, à 7,26/7,30 F contre 7,15 à 7,18 F lundi.

Le lingot et le napoléon reproduisent tous deux leur cours de la veille : 89 005 F et 910 F tandis que le cours de l'or régressait à 410,50 dollars l'once à Londres.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MIDLAND BANK. – La Réserve fédérale américaine vient de donner son accord au rachat de la douzième banque américaine, la Crocker National Bank, par le groupe bancaire britannique Midland Bank, ce dernier étant tenu de céder, dans un délai de deux ans, la filiale touristique Thomas Cook Inc. qu'elle possède à New-York. Au total, l'opération portera sur plus de 800 millions de dollars, la Réserve fédérale ayant autorisé la Midland Bank à racheter, dans un premier temps, 51 % des actions de Crocker National Bank au prix de 595 millions de dollars, puis de porter à 57 % sa participation dans cette dernière, dans un délai de quatre ans, moyennant un investissement de 225 millions de dollars.

FUJITSU. – La société nippone, spécialisée dans le matériel de télécommunications, a demandé son inscription à la cote du Stock Exchange de Londres, laquelle devrait intervenir dès le 1er octobre.

UNILEVER. – Le groupe anglo-néerlandais indique qu'il procédera du 17 au 19 août à l'émission d'un emprunt obligataire en francs suisses de 100 millions, l'émission étant prévue sur une durée de dix ans, les autres modalités devant être arrêtées le 13 courant. Cet emprunt, précise la compagnie, servira à la consolidation d'une dette contractée sous la forme d'une facilité de crédit de trois ans et d'un montant de 340 millions de dollars, qui avait permis l'acquisition de la société américaine National Starch and Chemical Corp.

RENAULT. – La filiale suisse de la régie Renault Holding S.A., dont le siège est à Zoug, va lancer un emprunt de 60 millions de francs suisses, assorti d'un intérêt de 7 1/2 %, le produit de cette émission étant destiné à financer les activités industrielles et commerciales du groupe automobile hors de France.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	24 août	25 août
Valeurs françaises	86,2	85,7
Valeurs étrangères	155,2	153

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,4	91,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 août	17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/8	26/8
1 dollar (en yens)	228,50	229,40

NEW-YORK

Reprise technique

La légère reprise technique observée en fin de séance sur les valeurs vedettes a permis à l'indice Dow Jones des industrielles de clôturer en hausse de 1,72 point, à 901,83, après avoir perdu plus de 20 points la veille.

Ce faible redressement, essentiellement imputable à quelques achats réalisés à bon compte, ne doit pas faire écran, soulignent les spécialistes : la marché reste figé dans une morosité qui trouve chaque jour de nouvelles causes. Après l'annonce d'une augmentation de la masse monétaire américaine, l'augmentation de 1,2 % des prix à la consommation au mois de juillet a fait très mauvais effet sur le marché new-yorkais. Cet accroissement de 1,2 %, soit quelque 15,2 % en taux annuel, le plus fort pourcentage de hausse depuis mars 1980, intervient alors que l'on tablait sur un taux d'inflation de 0,7 à 0,8 % environ...

Cette aggravation constatée sur le front des prix alors que l'administration Reagan n'a jamais caché l'importance qu'elle attachait à la lutte contre l'inflation éloigne pour quelque temps encore la perspective d'une détente sur les taux d'intérêt.

Wall Street a réagi à sa façon avec une baisse initiale de près de 10 points, qui s'est ensuite amenuisée sous l'effet de quelques achats, mais le nombre des titres en recul (1 274 contre 317 gains et 302 cours inchangés), témoigne de l'effet immédiat de ces informations, tandis que le volume d'affaires s'accroissait à 54,60 millions d'actions contre 46,80 millions la veille.

VALEURS	Cours 24 août	Cours 25 août
Alcoa	27 5/8	27 5/8
A.T.T.	56 5/8	55 1/8
Boeing	24 5/8	24 3/8
Chase Manhattan Bank	52	51 1/4
Du Pont de Nemours	43	43 3/8
Eastman Kodak	67 7/8	67 3/4
Exxon	33 1/4	33
Ford	20 1/4	20 1/4
General Electric	55 7/8	56 5/8
General Foods	31	30 7/8
General Motors	46 5/8	47 1/4
Goodyear	18 3/4	18 5/8
I.B.M.	55 7/8	55 7/8
I.T.T.	26 1/2	26 1/4
Mobil Oil	28 1/4	28 7/8
Pfizer	48 1/2	47
Schlumberger	63 1/2	64 1/2
Texaco	36 5/8	36 5/8
U.A.L. Inc.	20 1/2	20 3/8
Union Carbide	50 1/2	54
U.S. Steel	28 7/8	29 1/4
Westinghouse	28	28 3/8
Xerox Corp.	47 1/2	47 1/4

BOURSE DE PARIS 25 AOUT COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 853	6 015	5 840	6 100
Allemagne (100 DM)	239 300	239 750	232	244
Belgique (100 F)	14 742	14 732	13 300	14
Pays Bas (100 fl.)	215 550	216 100	209	220
Danemark (100 krd)	76 350	76 890	73	78
Norvège (100 k)	96 440	97 650	94	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 974	10 988	10 650	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 783	9 807	....	....
Italie (1 000 lires)	4 773	4 823	4 550	5 050
Suisse (100 fr.)	274 300	276	268	281
Suède (100 krs)	112 300	113 700	108 500	114
Autriche (100 sch)	34 090	34 172	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 957	6 010	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 950	8 995	8 350	9 250
Canada ($ can 1)	4 859	4 970	4 740	4 970
Japon (100 yens)	2 575	2 612	2 470	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/8
Or fin (kilo en barre)	89200	89000
Or fin (en lingot)	89005	89005
Pièce française (20 fr)	910	910
Pièce française (10 fr)	485	480
Pièce suisse (20 fr)	760	760
Pièce latine (20 fr)	779 90	779 90
Souverain	805	809 90
Pièce de 20 dollars	3800 40	3800
Pièce de 10 dollars	2000	2000
Pièce de 5 dollars	944 50	.....
Pièce de 50 pesos	3630	3650
Pièce de 10 florins	725	711



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain

Le Monde

publiera :

- UNE INTERVIEW DE Mᵉ BADINTER, ministre de la justice.
- IDÉES : La fin de la peine de mort (Edgar Faure, J. Madaule).
- LE MONDE DES LIVRES : La rentrée littéraire ; voyages en littérature étrangère : la Yougoslavie.

Le numéro du « Monde » daté 26 août 1981 a été tiré à 528 710 exemplaires.



Au conseil des ministres

LES DROITS DU PARQUET DEVANT LES TRIBUNAUX DE COMMERCE SERONT ÉTENDUS

Le conseil des ministres devait adopter, le mercredi 26 août, un projet de loi relatif à la législation commerciale. Il s'agit de donner au parquet, qui a pour mission de représenter les pouvoirs publics, des droits égaux à ceux des créanciers, des débiteurs ou du syndic, dans les procédures suivantes : règlement judiciaire, liquidation de biens, suspension provisoire des poursuites.

Cette initiative du gouvernement suscitée par le dépôt de bilan de Boussac-Saint-Frères du groupe Agache-Willot, sera suivie d'une réforme plus en profondeur des tribunaux de commerce. Celle-ci devrait être présentée au Parlement au printemps 1982 (*le Monde* du 4 août 1981).

M. CUREAU EST NOMMÉ PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

Le conseil des ministres, réuni mercredi matin 26 août, a approuvé la nomination de M. Gérard Cureau, comme préfet du Territoire de Belfort. M. Cureau, succède à M. Jean Biacabe, nommé le 5 août dernier préfet de l'Ariège. Cette nomination entre dans le cadre du processus qui doit permettre au gouvernement d'ici à la fin de l'été, de procéder au changement des titulaires de toutes les préfectures. Ce mouvement avait commencé le 8 juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet) avec quarante-quatre postes pourvus et le 5 août dernier, où les décisions du conseil des ministres concernaient dix-sept postes (*le Monde* des 6 et 7 août).

[Né le 24 août 1932, M. Gérard Cureau, docteur en droit, est depuis 1975 conseiller de tribunal administratif. Il avait été auparavant inspecteur, puis inspecteur principal des P.T.T., détaché de 1967 à 1972 en qualité d'assistant à la faculté de droit et de sciences économiques de Nancy. M. Cureau avait été candidat à l'élection partielle qui avait permis en juin 1970 à M. Servan-Schreiber d'emporter le siège de député de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle.

[Candidat aux élections cantonales à Neuves-Maisons en septembre 1973, M. Cureau avait vu son élection invalidée par le tribunal administratif de Nancy, qui avait considéré la profession de M. Cureau comme étant cause d'inéligibilité. Le Conseil d'Etat avait confirmé cette décision en juin 1975. Au mois de janvier de la même année, M. Cureau avait renoncé à son mandat d'adjoint au maire de Nancy pour former avec ses collègues socialistes un groupe d'opposition au sein du conseil municipal. En mars 1977, il avait conduit — sans succès — la liste d'union de la gauche aux élections municipales. En mars dernier, M. Cureau avait été nommé chargé de mission auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne avant d'entrer, en mai, au cabinet de M. Pierre Mauroy comme chargé de mission.]

LA ROTATIVE GOSS DE « FRANCE-SOIR » A BIEN ÉTÉ VENDUE

La direction de *France-Soir* a signé, lundi 24 août, un acte pour la vente de la rotative Goss de ses ateliers de la rue Réaumur (qui n'est plus en service depuis que le quotidien est tiré à La Plaine-Saint-Denis, dans le complexe technique créé par M. Robert Hersant). Telle est la seule confirmation obtenue mardi 25 août par les élus du personnel de *France-Soir* qui avaient demandé la réunion extraordinaire du comité d'entreprise de Presse-Alliance, société éditrice du quotidien, dans l'espoir d'obtenir une information officielle sur des rumeurs persistantes relatives à la vente du journal (*le Monde* du 18 août). M. Jacques Hersant, directeur de la gestion, répondait qu' *« il n'y avait pas d'acheteur pour France-Soir »* (dont son père, M. Robert Hersant, partage la propriété avec M. Paul Winkler).

Les élus de l'ensemble du personnel ont à nouveau affirmé qu'ils *« sont prêts à se battre pour le maintien en l'état de tout le potentiel de l'entreprise, la rotative Goss faisant partie de ce potentiel ». « Des démarches ont été entreprises dans la première semaine du mois d'août afin de surseoir aux décisions de vente de la rotative*, soulignent-ils dans un communiqué, *mais la direction a passé outre. »*

● *Les trois quotidiens de l'île de la Réunion* n'ont pas paru mardi 25, ni mercredi 26 août, en raison d'une grève des personnels d'imprimerie.

Le conflit a commencé vendredi dernier avec la grève du personnel de la SAFI, société qui imprime *le Quotidien de la Réunion*, afin d'obtenir notamment une augmentation de salaire de 15 %. Après l'échec d'une première négociation, engagée lundi 24 août, les ouvriers du labeur et du secteur presse de la société qui imprime le journal communiste *Témoignages*, et de celle qui imprime *le Journal de l'île de la Réunion* se mettaient en grève dès lundi soir.

APRÈS AVOIR TRAVERSÉ LES ANNEAUX DE SATURNE

Voyager-2 se dirige vers Uranus

La sonde spatiale Voyager-2, qui avait quitté la Terre le 20 août 1977, est passée, ce mercredi 26 août, à 5 h. 25 (heure française), à 101 000 kilomètres de Saturne. Quelques minutes plus tard, elle a disparu derrière la planète. Compte tenu des quatre-vingt-sept minutes nécessaires à la propagation des ondes radio entre Saturne et la Terre, la réception devait reprendre à 8 h. 58. A l'heure dite, les signaux ont été reçus... et les astronomes soulagés. Car pendant son passage derrière Saturne, Voyager-2 traversait le plan des anneaux, dans une région où il n'était pas exclu que soient présentes des particules de glace ou d'autres débris. Une collision aurait détruit la sonde ou l'aurait mise hors d'usage. Tout s'est bien passé ; la sonde va transmettre des ondes pendant encore plusieurs jours, puis ce sera le grand silence jusqu'au passage près d'Uranus... dans quatre ans et demi. Voyager-2 a parcouru 2 milliards de kilomètres ; il lui reste un voyage aussi long à effectuer pour atteindre Uranus, et elle se dirigera ensuite vers Neptune.

Il y a six mois, Voyager-1 découvrait sur Thétys, satellite de Saturne, une longue vallée d'aspect étrange. Son origine était peu claire. En photographiant l'autre face de Thétys, Voyager-2 a résolu le problème. La sonde vient de révéler l'existence d'un énorme cratère de 400 kilomètres de diamètre — à comparer au diamètre de Thétys, qui est de 1 050 kilomètres. Il a fallu, pour creuser ce cratère, un choc effroyable, sans doute le plus violent dont on ait la trace. Sous ce choc, Thétys s'est pratiquement cassé en deux : la vallée observée par Voyager-1 est la cicatrice de cette fracture ; si le choc avait été un peu plus fort encore, Thétys n'existerait plus et Saturne aurait deux satellites là où il n'y en a qu'un. Il n'y a d'ailleurs aucune raison que de tels chocs ne se soient pas produits, et certains satellites de forme irrégulière sont peut-être les fragments nés d'une telle collision.

Un autre satellite a aussi perdu une part de son mystère. Encelade, vu par Voyager-1, avait une surface lisse, dépourvue du moindre cratère. Cette apparence suggérait une fusion complète de la surface à une date récente, et l'on s'interrogeait sur sa cause. Les photographies prises par Voyager-2, nettement meilleures que celles obtenues il y a six mois, montrent l'existence de cratères dans certaines régions. D'autres régions sont lisses. Le fond du problème n'est pas changé, il y a eu fusion de la surface. Mais, puisqu'elle n'est que partielle, il y a fallu moins d'énergie, et il sera donc plus aisé d'en rendre compte. Il reste que le mécanisme précis de cette fusion n'est pas encore élucidé.

De manière générale, les clichés pris par Voyager-2 sont meilleurs que ceux transmis par Voyager-1. Il y a plusieurs raisons à cela. L'une est que le Soleil est plus « haut » en latitude dans le ciel saturnien. Les anneaux, en particulier, bénéficient d'un éclairage moins rasant. Mais il y a aussi une raison technique : le vidicon, la partie sensible de la caméra de télévision qui équipe Voyager-2, est de meilleure qualité que celui de Voyager-1. Peut-être s'est-il moins dégradé au cours des années. Voyager-1 avait montré un Saturne un peu terne, beaucoup moins contrasté que Jupiter. On supposait qu'une couche de brume s'étendait au-dessus des nuages et en atténuait les contrastes. Les photographies prises par Voyager-2 ont permis d'exclure cette hypothèse. Elles sont très nettes et montrent des détails inattendus qui témoignent de la violence des mouvements atmosphériques. Des vents soufflant à 1 800 kilomètres à l'heure ne sont pas rares sur la planète.

Les photographies des anneaux ont aussi apporté leur lot de surprises. La principale concerne l'anneau F. Il s'agit d'un anneau fin, extérieur aux anneaux qu'on peut voir depuis la Terre, et qui avait une structure étrange. Il apparaissait en décembre 1980 formé de brins enroulés les uns autour des autres, qui se séparaient à certains endroits puis se réunissaient plus loin. Beaucoup d'hypothèses avaient été formulées pour expliquer cette structure inattendue. Or les clichés transmis par Voyager-2 montrent que cette structure a disparu et fait apparaître un anneau parfaitement lisse.

Une évolution aussi rapide et imprévue intrigue les astronomes. Il faut bien comprendre que le système solaire existe depuis 4,56 milliards d'années, et que toutes les études faites sur ordinateur pour déterminer, à partir de son état présent, celui qu'il aura dans le futur ou qu'il avait dans le passé, n'indiquent que des changements très lents.

Les orbites des planètes et des satellites se déforment, mais il faut toujours plusieurs millions d'années pour que l'accumulation de ces changements commence à donner des effets nettement visibles. Il est donc surprenant de voir un anneau de Saturne changer de forme en six mois. D'autant que les bords des anneaux sont très nets, alors que pour un système en évolution rapide on attendrait des limites un peu floues. Les astronomes sont donc surpris, mais ils commencent à en avoir l'habitude. *« Ce sera simplement une énigme de plus »*, a dit calmement le Dr Bradford Smith, qui dirige à Pasadena (Californie) l'équipe d'analyse des images.

Après la reprise des émissions, la sonde envoyait ce mercredi matin les nombreuses informations qu'elle a recueillies pendant les heures précédentes. En particulier, on attendait beaucoup de l'occultation par les anneaux d'une étoile — l'étoile Delta de la constellation du Scorpion. Un photopolarimètre est resté constamment braqué sur cette étoile et a enregistré les fluctuations de la lumière au cours du déplacement de la sonde. Alors que les meilleures photographies ne montrent que des objets dont les dimensions dépassent le kilomètre, le graphique obtenu dans cette expérience donne une précision dix fois meilleure. Des anneaux larges de 100 mètres pourraient être détectés. On savait que plus d'un millier d'anneaux entourent Saturne. Dans quelques jours, après étude des résultats, leur nombre pourrait être décuplé.

MAURICE ARVONNY.

LÉGER RECUL DU DOLLAR FAIBLESSE DU FRANC

Seule l'intervention de quelques banques centrales, parmi lesquelles la Banque d'Angleterre et la Bundesbank, a permis de freiner l'ascension du dollar qui a suivi l'annonce d'une forte augmentation de l'indice américain des prix de détail (+ 1,2 % en juillet).

Le « billet vert » est même en léger recul sur les places internationales, ce mercredi 26 août, et à Paris, où aucune intervention de la Banque de France n'est signalée, le dollar est revenu au-dessous de la barre des 6 F, en léger repli sur la veille, à 5,9850 F contre 6,015 F mardi en séance officielle. A Francfort, il a baissé de 2,5030 à 2,4950 DM. De son côté, le franc français s'est affaibli contre le DM, lequel se négociait à 2,4000 F contre 2,3975 la veille.

Evoquant la situation au sein du S.M.E., la banque munichoise Bayerische Landesbank estime que le franc français devrait être dévalué de 12 % à 13 % vis-à-vis du mark allemand, et le franc belge de plus de 10 % par rapport au DM, dans le cadre d'un réalignement général au sein du système monétaire européen.

A Haïti

UN GRAND PROCÈS POLITIQUE S'EST OUVERT A PORT-AU-PRINCE

Port-au-Prince (*U.P.I.*). — Un grand procès politique s'est ouvert le mardi 25 août dans la capitale haïtienne. Bien que le gouvernement n'ait pas fait connaître la liste des inculpés, des sources diplomatiques occidentales estiment que de vingt à trente-cinq personnes y figurent, dont M. Sylvio Claude, leader de la démocratie chrétienne. M. Claude avait été arrêté le 28 novembre 1980, en compagnie de plusieurs dizaines d'autres opposants au régime de M. Jean-Claude Duvalier, président à vie.

L'ouverture du procès a été aussi soudaine que discrète. La presse officielle a seulement indiqué que la chambre criminelle s'était réunie.

En novembre 1980, le gouvernement duvaliériste avait donné un brutal coup d'arrêt à une timide ouverture commencée sous la présidence de M. Jimmy Carter. Plusieurs dizaines d'intellectuels, des responsables et militants d'organisations humanitaires, d'hommes politiques et de journalistes (dont les équipes complètes de deux stations de radio) avaient été arrêtés ; certains auraient ensuite été expulsés. Ils avaient été accusés d'être des « *subversifs communistes* ».

[La Cimade, organisation œcuménique d'entraide, nous a fait parvenir une liste de vingt-deux noms, dont celui de M. Sylvio Claude, qui sont ceux des personnes comparaissant devant le tribunal de Port-au-Prince.]

Deux manifestations antinucléaires

A MÉZIDON (Calvados), UN TRAIN DE COMBUSTIBLES IRRADIÉS EST BLOQUÉ EN GARE.

Une centaine de manifestants antinucléaires bloquent depuis le mercredi 26 août à 4 heures du matin, dans la gare de triage de Mézidon dans le Calvados, un train transportant des combustibles irradiés en provenance d'Allemagne et destinés à l'usine de la Hague (Manche).

Le Comité régional d'information et de lutte antinucléaire (CRILAN) et la C.F.D.T. font observer que ce chargement est entré en France le 20 août, soit le lendemain de la déclaration de M. Pierre Mauroy indiquant que la Hague ne recevrait pas de combustibles irradiés avant le débat sur l'énergie, en octobre.

Les deux organisations ont télégraphié au premier ministre pour lui demander que le train soit renvoyé en Allemagne. Mercredi dans la matinée, on ne signalait encore aucune intervention des forces de l'ordre. C'est la seconde fois depuis le début du mois qu'un incident de cet ordre se produit autour de la Hague. — (*Corresp.*)

A GOLFECH, DES COUPS DE FEU SONT TIRÉS CONTRE LA MAISON D'UN DIRECTEUR D'E.D.F.

Plusieurs balles d'un pistolet de calibre 11,43 ont été tirées, au cours du dernier week-end, contre les volets de la maison de M. Silverstein, directeur à E.D.F. du chantier de la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne).

Au moment de l'attentat, la maison était inoccupée. Un tract laissé sur place et signé par un groupe baptisé « Colt 45 : coordination ouvrière pour la liquidation des travaux » accuse M. Silverstein de « *tirer les ficelles* » de l'action menée par des ouvriers qui s'opposent à l'arrêt des travaux.

De son côté, M. Jean François-Poncet, président (U.D.F.) du conseil général du Lot-et-Garonne et de l'Agence de bassin Adour-Garonne, se prononce en faveur de la construction de la centrale de Golfech dans une interview au *Petit Bleu* d'Agen.

« Il n'existe pas de solution de rechange dont l'apport pour l'économie régionale puisse être comparé à la construction de la centrale », estime M. François-Poncet. *« Avec ses quatre tranches, elle représente un investissement de 20 milliards de francs, soit quarante fois le budget annuel du département. »* L'ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Barre insiste sur les *« mille emplois permanents nécessaires à l'exploitation de la centrale »* et sur les *« six mille personnes qui, selon les périodes, travailleront sur le chantier, dans une région où chacun se bat pour quatre, cinq, voire dix emplois »*.

Le Monde
DIMANCHE

Au sommaire du prochain numéro :

VACANCES AUX CHAMPS

Le tourisme à la ferme se développe lentement.
Les organisations professionnelles agricoles entrent dans la danse.

Enquête d'André Meury

L'ÉTÉ DU *MONDE DIMANCHE*

Géographie vécue - Conversations - Claire comment ? - Mondovisions - Sports d'été - Le feuilleton des douze.

Les mauvaises affaires de Mme Tsutsumi

Mme Kuniko Tsutsumi, femme d'affaires, ressortissante japonaise et française, n'aura décidément pas eu de chance avec le casino de Trouville. Ex-P.-D.G. de Trouville-Balnéaire, Mme Tsutsumi, après avoir été inculpée le 25 octobre 1979 d'abus de biens sociaux et placée sous contrôle judiciaire, a en effet dû régler à l'administration des douanes, au début du mois d'août, une somme de 900 000 F.

Quelle faute Mme Tsutsumi a-t-elle donc commise ? Il apparaît que l'achat du casino, en 1974, a été entaché de quelques irrégularités. Sur une somme d'environ 3 millions de francs, la princesse japonaise, co-dirigeante du puissant groupe Seibu, a en effet versé en Suisse un dessous de table de 1 million de francs et payé 930 000 francs dans des conditions mal établies.

Le rôle des avocats

Interrogée par les douanes quelques années plus tard, Mme Tsutsumi n'hésita pas à mettre en cause son avocat d'alors, Mᵉ Jean-François Prat, associé de Mᵉ Robert Badinter, en indiquant qu'il lui avait conseillé cette conduite. A son tour interrogé par les douaniers, Mᵉ Prat démentit formellement une telle accusation.

Evoquant un article du quotidien *Libération* de ce mercredi 26 août, l'avocat parle de « *diffamation* » et d'une « *campagne politique générale contre* (son) *ex-associé* », entendez Mᵉ Badinter, désormais garde des sceaux. Mᵉ Jacques Ribs, également mis en cause dans cet article, aujourd'hui chargé de mission à la présidence de la République, ne dit pas autre chose. Il affirme, bien qu'avocat du frère et de la mère de Mme Tsutsumi, qu'il n'est « *concerné ni de près ni de loin par cette affaire* » et se promet de publier une mise au point en bonne et due forme.

Pour une fois, la confraternité n'est pas un vain mot. Mᵉ Yves Famchon, avocat au barreau de Paris, conseil de la P.-D. G. dans son contentieux avec les douanes, affirme que « *la mise en cause de ses confrères est scandaleuse* ».

En fait, Mme Tsutsumi a bien commis des erreurs. Les douanes l'ont bien « épinglée », elle et quatre autres protagonistes. En mars 1981, cette administration leur a demandé 2 100 000 F.

Pour sa part, l'ancienne propriétaire du casino devait payer 900 000 F, ce qu'elle a fait au mois d'août. Les autres protagonistes, eux, n'ont toujours pas réglé leurs amendes...

La transaction entre les douanes et les fraudeurs est chose courante. Le code des douanes la prévoit. Dans ce dossier, remis entre les mains du parquet, la justice a dû donner son accord. De bonne source, on indique que Mme Tsutsumi a été victime, tout au long de cette affaire, d'aigrefins. Puisqu'elle a réglé son amende, il lui est désormais possible de se retourner contre son conseil, Mᵉ Prat. — L. G.

